



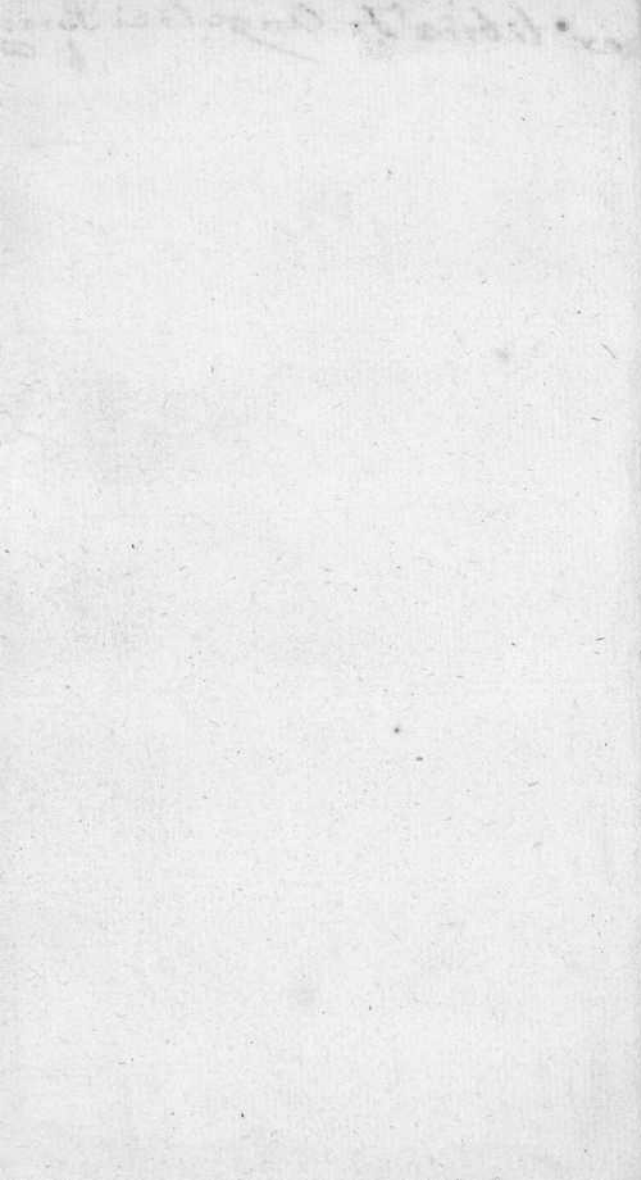
T. 1126805 C. 71277396

ex libris Fr. Angelici Brems

10

10

10



ANECDOTES

DU MINISTÈRE

DU COMTE

DUC D'OLIVARÉS

Tirées & traduites de l'Italien du Mer-
curio Siry, par Monsieur
de Valdory.



A LA HAYE;

Chez NEAULME.

M. DCC. XXXVII.

ANNECOTTES

DU MINISTRE

DE COMTE

DUC D'OLIVARÈS

Les... de... du...
... de...
... de...



A LA HAYE

DE GRAYNE

M. DCC. LXXVII



R.141460



P R E F A C E

LES Anecdotes du ministère du Cardinal de Richelieu ayant été assez bien reçûes du Public, cela m'a donné lieu d'extraire du Mercurio Siri les principales circonstances de celui du Comte Duc d'Olivarés, afin que le Lecteur judicieux dans le jugement qu'il porte de ceux qui ont joiïé un grand rôle dans le monde, pût lui-même faire un juste parallele de ces deux fameux Ministres qui ont vécu en même temps, & qui ont gouverné avec une autorité presque souveraine les deux plus puissantes Monarchies de l'Europe. Quand on a exposé au jour le caractère, les passions, la conduite & les actions de ceux qui ont acquis un nom dans l'Histoire, il est aisé en les com-

P R E F A C E.

parant d'en juger sainement, & de connoître celui qui doit l'emporter sur son concurrent. La comparaison du Cardinal de Richelieu & du Comte Duc d'Olivarés qui est à la tête de ce Livre, n'y est mise que pour donner une idée de ce qui peut contribuer à faire ce parallèle juste, & non dans la vûë de décider du mérite & des talens de l'un ou de l'autre. J'ay toujours crû que cette décision étoit du ressort du Lecteur, & qu'en prononçant sur ce sujet c'étoit vouloir en imposer au Public, qui ne doit point soumettre ses lumieres à celles d'un Auteur, & épouser aveuglément ses sentimens. Il me semble que tout homme qui se mêle d'écrire doit se contenter de raconter simplement les faits, & laisser à d'autres le soin de juger de son Ouvrage; c'est à quoy j'ay borné mes vûës en celui cy, & je laisse aux Lecteurs à décider du reste. Je dois

P R E F A C E.

L'avertir seulement icy que j'éeris pour ma propre satisfaction & non pas pour en tirer vanité. D'ailleurs cet Ouvrage n'est proprement qu'une traduction ; & j'ay tâché d'y ramasser ce qui pouvoit le rendre intéressant. Tout ce que je puis dire en faveur de ces Anecdotes, est que les Favoris y trouveront des préceptes pour se maintenir dans le Poste qu'ils occupent ; les Ministres, des maximes de politique pour bien régir les Etats confiez à leurs soins ; les Courtisans, des leçons pour acquérir la bienveillance de leur Souverain, & des exemples de ce qu'ils doivent faire pour la conserver. Enfin ceux qui ne lisent que pour s'amuser, y trouveront des événemens & des intrigues assez curieuses pour ne point s'ennuyer. A l'égard des premiers, le seul Mémoire que Dom Baltasar de Zuniga donna au Comte d'Olivarés à son avènement au minstere, est un

P R E F A C E.

excellent Abregé de tout ce qu'il faut étudier, faire & observer pour ne pas déchoir de la faveur, du crédit, & de la consideration où l'on se trouve; & pour les derniers, la rupture du mariage proposé entre l'Infante d'Espagne & le Prince de Galles, la révolte de Catalogne, & la révolution de Portugal, sont des traits d'Histoire qui interessent & qu'on lit toujours avec plaisir. On peut même présumer que ceux qui par leur naissance ou leurs talens sont en droit d'aspirer à tout ce qu'il y a de plus brillant à la Cour, tireront de l'utilité de ce Livre, en y lisant les moyens qui y font parvenir; j'oserois encore assurer qu'il est presque impossible qu'un Courtisan n'aquiere à la fin l'estime & la confiance de son Prince, en pratiquant les diverses leçons qui y sont enseignées pour y réussir. En voilà assez, ce me semble, pour donner une idée avantageuse de ces Anec-

P R E F A C E.

dotes, puisque l'utile s'y trouve avec l'agréable; si j'entrois dans un plus grand détail des matieres qu'elles renferment, ce seroit abuser du loisir du Lecteur, lui donner en quelque maniere la peine de lire deux fois la même chose, & faire une très-longue Préface pour un très-petit volume.

Comparaison du Comte Duc d'Olivarés & du Cardinal de Richelieu.

Le Comte Duc d'Olivarés aimé de son Roy, meurt disgracié.

Le Cardinal de Richelieu maintient son autorité jusqu'à la mort.

Le Roy d'Espagne se fait une extrême violence en congédiant le Comte Duc.

Le Roy de France semble désirer l'éloignement du Cardinal de Richelieu & le conserve.

Le Comte d'Olivarés estimé de

Comparaison du Comte Duc d'Olivarès
son Souverain , entraîne dans sa
chûte ses plus affidées Creatures.

Le Cardinal de Richelieu main-
tient les siennes dans leurs Emplois ,
même après sa mort.

Le Comte Duc n'est pas plutôt
disgracié , que l'on abhorre & que
l'on change tout ce qu'il a fait pen-
dant son ministere.

Le Cardinal de Richelieu quoi-
que mort , perpetuë ses maximes.

Le Roy d'Espagne bien aise d'ê-
tre défait de son Ministre.

Le Roy de France très-fâché d'a-
voir perdu le sien.

Le Roy d'Espagne maltraite tous
les confidens de son Ministre si-tôt
qu'il ne l'est plus , quoiqu'il les eût
fort aimez auparavant.

Le Roy de France favorise tous
ceux du sien après sa mort , quoi-
qu'il n'eût pas paru les aimer pen-
dant sa vie.

Le Comte Duc blâmé & mépri-
sé de ses meilleurs amis & de ceux

Ô du Cardinal de Richelieu.

qu'il avoit le plus favorisez , incon-
tinent après sa disgrâce.

Le Cardinal de Richelieu louë
& estimé de ses plus grands enne-
mis & de ceux qu'il avoit le plus
maltraitez , après son decès.

Les Espagnols méprisent & con-
damnent dans le Comte Duc lors-
qu'il n'est plus en placé , ce qu'ils
avoient vanté & approuvé pendant
sa faveur.

Les François louient & approu-
vent dans le Cardinal de Richelieu
lorsqu'il est mort , ce qu'ils n'avoient
point approuvé pendant sa vie.

Enfin les Espagnols regardent le
ministere du Comte Duc comme
l'instant fatal où leur Monarchie a
commencé à tomber en décadence.

Et les François envisagent celui
du Cardinal de Richelieu comme
l'heureuse époque où la leur a com-
mencé à s'élever à la grande puis-
sance où elle est parvenuë dans la
suite.

Comparaison du Comte Duc d'Olivarès, &c.
De-là, & par comparaison de l'administration de ces deux Ministres, on peut ce me semble inferer que le Cardinal de Richelieu a eu des talens supérieurs à ceux du Comte Duc, puisque le premier a réussi en tout ce qu'il a entrepris, & a conservé pendant sa vie, & perpetué même après sa mort son autorité & ses maximes, & que le second a échoué dans tous ses projets, & n'a pu se maintenir dans le Poste qu'il occupoit, ni se faire regretter après sa chute, quoique son Souverain eût grande envie de l'y conserver, & qu'il parût approuver tout ce qu'il avoit fait.

T A B L E

Des Livres contenus dans ce
Volume.

LIVRE PREMIER.

Naissance du Comte Duc d'Olivarès.
Son entrée à la Cour : sa conduite
pour parvenir au Poste de Favory & de
premier Ministre ; ce qu'il fit au com-
mencement de son Ministère.

LIVRE SECOND.

LE Comte Duc empêche la prolonga-
tion de la Treve entre l'Espagne &
la Hollande ; rompt le Mariage du Prince
de Galles avec l'Infante d'Espagne ; al-
lume la guerre en Italie au sujet de la
succession de Mantouë ; projette d'ôter aux
Catalans leurs Privileges. Sa maniere de
vivre en public.

TABLE DES LIVRES.

LIVRE TROISIEME.

Revolte de la Catalogne ; vains efforts du Comte Duc d'Olivarès pour la remettre sous l'obéissance. Révolution du Portugal ; conspiration contre le nouveau Roy de Portugal ; punition des Conspirateurs,

LIVRE QUATRIEME.

Disgrace du Comte Duc d'Olivarès , sa retraite de la Cour , changement du ministère. Maniere de vivre du Comte Duc dans sa retraite.

Fin de la Table des Livres.



A NECDOTES
DU MINISTÈRE
DU COMTE
DUC D'OLIVARÉS.

Tirées & traduites de l'Italien du
Mercurio Siry, par M.
de Valdory.

LIVRE PREMIER.

*Naissance du Comte Duc d'Olivarés, son
entrée à la Cour, sa conduite pour par-
venir au poste de Favory & de premier
Ministre ; ce qu'il fit au commencement
de son ministere.*

DON GASPARD DE GUSMAN,
Comte Duc d'Olivarés, eut
pour aïeul, Don Pierre de Gus-
man que l'Empereur Charlequin
honora du titre de Comte d'Olivarés,

tant en considération de son illustre extraction , que des services qu'il avoit rendus à la Couronne d'Espagne. Ce Don Pierre de Gusman , qui étoit le second des Fils de Don Jean de Gusman , troisième Duc de Medina Sidonia , & cinquième Comte de Niebles , & de Dona Leonore de Zuniga , Fille de Don Pierre de Zuniga heritier du Duc de Bejar , eut pour fils , Don Henry de Gusman , second Comte d'Olivarés , Grand-Tresorier de Castille , Alcade du Palais Roïal de Seville , Ambassadeur extraordinaire en France , Ambassadeur ordinaire à Rome , ensuite Viceroi de Sicile , puis de Naples , & du Conseil d'Etat & de Guerre ; lequel de Dona Marie Pimentel son épouse eut deux fils , Don Jérôme de Gusman , & Don Gaspard de Gusman connu dans la suite sous le nom de Comte Duc d'Olivarés ; & trois filles , Dona Françoise de Gusman , mariée à Don Diegue Lopes de Haro de Soto Major , Marquis Del Carpio , Dona Agnés de Gusman , qui épousa Don Alvare Enriqués d'Almanza , Marquis d'Alcanizas , & Dona Leonore Marie de Gusman qui fut femme de Don Manuel Fonzecca de Zuniga , Comte de Montereï , son cousin germain.

Don Gaspard de Gusman, Comte Duc d'Olivarés troisiéme du nom, naquit à Rome, en l'année 1587, son Pere Don Henry de Gusman y étant alors Ambassadeur de sa Majesté Catholique. Comme il n'étoit que cadet de sa maison, il fut d'abord destiné à la Profession Ecclésiastique dans l'esperance qu'eurent ses parens, qu'en embrassant cet état, il pourroit un jour parvenir aux plus hautes dignitez de l'Eglise, ainsi qu'il arrive ordinairement à ceux qui de même que luy joignent aux avantages qu'ils tirent d'une illustre naissance, les qualitez essentielles & nécessaires à ce genre de vie, c'est-à-dire une grande Doctrine & de bonnes mœurs.

Don Gaspard de Gusman resta auprès de son pere pendant tout le temps qu'il resta dans son Ambassade de Rome, & dans ses deux Vice-Roiâutez de Sicile & de Naples, mais lorsqu'il fut revenu à Madrid, en l'année 1599. on l'envoya continuer ses études dans la celebre Université de Salamanque, où par la vivacité de son esprit, plutôt que par son application à l'étude, il se rendit en peu de temps tres-habile dans la science du Droit Canon, & du Droit Civil, ce qui luy fit obtenir le Rectorat de cette Université.

Le Roy d'Espagne , Philippe III. luy donna dans le même temps, la Commanderie de Veteras de l'ordre militaire de Calatrave ; ainsi il ajouta à son habit d'écolier, celui de cet Ordre. Quelque temps après étant devenu l'ainé de sa maison, par la mort de Don Jérôme de Gusman son frere qui mourut sans avoir été marié, il changea d'estat, & prit le party de l'Epée : la mort de son Pere aiant suivy de près celle de son frere aîné, il se rendit à la Cour pour y recueillir la grande succession qui luy venoit d'écheoir, & pour tâcher d'obtenir pour luy, la Grandesse qui avoit été refusée à son pere, & lequel étoit mort avec le chagrin de n'avoir pû mettre ce titre dans sa maison, quoique ses longs & importans services eussent bien dû luy aquerir un pareil honneur.

Pour se mettre alors en considération à la Cour d'Espagne, il y avoit deux partis à prendre, l'un de faire sa Cour au Prince d'Espagne heritier presomptif de la Monarchie, comme à un Soleil Levant qui pourroit dans la suite, pour ainsi dire, faire ressentir les benignes influences de ses raïons naissans ; l'autre party étoit de s'attacher au Duc de Lerme premier Ministre de la Couronne d'Es-

pagne, qui recevoit & partageoit à ses confidens, toutes les grâces dont il sembloit être le dépositaire. Le Prince d'Espagne pouvoit animer par de grandes esperances pour l'avenir, mais le Roy ou plutôt son premier Ministre donnoit des effets réels pour le present, ce qui sans doute le devoit faire préférer, par ceux qui vouloient prendre un party à la Cour; cependant le nouveau Comte d'Olivarés pensa autrement, & il ne songea qu'à plaire au Prince Successeur de la Monarchie, persuadé que si sa fortune étoit plus tardive elle seroit du moins plus assurée.

Ce party qu'il prit à son arivée à la Cour, de s'attacher plutôt au Prince d'Espagne qui ne pouvoit rien alors pour sa fortune, qu'au Duc de Lerme Favorry & premier Ministre de Philippe III. Roy d'Espagne, qui pouvoit tout pour son avancement, donna lieu à plusieurs discours qui se firent lorsqu'il fut parvenu au grade suprême où il se vit dans la suite: les uns disoient qu'il avoit ajouté foy aux predictions de quelques Astrologues qui luy avoient dit que le Roy mourroit bien-tôt, & que son étoile luy donnoit un grand ascendant sur celle de l'heritier de la Monarchie, qu'il avoit sur cela tracé le plan de sa fortune, &

que pour se rendre de plus en plus les autres favorables & faciliter la réussite des choses agréables qu'ils luy promettoient, il s'étoit par avance appliqué à gagner les bonnes grâces de celui qui seroit dans peu en pouvoir de l'élever à un haut rang, & avoit négligé de s'aquerir celles d'un Favori qui n'avoit plus gueres de temps à l'être, & qui par conséquent ne luy pouvoit pas procurer de grands avantages : d'autres ajoutoient malignement à cecy, qu'il avoit plus fait que de consulter les astrologues sur sa destinée & qu'il avoit prévu luy-même sa grandeur future par le moyen de la magie à laquelle il s'étoit adonné dès son enfance ; que dans cette vûë aiant trouvé parmi les effets qu'il avoit recüeillis de la succession de son pere, une grosse somme d'argent comptant, il s'en étoit servy pour jetter les fondemens de cette grande fortune qu'il avoit compté de faire, répandant à pleines mains ce précieux métal pour s'aquerir la reputation de liberal, l'estime de la Cour, & l'affection du peuple ; sur quoy l'on peut dire que sans le secours de la magie, la liberalité seule est souvent d'un grand secours pour s'élever à une haute fortune, puisque par là il est assez

naturel de s'attirer l'amour, l'estime, & la bienveillance de tout le monde, & que quelques fois, quelques vertus que l'on ait d'ailleurs il est difficile de parvenir dans le monde sans ce moïen : la pauvreté est souvent un obstacle pour s'avancer, & je la regarde comme le plus grand des malheurs pour ceux qui veulent s'élever : c'est un écueil où échouë la fortune d'une infinité de gens de merite. *Sunt quorum virtutibus obstat res angusta domi*, disoit fort bien un ancien Poëte.

Tels étoient donc les discours qui se tinrent alors au sujet du Comte d'Olivarés : qu'ils fussent vrais ou faux, c'est ce que l'on ignore ; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'à son arivée à la Cour il parut tres liberal, & qu'en faisant de grandes largesses, non seulement à ceux qui ne luy demandoient rien, mais encore à beaucoup de pauvres gentils-hommes qu'une sorte de honte empêchoit de recourir à ses liberalitez, & sur tout aux gens de lettres qui sont pour l'ordinaire fort indigens, il gagna l'estime & l'affection de tout le monde, & se mit en peu de temps, par son humeur liberale, dans une plus grande consideration à la Cour, qu'il ne pouvoit l'esperer en plusieurs années par son il-

lustre extraction. Non content de cette consideration qu'il s'étoit aquis par ses liberalitez, il voulut encore se distinguer par quelque action d'éclat & qui fit beaucoup parler de luy.

Comme il est en usage à la Cour d'Espagne, que les jeunes Seigneurs fassent les amoureux des Dames du Palais, & qu'il leur est permis alors de faire toutes les galanteries qu'ils imaginent, pour celle des Dames qu'ils aiment, ou feignent d'aimer, c'est dans ces occasions où ils font briller leur magnificence, parce que ceux qui depensent le plus, & qui font de plus grandes profusions pour leurs Maîtresses, sont estimez les plus galans & les plus genereux. Cet usage fait donc qu'un chacun s'efforce à l'envy l'emporter sur son concurrent; c'est à qui donnera de plus magnifiques & de plus frequens régals à la Dame dont il s'est déclaré l'amant, & la folie des Espagnols sur cela va quelquefois à un tel excés, qu'il y en a eu qui se sont entierement ruinez à ne faire que *Galantiser*, qui est le nom que l'on donne à ces especes d'intrigues amoureuses lesquelles se passent le plus souvent à se parler des doigts au travers des grilles du Palais. Il y a de la manie dans cette maniere de faire l'a-

mour, mais la coutume l'a consacrée en Espagne, & ceux qui font le plus d'extravagance pour leurs maîtresses non seulement sont aplaudis de la Cour & de la Ville, mais encore de la famille Roïale: dans cette vue le jeune Comte d'Olivarés s'étant déclaré l'amant de Donna Agnés de Zuniga e Velasco sa cousine germaine, Dame du Palais de la Reine Marguerite d'Autriche, donna tant de festes, de presens, & de regals à sa maîtresse, qu'il depensa dans le peu de temps qu'il en fit l'amoureux, pres de trois cent mil ducats, & cela par pure ostentation & pour faire parler de luy; enfin sa galanterie se termina par le mariage, l'ayant épousée dans le courant de l'année 1607.

Si le premier objet du Comte d'Olivarés, dans les profusions qu'il fit pour sa maîtresse, fut d'aquerir de la reputation & de se distinguer parmy les courtisans, il ne laissa pas dans la suite d'envisager son mariage comme un moyen qui luy faciliteroit les voyes pour s'élever au haut rang où son ambition le faisoit aspirer, parce que les Rois d'Espagne ont coutume de faire de grands presens & d'accorder bien des graces à toutes les Dames du Palais lorsqu'elles se

mariant : ainsi il devoit d'autant plus se flater de trouver de grands avantages dans ce mariage, que sa Majesté Catholique se trouvoit dans quelque espece d'obligation de recompenser en la personne de Dona Agnés de Zuniga e Velasco, les importants services rendus à l'Etat par son pere qui s'étoit comporté dans tous ses emplois avec tant de droiture & de desinteressement, qu'après avoir été Viceroy du Perou & du Mexique, il étoit mort si pauvre à Lima, que l'on avoit été obligé de faire une queste par la Ville pour fournir aux frais de ses funeraillles, ne s'étant pas trouvé dans sa maison de quoy subvenir à cette dépense.

Le Comte d'Olivarés s'étant mis par ses liberalitez, ses galanteries, & son mariage, dans une grande consideration à la Cour, trouva en son chemin, pour arrêter le cours de sa fortune, nombre d'envieux qui feignant de vouloir concourir à son avancement tâchoient, sous un faux pretexte d'amitié, de l'engager à demander des emplois d'importance qui en l'obligeant de faire une tres grande dépense au de là des appointements qui y étoient attachez, luy feroient en peu de temps consumer tout son patrimoine,

d'où il arriveroit ensuite qu'il seroit contraint de s'absenter de la Cour, n'y pouvant plus subsister avec éclat. Ils luy conseilloient donc de marcher sur les traces de son pere afin de rappeler la memoire de tous les services qu'il avoit rendus à la Couronne, pour qu'il en pût recevoir la recompense qui luy avoit esté, disoient-ils, si injustement refusée; qu'ainsi, s'il vouloit mettre la Grandesse dans sa maison, & obtenir les autres graces qu'on n'avoit point accordées à son pere, il falloit comme lui, se faire nommer à l'ambassade de Rome; que la grande jeunesse ne devoit point le détourner de briguer cette Ambassade, puisqu'à vingt-quatre ans, qu'il avoit alors, il possédoit tous les talens nécessaires pour se bien acquiter de cet employ.

Le Comte d'Olivarés, doué d'un genie vif & penetrant, ne prit point le change & ne donna point dans cet apas: il connut à la premiere ouverture qu'on luy en fit l'artificieuse intention de ses faux amis, qui sous de belles apparences, tâchoient de porter de mortelles atteintes à sa faveur naissante, & de l'éloigner d'un lieu où il commençoit à leur donner de l'ombrage: ainsi se determinant dans le moment à tourner leurs propres

armes contre eux-mêmes, & à se servir des moïens qu'ils luy avoient propofez dans la vûe de faire échoïer les efperances, pour les faire reuffir d'une maniere toute contraire à ce qu'ils avoient imaginé, fit feffant d'acquiefcer à leurs fentimens, & pour mieux les tromper & fufpendre pour un temps le cours de l'envie qu'ils luy portoient il fe mit à folliciter vivement en apparence l'Ambaffade de Rome, & fit en feffant tout ce qu'il falloir pour ne la point obtenir, s'applaudiffant en luy-même, non feuleffant d'avoir évité adroitement les filets qui luy avoient été tendus avec art pour arrêter fa courfe, mais encore du grand honneur qui luy revenoit d'avoir été propofé pour ctte Ambaffade, à laquelle la Cour d'Efpage nomme ordinairement des fujets d'une grande capacité & d'une longue experience.

Effectivement il n'y avoit rien de plus flateur pour luy, que de fe voir jugé capable de remplir avec dignité un pofte fi important: il pouvoit même fe glorifier d'avoir aquis de bonne heure la gloire de l'oſtracifme fans que fes actions & fon crédit y euſſent contribué, c'eſt-à-dire, que l'idée que l'on avoit conçu de fon merite & de fon habileté, eût produit

Le même effet que de longs & utiles services rendus à l'Etat auroient pû faire. Il n'y avoit rien de plus seduisant pour luy que la gloire d'être nommé à cette Ambassade ; mais le dessein de ses envieux en la luy propofant , étoit captieux , puisqu'ils envisageoient son éloignement comme un moïen sûr de se défaire d'un fâcheux Rival qui trouveroit peut-être sa ruine , s'il fuivoit leurs conseils , où il croiroit trouver l'avancement de sa fortune ; car quelque bonne opinion qu'ils affectassent d'avoir de son esprit & de sa capacité , ils étoient persuadez que son peu d'experience luy feroit commettre bien des fautes dans un pareil employ & dans une Cour aussi raffinée qu'est celle de Rome , où quelque habile pilote qu'on soit , il est tres difficile de ne point errer dans sa navigation , par les subits changemens qui y arrivent , pour ainsi dire , à chaque instant ; de maniere qu'ils presumoient avec raison , qu'en engageant le jeune Comte d'Olivarés à se charger pour son coup d'essay , de la conduite d'une navigation si épineuse , c'étoit l'exposer à un danger évident de faire naufrage ; ou pour parler avec moins de figure , ils croyoient que plus cette Ambassade étoit considerable , plus les fautes

qu'il y pourroit commettre seroient remarquées & capables par conséquent, de faire avorter les grandes esperances.

Voilà comme raisoignoient les envieux du Comte d'Olivarés, & ceux à qui sa presence portoît ombrage; mais comme il s'étoit aperçû de leurs artificieux détours il s'en servoit contre eux-mêmes; car en faisant semblant d'adherer à leurs sentimens, & d'avoir envie de s'éloigner de la Cour, il étoit resolu de ne les point suivre, & agissoit à leur insçu, pour y fixer sa demeure. Dans cette vue il fit tout son possible pour s'insinuer dans les bonnes graces du prince d'Espagne, & pour avoir une grande charge dans sa maison, persuadé que c'étoit le plus seur moïen pour parvenir aux hautes dignités, & pour s'imposer une sorte d'obligation de rester toujours à Madrid. On étoit alors sur le point d'accomplir le traité de la double Alliance qui s'étoit concluë il y avoit déjà quelque temps, entre la France & l'Espagne; ainsi il falloit nécessairement faire la maison du Prince d'Espagne, qui devoit se rendre au premier jour sur les frontieres du Royaume, pour épouser la Princesse Elizabeth de France sœur du Roy tres-Chrétien, lequel devoit en même temps épouser

du Comte Duc d'Olivarés. Liv. I. 13
aussi l'Infante Anne d'Autriche sœur du Prince d'Espagne.

Il y eut tant de brigues pour entrer dans la maison du Prince d'Espagne, que le jour où furent declarez ses Officiers, en fut appellé *la journée des intrigues*. Le Comte d'Olivarés fut nommé pour être un des Gentils-hommes de sa chambre, & il en fut d'autant plus aise qu'il avoit obtenu cette charge presque en dépit du Duc de Lerme lequel ne vouloit placer auprès du Prince, que des gens qui luy fussent entierement dévouëz, afin de pouvoir conserver son poste & son autorité, même après la mort du Roy. Ce premier Ministre comptoit bien que ces sortes de personnages par leur peu de merite & d'ambition ne songeroient jamais à s'élever à son préjudice, ce qu'il ne pouvoit pas esperer du Comte d'Olivarés dont la naissance, le caractère, l'esprit, l'ambition, & la dissimulation luy étoient connus & luy faisoient tout apprehender.

Toutes les affaires de la Monarchie d'Espagne étoient donc regies alors par le Duc de Lerme, premier Ministre & Favory du Roy, & par le Duc d'Uzede son fils qui étoit comme un second Favory, ou pour parler plus juste, le Duc

de Lerme dispoſoit de tout en Miniſtre acrédité par une longue adminiſtration , & le Duc d'Uzede agiſſoit en homme qui poſſédoit toutes les affections de ſon ſouverain ; & ce qu'il y avoit de plus ſingulier entre eux deux , c'eſt qu'autant que le ſang les uniſſoit enſemble , autant la diſparité de leur eſprit & de leur humeur , les déſuniſſoit ; de ſorte que la qualité de pere en l'un , & celle de fils en l'autre , ne ſervoit qu'à manifefter avec plus d'éclat aux yeux du Public la haine , l'envie , & la jalouſie qu'ils ſe portoient l'un à l'autre , ce qui ne contribua pas peu à l'avancement du Comte d'Olivarés , parce que quand le Duc de Lerme , fâché d'avoir laiſſé mettre auprès du Prince , le Comte d'Olivarés dont le caractère & l'ambition luy donnoient de l'inquietude , ſongeoit à l'en retirer ſous un pretexte honorable de l'envoyer en quelque ambaffade , le Duc d'Uzede qui étoit tout-puiſſant ſur l'eſprit du Roy , faiſoit de ſon côté tout ſon poſſible , en vûë de faire depit à ſon pere , pour l'y maintenir ; il l'engagea même pour cela à prêter au plutôt le ſerment de ſa charge afin qu'on ne pût plus la luy ôter.

Le hazard & la fortune avoient juſ-

que là agi de concert dans tout ce qui pouvoit aplanir les voies au Comte d'Olivarés pour s'élever aux grandes dignités où son ambition le faisoit aspirer ; car la mort de son frere aîné, en le faisant changer d'état, l'engagea à demeurer à la Cour ; celle de son pere arrivée presqu'en même temps, luy fournit par sa riche succession, les moyens d'y paroître avec éclat, & de s'y faire bien des creatures par ses liberalitez : les galanteries qu'il fit pour sa femme, en le faisant distinguer entre tous les courtisans luy donnerent un grand accès au Palais. La fausse envie qu'il témoigna d'être nommé à l'Ambassade de Rome tout jeune qu'il étoit, le fit estimer de tout le monde ; enfin l'antipatie qu'il y avoit entre le pere & le fils, tous deux Favoris & qui étoient les deux poles sur qui se mouvoit toute la Sphere de la Monarchie d'Espagne, luy fit obtenir la charge de Gentilhomme de la Chambre du successeur de la Couronne, laquelle luy servit de degré pour monter au faite des grandeurs où il parvint dans la suite, & qui fut comme l'étoile heureuse qui présagea sa grande fortune.

Ce ne fut pas cependant sans essuyer bien des traverses qu'il se maintint à la

Cour : le Duc de Lerme infatué d'une certaine prédiction qui luy avoit été faite qu'un Gufman occuperoit un jour fa place , revenoit fans cefle à la charge , pour l'en éloigner ; mais le Comte d'Olivarés fçeut fi adroitement fe parer de fes coups , & éluder fes projets , qu'il augmenta de beaucoup l'eftime que l'on avoit déjà pour luy. Il y a néanmoins beaucoup d'apparence qu'il auroit à la fin fucombé aux ataqués redoublées de cette main puiffante : mais heureufement pour luy , ce miniftre & Favory prit le change ; il crut que Dom Henry de Gufman , Marquis de Pouar & Gentilhomme de la chambre de fa Majesté Catholique étoit celuy qu'il devoit craindre & que fa prediction defignoit pour occuper fa place ; ainfi oubliant le Comte d'Olivarés il fixa fes regards fur le Marquis de Pouar & luy fit éprouver tout ce que la jalousie & la crainte peuvent infpirer de plus violent dans l'ame d'un favory qui a le pouvoir en main , & qui craint de fe voir ôter le pofté éminent qu'il occupe auprès de fon fouverain.

Quoique le Duc de Lerme eût changé d'objet , il ne fut pas long-temps fans concevoir de nouvelles apprehenfions que ce qu'il craignoit actuellement de la

part du Marquis de Pour au près du Roy, ne luy arivât un jour au près du Prince d'Espagne, de celle du Comte d'Olivarés qui s'insinuoit insensiblement dans sa faveur; ainsi pour se délivrer des nouvelles craintes qui l'agitoient alors, & pourvoir pour une bonne fois à celle de l'avenir. il resolut d'ôter le Comte d'Olivarés du service du Prince d'Espagne: pour cela il luy fit proposer avec tout l'art imaginable, par le Marquis d'Inoiosa, la charge de Majordome Major de sa Majesté Catholique, que nous appellons en France, Grand Maître de la Maison du Roy. Mais il repondit fierement & sans balancer, qu'il n'abandonneroit point le service du Prince d'Espagne, pour la charge de Majordome Major, pour la Viceroyauté de Naples, n'y pour être du Conseil d'Etat.

Le Duc de Lerme surpris & alarmé d'un discours si libre & si altier, se persuada qu'il n'avoit pû faire une reponse si prompte & si précise, qu'il ne fut assuré de sa faveur future au près du Prince d'Espagne; il n'en avoit pourtant encore aucune certitude, mais il n'étoit pas fâché d'en établir l'opinion à la Cour afin de s'y donner plus de consideration.

Cette tentative n'ayant point reussi à ce premier Ministre , il resolut d'employer d'autres voyes pour faire échouer les esperances du Comte d'Olivarés & de se servir pour cela du ministere de ceux qui étoient le mieux auprès du Prince d'Espagne , lesquels aspirans comme luy au poste de Favory , se porteroient volontiers à seconder ses desseins , de maniere qu'il pouroit executer par ce canal ce qu'il n'avoit pû faire par les grandes offres que le Marquis d'Inoiosa luy avoit faites de sa part.

Les personnes sur qui il jetta les yeux pour ce projet , furent la Nourrice du Prince , qui en étoit fort aimée & qui avoit un tel ascendant sur son esprit , qu'elle tournoit presque ses inclinations du côté qu'elle vouloit : elle étoit très propre à ce à quoy il vouloit l'employer , soit par l'amitié & la consideration que le Prince avoit pour elle , soit parce qu'elle possédoit toutes les qualitez requises pour se bien acquiter d'un pareil employ ; ce qui avoit engagé le Duc de Lerme à ne rien negliger pour la mettre dans sa confiance & dans ses interests , & il y avoit si bien reussi à force de presens & de bienfaits , qu'il dispoit absolument de ses

volontez & ſçavoit par elle tout ce qui ſe diſoit & ſe faiſoit dans le cabinet du Prince : les deux autres qu'il mit de cette intrigue, furent le Comte de Lemos, ſon Neveu, & Don Fernand de Borgia ſon couſin, tous deux Gentils-hommes de la chambre du Prince & des plus avant dans ſes bonnes graces.

Ces trois perſonnes agiſſant donc de concert pour ruiner le Comte d'Olivarés, luy rendirent de ſi mauvais offices qu'en peu de jours le Prince le prit en telle averſion qu'il ne le pouvoit plus ſouffrir, & luy donnoit toutes ſortes de degoûts, juſque là qu'il luy dit un jour avec deſdain, comme il luy apportoit quelque choſe qu'il avoit demandé, *que ſon ſervice luy deplaiſoit & luy devenoit importun.* Il ne repondit rien alors au Prince, parce qu'il connut bien que ce déſagréable compliment luy avoit été ſuggeré par ſa Nourrice & qu'il ne faiſoit pas bon de lutter contre elle dans ce moment ; ainſi faiſant une profonde reverence & baiſant reſpectueuſement ce qu'il portoit en le remettant ſur la table, il ſe retira : mais à quelque temps de là, ayant rencontré un moment favorable où le Prince n'étoit point obſédé par ſes envieux, & ſe trouvant ſeul avec luy,

il luy dit : » Puisque mon zele , & l'ex-
 » trême atachement que j'ay pour vôtre
 » Altesse , ne peuvent point changer
 » mon sort n'y empêcher que mes ser-
 » vices ne luy soient desagréables , je la
 » supplie instamment de me dire si elle
 » aura pour agréable que je me retire
 » de la Cour , & que je m'en aille à
 » Seville , ce que j'executerai sans faire
 » connoître les raisons qui m'y obligent
 » afin que cela ne fasse aucune peine à
 » votre Altesse. Le Prince que nulle con-
 » sideration ne retenoit pour lors , se lais-
 » sant emporter à la grande inclination
 » qu'il sentoit pour luy , repondit en riant :
 » Comte je ne veux point que vous me
 » quitiez , votre personne m'est tres-a-
 » gréable , & je suis fort content de vos
 » services. Le Comte d'Olivarés s'étoit
 » hazardé à tenir ce discours au Prince ,
 » non qu'il eût envie d'obtenir ce qu'il de-
 » mandoit (car il auroit été bien fâché
 » qu'on l'eût pris au mot) mais seulement
 » pour connoître , par ce qui luy seroit re-
 » pondu , si effectivement le Prince avoit
 » une naturelle aversion pour sa personne ,
 » ou si ce qu'il luy avoit dit , provenoit
 » des malignes suggestions de ses envieux :
 » ainsi connoissant par cette reponse que
 » le Prince n'avoit nulle antipathie pour

luy, & qu'il ne devoit attribuer les mauvais traitemens qu'il recevoit, qu'à l'artificieux manège de ces derniers, il fit comme celuy qui dans un combat se retire quelque pas en arriere pour reprendre haleine, & le recommencer ensuite avec plus de vigueur; il s'abstint pendant quelque tems, de faire si assidument sa cour, & employa ce temps à étudier les inclinations du Prince pour s'y conformer, à observer les choses qu'il aimoit pour y applaudir, & à connoitre celles qu'il haïssoit pour les blâmer en sa presence, afin qu'en épousant, pour ainsi dire, toutes les passions du Prince il pût entrer plus facilement dans son étroite confidence.

Ce qu'un jeune heritier de la Couronne souffre pour l'ordinaire le plus impatientement, est la contrainte & la sujétion dans lesquelles il vit, les deferenes & l'attention qu'il faut qu'il ait pour un premier Ministre, & le peu de moyens & de facilitez qu'on luy donne pour satisfaire ses passions; de sorte qu'un courtifan qui se prête à toutes ces choses est presque sûr de gagner un jour ses bonnes graces; c'est ce qui arriva au Comte d'Olivarés, en cela semblable au Cameleon qui prend toutes les couleurs.

que l'on aproche de luy , il ſçut ſi bien entrer dans toutes les peines du Prince d'Espagne, & favorifer ſes plaiſirs , qu'il devint en peu de temps ſon favory & ſon unique confident.

Le Comte d'Olivarés ayant donc bien réfléchy ſur la conduite qu'il devoit tenir pour s'inſinuer dans les bonnes graces du Prince d'Espagne & dans ſa confiance , ſ'atacha plus que jamais à luy faire ſa cour , à le plaindre du peu de liberté qu'on luy laiſſoit , & à blâmer les hauteurs du Duc de Lérme ; & pour contribuer à ſes plaiſirs , il luy fournisſoit en ſecret tout l'argent dont il avoit beſoin , inventoit tous les jours des modes galantes & magnifiques pour ſes habits , luy faiſoit preſent des plus beaux chevaux qu'il y eût en Espagne , ſe trouvoit regulierement au manege toutes les fois qu'il montoit à cheval , & luy ſervoit luy-même d'écuyer : de plus il l'engageoit ſouvent à des parties de chaffe où il luy donnoit ſous des tentes au milieu des bois , de grands repas , & à meſure qu'il avançoit en age il varloit ſes divertiffemens , & ſuivant alors ſes inclinations il luy procuroit des plaiſirs de ſon goût , tels que les ſpectacles , les promenades nocturnes , l'amour des femmes ;

& enfin tous ceux que la vie molle & paresseuse de Madrid fait naturellement désirer aux Espagnols, & auxquels ils se livrent avec tant de facilité.

Le Comte d'Olivarés ne pût tenir une semblable conduite sans en être bien blâmé, ny sans donner matière à ses envieux de le diffamer; ils disent hautement à la Cour, que pour se captiver la bienveillance du Prince il exposoit sa personne aux accidens funestes qui arrivent du commerce des femmes, & sacrifioit sa réputation au desir qu'il avoit de parvenir à sa faveur. Ces discours colorez d'un faux zele auroient bien pû ébranler les fondemens de sa fortune qu'il avoit si artistement posez, s'il ne les eût appuyez de deux fortes colonnes pour les soutenir, lesquelles furent le Duc d'Uzede & frere Loüis d'Aliaga Confesseur du Roy, qui le protegerent si efficacement qu'ils firent avorter tous les projets qui se traïoient pour le ruiner. Le Comte d'Olivarés leur en témoigna sa reconnoissance en faisant, pour leur plaisir, interdire l'entrée de l'appartement du Prince au Comte de Lemos, auquel ils portoient tous deux une haine mortelle. Avec ces deux puissans appuis, non seulement il se para des traits de ses ennemis, mais il résista encore

aux vains efforts que fit le Duc de Lerme; à divers reprises pour le ruiner, & dont à son grand regret il ne put venir à bout; ce que reconnoissant, il voulut un jour éprouver une autre machine qui fut d'effayer en l'intimidant par ses paroles de l'obliger à s'éloigner de la Cour.

Ce premier Ministre l'ayant donc dans cette vûë abordé seul au Palais, il commença par lui faire des plaintes très-aigres sur la conduite qu'il tenoit & sur le peu de considération qu'il avoit pour luy, & finit en luy disant ces paroles : *M. le Comte, je ne puis jamais esperer d'être de vos amis, ny adoucir l'aigreur & vaincre la répugnance que vous avez pour moy; sur quoy le Comte d'Olivarès luy répondit : Votre Excellence n'a aucune raison de me venir un tel propos, puisque je n'ay ny inimitié, ny aigreur, ny éloignement pour Elle; m'a-t'elle, depuis que je suis entré au service du Prince, demandé quelque chose? m'a-t'elle témoigné que je luy rendisse quelque service en cette Cour-là? & puisqu'elle ne m'a jamais fait connoître ses intentions, ce n'est pas moy qui m'éloigne de Votre Excellence, mais plutôt c'est elle qui s'éloigne de moy.* Hé bien M. le Comte, répliqua le Duc de Lerme, convenons présentement de nos faits : mais le Comte en l'in-

terrompant pour éviter d'entrer dans quelque engagement avec luy, luy dit : Avant que V^ôtre Excellence s'explique je la supplie de m'écouter. Si elle desire la faveur du Prince pour elle-même, je l'y serviray volontiers, parce que je pourray me flater qu'elle m'en sçaura gré, & qu'elle me regardera alors comme une de ses créatures affidées; mais si elle prétend que je cede au Comte de Lemos ce que je puis avoir pour moy-même, je luy déclare que ne me sentant point pour luy la même déference que j'ay pour elle, je ne me désisteray point de mes prétentions en sa faveur. Ainsi finit la conversation.

Le Comte d'Olivarés s'expliqua ainsi librement & sans user d'aucuns détours, parce qu'il sçavoit bien que le crédit du Duc de Lerme étoit à son dernier période & qu'il ne subsisteroit plus gueres, en quoy il ne fut point trompé; car peu de temps après cet acrédité Ministre se vit obligé d'abandonner sa place & de se retirer de la Cour, par les menées & les poursuites du Duc d'Uzede son propre fils, & de Frere Louïs d'Aliaga Confesseur du Roy & Grand Inquisiteur, qui se rendirent entierement les maîtres de toutes les affaires de la Monarchie, en

obsédant continuellement sa Majesté Catholique, l'un ou l'autre restant toujours près de sa personne, & en blâmant à toutes les heures du jour l'administration du Duc de Lerme pour le Comte d'Olivarés qu'ils regardoient comme un de leurs confidens & attaché à leur fortune; ils le laissèrent paisiblement jouir de la faveur & des affections du Prince d'Espagne.

Le Duc de Lerme a joiué un si beau rôle sur le Theatre de la Monarchie d'Espagne, qu'il mérite bien une courte digression. Il avoit acquis un tel empire sur les volontés du Roy, Prince d'ailleurs de peu de sens, & que le fameux Duc d'Ossone appelloit le grand Tambour de la Monarchie, qu'il gouvernoit l'Espagne avec une si grande autorité qu'il sembloit que ses conseils fissent le destin de l'Etat, que ses décisions fussent des oracles, & que ses actions ne pouvoient être assez dignement récompensées. Dans cette haute élévation, ne luy étant pas possible de pousser plus loin sa fortune, il ne songeoit qu'à en fixer la durée & à la transmettre dans sa maison. Ainsi le Duc d'Uzede son fils n'étant pas capable, selon luy, de remplir un jour sa place, il jetta les yeux sur le Comte de Lemos son neveu, doiüé à ce qu'il luy sembloit, de toutes les qualités requises

pour luy succeder dans le ministere, ou pour se décharger sur luy en cas que la fortune, lassé de l'avoir favorisé durant le cours de tant d'années, l'abandonnât & le contraignît de faire une prudente retraite: imitant en cela l'habile Pilote qui se tient toujourns prêt à amener les voiles du Vaisseau qu'il conduit, quand le vent qu'il a favorable pour la navigation luy devient contraire. Cependant toute la prévoyance fut inutile & ne servit qu'à précipiter sa chute: tant il est vray que ce que l'on fait souvent en vûë d'assurer la fortune, est ce qui la renverse, & que nous tombons dans de certains malheurs pour avoir voulu les prévenir, qui ne nous seroient point arrivez si nous n'avions pas pensé à nous en préserver.

Quoique le Duc d'Uzede, que l'on pouvoit nommer homme sans vices & sans vertus, n'eût pas tout le genie requis pour remplir dignement le poste de son pere, il en avoit pourtant assez pour en connoître toute l'importance & pour désirer de l'occuper; ainsi fâché de ce que son pere songeoit à y en substituer un autre que luy, il songea lui-même à le débusquer & à se mettre à sa place; & comme il ne faut pas un aussi grand sçavoir pour détruire que

pour édifier, il en vint aisément à bout. Plusieurs ont crû que le motif qui poussa le Duc de Lerme à se vouloir donner pour Coadjuteur un autre que son fils, ne fut pas qu'il le crût absolument incapable de bien exercer le ministère, cela ne luy ayant servy que de prétexte, mais bien de se servir de ce moyen pour insinuer si avant dans les bonnes graces du Roy le Comte de Lemos, qu'il pût balancer le grand crédit que le Duc d'Uzede avoit auprès de ce Monarque, & dont il avoit conçu une extrême jalousie; ce qu'il croyoit facile, parce que le Comte de Lemos avoit beaucoup plus d'esprit que son fils. Il y auroit de quoy s'étonner s'il n'avoit pas été question de la faveur du Roy, & du poste de premier Ministre d'une si puissante Monarchie, de voir une disparité aussi singuliere que celle qui régnoit entre le pere & le fils, qui étoient tous deux si jaloux l'un de l'autre, qu'ils ne se pouvoient souffrir & faisoient à l'envie tout ce qu'ils pouvoient pour se détruire mutuellement; sur quoy l'on peut comparer la faveur du Prince à une belle maîtresse qui rompt par les charmes attachez à sa possession les nœuds les plus sacrez, & qui fait que deux rivaux quelqu'unis qu'ils soient par les

liens du sang & par une étroite amitié, se desunissent aisément & deviennent ennemis pour se l'a ravir l'un à l'autre.

Le Duc de Lerme fâché, à ce que l'on disoit, de voir en la personne de son fils un espece de Collegue dans le ministere, en conçût une si grande jalousie contre luy que voyant qu'il ne le pouvoit détruire dans l'esprit du Roy, il résolut de faire tout son possible pour introduire du moins dans les bonnes graces du Prince d'Espagne le Comte de Lemos, afin de l'opposer au Duc d'Uzede, & en luy donnant par là une sorte de rival, exciter entr'eux des mouvemens d'envie, de haine & de colere qui les forceroient de recourir à luy pour en être protegez, ce qui en le rendant également utile & necessaire à l'un & a l'autre, luy feroit toujours conserver une grande superiorité sur tous les deux. Ce trait étoit d'un habile & raffiné Courtisan; mais pour le mettre en pratique il fallut faire jouer tant de ressorts que le Roy & le Duc d'Uzede penetrerent le dessein du Duc de Lerme & le fire échouer; le premier par l'ombrage qu'il en conçût, & le second par la crainte de se voir un rival.

Frere Louïs d'Aliaga Confesseur du Roy, avoit acquis un grand crédit à la

Cour; c'étoit un homme qui, quoique d'une basse naissance, étoit né pour les grandes choses, sa capacité étoit médiocre & son intelligence bornée; mais il avoit un courage élevé & une ambition demesurée: Le Duc de Lerme l'avoit tiré de l'état obscur de Moine où il vivoit dans son Convent pour le mettre dans le poste brillant qu'il occupoit à la Cour, se flatant que luy devant tout ce qu'il étoit il luy seroit entierement dévoué, & que par reconnoissance de tant de bienfaits reçûs il épouseroit aveuglément ses intérêts. Il fût trompé en cela & éprouva que la reconnoissance étoit une vertu ignorée dans les Convents; car ce Moine oubliant en peu de temps tout ce qu'il devoit à son bienfaicteur, se servit des avantages qu'il luy avoit procurez, en vûë de s'en faire un apuy, pour renverser l'Auteur de sa fortune. Le Duc de Lerme ne fut pas long-temps sans s'apercevoir de l'ingratitude du Confesseur, & qu'aulieu de le servir il luy rendoit toutes sortes de mauvais offices, d'où s'ensuivit une rupture publique entr'eux qui fut comme une Comete qui annonçoit par avance la disgrâce prochaine du premier Ministre par l'union étroite qui se fit alors entre ce Confesseur & le Duc d'Uzede.

Les motifs qui engagerent Frere Louïs d'Aliaga à s'unir étroitement avec le Duc d'Uzede eurent deux principes ; l'un qu'il ne crût pas se pouvoir soutenir à la Cour sans son assistance, parce que le Duc de Lerme avec qui il se voyoit broüillé irréciliablement, y conservoit encore, du moins en apparence, toutes les marques de sa grande autorité ; l'autre fut, que sa profession l'empêchant de pouvoir devenir Favory du Roy, il trouveroit ses avantages en s'unissant avec le Duc d'Uzede & contribuant à le faire parvenir à ce poste de Favory, d'autant que ce jeune Seigneur n'étant pas capable de régir seul les affaires de la Monarchie, se contenteroit à ce qu'il croyoit des vains dehors que donne la faveur & lui en laisseroit le solide, c'est-à-dire, que le Duc d'Uzede se borneroit à jouir de tous les agrémens attachez au poste de Favory, & luy abandonneroit l'entiere administration de l'Etat. Le Duc d'Uzede par les mêmes raisons donna les mains à cette union ; car ne se sentant pas assez fort pour renverser luy seul la fortune de son pere, ny assez habile pour gouverner la Monarchie, il fut bien aise d'avoir un second aussi acrédité dans l'esprit du Roy qu'étoit ce Confesseur pour l'ai-

der à faire réussir ces deux projets.

Le Duc d'Uzede & Frere Louïs d'Aliağa, s'étant ainsi unis pour tramer la ruine du Duc de Lerme, se mirent à décrier journellement sa conduite auprès du Roy, & sous le specieux prétexte d'un grand zele pour son service, & d'une extrême affection pour la Royale Personne, blâmoient la forme du Gouvernement, faisant entendre à ce Monarque que tous ses Sujets se plaignoient & que toutes les affaires étoient dans un étrange desordre. Ces malins discours répétez souvent aux oreilles de ce Monarque, produisirent l'effet qu'ils en désiroient, à quoy ne leur servit pas peu la haine & l'envie que l'on portoit à Don Rodrigue de Calderone, qui de domestique du Duc de Lerme en étant quasi devenu le maître par le grand ascendant qu'il avoit pris sur son esprit, agissoit en second Ministre & dispoisoit de tous les emplois à sa fantaisie; desorte que le Duc d'Uzede, en faisant mine seulement de vouloir procurer à d'autres les Charges dont il étoit revêtu, luy suscita un grand nombre d'ennemis & mit toute la Cour en rumeur; ce qui engagea le Roy, chagrin & ennuyé de toutes ces querelles, d'éloigner de luy ceux qu'on luy faisoit croire

re en être les Auteurs. Dans le plus fort de ces intrigues le Duc de Lerme se mit en tête de briguer le Chapeau de Cardinal, non point pour se donner un nouveau lustre, mais pour que cette éminente dignité le pût mettre à couvert de l'orage qu'il voyoit se former sur sa tête. La singularité de ce dessein qui ne quadroit gueres à son état, réveilla l'attention du public sur son sujet, déplût au Roy & le fâcha, parce que cela le mettoit dans une espece de necessité, si son premier Ministre étoit une fois revêtu de la Pourpre, de manquer d'égards pour cette grande dignité, ou de s'assujettir à de certaines formalitez que son indolence naturelle luy faisoit avoir en aversion.

Dés que l'on s'apperçût à la Cour que le Duc d'Uzede & le Frere Loüis d'Alia-ga tramoient la ruine du Duc de Lerme, plusieurs s'unirent à eux dans l'esperance de profiter de sa disgrâce; mais les habiles Courtisans toujours attentifs aux mouvemens de la Cour, & semblables à ces Pilotes experts qui ne cherchent un Port que quand ils voyent l'orage formé, ne se joignirent à ce party que lorsqu'ils virent clairement que le Roy commençoit à se dégoûter du Duc de Lerme, & qu'on pouvoit alors se déclarer impu-

nément contre luy. Entre ceux qui luy portèrent les plus vives atteintes furent le Frere Jean de Sainte Marie & le Prieur de S. Laurent, qui par le grand accès qu'ils avoient à la Cour, découvrant les endroits foibles du cœur du Roy, y placerent leurs batteries pour en débusquer entierement le premier Ministre qui n'y tenoit presque plus de place. Ils se servirent pour cela de l'apparence d'un grand zele pour l'Etat, & de la consideration que l'integrité de leurs mœurs leur donnoit, pour jeter des scrupules dans la conscience tendre & timorée de leur Souverain, & préparer par ce moyen les voies qui pourroient faciliter la chute du Duc de Lerme, en quoy ils réussirent admirablement bien ayant tous deux contribué plus que personne à sa disgrâce.

Le Duc de Lerme s'appercevant de jour en jour du déclin de sa faveur auprès du Roy, songea à s'acquérir celle du Prince d'Espagne & abandonna le Soleil couchant pour tourner ses regards vers ce Soleil levant : il se servit pour cela du ministere du Comte de Lemos & de Don Fernand Borgia qui étoient fort avant dans les bonnes graces du Prince. Ces deux-cy bien aises de plaire à ce premier Ministre agirent dans cette vûe auprès d

Prince d'Espagne, en luy représentant continuellement le peu de genie & de capacité du Duc d'Uzede, & d'un autre côté les grands talens & la longue expérience du Duc de Lerme, d'où il concludoient qu'il étoit le seul qui pût maintenir la Monarchie dans la splendeur où elle se trouvoit, & que si les épaules trop foibles du Prince se trouvoient jamais chargées du poids du Gouvernement, elle tomberoit bien-tôt en décadence.

Cette intrigue ne pût se conduire si secretement que le Roy n'en eût connoissance; ainsi pour rompre le cours à ces fourdes pratiques il fit défendre au Comte de Lemos de rester dans la Chambre du Prince après son couché & de luy parler en particulier; & comme ce Seigneur n'obéit pas exactement à sa défense, il chassa du service de son Fils quatre Officiers de la Chambre qui favorisoient les entre-vûës secretes du Comte de Lemos avec le Prince, & envoya son Collegue Don Fernand Borgia dans un honorable exil en luy donnant la Vice-Royauté d'Arragon. Le Comte de Lemos picqué au dernier point de la disgrâce de ses confidens & de l'exil de son amy, regardant la Vice-Royauté qui luy avoit été donnée plutôt comme un châtiment que com-

me une récompense, fût assez imprudent d'en demander les raisons au Roy & ce qui l'avoit engagé à retirer du service du Prince, Dom Fernand Borgia, luy disant avec une extrême audace, que la Majesté ne l'exilât point ou qu'Elle l'exilât aussi avec luy; sur quoy le Roy luy répondit d'un ton de colere, que ce qu'il avoit fait à l'égard de Dom Fernand Borgia & les autres, il l'avoit voulu faire, que pour luy il pouvoit s'exiler s'il en avoit envie. Une réponse si seche & si aigre mortifia extrêmement le Comte de Lemos; toutefois elle ne le fit point départir de son dessein, & il tenta une autre voie pour faire rester à la Cour Dom Fernand Borgia presque en dépit du Roy; il fit pour cela intervenir le Conseil d'Italie, dont son amy étoit le Président, qui fit de fortes remontrances au Roy pour l'engager à ne point ôter de ce Conseil ce Seigneur, attendu que personne n'étoit aussi bien instruit que luy des affaires du Royaume de Naples: mais cette tentative fut vaine; car le Roy persistant dans sa résolution répondit à toutes ces remontrances, qu'il y mettoit à sa place le Comte de Benevent qui en étoit au moins tout aussi bien instruit que Dom Fernand Borgia; ce qui fut cause que le Comte de Lemos,

outré de chagrin & de dépit d'avoir si mal réuissi, prit le party de se retirer aussi de la Cour.

Ces diverses intrigues durerent près de deux ans, pendant lequel temps le Duc de Lerme qui avoit été élevé au Cardinalat, avoit toujours vogué comme au travers de divers écüiels qui le menaçoient à tout moment d'un desastrueux naufrage qu'il ne pût à la fin éviter ; car le Roy après avoir bien balancé sur son sujet, prit enfin le party de le congédier par un billet écrit de sa main, où il luy ordonnoit de se retirer de la Cour, & d'aller en tel lieu qu'il luy plairoit pour y jouïr en repos des biens-faits qu'il avoit reçûs de sa main liberale. A cet ordre le Duc de Lerme fit comme ceux qui ayant toujours eû le vent en poupe ont peine de céder à l'orage, il y voulut résister & se servir pour cela du ministere du Confesseur du Roy, tout broüillé qu'il étoit avec luy, afin d'obtenir quelque délai à l'exécution des ordres de ce Monarque ; cela luy ayant été refusé il recourut à une autre voïe & employa l'Archevêque de Toledé pour obtenir de sa Majesté la permission de differer quelques jours son départ sous prétexte que sa santé ne luy permettoit pas de se mettre présentement

en chemin ; mais cette voie ne luy réussit pas mieux que la première : toutefois ne se rebutant pas il revint encore à la charge & choisit pour faire une dernière tentative le Pere Jérôme de Florence, qui échoïa de même que les autres dans cette négociation, soit qu'il s'y conduisit tout différemment de ce qu'il luy avoit promis dans d'autres temps, comme il en fût soupçonné, ou bien par une certaine fatalité attachée à la faveur qui fait que les Princes ne peuvent plus souffrir la présence de leurs Favoris quand ils en font une fois dégoûtez ; de sorte que toutes ces démarches du Duc de Lerme, au lieu de suspendre l'effet de sa disgrâce, ne firent que luy attirer de nouveaux chagrins & des commandemens absolus d'obéir sans differer.

Ce premier Ministre, au jugement de ses Partisans, étoit liberal, magnifique, bon amy, poly dans la conversation, noble dans sa conduite & d'une humeur douce, il avoit de plus l'esprit élevé, un courage magnanime & avoit fait jouir la Monarchie d'une longue paix & maintenu la Cour dans une grande splendeur ; mais ceux qui ne l'aimoient pas disoient pour ternir le lustre de sa vie, qu'il avoit entretenu à la vérité la paix en Espagne,

mais que cette paix avoit été honteuse à la Nation, ruineuse à l'Etat, & même plus nuisible qu'une forte guerre dont la dépense auroit été dédommée par des avantages qui en seroient revenus à la Monarchie, au lieu que pour être en paix il n'en avoit pas moins épuisé le Trésor Royal, augmenté les impôts, engagé le Domaine de la Couronne, d'où il étoit aisé de conclure qu'il ne pouvoit rien arriver de pire à l'Espagne par la guerre. Ils avoient qu'il étoit fidel ami, mais fort mauvais sujet. Que la splendeur qu'il avoit entretenu à la Cour pendant son ministère n'avoit pas été une lumière brillante qui éclairoit, mais un feu ardent qui consumoit & qui avoit ruiné les Courtisans. Enfin ils convenoient qu'il avoit été liberal & de plus prodigue : mais que ce n'avoit pas été de ses biens, & que c'étoit le Roy qui en avoit fait les frais, ne faisant même jamais part à personne des largesses du Roy qu'il n'en prit sa bonne part, & donnant souvent pour un vil intérêt qui luy en revenoit, au grand dommage de la Monarchie, les Gouvernemens, Vice-Royautez & Emplois, à gens qui en étoient tout-à fait indignes. Voilà les discours qui se tinrent du Duc de Lerme après son éloignement de la Cour,

Pour en revenir au Comte d'Olivarés, le Roy étant party de Madrid incontinent après la disgrâce du Duc de Lerme, pour s'acheminer à Lisbonne, il acompagna la Cour dans ce voyage jusqu'en cette Ville, & demanda ensuite congé au Prince d'Espagne d'aller faire un tour à Seville, ou il avoit la plus grande partie de son bien, pour y prendre connoissance de l'état de ses affaires & les regler d'une façon qu'il pût subvenir, non seulement à sa propre dépense qui étoit très-grande, mais dequoy fournir encore à celle du Prince qui luy coûtoit des sommes immenses, parce que le Roy lui donnoit si peu que sans les secours qu'il trouvoit dans la bourse de son Favory à peine auroit-il pû avoir les aisances d'un riche Particulier; bien éloignées de celles que doit avoir un héritier de tant de Royaumes & de Souverainetez.

Le sujet qui avoit fait venir le Roy à Lisbonne, étoit pour s'y faire couronner Roy de Portugal, recevoir le serment de fidelité des Portugais & le faire prêter au Prince d'Espagne son fils aîné, comme à son successeur à ce Royaume. Toutes ces ceremonies étant accomplies, le Comte d'Olivarés partit pour Seville, & son voyage surprit toute la Cour; on n'y

concevoit pas comment il avoit pû se déterminer à faire ce voyage dans les circonstances où il se trouvoit auprès du Prince ; tout le monde le taxoit d'imprudence , en ce qu'un Favory quand il perd de vûë son maître , se met en risque souvent de perdre aussi sa faveur , & on croyoit communément que son absence y donneroit une atteinte mortelle ; mais le Comte d'Olivarés y avoit prévu en substituant à sa place un autre luy-même pour veiller à ses interêts : il avoit prié à son départ Dom Baltasar de Zuniga son oncle, fin & délié Courtisan , qui l'aimoit aussi tendrement que s'il eût été son fils , d'avoir une attention singuliere pendant son absence à tout ce qui pouvoit luy conserver la bienveillance du Prince & le maintenir dans le poste suprême de Favory , où il étoit parvenu auprès de luy, en dépit de toutes les brigues que l'on pourroit faire pour la luy faire perdre & le débusquer. La noble confiance qu'il témoigna en cette occasion eut tout le succès qu'il s'en étoit promis , & il ne pouvoit pas confier en de meilleurs mains le soin de sa fortune : parce que Dom Baltasar de Zuniga , tant par la candeur de ses mœurs , que par sa capacité & la grande expérience qu'il avoit acquise dans

plusieurs emplois importans dont il s'étoit acquité si dignement qu'il en avoit reçu le surnom de *modele de la politique chrétienne*, étoit un des plus acrédité Seigneurs de la Cour; ainsi joignant aux liens de l'alliance un ardent délir de répondre dignement à la confiance que son neveu avoit en luy, il veilla, agit & fit si bien que son absence ne luy fit aucun tort, employant ses bons offices si à propos & avec tant d'art, qu'en faisant connoître au Prince l'utilité des services & la nécessité des secours qu'il tiroit du Comte, & dont il étoit privé par son éloignement, il luy fit naître une extrême envie de le revoir & souhaiter ardemment son retour.

Dans ces circonstances le Roy étant party de Lisbonne pour s'en retourner à Madrid, tomba dangereusement malade à Casa Rubios, ce qui obligea Dom Baltasar de Zuniga de dépêcher un Courier à son neveu pour le faire revenir en toute diligence, afin que dans le changement qui arriveroit à la mort de ce Monarque qu'on croyoit inévitable, il pût être à portée d'entrer sur la nouvelle scene qui s'alloit jouer à la Cour. Le Comte d'Olivarés à cette nouvelle partit aussi-tôt & se rendit à Madrid, où il

trouva tout à la fois que le Roy étoit miraculeusement réchappé de la maladie mortelle dont il avoit été atteint à Casa Rubios, & que les bons offices de son oncle luy avoient conservé en dépit de ses envieux les bonnes grâces du Prince dans leur entière. La joie que l'on eût de la convalescence du Roy fût de courte durée ; car il retomba si grièvement malade à quelque temps de là, qu'après avoir résisté à sa maladie pendant trente jours, il y succomba à la fin & mourut le dernier jour de Mars de l'année 1621. ainsi se termina la vie de Philippe III. Roy d'Espagne. Il étoit bon, pitoyable, chaste & pieux, mais il s'étoit laissé gouverner toute sa vie par ses Ministres & Favoris avec tant d'empire qu'il ne faisoit que ce qu'ils désiroient.

Lorsque ce Monarque se trouva en grand danger de sa vie, ceux qui avoient alors la direction des affaires de la Monarchie, dépêcherent un Courier au Duc de Lerme pour le faire revenir à la Cour, aimant encore mieux voir passer en ses mains les rênes du Gouvernement qu'en celles d'un autre, qui de leur inférieur deviendrait par-là leur supérieur. Le Comte d'Olivarés informé fort à propos de l'envoy de ce Courier par Dom Bal-

tasar de Zuniga, & persuadé que l'on ne faisoit revenir le Duc de Lerme qu'en vuë de traverser ses esperances, fut incontinent en informer le Prince & le solliciter en même-temps d'envoyer quelqu'un à la rencontre de ce Duc, avec un ordre signé de sa main pour le faire retourner au lieu de son exil. Comme cet acte sentoit déjà la Royauté, & que le Prince ne le pouvoit faire sans attenter à l'autorité Souveraine; aussi le Comte d'Olivarés mettant en balance les inconveniens qu'il y avoit pour luy à l'envoyer, ou à ne pas l'envoyer, ne pressa l'envoy de cet ordre que quand il connut que la mort du Roy étoit certaine & que ce Monarque n'avoit plus que quelques momens à vivre; alors connoissant qu'il n'y avoit point de temps à perdre & que Dieu n'aide que ceux qui s'aident eux-mêmes, il fit un calcul du temps où le Duc de Lerme pouvoit avoir reçu sa dépêche & de celui qu'il luy falloit pour se rendre à un certain lieu, & dépêcha ensuite un homme asidé, avec un ordre signé du Prince, qui enjoignoit à ce Duc, en quelque lieu que cet homme le trouvât, de s'en retourner chez luy. Le Comte d'Olivarés n'eût pas plutôt envoyé cet ordre qu'il connut qu'il avoit un peu

inconfidément commis le Prince & qu'il venoit de luy faire faire dans cette rencontre un acte anticipé de la Puissance souveraine auquel on ne se croyoit pas tenu d'obéir, & dont même on pouvoit luy faire un crime; c'est pourquoy aussitôt que le Roy fut expiré il obtint du nouveau Monarque un second ordre confirmatif du premier, & en chargea un second Courier en luy commandant de faire toute la diligence possible pour le remettre en même-temps que le premier au Duc de Lerme, ce qu'il ne pût faire. Ainsi le Duc de Lerme reçût ces deux ordres à quelque distance l'un de l'autre; cependant quoiqu'il connût que le premier ne venoit que du Prince & non pas du Roy, dont on n'avoit encore aucune nouvelle certaine de la mort, il y obéit & fit réponse, comme si cet ordre luy fût venu directement du nouveau Monarque, qu'il se sentoit fort honoré que le premier commandement de son Souverain se fut adressé à une personne de son rang & de sa dignité, afin que par la prompte obéissance qu'il apporteroit à l'exécuter il pût apprendre au reste de ses Sujets à l'imiter & à faire consister toute leur gloire & leur félicité dans une parfaite soumission à ses ordres, & une entière

réfignation à ses volontez. Après avoir écrit cette lettre il reprit sur le champ le chemin de Lerme, laissant tout le monde en doute si sa déference à l'ordre qu'il venoit de recevoir provenoit plutôt de sa timidité naturelle, ou de l'amour du repos. Quoiqu'il en soit, voilà les moyens que le Comte d'Olivarés mit en usage pour empêcher l'arrivée du Duc de Lerme à la Cour, où son autorité passée luy avoit conservé un grand nombre d'amis; ce qui, joint à sa longue expérience dans l'administration des affaires, auroit bien pû faire avorter les vastes esperances de ce Comte, qui s'étoit flaté de tout gouverner sous ce nouveau Regne, comme il arriva en effet.

Mais avant que d'entrer dans le détail de ce qu'il fit pour s'élever & se maintenir dans l'énorme puissance où on l'a vû pendant vingt-deux ans, & qui ressembloit plutôt à celle d'un Monarque absolu que d'un simple Favory; Il est à propos de faire en cet endroit le portrait de sa personne & de son caractère.

Don Gaspard de Gusman Comte d'Olivarés étoit d'une taille au-dessus de la médiocre, il avoit assez d'embonpoint pour paroître gros dans un País où la maigreur est ordinaire, & les épaules assez

assez élevées pour qu'on le crût bossu, quoiqu'il ne le fût pas effectivement; il avoit le visage long, les cheveux noirs, la bouche enfoncée, le menton fort relevé, les yeux & le nez ny beaux ny laids, la tête grosse & un peu penchante, le front large, le teint jaunâtre & le regard rude & menaçant; enfin il n'étoit pas d'une figure agréable, mais en récompense on jugeoit à sa physionomie qu'il étoit homme à grands projets, d'un esprit profond & diffimulé, superbe de sa nature, ingrat, vindicatif, ayant le courage élevé & l'humeur imperieuse, à quoy on ne faisoit pas attention, parce qu'il étoit un peu chimerique; ce que l'on connoissoit par la singularité des choses qu'il proposoit quelquefois dans le Conseil: il avoit une teinture generale de toutes les sciences, & la longue durée de son ministère lui aiant donné lieu de mettre en pratique la theorie, il crût être devenu si habile qu'il pouvoit non seulement gouverner les affaires civiles, politiques & militaires de la Monarchie d'Espagne, mais même celles du monde entier: il étoit naturellement éloquent & s'énonçoit facilement: il écrivoit bien, mais il affectoit toujours dans ses Lettres un sens mystérieux: il étoit d'un facile accès & d'un abord gra-

cieux, il témoignoit même à la première vûë une grande envie de faire réüssir les choses qu'on luy proposoit, cependant il n'y falloit pas trop compter; car souvent en vous abusant par ses promesses il faisoit échoüer vos esperances: Il étoit d'une complexion vigoureuse, sobre dans son manger ne buvant ordinairement que de l'eau dans ses repas & quelquefois un peu de vin pour se fortifier l'estomach; il étoit fort laborieux & la multitude des affaires ne le rebutoit jamais: il se levoit tous les jours de grand matin, & si-tôt qu'il étoit habillé il donnoit audience, l'été comme l'hiver à la lueur des bougies à tous ceux qui avoient à luy parler; ensuite il faisoit une heure d'oraison, puis entendoit la Messe à l'issuë de laquelle il se confessoit & souvent y communioit, sur-tout depuis la mort de sa fille unique.

Pour ce qui concernoit le service personnel & actuel du Roy, il y étoit si exact & si zelé que ce Monarque ne mettoit aucun habit qu'il ne l'eût fait faire lui-même & qu'il ne l'eût bien examiné avant de le luy donner; il en usoit de même à l'égard de son linge: il se mêloit de plus d'ordonner de tous les divertissemens pour lesquels le Roy avoit le plus de passion. Il voyoit

ce Monarque régulièrement trois fois par jour : la première, avant qu'il sortît du lit, il ouvroit luy-même les fenêtres de sa Chambre, & puis se mettant à genoux auprès de luy il l'entretenoit en peu de mots de tout ce qu'il avoit à faire dans la journée : la seconde, à l'issuë de son dîné, il ne luy parloit alors que de choses agréables & qui pouvoient le divertir : & la troisième, à l'heure de son couché, où il luy rendoit compte de tout ce qu'il avoit fait pendant le jour & luy demandoit en même-temps ses ordres pour ce qu'il avoit à faire le lendemain.

Cette conduite que le Comte d'Olivarès avoit tenuë depuis son avènement à la Cour & qu'il continua toujours avec beaucoup d'attention, fit qu'au titre de Favori du Prince d'Espagne qu'il avoit acquis sous le Regne précédent il joignit celui de premier Ministre du nouveau Roy ; desorte qu'il fut en même-temps l'objet des affections de Philippe IV. qui avoit succédé à Philippe III. son pere, le confident de ses plaisirs & l'arbitre de toutes les affaires de la vaste Monarchie d'Espagne.

Comme il n'ignoroit pas que les grands édifices ne peuvent subsister long-temps s'ils ne sont bâtis sur de bons fondemens,

il résolut d'en donner de si solides au sien que rien ne le pût ébranler pendant sa vie, c'est-à-dire, d'appuyer si bien sa fortune que rien ne la pût renverser. Il se servit pour cela de quatre moyens, les deux premiers contre ceux qui envioient sa place & qui pourroient tâcher de la luy ôter; & les deux autres pour s'acquiescer la bienveillance du public, afin que par ses suffrages & ses applaudissemens au choix que le Roy avoit fait de sa personne, il contribuât à tout ce qui pouvoit assurer la durée de sa faveur. La première maxime de tous ceux qui parviennent au poste de Favory, est de ne point souffrir qu'aucun de ceux pour qui le Prince paroît avoir quelque prédilection ait un libre accès auprès de sa personne, & d'écarter tous les autres, qui par leur mérite personnel, les avantages de leur naissance & les Charges qu'ils exercent à la Cour, pourroient s'insinuer peu à peu dans ses bonnes grâces & faire ombre à leur puissance. Voilà à quoy tendirent les premiers projets du Comte d'Olivarès.

Le Duc d'Uzede servit de prologue aux nouvelles scènes qui s'alloient jouer sur le Theatre de la Cour; car il fut la première victime que le Comte sacrifia

à sa jalousie, autant peut-être par un juste Jugement de Dieu, en punition de la haine & de l'envie qu'il avoit portée au Duc de Lerme son pere pendant son ministere, que par la crainte qu'il eut de trouver en sa personne un dangereux rival: en cela ce Duc étoit d'autant plus malheureux qu'il ne pouvoit se plaindre de la noire ingratitude du Favory pour tous les services qu'il luy avoit ci-devant rendus, sans se reconnoître en même-temps coupable du même crime envers le Duc de Lerme son pere; ainsi il se trouvoit livré tout à la fois aux remords de l'une & aux horreurs de l'autre.

Le Duc d'Uzede étoit revêtu de la Charge de Majordome Major de la Maison du Roy, qu'on ne luy pouvoit ôter sans injustice, à moins qu'il n'eût commis quelque grande faute, & c'étoit de quoy on ne pouvoit l'accuser jusqu'alors; desorte que le Comte d'Olivarés étant forcé de recourir à quelque prétexte pour le dépouïller de cette belle Charge & l'éloigner de la Cour, il prit celui de la procedure criminelle qui se faisoit en ce temps-là contre le fameux Duc d'Osune qui avoit été arrêté prisonnier au retour de sa Vice-Royauté de Naples, alleguant qu'il étoit à propos que le Duc d'Uzede

fût privé de sa Charge & éloigné de Madrid, de crainte que l'étroite alliance qu'il avoit avec ce prisonnier, ne l'engageât à favoriser sa cause & à solliciter pour luy : cette raison toute foible qu'elle étoit fut pourtant suffisante pour faire exiler ce Seigneur & pour luy ôter sa Charge. La disgrâce du Duc d'Uzede fut suivie de celle de son intime confident Frere Louïs d'Aliaga Confesseur du feu Roy, qui fut renvoyé dans son Couvent, & bien-tôt après, tous ceux qui avoient été de leurs amis & de leurs partisans, éprouverent le même sort. Le Comte d'Olivarés s'étant ainsi défait de ceux qui avoient eû le plus de part aux affaires sous le précédent Gouvernement, & qui par consequent luy portoient le plus d'ombrage à la Cour, songea à remplir leurs places de ses plus affidées créatures, & sur-tout à ne mettre dans les charges qui regardoient actuellement le service personnel du Roy, que de ses plus proches parens, ou des sujets qui luy fussent absolument dévoüez, ayant appris par la fatale experience qu'en avoit fait le Duc de Lerme combien il est dangereux à un Favory de laisser auprès du Prince des gens habiles & éclairés quand ils ne sont pas entierement dépendans de ceux qui

le craignent. Dans cette vûë il fit donner au Marquis del Carpio son beau-frere, & à Dom Louïs de Haro son neveu, la Clef d'or, afin qu'ayant tous deux par-là toutes les entrées du Palais libres, l'un ou l'autre fût continuellement auprès du Roy, & pût voir & observer tous ceux qui approchoient sa Personne. Il demanda la Clef d'or, qui veut dire la Charge de Gentilhomme de la Chambre, pour son beau-frere, comme une récompense dûë aux grands services que ceux de sa Maison avoient rendus à la Monarchie & qui avoient été oubliez jusqu'alors, & il pria le Roy de luy accorder la même chose pour son neveu comme une pure grace qu'il devoit à la seule liberalité de son Souverain, & dont il se sentiroit infiniment obligé, parce que connoissant le rare mérite de ce neveu il vouloit ajoûter aux liens de la parenté ceux des obligations, ayant pour maxime que les biens-faits qu'il pourroit faire à ses parens serviroient à serrer de plus en plus les noeuds de l'étroite amitié qui doit être entre les personnes d'un même sang. Il obtint pour le Comte de Monterey, un autre de ses beau-freres, la Grandesse & une place dans le Conseil d'Etat, sous prétexte que cette premiere dignité luy

étoit dûe, non seulement parce qu'il étoit l'heritier du Comte de Fuentes, mais encore par la reconnoissance que l'on devoit à ses importans services qui avoient acquis tant de gloire à l'Espagne qu'ils ne pouvoient être dignement récompensez que par le Grandat en la personne de celui qui se trouvoit substitué en sa place, & que la seconde dignité ne pouvoit être mieux remplie, puisqu'à beaucoup d'esprit & de capacité il joignoit de plus une parfaite intelligence des affaires du Gouvernement. Il rappella par le même esprit, d'Oran, Dom Jaime Emanuel qui y commandoit en l'absence du Duc de Maqueda qui en étoit Gouverneur, & de Portugal, Dom Manrique frere du Comte de Portalegre, tous deux ses parens, qu'il mit dans la maison du Roy; & afin qu'on ne dit pas qu'il ne distribuoit toutes les graces que dans sa seule famille, il fit donner la Charge de Grand Ecuyer au Duc de Linfatade, nonobstant les prétentions qu'y avoit l'Amirante de Castille, qui, quoiqu'il fût gendre du Duc d'Uzedé, méritoit bien néanmoins par l'ancienne & illustre origine de sa maison qu'on le distinguât des autres alliez de ce Favory disgracié.

Le Comte d'Olivarés non content d'a-

voir mis ainsi des gens affidez près la personne du Roy , en usa encore de même à l'égard de presque toutes les autres Charges de la Cour qui n'avoient point de fonctions particulieres dans l'enceinte du Palais , & particulièrement pour celle de Président de Castille qui est la premiere Magistrature de la Monarchie, obligeant Dom Fernand d'Azuedo (qui en étoit revêtu, & qui joignoit à un grand désintéressement & intégrité de mœurs un profond sçavoir & une extrême diligence à expedier toutes les affaires qui étoient de son ressort) à s'en démettre volontairement, en disant pour colorer l'injustice criante qu'il faisoit à ce digne Magistrat, que s'agissant de faire rendre compte dans le Conseil au Duc de Lerme & au Duc d'Uzede de leur administration, il y auroit de l'imprudence à y laisser un Ministre, qui leur étant entierement redevable de sa fortune, pourroit beaucoup les favoriser par la grande part qu'il auroit dans la décision d'une affaire de si grande consequence. Il fit pourvoir de cette Charge Dom François Contreras qui avoit été du Conseil d'Etat; mais qui rebuté de la vie inquiete & agitée de la Cour, ou plutôt de ce que les Ducs de Lerme & d'Uzede n'agréoient point les

services, s'en étoit retiré de son plein gré pour jouir des douceurs d'une vie privée, & il accompagna ce présent pour se le rendre plus dévoué, de ce beau compliment : Sa Majesté a honoré vôtre Seigneurie de la première Charge de ses Royaumes, parce que voyant que vous n'en demandez aucune, Elle a connu que vous les méritiez toutes.

L'exil du Duc d'Uzede, celui de ses amis & de ses créatures, & ces changemens dans les Charges de la Cour, furent les deux premiers moyens que le Comte d'Olivarés employa pour servir de base & d'appuy à sa faveur. Il ne put faire toutes ces choses sans exciter bien des murmures parmy les partisans de ces disgracies; mais cela n'empêcha point qu'il n'augmentât peu de temps après le nombre des mécontents par les grands changemens qu'il fit encore dans les Emplois des Etats d'Italie, des Pais-Bas, & des deux Indes.

Le Comte d'Olivarés ayant pris d'aussi bons fondemens à sa fortune du côté de la Cour, pensa à s'appuyer du côté de la Ville, c'est-à-dire, à se concilier la bienveillance publique & à s'acquérir des approbateurs de sa conduite. Comme le peuple est naturellement porté à blâmer

le passé & à louer le présent, il fit d'abord répandre des bruits fous du grand desordre où il avoit trouvé les affaires, & à quelque temps de là il exposa publiquement aux yeux de tout le monde le tableau qui représentoit le miserable état où se trouvoit la Monarchie, rejettant autant qu'il luy étoit possible la cause de tous ces defastres sur la mauvaise administration du Duc de Lerme, & exaltant tout de son mieux ce qu'il projetoit de faire pour la remettre dans son ancien lustre, afin que cela pût exciter en même-temps, & une haine universelle contre le Duc de Lerme & le précédent ministère, & une approbation generale pour sa personne & l'administration présente. Cette manœuvre luy réussit à merveille; car le peuple qui varie sans cesse dans ses opinions, qui ne réfléchit jamais que quand il n'en est plus temps, & qui blâme ou applaudit toujours à l'aventure, détestant le passé, quoique son état n'y eût point été malheureux, conçut une horrible aversion pour le ministère des Ducs de Lerme & d'Uzede, & se flatant d'un avenir heureux, quoique ses maux dussent empirer, comme il arriva depuis, il envisgea le Comte d'Olivarés & le nouveau ministère, comme le restaurateur de

la Monarchie & la fin de son oppression ; de maniere que facile à croire tout ce qu'on luy dit , & plus aisé encore de ce que l'on soumettoit à sa critique ce qui s'étoit fait sous l'autre Regne , il se persuada legerement que le Gouvernement alloit prendre une forme admirable ; ainsi il applaudit generalement à tous les changemens qui venoient d'arriver à la Cour , & témoigna une extrême joye du choix qui venoit d'être fait du Comte d'Oliverés pour premier Ministre ; & celui-cy dans la vûë de cimenter davantage cette affection du public pour sa personne , fit imprimer & répandre un écrit dans lequel étoient rapportées toutes les fautes vraies ou chimeriques qui avoient été commises au desavantage de l'Etat par ceux qui l'avoient précédé dans le ministere.

Voicy le contenu de cet écrit.

PREMIEREMENT. Que l'on avoit laissé intervenir la France dans l'affaire de la Valtoline & prendre la protection des Grisons ; qui demandoient que cette Vallée, dont le Duc de Feria s'étoit emparé sur les pressantes instances que luy en avoient faites les Valtolins qui étoient Catholiques, pour empêcher que l'heresie ne s'y introduisit , fût remise en la puissance de ses anciens maîtres.

II. Qu'on ne s'étoit donné aucun mouvement pour empêcher l'effet de la promesse que l'Ambassadeur de France avoit faite au nom de son Maître, aux Etats Generaux des Pais-Bas, d'entretenir à leur service deux Regimens & de leur payer cinquante mille écus par mois, sous prétexte qu'il s'en falloit cinq mois que la Treve que l'Espagne avoit faite avec eux en 1609. & qui devoit durer jusqu'en 1621. n'eût les douze ans complets, pour lequel temps elle avoit été conclüe.

III. Que le peu d'empêchement que l'on avoit apporté aux diverses alliances que plusieurs Princes d'Italie contractoient entr'eux, avoit donné occasion à la guerre qui s'étoit faite depuis en ce Pais-là.

IV. Qu'il s'étoit semé dans le Royaume de Naples de secretes semences de rebellion que les mauvais deportemens du Duc d'Osune précédent Vice-Roy, y avoient fait croître & augmenter, comme il étoit aisé de le connoître par les plaintes que les Députez de ce Royaume à la Cour, faisoient des griefs & des vexations que les Napolitains avoient souffertes depuis plusieurs années.

V. Que dans la Sicile les revenus royaux avoient été engagez à divers Particuliers,

fans qu'il en revînt la moindre chose au Roy pour subvenir aux dépenses qu'il falloit necessairement faire pour la défense de ce Royaume.

VI. Que l'on avoit si mal pourvû à l'entretien de l'Armée Navalle de l'Océan, qui étoit la plus sûre défense des Côtes de l'Espagne, & qui tenoit en respect les ennemis de la Monarchie, qu'elle étoit réduite au nombre de sept Vaisseaux.

VII. Que les Galeres d'Espagne avoient été pareillement si mal entretenues qu'il n'y en avoit plus qu'un petit nombre qu'on pût mettre en mer, & encore si mal armées qu'elles n'osoient sortir de leurs Ports.

VIII. Que les affaires de l'Allemagne avoient été négligées & comme abandonnées, pendant que les Protestans armoient puissamment en faveur de l'Electeur Palatin contre l'Empereur.

IX. Que l'on ne s'étoit point soucié d'appaiser les murmures de l'Angleterre, ny de l'empêcher de prendre parti contre la maison d'Autriche, quoique cela eût été facile en la leurant seulement de l'esperance du mariage de l'Infante d'Espagne avec le Prince de Galles.

X. Qu'enfin bien éloigé qu'il y eût quelque argent dans les coffres du Roy,

Les revenus aucontraire étoient délégués à des Partisans qui en avoient fait les avances pour toute l'année 1623.

Il n'est pas croyable combien cet écrit fit d'impression dans les esprits ; il n'y eut personne qui ne crût la Monarchie en peril , & que ce grand Vaisseau au milieu de tant d'écüiels étoit prêt à faire naufrage. Ainsi tout le monde jetta les yeux sur le Comte d'Olivarés comme sur un excellent Medecin envoyé du Ciel pour remedier aux maux de l'Etat , & un expert Pilote pour conduire ce Vaisseau à bon port. Ce Ministre de son côté employa tout l'art imaginable à confirmer le public dans les grandes esperances qu'il avoit en luy , promettant de s'employer efficacement à trouver les moyens de réparer toutes les fautes sans que les peuples en reçussent aucune vexation sensible, son objet étant de faire un fond suffisant par une sage œconomie & des voyes qui ne seroient onereuses à personne , pour subvenir à toutes les dépenses qu'il faudroit faire pour cela. Comme il étoit doué d'un grand entendement , il avoit souvent réfléchy à tout ce qui pouvoit donner matiere aux gens oisifs & speculatifs de loüer ou de blâmer le ministère , & en avoit conclu que la bonne

ou mauvaise administration des Finances en étoit ordinairement un des principaux motifs : l'épuisement où se trouvoit alors le Tresor royal le confirmoit dans cette pensée , & il étoit persuadé que cela provenoit de la faute des précédens Ministres, qui peu fideles & peu zelez pour le service du Roy, n'avoient pensé qu'à remplir leurs bourses pendant qu'ils étoient dans l'employ, aux dépens des Finances de l'Etat.

Pour réformer donc tous ces abus, il établit un nouveau Conseil composé de personnes qui passoient pour fort intégres & fort rigides, & il en émana de rigoureux decrets contre tous ceux qui avoient régi les revenus du Roy, depuis l'an 1603. jusqu'en l'année 1621. avec un ordre positif de donner une fidele déclaration des biens qu'ils avoient quand ils étoient entrez dans les affaires, & de ceux qu'ils possédoient présentement, afin qu'on pût vérifier clairement s'ils les avoient augmentez par des voies legitimes, suivant en cela l'exemple de l'Empereur Galba, qui à son avenement à l'Empire, trouvant le Tresor public vuide le remplit en un instant en faisant rendre gorge à ceux qui l'avoient épuisé. Cette nouvelle invention d'enrichir le Roy, sans

à pauvris les Sujets, fut fort applaudie du public & le confirma de plus en plus dans la haute idée qu'il avoit conçue du genie & de la capacité du Comte d'Olivarés; desorte que tout retentissoit d'acclamations pour de si beaux préludes de son ministere & l'on en auguroit des merveilles pour la suite; mais on connut bien depuis que ce n'étoit qu'une pure illusion, & qu'il arrive souvent que les Ministres qui témoignent d'abord le plus de zele pour l'Etat & d'affection pour le public, ne le font que dans la vue de s'acréditer, & qu'à mesure que leur crédit & leur faveur augmente auprès du Prince, leur ferveur & leur bienveillance diminuë à l'égard des Sujets.

Le Comte d'Olivarés ayant par ce premier moyen fait rentrer de grosses sommes dans les coffres du Roy, en employa un second pour empêcher qu'on ne les en retirât, qui fut de ne point souffrir qu'aucun Particulier y touchât; il persuada pour cela à son Souverain que cet argent étoit sacré & réservé uniquement pour fournir aux besoins de la Monarchie, c'est-à-dire, qu'il ne devoit être absolument employé qu'à la défense de ses Etats, au maintien de la Religion, à conserver le lustre de sa dignité Royale, à l'entre-

tien de ses Armées de Terre & de Mer, en un mot aux seules dépenses de sa Maison, ayant assez d'autres moyens de récompenser ceux qui le serviroient bien & qui se rendroient dignes de sa bienveillance, tels qu'étoient les Benefices, les Commanderies, les Charges, les Emplois, les Dignitez, &c. sans être obligé pour cela de diminuer son Tresor royal par des pensions ou des gratifications assignées dessus; que s'il en usoit ainsi, non seulement il empêcheroit les plaintes & les murmures des peuples qui ne voyent qu'avec peine passer leurs richesses dans les mains des Particuliers sans que le public en retire aucun fruit, mais encore qu'il auroit toujours un fond assuré pour se faire craindre & respecter de tous ses ennemis.

Comme dans cette regle generale de n'employer les Finances de l'Etat qu'au seul soutien de l'Etat, il se comprenoit lui-même, il en imposa aisément à tout le monde & chacun crut effectivement que son but & ses desirs ne tendoient qu'au bien de la Monarchie, ainsi son conseil fut universellement loüé & approuvé. Le Memoire qu'il présenta sur cela au Roy, & sur la conduite qu'il devoit tenir dans le Gouvernement de tant d'E-

du Comte Duc d'Olivarès. Liv. I. 67
tats soumis à sa puissance pour rendre son
Regne glorieux, est si curieux, si rempli
d'excellens préceptes, & si propre à in-
struire un jeune Monarque qui commen-
ce à regner, qu'il mérite bien de trouver
place icy. Il étoit en ces termes :

S I R E,

Bien que la liberalité & la magnificence
soient des vertus Royales, qu'elles con-
viennent à un grand Roy, & qu'elles luy
soient comme naturelles, & même ne-
cessaires pour le soutien de sa Majesté,
& pour se captiver l'amour & l'obéissance
de ses Sujets; elles peuvent néanmoins
être envisagées quelquefois comme des
vices & des défauts, non seulement quand
elles sortent des bornes de cette juste
médiocrité que la raison & la morale pres-
crivent à l'esprit, mais encore lorsqu'elles
sont pratiquées hors de propos & dans des
temps où elles ne conviennent ny aux be-
soins de l'Etat ny à la misère des Peuples.
Ainsi il est des temps, un âge & des
conjectures, où les Souverains peuvent,
en suivant les nobles mouvemens de la
passion qu'ils ont d'être liberaux & ma-
gnifiques, faire de grandes dépenses sans
que cela ternisse leur gloire & leur répu-

tation; mais il en est d'autres aussi où ils doivent moderer ces passions genereuses & en suspendre la pratique pour un temps, afin de ne se pas trouver, faute de les avoir moderées, dans l'impuissance de continuer ces mêmes dépenses lorsqu'il s'agit de résister à de puissans ennemis qui vous attaquent, ou d'entreprendre une guerre quand on y est forcé. Une sage économie toujours utile & souvent nécessaire n'est pas moins digne de louanges qu'une grande liberalité; desorte que ceux qui mettront en balance ces deux vertus par rapport aux circonstances où elles peuvent être d'usage, conviendront de bonne foy qu'il est de la prudence d'un grand Monarque d'user sobrement de ses liberalitez, & qu'il acquiert une bien plus grande gloire par une épargne généralement avantageuse au public que par une prodigalité seulement utile à quelques Particuliers, puisque cette dernière qualité dans un Souverain n'est l'effet souvent que de sa pure inclination, ou d'un sentiment de vaine gloire, ou enfin d'une habitude vicieuse, au lieu que dans la premiere on voit reluire avec éclat les vertus essentielles à un grand Prince, telles que la justice, la prudence, la prévoyance, la sagesse & l'amour de ses Su-

Jets, qui luy font surmonter les affections humaines pour se revêtir de celles qui forment seules le caractère des ames vraiment heroïques. V. M. SIRE, par le nombre de ses Royaumes & de les autres Etats est le plus puissant Roy du monde, elle vient de succeder à un pere d'un esprit doux & bien faisant ; mais si porté à dissiper ses Finances, que sans perdre le respect que l'on doit à sa memoire l'on peut dire qu'il en fit son principal exercice. Je suis persuadé que le principe qui le faisoit agir ainsi étoit bon dans son origine ; toutefois je n'oserois avancer que son exemple soit à suivre, puisque l'état où il a laissé la Monarchie, dont presque tous les Domaines sont engagez, vous oblige necessairement à prescrire des bornes étroites à vos largesses & à votre envie de faire du bien. Je connois, SIRE, que vous desirez de faire des actions magnanimes pour acquerir une belle renommée, & les grandes esperances que vous donnez de si bonne heure font justement présumer que vous ne dégènererez en rien des vertus de vos glorieux Ancêtres. Cela m'engage donc par l'obligation indispensable où je me trouve de concourir à faire réussir vos genereux desseins plus qu'aucun autre de vos Sujets, de

vous représenter tout ce que je crois de plus capable de rendre vôtre Regne memorable à la posterité.

Quoique je souhaite ardemment que Vôtre Majesté soit aimée de ses Peuples, qu'elle les comble de ses graces, & qu'elle surpasse en magnificence ses Prédecesseurs, je suis persuadé néanmoins que je commettrois une grande faute si je ne la suppliois d'être modérée dans ses liberalitez quand le fond s'en prendra sur les revenus ordinaires de la Couronne : comme je connois qu'il est d'une grande consequence de bien ménager ces revenus, j'ose assurer que cette moderation non seulement est juste, mais encore nécessaire pour maintenir la Monarchie dans un grand lustre. Cecy pourra peut-être déplaire à Vôtre Majesté, qui le regardera comme un détail où elle ne doit point entrer : cependant ceux qui remplissent un poste pareil au mien ne peuvent point se dispenser d'en parler ; c'est pourquoy, SIRE, plutôt que de manquer à la moindre petite chose de ce que je dois faire, j'aime mieux m'exposer à la censure de Vôtre Majesté.

Voicy l'idée, SIRE, que vous devez vous former des affaires de l'Europe : vous devez envisager les Rois & les au-

tres Souverains de cette belle partie du monde, comme des Princes qui regardent V^ôtre Majesté d'un œil d'envie, qui sont jaloux de sa grande puissance & qui cherchent continuellement les moyens de la diminuer. V^ôtre Majesté de son côté doit se considérer comme ayant seule à combattre contre eux tous, & comme le principal appuy & protecteur de la Religion Catholique; ce qui l'a déjà engagée à déclarer la guerre aux Heretiques & à leurs adherans. V^ôtre première & même unique attention, pour ainsi dire, est donc à présent de penser aux moïens, non seulement de se défendre contre leurs entreprises, mais de porter de plus la guerre jusques dans leur propre Païs. Il faut pour cela de grands fonds, & vos Finances sont épuisées; il est même difficile de les rétablir, puisque tous vos Domaines sont engagez ou vendus, & que les dépenses de l'Etat & celles de la Maison Royale se prennent présentement sur les seules contributions que vous tirez de vos Sujets. Cela étant, examinez, SIRE, en Prince sage, bon & éclairé, si vous êtes en état de faire de grandes largesses de vos revenus, & s'il n'est pas plus à propos de les réserver en entier pour executer tout ce que je viens de vous représenter.

Que Vôtre Majesté regarde dans un autre point de vûë le nombre, l'éloignement & la vaste étendue de tant d'Etats soumis à sa Couronne; qu'elle réfléchisse que tous ou la plus grande partie ont eû leurs Souverains particuliers, dont l'unique soin se renfermoit dans les bornes d'une seule souveraineté, & lesquels n'avoient à craindre qu'un petit nombre d'ennemis, au lieu que tous ces divers Etats étant à présent réunis à la Monarchie d'Espagne, Vôtre Majesté se voit obligée aujourd'huy de faire elle seule pour tous, & pour le plus petit comme pour le plus grand, ce que ces Souverains avoient bien de la peine à faire autrefois pour le seul qu'ils possédoient; de maniere qu'il semble que Vôtre Majesté enheritant de cette grande puissance a seulementherité des obligations de défendre ces Etats contre les attaques des Puissances, voisines sans qu'elle en tire dequoy pourvoir à leur défense; d'où l'on pourroit conclure qu'ils sont plus à charge qu'à profit à la Couronne.

La principale cause d'un si grand abus vient certainement de la mauvaise administration des Finances sous le Regne passé, puisque ces mêmes Etats ont fait des dons gratuits au feu Roy, qui se montent

tent à la somme de quatre-vingt-seize millions , ce qui auroit dû empêcher l'alienation des revenus & exempter l'Espagne de contribuer à leur défense : Si on cherchoit à remedier au mal qui s'est fait , je doute qu'un siecle entier pût suffire pour une telle entreprise. Que V^{otre} Majesté oublie donc tout le passé & ne songe plus qu'à effectuer présentement ce que je luy conseille. Je voudrois bien , SIRE , vous voir en état de pouvoir imiter les plus grands Rois des siecles passez & que V^{otre} Majesté pût se signaler comme eux par de grandes actions & par tout ce qui pourroit contribuer à la gloire de son Regne : mais comme les vertus héroïques d'un Monarque , bien qu'elles tirent leur origine de la grandeur de son courage , ne peuvent point se manifester sans argent , & qu'un Prince n'est en état d'entreprendre de grandes choses qu'en tant qu'il en a ; difficilement pouvons nous luy conseiller , nous qui aimons & cherissons sa personne , de former de grandes entreprises & de se mettre en devoir de les executer si elle n'a auparavant toutes les provisions necessaires pour les terminer glorieusement. Rien n'est plus important pour cela que la prudente économie de ses revenus : la di-

penſe que l'on fait tous les jours en dons ſuperflus & en choſes inutiles ſe nomme diſſipation, auſſi quand cette œconomie eſt ſordide, c'eſt un vice qu'on appelle avarice, & qui eſt un fait indigne non ſeulement d'un grand Roy, mais du moindre de ſes Sujets : les attentions d'épargne qu'on peut avoir en vûe du bien public méritent des loüanges ; mais la liberalité, quand elle donne dans l'excès pour ſe ſatisfaire ſoi-même, eſt très-blamable. Que Vôtre Majeſté, qui a naturellement les inclinations toutes Royales & l'eſprit porté à la liberalité & à la magnificence, ne s'allarme pourtant pas de ne m'entendre parler que de ménage & d'épargne, & qu'elle ne ſe chagrine point de ce que l'état de ſes affaires ne luy permet pas de ſatisfaire ces deux paſſions : qu'elle conſidere que Dieu l'ayant fait naître le plus grand Roy du monde, luy a fourny les moyens, ſans toucher à ſes revenus, de donner de plus grandes récompensés & en plus grand nombre qu'aucun autre Souverain qu'il y ait ſur la terre.

Il y a dans l'Etat deux claſſes de perſonnes qui méritent que Vôtre Majeſté leur accorde des honneurs & des gratifications : Dans la première, ſont compris ceux qui la ſervent bien à la guerre

& pendant la paix ; & sous la seconde , les hommes doctes & vertueux , qui par leur sçavoir & leurs exemples donnent de l'illustration à ses Royaumes & édifient l'Eglise : pour gratifier ces derniers Vôtres Majesté a en sa disposition les Prélatures , Abbayes , Canonicats , grands & petits Benefices , Pensions à donner dessus , & dignitez Ecclesiastiques , & par ce moyen elle peut sans qu'il luy en coûte rien les récompenser , se les acquerir & les engager à concourir à tous ses desseins. A l'égard des premiers , elle a de même une infinité de choses à leur donner qui ne luy sont point à charge , comme les Vice-Royautez , Gouvernemens , Charges , Dignitez & Emplois militaires : pour ce qui regarde le Civil ; les Ordres de Chevaleries , Commanderies , Pensions dessus , Lettres de Noblesse , Titres , Magistratures , une infinité d'autres récompenses , soit dans sa Maison , soit dans les divers Conseils & Tribunaux de la Monarchie ; ce qui fournit une vaste carrière à Vôtres Majesté pour exercer son humeur liberale & récompenser ceux qui la servent ou qu'elle affectionne. Ce qu'elle doit seulement observer par une juste reconnoissance envers Dieu de qui elle tient toutes ces choses , c'est de dis-

perfer toutes ces graces avec tant d'équité & d'égalité, qu'elles soient toujours proportionnées au mérite & aux services de tous ceux à qui elle les départira; car ce juste équilibre dans la distribution de ces dons est ce qui rend les Rois recommandables, les Sujets heureux, & l'Etat florissant & exempt de troubles, de jalousies & de factions.

Je fers V^ôtre Majesté par un pur mouvement d'affection, & je prends Dieu à témoin que je n'ay d'autres vûes que celles de l'en bien persuader: ainsi quand par mon zele, ma fidelité & mes services, je seray arrivé à ce but, je m'estimeray bien récompensé de toutes mes peines, comme ayant obtenu l'unique prix qui faisoit l'objet de mes desirs.

Etant dans ces sentimens, que je souhaiterois être communs à tous ceux que V^ôtre Majesté aime & comble de bienfaits, je voudrois persuader à ceux de vos Sujets qui sont insatiables de graces & qui se plaignent sans cesse du peu qu'on leur donne, que quand elle les tire de leur état pour leur donner des Charges, des Emplois qui les distinguent, qui leur acquierent de la réputation, qui les mettent au-dessus de leurs égaux, & qui non seulement les enrichissent personnel-

ment, mais qui leur donnent encore les moyens d'avancer toute leur famille & d'en transmettre le nom à la posterité: Je voudrois, dis-je, persuader à ces gens là qu'ils ne devoient pas tant vanter leurs services ny se montrer si avides à demander des récompenses qui en excèdent souvent la qualité, puisque dans tout ce qu'ils ont fait pour l'Etat ils n'ont rempli que leurs obligations naturelles; de même que Vôtre Majesté, par un effet de sa bonté & de sa magnanimité, se croit toujours redevable envers ceux qui la servent bien & est portée à leur distribuer des graces; aussi est-il juste que ceux qui rendent ces services par devoir & dans l'esperance d'en être récompensez, pensent que la servir avec zele, fidelité & application, est le plus grand honneur, la plus haute fortune, & la plus digne récompense que des sujets puissent desirer, & même que ce doit être le principal objet de leurs services.

Ce que je viens de dire n'est pas en vuë d'arrêter le cours des liberalitez de Vôtre Majesté envers ceux qu'elle honore présentement de son affection ou de qui elle croit avoir été bien servie par le passé, mais seulement pour détromper plusieurs qui regardent comme une dette

la récompense attachée à leurs services, & qui pensent qu'à force de les vanter, de se plaindre, & d'importuner les Rois, ils obtiennent plus facilement ce qu'ils demandent. Ce n'est pas par de pareilles vûes que Vôtre Majesté doit être excitée à faire des largesses; cela ne luy impose aucune obligation, & on les doit attendre de sa pure volonté, de sa seule magnanimité & de son équité naturelle.

L'Histoire nous apprend que beaucoup de Souverains ont éprouvé de cruels revers en leur vie, en leur fortune & en leur réputation, pour avoir dissipé mal à propos leurs Finances & prodigué leurs Trésors; c'est pourquoy tous les Princes generalement qui ont voulu passer pour sages, qui ont eû soin de leur gloire, & qui ont été attentifs à la conservation de leurs Etats, ont été très-faciles à accorder des gratifications & des graces, mais en même-temps très-retenus à les accorder aux dépens de leurs propres revenus, parce qu'ils regardoient, pour ainsi dire, le Tresor royal & les contributions des Sujets comme necessaires à la cause publique & affectez uniquement aux besoins de l'Etat. Vôtre Majesté est d'autant plus obligée de pratiquer ces maximes, qu'elle est non seulement engagée à faire une

dépense immense pour conserver & défendre tant d'Etats séparés & éloignés qui composent la Monarchie d'Espagne ; mais de plus, parce que ces mêmes Etats, par le nombre infinis de Charges, d'Emplois, de Titres & de Benefices qu'elle y peut donner, luy fournissent les moyens d'exercer sa liberalité & de récompenser une infinité de ses Sujets.

Je supplie très-humblement Vôte Majesté de vouloir bien lire ce Memoire, & de croire qu'il part d'un Sujet fidelle & zelé, & d'un serviteur affectionné qui aime chèrement son Maître & qui n'a en vûë que sa gloire, le bien de son Etat, le bonheur de ses Peuples, & de rendre son Regne respectable aux siecles à venir.

Pour parvenir, SIRE, à un si beau but, il faut que Vôte Majesté ait la bonté d'imposer à tous les Conseils, Tribunaux & Ministres de la Monarchie, une Loy inviolable, qu'à l'avenir sous quelque cause & prétexte que ce soit, quand bien même cela regarderoit son propre service ou celui de l'Etat, ils ne la prient plus d'accorder des gratifications journalieres ny des pensions à vie à prendre sur le Trésor royal. A l'égard des récompenses, Charges, Emplois, Dignitez & Be-

refices qu'elle peut donner fans intereffier ses revenus, qu'il lui plaise de ne les conferer que bien à propos & à proportion du mérite & des services de ceux qui les demandent, afin que personne n'ait lieu de se plaindre, & que toutes ces grâces soient distribuées avec l'égalité & la justice qu'elle desire observer en ses actions. Voilà, SIRE, tout ce que j'ay crû devoir représenter à Vôte Majesté : je pourrois me flater, fondé sur le grand zele que je me sens pour vôte service, que tout ce que je viens de dire mérite vôte approbation; mais comme je ne présume pas assez de moi-même, de mes talens & de mon experience pour croire que d'autres ne puissent penser differemment de moy, je prie Vôte Majesté de faire examiner mon Memoire par les autres Ministres, par d'habiles gens & par tous ceux qu'elle jugera capables d'en juger, pour qu'ils luy puissent dire en conscience, en honneur & sans adulation ny partialité, ce qu'ils en pensent, afin qu'en se conformant à leurs avis & à mes souhaits, elle puisse regner d'une maniere qui luy soit glorieuse & avantageuse tout ensemble, ayant toujours au préalable la gloire & le service de Dieu devant les yeux. *A Madrid ce 28. Novembre 1621.*

Ce Memoire ayant été lu, non seulement du Roy, de ses Ministres & de la plus grande partie de la Cour, mais encore de tout Madrid, il fut generalement approuvé & regardé comme un chef d'œuvre : on le disoit admirable dans ses vûes, sçavant dans sa composition, remply de zele pour le Roy & d'amour pour les Peuples, & très-propre à rétablir la Monarchie dans son ancien lustre, sans fouler les Sujets ny diminuer les liberalitez Royales, en fournissant des moyens legitimes d'accumuler un grand Tresor, qui n'étant point dissipé en superfluitez empêcheroit d'avoir recours à des voies extraordinaires pour subvenir aux besoins de l'Etat ; desorte que si le Comte d'Olivarés s'étoit dans les premices de sa faveur attiré des loüanges & des applaudissemens du public, son Memoire en faisant connoître la conduite qu'il vouloit observer dans son ministere, les fit redoubler à un point que jamais Favory ne fut si universellement applaudy.

Comme le conseil donné à Agrippine par ses confidens lorsqu'elle épousa l'Empereur Claude son oncle, de captiver le plus qu'elle pourroit la bienveillance des Romains en faisant revenir d'exil plusieurs illustres personnages, parmy les-

quels se trouvoient Seneque & Burrhus qui y avoient été envoyez assez legèrement ; comme ce conseil, dis je, donné à cette Princesse luy avoit réüssi heureusement, le Comte d'Olivarés le voulut, pour les mêmes vûës, mettre en pratique. Il fit donc rappeler à Madrid tous ceux que le Duc de Lerme en avoit fait éloigner sous divers prétextes, & entre autres Dom Pierre de Toledé, le Seneque & le Burrhus d'Espagne, qui en avoit été injustement chassé. Ce procedé également juste & genereux fut si agreable à tout le monde, qu'il étoit difficile de démêler si le retour de ces exilez avoit répandu plus de joye à la Cour qu'il n'avoit attiré de congratulations à celuy qui en étoit l'auteur. Il couronna de si beaux commencemens par une action héroïque, quoiqu'à dire le vray elle pût être regardée comme un trait d'une prudente politique ; cette action fut de déclarer publiquement que la grande autorité dont il étoit revêtu, & la faveur du Roy qu'il possédoit entierement, n'étant pas des biens qui luy appartenissent en propre, mais que la fortune seule luy avoit procurez, & pouvant néanmoins exciter en luy la cupidité de s'en prévaloir pour accumuler des tresors, il s'étoit si bien

précautionné contre l'apas des richesses, qu'il pouvoit assurer qu'il ne sortiroit jamais des bornes de la juste moderation que se prescrivent les plus sages & les plus desinteresséz Favoris & Ministres des Souverains. Une déclaration si authentique excita d'abord de l'admiration, mais dans la suite on douta un peu de sa sincerité quand on vit que ce premier Ministre ne faisoit part de l'administration qu'au seul Dom Baltasar de Zuniga son oncle, auquel il laissa le soin de toutes les affaires du dehors, se réservant pour luy toutes celles du dedans.

Voilà quels furent les prémices du ministere du Comte d'Olivarés & les quatre maximes de sa politique qu'il mit en usage. Suivant la premiere, il ôta les Charges & interdit l'entrée du Palais à tous ceux qui avoient été dans la confiance des Ducs de Lerme & d'Uzede: suivant la seconde, il substitua à toutes ces Charges & mit auprès de la personne du Roy ses plus proches parens & ses amis les plus intimes: suivant la troisieme, il exposa aux yeux de tout le monde le mauvais état où se trouvoit la Monarchie, & les remedes qu'il vouloit employer pour l'en retirer sans surcharger les Peuples: & suivant la quatrieme,

il fit revenir d'exil nombre de proscrits, qui selon l'opinion commune y avoient été envoyez injustement. Cette conduite qu'il affecta dès son avènement au ministère, le judicieux choix qu'il fit de son oncle Dom Baltasar de Zuniga, pour partager avec luy les soins du Gouvernement, firent que toute l'Espagne luy donna aussi-tôt les épithetes de Juste, de Prudent, de Magnanime, & de grand Politique.

Le Comte d'Olivarés ayant ainsi édifié le colosse de sa fortune sur ces fondemens qu'il croyoit devoir le rendre inébranlable, tourna toutes ses vûes & ses pensées à tout ce qui pouvoit contribuer le plus à la gloire & aux avantages de son Souverain, ce qui étoit l'unique objet de ses desirs. Dans ce dessein où il se confirmoit de plus en plus par l'extrême confiance que ce Monarque luy témoignoit ; il luy fit prendre un nouveau titre que les grandes choses qu'il se promettoit de faire pendant son ministère, luy pourroient justement acquérir un jour : ce titre fut le pompeux surnom de Grand (*Philipo quarto el Grande*) que ses Prédecesseurs n'avoient jamais voulu qu'on leur donnât de leur vivant, & entr'autres Charlequint & Philippe II. qui

avoient toujours rejeté tous ces vains titres d'ostentation, quoique leurs glorieuses actions les en rendissent dignes; & ce ne fut qu'après leur mort que le souvenir de tout ce qu'ils avoient fait de mémorable fit donner au premier le nom de Grand, & au second celuy de Sage. Cette adulation étoit accompagnée de tout ce qui pouvoit le plus agréablement flater les oreilles de son maître, il l'entretenoit continuellement des projets qu'il faisoit pour étendre les limites de la Monarchie d'Espagne, pour le rendre le plus puissant Roi du monde, & pour luy accumuler des Tresors qui pussent le mettre en état d'imposer des Loix à toutes les Puissances voisines de ses Etats: ainsi en l'entretenant sans cesse de ces belles idées, il tâchoit d'arriver à un certain but qu'il s'étoit proposé, qui étoit de le mettre dans une espece de nécessité de suivre aveuglément ses conseils, & de se conformer à ce qu'il luy avoit représenté dans son Memoire, pour qu'il pût porter à juste titre le superbe nom qu'il luy avoit fait prendre, lequel n'attire la veneration des Peuples qu'autant que celuy qui le porte s'en rend digne par ses actions.

Le Roy croyant donc qu'il suffisoit de

prendre le nom de Grand pour mériter de le porter, l'ajouta à tous les autres Titres. Cette nouveauté ne fut pas applaudie comme l'avoient été les autres actions du Comte d'Olivarés; la Cour en murmura, & elle fût blâmée des plus senez Courtifans, persuadez que la véritable gloire des Princes ne réside point dans ces Titres fastueux & prématurez, mais dans les belles actions qu'ils ont faites & dans les grandes entreprises qu'ils ont executées; en un mot qu'il falloit avoir imité les Alexandre, les Jules Cesar, les Charlemagne & les Charlequint, avant que de se revêtir de leurs titres, d'où ils concluient par ce commun proverbe, qu'en donnant ce titre à leur Roy qui n'avoit encore rien fait de mémorable, c'étoit en quelque maniere chanter le triomphe avant la victoire. Les politiques de leur côté ne trouvoient pasmoins à redire à cette action du Favory, parce qu'elle renfermoit, selon eux, un secret dessein d'inspirer à leur Monarque l'envie de conquerir de nouveaux Etats pour les joindre à tant d'autres qu'il possédoit déjà, comme si la Monarchie d'Espagne n'étoit pas assez vaste pour satisfaire l'ambition la plus demesurée. Ils disoient donc qu'il auroit été bien plus sage à ce pre-

mier Ministre de luy insinuer des desirs de conserver les Etats, que des pensées d'en conquérir de nouveaux, de crainte qu'en manifestant hors de propos un dessein de s'agrandir aux dépens de ses voisins, il ne fit naître l'envie aux autres Puissances de l'Europe de se liguier ensemble pour s'agrandir elles-mêmes aux dépens de l'Espagne; enfin qu'en témoignant publiquement de vouloir étendre les bornes de la Monarchie, c'étoit s'exposer à un danger évident de les voir resserrer, d'autant plus que ces Puissances naturellement jalouses & envieuses de celle de la Maison d'Autriche qui leur paroissoit formidable, concourroient volontiers à la diminuer.

Tous ces divers raisonnemens ne furent point ignorez du Comte d'Olivarés, mais ils ne firent aucune impression sur son esprit. Comme il étoit d'un caractère à persister opiniâtrément dans ce qu'il avoit une fois résolu, & à rejeter tous les bons conseils quand ils ne venoient pas de luy, de peur qu'en s'y conformant il ne parût déferer aux lumières des autres, il s'affermit dans la résolution de ne suivre que ses idées; à quoy il étoit encore excité par les projets qu'il avoit formez, qu'il témoignoit vouloir executer,

& qui lui servoient également à se faire cherir du Roy, par le charme flateur de la gloire qu'il esperoit luy en devoir revenir, & à donner aux Espagnols par les grandes choses qu'il promettoit de faire à l'avantage de la Monarchie, une haute opinion de son habileté & de son esprit, se flatant que delà ils en viendroient au mépris pour ceux qui par un excès de prévoyance n'approuveroient pas ses sentimens.

Dans cette vûë, pour pouvoir s'appliquer uniquement à faire réussir ses grands projets qu'il ne perdoit jamais de vûë, nonobstant les contradictions qu'il remarquoit de la part de ses envieux, il se détermina à se décharger entierement du soin de ses affaires domestiques, afin que rien ne le pût distraire de l'application qu'il vouloit donner en entier aux affaires du Gouvernement. Il choisit pour cela des serviteurs fideles & affectionnez, dont les uns étoient chargez de la recette de ses revenus, & les autres de la dépense de sa maison; & il régla si bien toutes choses, soit pour le dedans, soit pour le dehors, que chacun sçachant précisément ce qu'il avoit à faire on n'avoit plus besoin de recourir à luy. La seule chose qui luy restoit à faire pour être

tout-à-fait débarassé de ce qui concernoit sa famille, étoit de marier sa fille unique qu'il se voyoit pressé d'établir, & de luy donner un époux qui à une illustre naissance joignît de grands biens, parce qu'il se voyoit presque hors d'esperance d'avoir jamais d'autres heritiers.

La conduite que tint le Comte d'Olivarés dans le mariage de sa fille unique, mérite d'être rapportée pour instruire la posterité de toutes les sages réflexions que doit faire un pere quand il est question de choisir parmy plusieurs prétendans un mary pour une fille qui est la seule ressource d'une noble & ancienne Maison, & un mary qui convienne pour les interêts présens & à venir.

Dona Maria de Gusman, fille unique & seule heritiere du Comte d'Olivarés, en âge d'être mariée, étoit recherchée tant par rapport à son illustre naissance & ses grands biens, qu'en consideration du crédit & de la faveur de son pere, non seulement des premiers Seigneurs de la Cour d'Espagne, mais encore de ceux des autres Etats soumis à cette Monarchie. Toutefois le Comte d'Olivarés ayant ses vûs, donna l'exclusion à tous les étrangers, & fixa son choix sur les seuls Espagnols, & même sur un qui fût

du sang des Gusmans & de sa propre maison.

Entre plusieurs de ceux de ce nom qui aspireroient à cette alliance étoient le Comte de Niebles fils aîné du Duc de Medina-Sidonia Chef de la maison de Gusman, Dom Jean Claros de Gusman, frere cadet du Duc de Medina-Sidonia, Dom Ferrand de Gusman cousin germain du Comte d'Olivarés, & fils de Dom Pierre de Gusman, frere du Comte Dom Henry de Gusman Gentilhomme de la Chambre du feu Roy Philippe III. & Dom Louis Haro de Gusman fils aîné du Marquis de Carpio & de la sœur aînée dudit Comte d'Olivarés. Il paroissoit que le premier étoit celui de tous qui devoit être le plus agréable au Comte d'Olivarés, non seulement parce que le Comte de Niebles étoit le chef de la Maison, que son âge convenoit à celui de Dona Maria de Gusman, & que la fille devenoit par ce mariage la premiere Dame de l'Espagne; mais encore parce que cette alliance auroit éteint les anciens démêlez qui avoient été & qui dureroient encore entre cette branche aînée de Medina Sidonia, & la cadette des d'Olivarés. On croyoit pourtant que le second seroit préféré, parce qu'il étoit d'un caractère à se laisser entierement gouver-

ner par son beau-pere, & à n'avoir d'autres volontez que les siennes. Les services que le pere du troisieme avoit rendus à Dom Henry de Gusman pere du Comte d'Olivarés, jusqu'à avoir souvent hazardé sa propre fortune pour soutenir avec trop de chaleur ses interêts, faisoient esperer à ce troisieme que le Comte d'Olivarés le choisiroit en reconnoissance de ses services. Enfin ce qui parloit en faveur du quatrieme, c'est qu'il étoit son neveu bien aimé, son heritier naturel au défaut de sa fille, d'une âge sortable à sa cousine, & d'un mérite si superieur à celui de ses concurrens, que cela seul le devoit faire préférer.

Pendant que ces illustres Rivaux se disputoient à l'envi l'un de l'autre cette belle conquête, & que la conclusion de ce mariage demouroit suspenduë, le Comte d'Olivarés fit venir à Madrid la Marquise du Toral avec son fils Dom Ramire Nunnés de Gusman, qui fut fait Duc de Medina de las Torres, lequel non seulement augmenta le nombre des prétendans, mais qui fut de plus regardé de toute la Cour comme le mary désigné, & cela fondé sur la connoissance du caractere du Comte d'Olivarés qui ne pensoit jamais comme le commun des hom-

mes, & qui donnoit souvent dans des idées extravagantes.

Cette opinion se confirma bien tôt, parce que l'on s'apperçut visiblement que le Comte d'Olivarés inclinoit en faveur de ce Dom Ramire Nunnés de Gusman, à cause de la haine inveterée qu'il portoit à la branche des Ducs de Medina Sidonia, & parce qu'il prétendoit que ceux de cette branche avoient usurpé le droit d'aînesse & les Titres qui y étoient attachez sur celle des Gusmans d'Abrados dont Dom Ramire Nunnés de Gusman étoit le chef: qu'ainsi en se le choisissant pour gendre il feroit tomber sur luy & sur les enfans qu'il pourroit avoir de sa fille, tous les grands domaines qu'il acqueriroit tous les jours, & qu'en les annexant au titre de Comte d'Olivarés auquel il joindroit la Grandesse, il fonderoit par là la plus considerable Maison d'Espagne dans sa propre branche, en se regardant comme le chef de toute la Maison de Gusman; desorte que les enfans qui pourroient venir de ce mariage étant sortis de cette branche de Gusman d'Abrados, & de celle de Gusman d'Olivarés qui ne feroit plus alors qu'une même souche, ils pourroient se regarder comme les aînez de tous ceux qui portoient en Espagne le nom de Gusman.

Ces conjectures parurent d'autant plus sensées, que le Connétable de Castille épousa dans ces circonstances Dona Isabelle de Gusman, Dame du Palais, sœur de Dom Ramire Nunnés, sans dote, à ce qui paroissoit du moins, vû la pauvreté de sa maison; d'où l'on inferoit que le Connétable de Castille n'auroit point contracté un tel mariage si disproportionné pour le bien à ses grands établissemens, s'il n'avoit été sûr que celui de Dona Ramire Nunnés de Gusman son beau frere se concludroit bien-tôt avec la fille du Comte d'Olivarés. On pouvoit cependant douter encore des intentions de ce premier Ministre par le Memoire qu'il donna dans ce temps-là au Roy; car après y avoir représenté en termes énergiques & convenables à l'importance du sujet, & à son extrême affection pour sa fille, le nombre, les qualitez & la fortune de tous ceux qui aspireroient à son alliance, il le supplioit de même que la Reine, de vouloir bien nommer eux-mêmes celui de ces prétendans qui leur étoit le plus agréable. Voicy comme il concluoit son Memoire.

SIRE,

Je supplie très-humblement Vôtre Majesté, aussi-bien que la Reine, ma Souveraine, de joindre à toutes les graces que j'ay déjà reçûes de leur infinie bonté, celle que j'envisage comme la plus grande que leurs Majestez me puissent accorder, qui est de vouloir bien me décharger du soin accablant & épineux de marier ma fille, les assurant que le choix qu'elles feront me sera toujours infiniment agréable, puisque je n'ay d'autre passion que celle de leur plaire, & qu'en recevant un gendre de leur main, non seulement je seray sûr de ne leur point déplaire, mais je satisferay de plus aux obligations où je suis envers ma famille, qui sera par cette nouvelle faveur, de même que moy, engagée à sacrifier en tout temps mille vies, si nous les avons, au service de Vos Majestez; trop heureux de répandre pour un si beau sujet jusqu'à la dernière goutte de nôtre sang & d'y employer généralement tout ce qui peut nous appartenir. Dieu garde Vos Majestez dont la conservation est si précieuse à toute la Chrétienté, &c.

Le Comte d'Olivarés.

Réponse du Roy audit Memoire.

COMTE,

J'ay lû votre Memoire avec toute l'attention que requiert la matiere qui y est traitée, & j'ay réfléchy sur un chacun de ceux qui aspirent au mariage de votre fille. Celuy que vous jugerez vous-même vous convenir le mieux, sera celuy qui me plaira le plus, & quand vous l'aurez choisi, je feray pour luy ce que vos services envers ma Couronne, & votre grande affection pour ma Personne, exigent de ma reconnoissance : soyez persuadé que je le préféreray toujours à tout autre pour les Emplois ou Charges de ma Maison à quoy vous le destinerez.

10. *El Rey.*

Le Comte d'Olivarès connoissant par cette réponse qu'il pouvoit en toute liberté s'abandonner à son penchant naturel sans crainte de déplaire au Roy, conclut incontinent le mariage de sa fille avec Dom Ramire Nunnés de Gusman, ce qui fit un peu murmurer le reste de sa famille, & entr'autres la Marquise de Carpio sa sœur, vivement piquée de ce qu'un si grand party étoit échappé à

Dom Louÿs Haro de Gusman son fils , & le Comte de Montereï son beau frere , qui auroit souhaité que son choix fût tombé sur Dom Ferrand de Gusman en consideration de ce qu'il étoit de la même branche de Gusman d'Olivarés : enfin il n'y eut que la Marquise d'Alcanizas , la dernière de ses sœurs , qui ne desapprouva point ce mariage , ayant toujours reconnu en son frere , à ce qu'elle disoit , une prédilection particuliere pour le Marquis de Toral : cependant la chose étant faite , toute la famille parut l'approuver & assista avec de grandes démonstrations de joye aux noces qui ne furent pas heureuses ; car à quelque temps de-là , la jeune épousee mourut après avoir accouché d'une fille qui ne vécut que peu d'heures : cette pette fut très-sensible au Comte d'Olivarés , parce que non seulement il se vit ravir une fille qu'il aimoit uniquement , & qui dans une grande jeunesse possédoit toutes les belles qualitez qui rendent recommandables les femmes d'un âge plus avancé , mais encore parce qu'il perdit par cette mort toute esperance de se voir revivre dans sa posterité , & ce qu'il avoit envisagé comme l'appuy de sa fortune , son gendre y perdit pareillement le titre de Marquis de Liche qui étoit le

nom d'une Terre qu'il avoit eue en dote, & les grandes esperances qu'il avoit conçûes de parvenir à une haute fortune au moyen de son mariage.

Ce funeste accident ne diminua pourtant point la grande affection que le Comte d'Olivarés avoit pour le Marquis de Toral, qu'il continuoit toujours d'appeller son fils; ainsi désirant de lui en donner des marques, il le fit revêtir de la Grandesse, & s'appliqua à lui procurer toutes sortes d'avantages, malgré tous les mauvais discours que ceux de sa famille, jaloux & envieux de l'attention qu'il avoit à l'avancer, lui tenoient de lui. Il fit même de plus pour lui, une chose qui parut imprudente, pour ne pas dire extravagante, à toute la Cour; car il se démit en sa faveur, de la belle Charge de Sommelier du Corps, de l'important Employ de Chancelier des Indes, & du titre de Grand de la premiere classe que le Roy lui avoit permis de déferer à qui bon lui sembleroit, & qu'on croyoit qu'il défereroit à Dom Louïs de Haro de Gusman son neveu. Le Marquis de Toral fut revêtu de toutes ces dignités sous le nom qu'il prit alors, de Duc de Medina de las Torres, qui est celui d'une des plus belles Terres de l'Estramadure: & le Roy eut

en cela tant de complaisance pour son Favori, qu'il combla son gendre de plus de graces, après qu'il fut resté veuf, qu'il n'en pouvoit peut-être esperer quand bien même son épouse auroit vécu longues années; & le tout sur les vives instances que lui en fit le Comte d'Olivarès qui s'y porta avec un grand zele; tant il est vray que dans tout ce que l'on fait gratuitement, on s'y porte avec beaucoup plus d'affection, que lorsqu'il y a une espece d'obligation qui y est attachée.

Le jour que le nouveau Duc de Medina de las Torres prit possession de la Grandesse, quelques Seigneurs qui prétendoient devoir être décorez de ce titre avant lui, en vertu de quelques Patentes qu'ils en avoient du Roy, s'opposèrent fierement à sa reception, & firent naître une grande dispute à ce sujet, dans la vûe de l'empêcher de recevoir cette marque de distinction, ou du moins pour qu'elle leur fût commune avec lui; mais le crédit & la faveur de son beau-pere, firent que leurs oppositions n'empêchèrent point qu'il ne fût déclaré Grand d'Espagne, & qu'il ne se couvrît seul devant Sa Majesté, au grand regret de ses envieux qui en furent d'autant plus morti-

fiiez, qu'ils croyoient que cet honneur leur étoit bien plus légitimement dû qu'à lui. Je n'ay rapporté les vûes, la négociation, & la conclusion de ce Mariage, que pour donner un échantillon du caractère d'esprit du Comte d'Olivarès, qui étoit opiniâtre dans ses sentimens, singulier dans ses manieres, & quelquefois un peu visionnaire dans ses projets.

Le même trait qui trancha si inopinément le fil de la vie de la jeune Dona Maria de Gusman, rompit du même coup tous les liens qui tenoient son pere attaché aux vanités du siecle: non seulement il renonça depuis la mort de sa fille à tous les plaisirs de la Cour, & ne parut plus en public que lorsqu'il ne pouvoit pas absolument s'en dispenser, ou qu'il y étoit forcé par les fonctions ordinaires de ses Charges auprès de la Personne du Roy; mais encore il commença à se confesser tous les jours, à communier souvent avec des marques exterieures d'une fervente dévotion, disant à tous propos, soit par pure affectation ou par un excès de foiblesse, qu'il étoit arrivé au dernier période des malheurs où la nature humaine étoit exposée; puisque son état étoit tel, que s'il ne pouvoit pas dire qu'il fût mort, il ne pouvoit pas dire non plus.

qu'il fût au nombre des vivans.

Le Comte d'Olivarés s'étoit proposé en faisant le Mariage de sa fille, ainsi que je l'ay dit cy-dessus, de ravir aux Ducs de Medina Sidonia le titre de Chef de la Maison des Gusmans, qu'il prétendoit ne leur être pas dû, & de le faire passer à ceux qui porteroient le nom de Comte d'Olivarés. C'étoit dans cette unique vûë qu'il avoit marié sa Fille au Marquis de Torral, aîné de la branche des Gusmans d'Abrados, sur laquelle il disoit qu'on l'avoit usurpé, & qu'il croyoit être l'aînée de toutes les autres branches des Gusmans : mais ce projet s'étant évanouï par la mort prématurée de sa Fille qui n'avoit point laissé d'enfans, ce qui par consequent le mettoit dans l'impossibilité de perpetuer dans sa propre famille le nom de Comte d'Olivarés, la Grandesse qu'il y avoit attachée, & le riche titre d'aîné qu'il y vouloit annexer, il parut ne plus se soucier en aucune maniere d'illustrer la branche de sa Maison : c'est pourquoi il mit toute son application à se bien acquitter des fonctions attachées à son Employ de premier Ministre, & à tout ce qui pouvoit contribuer le plus à la gloire de son ministere, tâchant de persuader à tout le monde, par un tra-

du Comte Duc d'Olivarés. LIV. I. 101
vail laborieux de seize heures par jour ,
qu'il s'étoit détaché de toutes les affec-
tions terrestres , pour ne penser unique-
ment qu'à bien servir son Souverain , &
à rendre la Monarchie d'Espagne florif-
sante ; ce qui , disoit il , devoit être la seu-
le ambition d'un sujet zélé & affectionné
à sa Patrie.

Tels étoient au dehors les sentimens
que le Comte d'Olivarés faisoit paroître ,
mais il ne laissa pas cependant de pren-
dre en lui-même la résolution de rece-
voir toutes les graces & les bienfaits qu'il
plairoit au Roy de luy donner , pour-
vû toutefois que cela ne sortît point du
propre fonds de ses Finances , ne voulant
point enfreindre la Loy qu'il avoit cy-de-
vant proposée à Sa Majesté , touchant l'u-
nique usage où le Trésor Royal devoit
être employé. Il ne fit donc point diffi-
culté d'accepter les Charges de grand
Ecuyer , de General de Cavalerie , de
Sommelier du Corps , & de Chancelier
des Indes , avec les appointemens qui y
étoient annexez ; il est vray qu'il se dé-
mit de ces deux dernières , comme je
l'ay déjà dit , en faveur du Duc de Me-
dina de las Torres. Il fut encore pourvû
d'une nouvelle Charge qu'on érigea pour
luy , sous le titre de Capitaine General ;

mais comme elle étoit sans fonction , il ne la garda pas long-temps , ne voulant point qu'on lui pût reprocher qu'il souffroit en lui ce qu'il blâmoit dans les autres. A toutes ces grandes Charges dont il fut revêtu , il fit ajouter pour la Comtesse son épouse , celles de Camerera Major , & de Gouvernante des Infants ; non content de cela , il obtint encore un Bref du Pape , pour pouvoir posséder jusqu'à vingt-quatre mil écus de rente en Pensions sur des Benefices , qui lui furent peu à peu assignez ; & se fit confirmer de plus dans la jouissance des titres qui avoient été donnez à ses ancêtres , de Grand Alcade Real du Palais de Seville , & de Grand Alguasil de la Chambre de la Contractation des Indes de la même Ville , ce qui seul lui produisoit un si gros revenu , que des épargnes qu'il en fit il acheta plusieurs Terres considerables , & entre autres celle de S. Jean d'Alfarache , où il fit bâtir une somptueuse Eglise avec un Couvent superbe , & un Mausolée pour lui servir un jour de sepulture. Outre cela il acquit les parts & portions de ceux de ses parens , qui jouissoient en commun avec lui des Seigneuries de Cuesta & de San Lucar el Grande , & ce fut sur elles qu'il assigna dans

la suite le titre de son Duché quand le Roy l'eut décoré de cette nouvelle dignité ; enfin quoi qu'il témoignât aux yeux du monde un grand désintéressement , il sçut pourtant rassembler en sa personne tant de Charges , de Titres , & d'emplois , qu'indépendamment de la gloire qui lui en revenoit , il en tiroit de si gros appointemens que sans toucher à ses revenus patrimoniaux , il étoit en état de soutenir avec éclat la dignité du grand poste qu'il occupoit , & de faire une prodigieuse dépense sans en recevoir aucune incommodité en ses affaires domestiques.

Toutes les actions de ce premier Ministre & Favory eurent toujours pour but deux objets principaux ; l'un de disposer en Maître de toutes les affaires de la Monarchie , & de se rendre le seul arbitre du Gouvernement ; l'autre de s'emparer si bien de l'esprit du Roy , que ce Monarque ne vît plus rien , pour ainsi dire , que ce qu'il voudroit bien lui laisser appercevoir , en quoy il n'eut pas grande peine à réussir , parce qu'outre les subtils artifices qu'il mit en usage pour parvenir à ce but , il sçut si bien encore colorer ses desseins , qu'il sembloit que les choses qu'il avoit le plus à cœur , ne

le touchoient que par rapport à son Maître. Il faisoit donc croire au Roy quand il lui faisoit faire quelque chose où il avoit de la répugnance , que le seul bien de son Etat le forçoit souvent à son grand regret, à lui conseiller des choses qui pouvoient peut-être lui déplaire ; mais que bien éloigné que ce fût une marque de complaisance à ses Royales volontés , ç'en étoit une au contraire de son extrême affection pour sa personne , & de son zele pour son service ; puisque au hazard d'encourir sa disgrâce , il osoit lui proposer de faire des choses qui ne lui plaisoient pas. Voilà l'artificieux manége dont il se servoit , pour se rendre le maître des volontez de ce Monarque , & pour captiver sa bienveillance il adheroit & applaudissoit à toutes ses passions. Le Roy qui n'avoit alors que vingt-huit ans , qui est un âge où l'on préfere ordinairement les plaisirs aux soins du Gouvernement , aimoit les exercices de cheval , la Chasse , la Peinture , le Bal , la Comedie , & tous les autres divertissemens convenables à un tel âge , sans en excepter même le commerce des femmes. Le Favory flatoit donc ces passions , il favorisoit les moïens de les satisfaire , il paroïssoit en être touché lui-même ; & la passion dominante

du Monarque étoit toujours la passion favorite de son premier Ministre. A l'égard des plaisirs que l'on goûte dans le commerce des femmes, s'il s'en abstenoit pour les risques que l'on y court, il ne laissoit pas de les procurer à son Maître : de sorte qu'il étoit tout à la fois le Ministre de son Etat, & celui de ses plaisirs. Ainsi en employant ces divers moïens il parvint au point qu'il s'étoit proposé, d'arbitre souverain de la Monarchie, & d'unique confident de son Souverain. De maniere que le Roy confiné pour ainsi dire, dans une Sphere de plaisirs, que sa grande jeunesse lui faisoit envisager comme son plus précieux domaine & les plus grands avantages de la Royauté, il n'en sortoit jamais qu'à regret: si bien que quand sa qualité de Roy l'obligeoit de s'en éloigner quelquefois, soit pour donner des Audiences, assister aux Conseils, & signer le grand nombre de Dépêches qu'il falloit nécessairement envoyer en divers lieux de sa vaste Monarchie, il regardoit cela comme un fâcheux exil qui l'écartoit de son séjour bien-aimé, & qui lui faisoit payer chèrement le beau présent que Dieu lui avoit fait de tant de Royaumes.

Comme on s'attache aisément & avec

tendresse dans une grande jeunesse, aux choses qui plaisent & qui flattent les sens, de même aussi, on hait celles qui ennuient ou qui déplaisent, & ceux qui veulent contraindre vos inclinations. Le Comte d'Olivarès avoit si bien étudié ces deux différens caracteres, qu'il les copioit tour à tour : il applaudissoit en tout à ce que le Roy faisoit, paroissoit sensible à ses plaisirs, & flatoit ses passions; d'un autre côté il lui faisoit entrevoir l'énorme travail auquel sa dignité Royale l'engageoit pour gouverner luy-même tant d'Etats; mais il s'offroit en même temps à le décharger de ce travail, afin qu'il conçût tout à la fois de l'aversion pour l'un, & un extrême amitié pour celui qui le débarassoit d'un soin si importun. Ainsi s'il paroissoit devant ce Monarque sous une figure agreable en ne lui parlant que d'amusemens, de plaisirs, & de tout ce qui pouvoit lui être agreable & flatter ses sens, il y paroissoit aussi sous une forme si hideuse, qu'il sembloit qu'à l'imitation des gens de la campagne qui mettent des épouvantails dans leurs champs pour empêcher les oyseaux d'y venir manger leurs grains, il vouloit pareillement empêcher ce Monarque de mettre le pied dans le champ qu'il cul-

tivoit , ou pour parler moins métaphoriquement , lui ôter l'envie de prendre en main l'administration de ses Etats , en paroissant courbé sous l'énorme poids qu'il portoit pour le soulager & lui donner le temps de ne s'occuper que de ses plaisirs , ce qui en commun proverbe , le faisoit appeller à la Cour , *le grand épouvantail des Roys* , parce qu'il ne se présentoit jamais devant le Roy , qu'il n'eût quantité de Mémoires , rangez entre la forme & le cordon de son chapeau , & les mains plaines d'autres papiers ; d'où il en acquit le nom d'*Archiduc des Ecrivains* , & de *Prince des Ecritures* : enfin il affectoit si fort de paroître sans cesse occupé des soins du Gouvernement , que quand il faisoit quelque petit voyage , ou même , une simple promenade , il faisoit mettre dans son Carosse une petite Table & de gros Registres , pour y pouvoir écrire , ou dicter à quelqu'un de ses Secretaires , y tenant de plus des Conseils , & y donnant souvent Audience aux Ambassadeurs qui résidoient à Madrid.

Tout ce fatras de Mémoires & de papiers qu'il faisoit paroître devant le Roy , & ce qu'il faisoit dans son Carosse , étoient les moyens équivoques que le Comte d'Olivarès mettoit en usage pour faire

connoître à son jeune Souverain, combien la vie d'un premier Ministre étoit accompagnée de peines, de soins, d'inquietudes, de travail, & dénuée de plaisirs; afin qu'en concevant de l'aversion pour un tel genre de vie, il le laissât en pleine liberté de disposer de toutes choses, & ne songeât point à diminuer son autorité. Ayant donc par de semblables artifices engagé le Roy à lui déferer l'entière administration de ses Royaumes, il ne lui manquoit plus, pour agir en tout en Souverain plutôt qu'en premier Ministre, qu'à se rendre le maître de toutes les Délibérations qui se faisoient dans les divers Conseils de la Monarchie. Comme tous ces conseils étoient composez des premiers Seigneurs de la Cour, il y arrivoit souvent que son opinion étoit combattue, & ses propositions rejetées: c'est pourquoy il résolut de ne plus laisser à leur disposition, que le simple courant des affaires, & de former des Juntas extraordinaires toutes les fois qu'il seroit question de décider des principaux points du Gouvernement. Ainsi en ne laissant entrer dans ces Juntas extraordinaires que de ses creatures affidées, il ne lui fut pas difficile d'y faire passer toutes choses à son gré; d'autant plus que n'étant point per-

manentes, & ne se formant qu'au besoin, il choisissoit ceux, qui dans l'espece d'affaire que l'on y devoit proposer, quadroient le plus à ses sentimens.

L'autorité de tous les Conseils étant donc presque aneantie par l'assemblée de ces Juntas extraordinaires, où se traitoient les plus importantes affaires du Gouvernement, il n'y eut plus rien en toute l'Espagne, qui fit ombre à la puissance du Favory. Pour faire approuver cette nouveauté, il la coloroit d'un prétexte artificieux de politique, en disant : Que tous ces Conseils étoient non seulement inutiles, mais encore pernicioeux à l'Etat ; parce que les égards que ceux qui les composoient, avoient les uns pour les autres, ôtoient la liberté des opinions, & que leurs intérêts particuliers empêchoient que le secret ne fût bien observé dans les matieres qui s'y traitoient ; à quoy il ajoûtoit que la République de Venise n'avoit jusqu'à présent, perpetué sa Domination, & n'en assuroit la durée pour l'avenir, que par deux Loix qui y avoient toujours été observées ; l'une d'opiner librement dans les Conseils sur toutes sortes d'affaires, & l'autre de garder un secret inviolable sur toutes les résolutions qui se prenoient à l'égard de l'E-

tat. Pour mettre donc en pratique ces deux maximes, la liberté dans les opinions, & le secret dans les résolutions, il établit que dorſenavant nul n'eût à opiner de vive voix dans les Conſeils & dans les Juntas; mais qu'il donnât ſon avis par écrit dans un billet cacheté du Sceau de ſes Armes, qu'il remettroit entre les mains du Secretaire du Conſeil ou de la Junte où l'on auroit agité l'affaire en queſtion, lequel porteroit tous ces billets au Roy, qui après les avoir lûs, feroit connoître ſes intentions.

Le Comte d'Olivarés prétendoit par cette nouvelle methode, que non ſeulement les avis ſeroient libres, puisqu'ils ne ſe prononceroient plus en public, mais encore que le ſecret des délibérations ſeroit religieufement gardé; parce que l'on ignorerait de quel côté avoit panché la pluralité des ſuffrages. De plus, que ne ſe déterminant rien dans ces Aſſemblées, nul ne ſeroit inſtruit des réſolutions que l'on prendroit, & par conſequent ne les pourroit reveler. Ainſi ſous une vaine apparence de très-zelé & très-habile Miniſtre, qui cachoit une ambition démeſurée, il ſe rendoit également le maître de toutes les Délibérations, des Conſeils, & de toutes les réſolutions auprès du Roy;

puisqu'il le grand nombre de billets qui venoient journellement de ces Conseils & de ces Juntas, empêchant ce jeune Monarque de les pouvoir tous lire & examiner, sans consumer bien du temps & se donner beaucoup de peine, il prenoit le parti de les renvoyer à son Favory, pour qu'il les lût & ordonnât lui-même ce qu'il jugeroit à propos, ce qui étoit le but qu'il s'étoit proposé dans ce nouvel établissement : mais il se contentoit de les recevoir, & sans seulement les décacheter, il en faisoit au Roi tel rapport qu'il lui plaisoit, sans que personne y pût trouver à redire, dans l'ignorance où l'on étoit des avis des uns & des autres ; & parce que chaque Conseiller se figuroit quand il voyoit un Résultat contraire à son sentiment, que la pluralité des suffrages avoit été de ce côté-là. De cette manière, ce premier Ministre se jouoit de tous les Conseillers, & imposoit tout ce qu'il vouloit à son Souverain ; ce qui fut d'une telle évidence dans la suite, que sa supercherie fut reconnue, & engagea le Roy, après l'avoir disgracié, à défendre l'usage de cette belle invention que son Favory avoit trouvée de donner ses avis par écrit.

Tels étoient les divers moyens qu'il

avoit employez pour s'élever & se maintenir au poste suprême où il étoit parvenu, sans trop réfléchir s'ils étoient bons ou mauvais, permis ou défendus, capables ou insuffisans pour rendre sa fortune permanente: d'où il est aisé d'inferer que sa grande faveur & sa grande autorité provinrent bien autant de ses artifices, de ses complaisances, & de son application, que du discernement, du choix, & de l'inclination du Roy.

Tout ce que le Comte d'Olivarés avoit entrepris, lui ayant si bien réussi, il sembloit qu'il n'avoit plus rien à désirer. Le seul Dom Baltazard de Zuniga, son oncle, qu'il avoit chargé du soin des affaires du dehors au commencement de son ministère, ne paroissoit pas lui devoir causer la moindre jalousie: il en conçut pourtant contre lui assez pour essayer de lui ôter le peu de part qu'il lui avoit donné dans l'administration, sans se soucier de violer les loix de la reconnoissance, pour une infinité de bons offices qu'il en avoit reçûs sous le Regne passé, ni sans avoir égard aux droits de l'étroite parenté qui étoit entre eux. En un mot, il vouloit se défaire d'une espece de concurrent qu'il s'étoit lui-même donné; pour cet effet il ne se fit aucune répugnance de

faire insinuer au Roy par le canal du Duc de Sesse, que Dom Baltazard de Zuniga ne pouvant à cause de sa vieillesse, se bien acquitter des pénibles fonctions attachées à son Employ, il seroit à propos pour le plus grand bien du service de Sa Majesté, de le décharger du pesant fardeau qu'il ne pouvoit plus porter, pour le mettre encore sur les épaules du Comte d'Olivarés, très-capable par ses talens extraordinaires, d'administrer lui seul, non seulement toutes les affaires de la vaste Monarchie d'Espagne, mais encore celles du monde entier. A ce motif de jalousie, qui pouvoit le premier Ministre à agir ainsi contre son oncle, se joignoit de plus l'incompatibilité de leurs humeurs, & la différence de leurs caracteres, Dom Baltazard de Zuniga étant naturellement doux, modeste, & bienfaisant; & le Comte d'Olivarés, aigre, altier, & peu obligeant. Le premier alloit toujours son droit chemin, & n'usoit d'aucunes finesses dans sa conduite: Le second aimoit les détours, & affectoit du mystere dans les moindres de toutes ses actions. Enfin l'oncle haïssoit les mauvais artifices & les vains sophismes en matiere d'affaires d'Etat, & le neveu se plaisoit à faire de subtils rai-

sonnemens sur des choses très-communes, & à raffiner en politique sur de très-médiocres événemens.

Le Duc de Sesse ne put si bien jouïr son jeu, que Dom Baltazar de Zuniga ne découvrit celui qui le faisoit jouïr, & ne se sentit vivement offensé du coup qu'on tâchoit de lui porter, d'autant plus qu'il partoît d'une main chérie, & d'une personne qui, indépendamment de la proximité du sang, lui avoit des obligations infinies. A quelques jours de-là, le Roy ayant lû deux Mémoires sur une même demande qui lui avoit été faite séparément par le Comte d'Olivarés, & Dom Baltazar de Zuniga, qui contenoient dans leur substance & leur exposé, des faits contraires & tout-à-fait dissemblables, voulut secretement s'instruire lequel de l'oncle ou du neveu accusoit faux; & il donna cette commission au même Duc de Sesse qu'il aimoit fort. Il se trouva que c'étoit le Comte d'Olivarés, qui pour obliger une certaine Dame de ses bonnes amies, lui disoit entièrement la vérité des faits énoncez dans son Mémoire, ce qui le mit dans une si grande colere, qu'il ne put s'empêcher d'en marquer du ressentiment à son Favori. Cette colere de Sa Majesté n'eut

pourtant point de suite; parce que le Comte d'Olivarés, qui connoissoit le foible de ce Monarque pour les femmes, en lui procurant la jouissance de la belle Cadéronne, fameuse Comediene de Madrid, & qui fut mere du celebre Dom Juan d'Autriche, se remit plus avant que jamais dans ses bonnes graces; mais il en conçut un vif ressentiment contre son oncle, quoique ce fût très-innocemment qu'il lui eût attiré cette mortification: de sorte que Dom Baltazar de Zuniga étant venu à mourir à quelque temps de-là, le septième jour de sa maladie; cela fit beaucoup murmurer le peuple: on dit alors publiquement que son neveu avoit avancé ses jours, en vengeance de ce qui étoit arrivé entre eux au sujet des susdits Mémoires, & que semblable à la vipere qui tuë celui qui le nourrit dans son sein, il avoit procuré la mort d'un oncle qui l'avoit tendrement aimé, & qui avoit fort contribué à le faire parvenir au poste suprême qu'il occupoit.

La mort de Dom Baltazar de Zuniga fut contagieuse au reste de sa famille: car Dona Francesca de Zuniga son épouse le suivit de près dans le tombeau, & presque en même temps son Fils uni-

que , le seul rejeton d'une des plus illustres maisons & des plus considérées qu'il y eût en Espagne. Il y a grande apparence que l'oncle avoit prévu de son vivant , que l'artificieuse conduite de son neveu , & ses vûes chimeriques dans l'administration des affaires , pourroient causer promptement la décadance de la Monarchie ; puisqu'on trouva parmi ses papiers un grand Mémoire qui témoignoit non seulement son zele , son affection , & son attachement pour la personne de son Souverain , & le bien de sa patrie ; mais qui contenoit encore tous les conseils qu'il avoit donnez au Comte d'Olivarés sur la maniere dont il se devoit comporter dans son ministere. Ce Mémoire étoit conçu en ces termes :

I. Je ne présume pas assez de moi-même , pour croire que les préceptes que je veux donner au Comte d'Olivarés , pour bien administrer les affaires de la Monarchie d'Espagne , soient aussi recommandables que ceux que Socrate donna autrefois à Alcibiade ; parce que ce Grec discouroit alors en Philosophe , & enseignoit en Maître ; mais je prétens seulement imiter , autant qu'il me sera possible , l'affection paternelle avec laquelle Auguste instruisoit Tibere dans l'art de

bien gouverner l'Empire, & avancer comme un fait certain, que cet Empire se seroit toujours maintenu dans un état florissant, si ceux qui succederent à ce premier Empereur, ne s'étoient jamais écartez des sages leçons qu'il donna à ce même Tibere.

II. Le Comte doit considerer qu'il se trouve le Favory & le premier Ministre du plus puissant Monarque de l'Europe, lequel n'ayant que vingt-huit ans, est encore pour ainsi dire, novice dans l'art de regner, par la mauvaise coutume qu'ont tous les Rois d'Espagne de ne point donner de part à leurs enfans, pas même à celui qui leur doit succeder, dans le Gouvernement. Ainsi il a besoin d'un Ministre habile, prudent, & expérimenté: il n'en a lui-même que trente-quatre, qui est un âge où l'on ne peut pas avoir acquis toutes les connoissances pour se bien conduire soy-même; à plus forte raison celles qui sont nécessaires pour bien gouverner une aussi vaste Monarchie qu'est celle d'Espagne, & ne rien faire contre les maximes d'une bonne & saine politique.

III. Au défaut de ces connoissances acquises à la faveur des années, il y peut suppléer par ses talens naturels, & par

la pratique de ce qu'il aura lû dans les Histories ; mais cela seul ne suffit pas , parce que les vertus morales qui arrêtent la fougue des passions & qui doivent diriger toutes nos actions , sont si intimement annexées au caractère de la vieillesse , qu'il est très rare de voir de jeunes gens les posséder toutes dans le degré de perfection qui leur est propre. Le Comte d'Olivarés se trouve dans cet âge qui fait une espece de milieu entre la grande jeunesse & l'extrême vieillesse. Il est donc exempt de ces deux extrémités qui sont également vicieuses , en état de profiter des instructions qu'il recevra , & de faire un bon choix parmi les divers conseils qu'on pourra lui donner.

IV. Il faut pour cela , qu'il se souvienne toujours que le poste qu'il occupe , est non seulement envié de tous les Courtisans , mais encore exposé aux traits les plus envenimés de la médifance , & aux noirs complots d'un grand nombre de jaloux qui pensent sans cesse à l'en débusquer.

V. Il doit aussi envisager que la grande autorité dont il est revêtu , n'est point un héritage qui lui soit venu de ses peres , mais qu'il la tient de la pure affection de Sa Majesté ; c'est pourquoy il n'en doit

user qu'avec beaucoup de circonspection, afin de ne pas donner lieu de dire, qu'il en dispose comme si elle faisoit partie de son patrimoine; & de crainte qu'une maniere d'agir trop hautaine n'inspire des mouvemens de jalousie dans l'ame de son Souverain à qui seul cette autorité appartient de droit; d'autant plus que les Rois sont fort susceptibles d'ombrages sur ce chapitre.

VI. Il peut éviter ces deux inconveniens par son integrité & sa modestie: l'integrité brille avec éclat dans les actions d'un ministre, quand ce Ministre se comporte dans l'administration qui lui est commise par son Souverain avec tant de zele & de fidelité, qu'en oubliant ses propres interêts, il ne songe qu'à procurer le bien public; & la modestie, qui se fait remarquer dans la simplicité de sa conduite, sert d'un antidote spécifique contre l'envie & la jalousie, dont le feu, de même qu'il ne s'allume par d'autre bois, pour ainsi dire, que par celui de l'orgueil & du mépris, ne s'éteint aussi par d'autre eau, que par celle de l'humilité & de l'affabilité.

VII. Il ne doit jamais oublier que les ennemis du Cardinal Spinoza, jadis si grand Favory, & si considéré de Philippe II.

qu'il étoit le mobile de toutes ses actions, disoient communément que ce Monarque cueilloit autravers les piquantes épines du rosier de ce Cardinal, les roses qui en le parfumant empoisonnoient toute sa Cour; ce qui démontre combien grand étoit le pouvoir & l'ascendant de ce fameux Favory sur l'esprit de son Souverain: cependant cela ne l'empêcha point d'être disgracié; & ce qui le fit tomber du haut degré où il se voyoit élevé, fut l'ostentation qu'il affectoit dans sa conduite, & ses artificieux détours pour se procurer des avantages particuliers. Le Roy s'en étant apperçû à la fin, il conçut tant d'indignation & de jalousie contre lui, qu'il le chassa du Palais, & lui défendit de se jamais présenter devant lui; d'où l'on peut conclure d'une manière métaphysique, que l'émail de l'absolu pouvoir ne se peut appliquer sur le plomb, qui environne un sujet, mais seulement sur l'or, où la dignité Royale est enchassée.

VIII. Entre les maximes de politique d'Antonio Perés, qui fut un grand homme d'Etat, & si fidelle à son Souverain, que tout maltraité qu'il en fut, il sçut garder son secret au milieu de toutes les caresses que lui firent les François, pour
l'engager

l'engager à le reveler, est celle qu'il disoit tenir de l'Ange de l'Apocalypse, aux pieds duquel S. Jean l'Evangeliste voulant se prosterner, il en fut empêché par cet Ange, qui lui dit les paroles rapportées dans ce Livre, à cette occasion, sur lesquelles ledit Antonio Perés faisoit cette reflexion, que si Dieu, dont la puissance est infinie, ne veut point souffrir de compagnon dans l'adoration qui lui est dûe; il en résulte que les Souverains, qui ne sont que des hommes & qui n'ont qu'un pouvoir limité, ne verront point sans dépit & sans colere, ceux de leurs sujets qui voudront en quelque maniere s'égalier à eux.

IX. Le Comte d'Olivarés doit continuellement se souvenir, pour regler sa conduite, de ces belles paroles de Tacite; qu'une felicité permanente ne peut être attribuée qu'à un heureux destin. Que le tonnerre ne tombe qu'après avoir fait plusieurs éclats, que les éclairs se font voir avant que l'orage vienne, & que les petites disgraces en annoncent de plus grandes. Sur quoi un Favory doit faire ces reflexions, que sa faveur ne sera durable qu'autant qu'il sçaura se conserver les affections de son Maître, qu'il ne sera pas accablé d'un grand coup, s'il sçait se

tenir en garde contre les petits, qu'il assurera sa fortune, s'il fait attention à tout ce qui peut l'ébranler, & qu'enfin il ne recevra point de mortelles atteintes, s'il sçait empêcher qu'on lui en donne de légères : d'où il résulte qu'un Favori ne doit rien négliger de tout ce qui peut contribuer à la durée de sa faveur, ni rien omettre de tout ce qui peut empêcher sa chute ; parce que s'il attend à s'affermir lorsqu'il se verra ébranlé, il sera tombé avant même qu'il se soit apperçû qu'il va tomber, & c'est le sort ordinaire des Favoris.

X. A ce sort ordinaire des Favoris, on attribué communément deux causes : l'une vient du peu de stabilité qu'il y a dans la fortune, laquelle n'accorde presque jamais ses faveurs que pour un temps, & pour en les retirant, vous laisser en pire condition que vous n'étiez avant qu'elle vous les eût départies : l'autre procede de l'inconstance si naturelle aux hommes, & particulièrement aux Princes, lesquels aiment & haïssent tour à tour les mêmes personnes : le hazard donne leur confiance & leur amitié ; l'habitude produit leurs dégoûts, & leur inconstance les fait changer d'objets & s'attacher à d'autres sujets ; il arrive pour-

du Comte Duc d'Olivarès. LIV. I. 123
tant, sans que l'on soit jamais sûr de la
durée de leur affection, qu'ils aiment plus
long-temps ceux qui sont capables de les
décharger des soins épineux du Gouver-
nement, & de leur épargner le travail
d'entrer dans la discussion de certaines
affaires dont le détail passe les bornes
de leurs connoissances que ceux qui
n'ont d'autres talens que de les pou-
voir servir dans leurs passions & de con-
tribuer à leurs divertissemens; mais aussi
il arrive souvent que leur attachement
pour ces premiers se change en soupçon,
ce soupçon en jalousie, & cette jalousie
en crainte; d'où naît cette espece de
haine que l'on conçoit contre ceux qui
paroissent plus habiles & plus spirituels
que vous, & qui, s'ils vous sont infe-
rieurs en naissance, vous surpassent infi-
niment en mérite. Pour arrêter donc l'in-
stabilité de la fortune, ou fixer la faveur
des Princes, l'unique moyen est de se
conformer en tout, du moins en appa-
rence, aux inclinations & aux sentimens
de son Souverain. Quand deux person-
nes sont unies ensemble par la grande
uniformité qui se rencontre dans leur ma-
niere de penser & d'agir; les liens qui
les attachent l'une à l'autre sont alors
agréables & indissolubles. Cette conduite

est très-loüable , quand le Favory qui la pratique , n'a pour objet que l'avantage de la Religion & le bien public ; car quoiqu'il fasse en agissant dans ces vûes , il en retirera la même loüange & la même consideration qu'aquierent les abeilles , qui travaillant pour une bonne fin en faisant le miel , se servent de sucès très-aigres pour lui donner une douceur savoureuse.

XI. Il ne doit jamais , pour quelque raison que ce soit , se rendre complice des mauvaises inclinations de son Souverain , telles que l'avarice , la cruauté , & l'impudicité ; une pareille complaisance plaît & est agreable aux Princes tant qu'ils ont du goût pour ces passions vicieuses ; mais s'ils viennent une fois à s'en corriger , ils ne regardent plus qu'avec horreur ceux qui les ont aidez à les satisfaire. C'est à ce sujet que Tacite a débité cette Sentence : (*Les Souverains se relevent de leurs fautes , en en rejettant tout le blâme sur leurs Ministres.*) Les exemples en sont frequens & remarquables , témoin sans sortir de l'Espagne , Ramire Orco , Gneo Pisone , Antonio Perés , &c. Enfin il est impossible d'arriver par la voye du vice à la moitié de cette belle réputation où doivent aspirer ceux qui ont l'oreille du Prince.

XII. Il est nécessaire de présupposer que toutes les délibérations des Souverains tendent toujours au bien general de leurs Etats : ainsi on ne doit avoir pour elles ni prévention, ni prédilection, mais les peser sans partialité, au poids de l'utilité publique, comme dit *Po-
libe*. Les Souverains ont coutume de se servir du nom de paix ou de guerre, comme de deux différentes monnoyes qu'ils font valoir le prix qu'ils veulent, selon leurs inclinations ou les avantages qu'ils en esperent, comme dit *Plutarque*. Cela posé, il faut donc, quand la conscience n'y est point interessée, & non autrement, qu'un Ministre dirige seul toutes les navigations qui se font sous son ministere ; parce que sans cela, le vaisseau qui porte son crédit, sera à tous momens prêt à échoüer, c'est à dire, que si un Ministre souffre qu'un autre partage avec lui la souveraine administration des affaires publiques, il se mettra en hazard d'être supplanté à chaque instant par son Colleague.

XIII. Il est d'une très-grande consequence à un Ministre, d'arrêter tout d'abord le cours des désordres qui prennent naissance dans l'Etat ; parce que s'il ne le fait pas, ces désordres avec le temps

y prennent une si profonde racine , qu'il n'est plus possible de les arracher : cette maxime , qui est d'Othon , doit toujours être présente à sa mémoire ; mais quand malgré tous ses soins il n'a pû arrêter le cours de ces désordres , il doit en attendre le remede du temps , qui par ses vicissitudes ordinaires change la disposition des esprits , & fait haïr dans un temps ce que l'on a le plus aimé dans un autre. Il ne faut pas non plus qu'il se flate de pouvoir prévenir tous les accidens qui peuvent causer quelque dommage , parce que de même qu'il lui est impossible d'empêcher que de la corruption d'une bonne chose il ne s'en engendre une mauvaise , il doit aussi sçavoir que des plus belles sources découlent quelquefois de très-mauvaises eaux.

XIV. Il y a beaucoup de témérité & d'imprudence à se porter à diverses grandes entreprises tout à la fois ; parce que , comme dit le Proverbe , qui trop embrasse , mal étreint. Mahomet I. est un bel exemple sur ce sujet. Il déclara la guerre au Soudan d'Égypte , assiegea Rhode , & fit passer une Armée en Italie qui prit Ottrante , le tout en même temps. Quelle fut l'issuë de toutes ces grandes entreprises ? Il ne fit rien con-

tre les Mammelus, il échoüa devant Rhode, & il ne put conserver sa conquête en Italie; car quoiqu'il eût assez de forces pour terminer glorieusement chacune de ces entreprises l'une après l'autre, il n'en avoit pourtant pas assez pour les executer tout à la fois.

XV. Il doit avoir pour maxime constante, de ne jamais commettre le sort de son Souverain à la discretion de la fortune & à l'incertitude de l'évenement. Cette maxime fut religieusement observée par les Ministres de Philippe II. le Salomon de l'Espagne, lequel s'y conforma d'autant plus volontiers qu'il se piquoit d'être en cela un parfait imitateur de Tibere, qui au rapport de Tacite, fut immuable dans la résolution qu'il prit à son avenement à l'Empire, de ne plus s'exposer aux événemens douteux de la guerre, & ne point s'absenter de Rome qui étoit le centre des affaires, pour quelque cause que ce fût, ou du moins de ne s'en éloigner qu'à une si petite distance, qu'on ne le perdît point de vûe pour ainsi dire. Philippe II. par la pratique exacte de cette maxime, maintint pendant tout son Regne la Monarchie d'Espagne dans une grande splendeur, & François I. par une pratique contraire pensa causer la ruine de la France.

XVI. Il faut qu'il fasse choix , pour lui aider dans son administration , de Personnes qui ayent des talens proportionnez aux Emplois à quoi il les destine. C'est-à-dire , qui n'ayent ni un génie supérieur, ni inférieur à ces Emplois. C'est ce que l'Empereur Tibere observoit avec une grande attention ; parce que ceux qui sont au dessus de leur travail , le méprisent , & ceux qui sont au dessous , ne s'en acquittent pas bien. De plus , il doit encore observer de ne donner jamais de part dans le ministère , à des Sujets dont les qualitez relevées peuvent offusquer celles du Ministre.

XVII. Il n'est pas prudent de s'opposer d'abord à la multitude , parce qu'il est très-rare de le faire avec succès , & que tout ce que l'on fait inutilement , donne de nouvelles forces à cette multitude , & fait qu'au lieu de se défendre , elle pense à attaquer. Il faut dans de pareilles occasions , imiter le Pilote habile & expert , qui se sert d'un vent de côté pour faire aller son Vaisseau , quand il n'a pas celui de poupe en sa disposition. Ainsi un sage Ministre ne doit point se piquer d'aller droit à son but , en dépit des obstacles invincibles qui lui en barent le chemin , mais essayer d'y ar-

river par des voyes plus longues.

XVIII. Enfin le Comte d'Olivarés doit sur tout s'attacher à deux choses, & ne s'en jamais départir.

La premiere, d'avoir pour son principal point de vûë dans son ministere, le même qu'a eu le Duc de Lerme dans le sien; c'est-à-dire, qu'à l'exemple de ce Ministre, il doit faire tout son possible pour entretenir la paix avec toutes les Puissances de l'Europe; c'est un bien qui a rendu l'Espagne heureuse & florissante sous le regne précédent, & dont elle est redevable au Duc de Lerme. La Monarchie d'Espagne est si vaste, si étendue, & renfermé tant d'Etats separez, qu'il est bien plus important de veiller uniquement à la conserver comme elle est, que de songer à faire de nouvelles conquêtes. Pour la maintenir il ne faut que la paix, pour l'agrandir il faut la guerre: l'une fait le bonheur des peuples, & assure l'Etat; l'autre en cause la ruine, affoiblit ce même Etat, & l'expose à une infinité de révolutions: en un mot, la guerre ne peut jamais apporter aucun avantage à l'Espagne, & peut lui causer de très-grandes pertes.

La seconde ne consiste pas seulement servir avec application, diligence, &

fidélité nôtre souverain Monarque Philippe IV. & à rendre aux Infans Ferdinand & Charles ses freres, les respects dûs à leur auguste naissance ; mais à faire encore tout son possible pour entretenir dans une étroite union & bonne intelligence toute la famille Royale : c'est cette concorde qui fait le plus assuré rempart des Etats, & ce que Titus representoit souvent à l'empereur Vespasien son pere, au sujet de la haine & du mépris qu'il avoit pour Domitien son autre fils. Les Etats ne se fortifient point tant par la force des armes, que par l'étroite union qui regne dans la famille Royale. Tacite avoit coûtume d'appeller cette union, le bouclier impenetrable de l'empire ; & Suetone la nommoit, les portes d'airain qui rendent le Palais Imperial inaccessible aux broüillons & aux mal intentionnez.

Voilà ce que contenoit le Mémoire instructif adressé au Comte d'Olivarés, que l'on trouva parmi les papiers de Dom Baltazar de Zuniga après son decez. On peut dire, que c'est un excellent abrégé de tout ce que doit faire un Ministre d'Etat ; & que si ce Favory l'avoit suivy, non seulement il auroit rendu son ministere glorieux & garanti la Monarchie d'une infinité de pertes & de

dommages qu'elle fit & reçut durant le cours d'un petit nombre d'années, mais il auroit encore empêché la révolte de la Catalogne & la révolution qui se fit en Portugal ; c'est ce qui fit détester son administration & causa sa disgrâce.

Le Comte d'Olivarés étant donc devenu, par toutes les intrigues rapportées cy-dessus, & par la mort de Dom Baltazard du Zuniga qu'il regardoit comme une espece de collegue & un censeur de ses actions, le souverain & seul arbitre du Gouvernement, voulut donner une marque éclatante de son absolu pouvoir afin de se faire obéir aveuglément dans la suite, & imprimer une si grande terreur de son nom dans toute l'Espagne, que chacun eût peur de lui déplaire. Il ordonna pour cela, que l'on mît en execution la Sentence de mort qui venoit d'être renduë contre Dom Rodrigue Calderone accusé de plusieurs crimes énormes, & entre autres d'avoir fait empoisonner la Reine Marguerite d'Autriche, épouse de Philippe III. Il avoit paru que ce Monarque, enclin naturellement à la clemence, ne s'étoit point pressé de faire rendre un jugement définitif sur les accusations dudit Calderone, afin de donner à ce prétendu criminel tout le temps

nécessaire pour se pouvoir justifier , & particulièrement de ce crime de poison dont il étoit accusé , qui étoit plutôt celui de l'opinion vulgaire que le sien. Il s'étoit contenté de nommer trois Juges , Dom François de Contreras , Dom Louis de Salcede , & Dom Diegue de Corval , qui voyant le peu d'empressement que le Roy témoignoit pour le jugement de cette affaire , n'y avoient jusqu'alors procédé qu'avec beaucoup de lenteur , & encore avec moins d'application. Il prit donc envie au Comte d'Olivarés de veiller ce procez & d'enjoindre à ces Juges de le juger définitivement ; d'où il arriva que l'infortuné Calderone dépouillé de tous ses biens , charges , & dignitez , perdit misérablement la tête dans la Place de Madrid.

Ce tragique événement fit voir à la vérité , la puissance & la grande autorité du Ministre , & combien il étoit dangereux de l'offencer ; mais il fit naître aussi parmi le peuple de tendres mouvemens de compassion pour le mort , & parmi les Courtisans , des sentimens de haine & de vengeance contre le Comte d'Olivarés qu'ils taxoient de cruauté & d'ingratitude ; de cruauté , pour ne lui avoir pas sauvé la vie , ou au moins de ne pas se contenter

de le tenir toute sa vie en prison, comme il en avoit usé à l'égard du Comte de Villa Longa, de qui les crimes étoient bien plus atroces & bien mieux prouvez que ceux dont on avoit accusé assez légèrement le malheureux Calderone: on ta-
xoit aussi d'ingratitude le Comte d'Olivarès, comme ayant bien mal reconnu une infinité de bons offices que lui avoit rendus Calderone & qui avoient beaucoup contribué à l'élever au poste suprême qu'il occupoit, & dont il se prévaloit pour faire périr peut-être un innocent, mais toujours un homme à qui il avoit des obligations infinies. Ce Ministre avoit bien prévu qu'une execution de cet éclat, si rare en Espagne, & dont il y a si peu d'exemples, alieneroit les cœurs à son égard; mais il avoit résolu d'affermir sa faveur & son autorité sur des maximes de crainte & de rigueur, plutôt que sur l'affection publique & la douceur, sur tout à l'égard des grands Seigneurs. De plus, son penchant naturel le portoit à la severité: ainsi il se fit une maxime de tenir toujours en ses mains de quoy satisfaire sa vengeance contre tous ceux sans exception, qui auroient l'audace de résister à ses volontez, ou de l'offencer. Ce fut par de telles voyes qu'il

donna à son ministère la plus grande autorité que l'on eût vûë en Espagne, depuis le fameux Cardinal de Ximenés.

LIVRE SECOND.

Le Comte d'Olivarés empêche la prolongation de la Trêve entre l'Espagne & la Hollande; rompt le Mariage du Prince de Galles avec l'Infante d'Espagne; allume la guerre en Italie au sujet de la succession de Mantouë; projette d'ôter aux Catalans leurs Privileges. Sa maniere de vivre en public.

LA première action du ministère du Comte d'Olivarés, fut en vûë (à ce qu'il prétendoit) de la gloire & de l'avantage qui reviendroient à la Monarchie d'empêcher la prolongation de la Trêve qui avoit été conclüë avec les Hollandois par la médiation du Roy de France Henry le Grand, en 1609. pour douze ans. Ainsi ce terme venoit à expirer en 1621. qui étoit précisément le temps où le Comte d'Olivarés venoit d'être déclaré premier Ministre de la Couronne d'Espagne; ce qui joint à sa qualité de Favory le rendoit, pour ainsi dire, l'arbi-

du Comte Duc d'Olivarés. LIV. II. 135
tre de la Monarchie. Les Hollandois ne demandoient pas mieux que de prolonger la Treve, supposé qu'il ne fût pas possible, comme on en avoit déjà tenté les moyens, de la changer en une paix perpetuelle; parce qu'étant naturellement adonnez au commerce tant par la qualité & situation de leur país que par le grand gain qu'ils y faisoient, ils avoient négligé l'exercice des armes pendant la durée de la Treve, pour s'appliquer uniquement au négoce, dont la guerre les avoit privez en partie durant un grand nombre d'années; de sorte qu'ils s'étoient rendus aussi habiles Marchands dans l'espace de temps qu'avoit duré cette Treve, qu'ils étoient devenus mauvais guerriers.

Les Flamans de leur côté, amateurs du repos & charmez des grands avantages qu'ils retiroient d'un commerce réciproque avec les Hollandois, souhaitoient pareillement la continuation de la Treve.

Les Espagnols en general concouroient encore aux mêmes vûs; parce qu'ils craignoient que si le Roy de France avoit une fois dompté la rebellion de ses Sujets Huguenots, & éteint entiere-ment le feu des guerres civiles qui le te-

noient occupé dans son Royaume, il ne prît envie aux François de porter la guerre dans les Pais-Bas Catholiques ; de sorte que la Flandre se verroit alors attaquée par deux puissans Ennemis tout à la fois, auxquels il seroit difficile de résister : d'où il résultoit qu'il étoit de la prudence de continuer la Treve avec les Hollandois, pour pouvoir opposer de si grandes forces aux François, qu'ils perdissent l'envie d'attaquer les Pais-Bas & de déclarer la guerre à l'Espagne.

Il n'y avoit donc que les seuls ennemis de la Maison d'Autriche qui pour leurs interêts particuliers, souhaitoient la rupture de cette Treve. Les Protestans d'Allemagne, irrités de l'invasion du Palatinat, désiroient ardemment que les Hollandois, de même qu'ils avoient épousé leurs sentimens en fait de Religion, époufassent pareillement leur querelle dans la guerre qu'ils faisoient à cette auguste Maison ; & le Roy d'Angleterre intéressé personnellement dans les malheurs de l'Electeur Palatin son Gendre, auroit été bien aise de son côté que la guerre s'allumât entre les Espagnols & les Hollandois, pour être plus en état d'entreprendre le rétablissement de son Gendre dans son Electorat par la force des armes,

du Comte Duc d'Olivarès. Liv. II. 137
en cas qu'il ne le pût faire par la voye
des négociations.

Telles étoient les reflexions, & d'autres
encore, que faisoient les Ministres d'Es-
pagne, & particulièrement ceux dont les
conseils étoient en plus grande confide-
ration, & qui par leur attachement au
précédent Ministère sçavoient que les
Ducs de Lerme & d'Uzede avoient tou-
jours eu pour objet, pendant leur admi-
nistration, d'entretenir autant qu'ils pour-
roient, la paix au dehors comme au de-
dans de l'Espagne, & que le Duc de Ler-
me s'étoit repenti bien des fois d'avoir
donné les mains à l'expédition du Palati-
nat, se doutant bien que les Princes Pro-
testans d'Allemagne, piquez de voir un
Souverain de leur Religion dépouillé de
ses Etats, ne cesseroient jamais de faire
la guerre à l'auguste Maison d'Autriche,
qu'ils ne l'y eussent rétabli: ce qui avoit
uniquement engagé cet habile Ministre
à prêter l'oreille aux propositions du Ma-
riage de l'Infante avec le Prince de Gal-
les, dans la vûë que la restitution du Pa-
latinat devant être la principale clause du
Contrat, il vendroit bien cher, & avec
beaucoup de gloire pour la Couronne,
cette restitution qu'il auroit faite volon-
tiers pour rien, & même en donnant quel-

que chose de retour ; mais le Comte d'Olivarés qui pensoit autrement , & qui vouloit se conduire par des maximes entièrement opposées à celles des Ducs de Lerme & d'Uzede , résolut en dépit de tout le monde , pour ainsi dire , de rompre la Treve & d'empêcher la conclusion du Mariage projeté avec l'Angleterre.

Le terme de la durée de la Treve entre l'Espagne & la Hollande étant près d'expirer , le Roy Très-Chrétien fit dire à l'Archiduc Albert , Prince usufruitier des Pais-Bas par son Mariage avec l'Infante Claire-Eugenie - Isabelle , fille de Philippe II. qui lui avoit donné en dot ces Provinces , qu'il sçavoit que le Prince d'Orange & les Hollandois se porteroient volontiers à continuer la Treve , ainsi qu'il employeroit ses bons offices pour la faire prolonger , s'il connoissoit que Sa Majesté Catholique les eût pour agreables. Sur cela l'Archiduc dépêcha aussi-tôt un Courier à la Cour d'Espagne pour y faire part des avances que le Roy de France venoit de lui faire , & pour conseiller en même-temps de dire à l'Ambassadeur de France qui y résidoit , que si Sa Majesté Très-Chrétienne proposoit des conditions de Treve qu'on pût accepter , on les écouterait de bon cœur ;

du Comte Duo d'Olivarés. LIV. II. 139
ajoutant de plus , que si l'on entamoit cette négociation , il jugeoit à propos d'y faire intervenir le Roy d'Angleterre , parce qu'ayant été médiateur conjointement avec le Roy Très-Chrétien de la premiere Treve , on ne pouvoit l'exclure de la négociation de cette seconde , qu'il ne s'en sentît vivement offensé.

Cette dépêche de l'Archiduc étant arrivée à Madrid , donna lieu de tenir un grand Conseil pour y discuter la matiere qu'elle renfermoit ; & Malvezzi dans son Histoire d'Espagne rapporte non seulement les différentes opinions de ceux qui assisterent à ce Conseil , mais celles encore de plusieurs autres Conseils à qui cette grande affaire fut communiquée ; les voici copiées d'après lui.

Sentiment de Dom Pierre de Toledé.

Il y a deux choses à considérer dans cette affaire ; l'une est le Conseil que donne l'Archiduc , & l'autre la médiation qu'offre le Roy Très-Chrétien. Sa Majesté Catholique ne doit point suivre aveuglément le conseil de l'Archiduc , parce qu'il est Partie intéressée , & que ses infirmités continuelles lui faisant envisager sa mort comme prochaine , il recher-

che plus à vivre paisiblement dans ses Etats, qu'il ne songe à les aggrandir : quand on veut trouver du courage, de la fermeté, & de l'élevation, il ne faut point recourir aux conseils d'un malade ; parce que la maladie lui fait souvent désirer ce qui lui est nuisible, & que son esprit abattu par la violence du mal qui l'accable, n'étant plus capable d'une résolution hardie, ne lui inspire que des desirs de paix. Cette Treve se présente avec deux faces ; celle qui regarde la Flandre ressemble à une belle épouse ; mais l'autre qui envisage les Indes paroît un horrible monstre. Elle se présente de même à l'égard de la France : son intérêt est différent de celui de la Hollande, mais elle en a un plus grand à être contraire à l'Espagne. Ainsi on ne doit point accepter la médiation du Roy Très-Chrétien, tant parce qu'il a un intérêt particulier dans cette affaire, que parce qu'il est partial des Hollandois ; d'autant plus que les Espagnols souffrent seuls de la rebellion des Provinces Unies, & que les François en retirent des avantages considérables : dans les querelles qui surviennent entre le Souverain & ses Sujets, le Souverain ne doit jamais permettre qu'un autre Souverain se mêle de les ac-

accommoder ; parce qu'il arrive souvent que celui qui s'en rend le médiateur , devient le protecteur des rebelles & quelquefois même leur prince : ce n'est pas une chose absolument impossible de persuader aux revoltez des Provinces-Unies , à la faveur d'une Treve qui leur soit utile , de rentrer sous l'obéissance de leur légitime Souverain ; mais elle le deviendra infailliblement si l'on souffre que le Roy de France devienne leur protecteur , parce que non seulement il les excitera à persister dans leur rebellion , mais les engagera encore à recommencer la guerre contre l'Espagne , toutes les fois que cela conviendra à ses interêts. Sa médiation qu'il propose maintenant pour faire prolonger cette Treve , n'est que pour donner plus de temps aux Hollandois de réparer leurs forces épuisées par une longue guerre , ou de leur faire obtenir par la voye des négociations cette pleine & entiere liberté qu'ils n'ont pû acquerir par la guerre. Ceux qui accommodent de grands differens , en retirent souvent du profit , & toujours beaucoup de gloire : c'est pourquoy il n'est point de l'interêt de notre souverain Monarque , de mettre le Roy de France à portée de se procurer ni l'un ni l'autre de ces avantages.

Enfin je croi qu'il est à propos de communiquer cette affaire aux Conseils des Indes & de Portugal pour sçavoir ce qu'ils en pensent, & de ne faire nulle attention au Conseil de l'Archiduc, qui vraysemblablement n'a plus gueres de temps à jouïr du Domaine des Païs-Bas, mais bien à ce qui concerne les veritables interêts de ces Provinces, & à l'honneur particulier, & à l'avantage general de la Monarchie d'Espagne.

Sentimens des autres Conseillers, qui furent unanimement d'avis que l'on suivît de point en point le Conseil de l'Archiduc, tant dans la Réponse que l'on feroit au Roy de France, que dans la part que l'on devoit donner à celui d'Angleterre dans cette négociation.

Voicy sur quoy ils fondoient leurs avis. Que de prêter l'oreille à des propositions, n'obligeoit point à les accepter: qu'il falloit déferer au Conseil de l'Archiduc parce qu'il étoit raisonnable, & consentir à la médiation du Roy Très-Chrétien comme étant nécessaire: que d'alleguer que l'on ne s'étoit pas assez bien trouvé des Conseils du premier par le passé, pour les suivre à présent, c'étoit une mau-

vaife raison qui en deshonorant ce Prince mal-à-propos, ne concluoit rien dans l'affaire en question : que la feule idée d'exclure tout d'un coup les François de la négociation d'un Traité où l'on doit discuter les interêts d'un peuple rebelle qu'ils ont affisté dans la révolte & qui par confequent est dans une efpece d'obligation de ne rien faire fans leur participation, étoit un vray moyen de faire avorter ce Traité avant qu'il fût feule-ment ébauché ; qu'il falloit au contraire fe servir de la médiation du Roy de France, pour en donner de la jalousie aux Hollandois, & essayer par ce moyen à diminuer les égards qu'ils avoient pour ce Monarque : que l'on pouvoit par les mêmes voyes aliener les cœurs des François de ces peuples, & les priver par là des fecours qu'ils en attendoient : que l'on ne devoit rien obmettre pour faire réuffir un tel projet : qu'il étoit de la sagesse & de la prudence de bien examiner dans les Confeils les matieres qui y étoient propofées, mais jamais ceux qui les propofoient ; parce qu'il arrivoit fouvent que les plus mal intentionnez y faisoient quelquefois des propofitions en vûe de nuire, qui tournoient d'une manière contraire à leurs intentions, soit

que cela provint de l'incapacité des proposans, ou de la nature des choses proposées, ou des convenances réciproques aux deux Parties; ajoutant à tout cela, qu'ils étoient très-persuadez que l'on ne louëroit ni n'approuveroit jamais la résolution de continuer la Treve avec les Provinces-Unies, à moins que l'on ne fût presque sûr par-là, de faire oublier aux peuples de ces Provinces les injures & les mauvais traitemens qu'ils croyoient avoir reçûs des Espagnols; concluant que de donner le Roy d'Angleterre pour Collegue au Roy de France dans cette négociation, c'étoit en quelque maniere diminuer la gloire de Sa Majesté Très-Chrétienne; mais aussi qu'en ne le faisant pas, c'étoit offenser le Roy d'Angleterre que leur avis étoit pourtant d'accepter aussi pour médiateur.

Résultat des Délibérations des Conseils des Indes & de Portugal.

La Monarchie d'Espagne a plus perdu & dépensé dans l'espace de douze années qu'a duré la Treve avec les Provinces-Unies, qu'elle n'avoit fait pendant les quarante-cinq ans de guerre qui l'avoient précédée, attendu que la liber-
té

té du Commerce que les Hollandois ont prétendu leur avoir été accordée par cette Treve, aux Indes Orientales & Occidentales, leur a fourni des prétextes pour y faire de si puissans établissemens, que non seulement ceux que la Monarchie y avoit en ont beaucoup souffert, mais encore que les Revenus & les Droits que Sa Majesté en retiroit, en ont considérablement diminué: de plus les dépenses y ont infiniment augmenté par la nécessité indispensable où l'on s'est trouvé de pourvoir à la défense de l'immense étendue de Païs que le Roy possède dans ces deux parties du monde, & qui pour être environnez de mers, se trouvoient continuellement exposez aux incursions des Hollandois, ce qui a coûté bien des millions. Au lieu que ces rebelles à la faveur de cette Treve qui ne suspendoit les hostilités de part & d'autre que dans les Païs situez en Europe, & qui les mettoit à couvert des incursions que l'on pouvoit faire chez eux de la part de la Flandre par où il est aisé de penetrer dans leurs Provinces, ont non seulement joui en pleine liberté des fruits de leur rebellion, mais ont encore enyahi plusieurs lieux dépendans de la Monarchie dans les deux Indes, & se sont enrichis

des dépouilles des Espagnols, pendant que l'Espagne s'appauvrissoit pour conserver ce qu'elle avoit si légitimement acquis dans ces Païs-là, & que ces révoltez augmentoient le nombre de leurs Sujets, de ceux qui l'étoient auparavant de la Couronne d'Espagne. Tout cela n'étant arrivé que faute d'avoir compris expressément les deux Indes dans la Treve, ou parce que l'on a souffert qu'ils ayent interprété à leur avantage le quatrième article qui y est énoncé. D'où nous concluons qu'il est à propos de recommencer la guerre, à moins que l'on infere dans le renouvellement de la Treve un nouvel article qui les oblige à abandonner la Navigation de l'Amerique Espagnole & celle des Moluques & des Azores, ou du moins les Forteresses & Comptoirs qu'ils ont en ces Païs-là, leur donnant en échange, & non autrement la permission de trafiquer au Japon, & d'apporter & vendre à Lisbonne & à Cadix leurs marchandises à un prix raisonnable, ce qu'ils doivent envisager comme un avantage très-considérable.

Toutes ces Délibérations ayant été envoyées à Buxelles, l'Archiduc tint à son tour un grand Conseil où elles furent discutées & bien examinées le Résultat

en fut, que tout considéré, il étoit de l'intérêt de la Monarchie d'Espagne de renouveler la Treve; ce qui engagea ce Prince à faire une longue Dépêche à Sa Majesté Catholique, pour lui en alleguer ses raisons.

Lettre de l'Archiduc, au Roy d'Espagne.

SIRE,

Il s'est écoulé un si grand nombre d'années depuis le commencement des guerres de Flandre jusqu'à présent, qu'on ne peut presque plus les compter; parce que ceux qui en avoient vû la naissance sont morts, & que ceux qui en avoient entendu parler, en ont perdu le souvenir: mais ce que personne n'ignore, est que le plus pur sang de vos Sujets s'y est versé, & que tous les trésors de la Monarchie d'Espagne s'y sont dépensez sans en avoir retiré aucun avantage ni profit: j'ose même dire de plus, que cette longue guerre n'a servi qu'à affermir la rebellion des Provinces - Unies, & à augmenter la puissance des Rebelles. La guerre est ennemie de tout retardement, & par consequent elle demande de la vi-

vacité dans les projets , & une extrême diligence dans l'exécution de ce qui a été projeté : quand elle dure long-temps , les progrès en sont lents , parce que la longueur devient ennuyeuse & rebute, aguerrit les ennemis , donne le temps de se fortifier , & en persuadant que le mal est inveteré & par conséquent difficile à guérir , fait plutôt penser aux moyens de la continuer sans perte , qu'à ceux de la terminer avec avantage. Celle de Flandre n'est point une vraye guerre , mais plutôt une espece d'academie où l'on apprend à la faire , & à vaincre ses ennemis sans les voir jamais vaincus. Ainsi les Sujets de Vôtre Majesté étant naturellement bons soldats & fort au fait des armes , n'ont nullement besoin de cette école. La Republique de Hollande, née & acruë au bruit & au son des tambours & des trompettes, de même que celle de Lacemone, fait présumer qu'elle est aussi bien munie de tout ce qu'il faut pour soutenir vigoureusement la guerre , qu'elle l'est peu de ce qui est nécessaire pour profiter avantageusement de la paix. L'eau qui conserve sa pureté dans un courant , se corrompt dans un Reservoir ; l'air devient grossier quand il ne se meut point , & l'agitation le rend subtil ; le repos fait

un cahos des corpuscules qui sont sur la surface de la terre, & le mouvement les débrouille & leur donne de l'action : on s'apperçoit déjà que ce peu d'années de Treve a répandu dans toutes les Provinces-Unies des semences de discorde qui pourront germer avec le temps, pourvû qu'on ne les empêche point d'y prendre racine par une guerre à contre-temps qui les fera mourir. Les Republiques ne se détruisent pas ordinairement par la force des armes, mais bien par les dissensions qui naissent dans leur sein, lesquelles s'engendrent naturellement, ou sont fomentées avec art. La prudence en jette les principes, la patience les assure, & le temps les fait mourir. L'exemple de la Republique Romaine invincible au dehors & détruite par les factions du dedans, donne une grande force à ce raisonnement ; & l'exemple de celle des Suisses foible au dedans & puissante au dehors, est une preuve du contraire. Si les Archiducs après avoir essuyé la première furie du soulèvement des Suisses où fut tué un de leurs principaux Officiers, s'étoient contentez de les tenir renfermez dans leurs montagnes, au lieu de faire de vains efforts pour les remettre sous leur domination ; ces mêmes Suisses ne se-

roient jamais parvenus à la puissance où ils se trouvent à présent, parce que leurs légitimes Princes en faisant semblant de ne point se soucier de les faire rentrer sous le joug, leur auroient fait négliger les précautions qui pouvoient les en garantir; d'où il seroit arrivé que leur Etat seroit resté assez incertain: mais pour avoir témoigné hors de saison vouloir à quel prix que ce fût dompter leur rébellion, ils les ont fait penser à s'affranchir pour jamais de leur obéissance, ce qui est réellement arrivé, puisqu'ils ont été à la fin forcez d'en venir avec eux à un Traité de Paix qui de leurs Sujets les a rendus leurs Alliez. Au moyen de quoy s'étant dans la suite tout-à-fait adonnez aux armes, à quoi ils devoient la liberté, ils se sont élevez à ce haut degré de puissance qui les rend si considérables aujourd'hui; ce qui ne seroit jamais arrivé si on ne les eût point trop harcelez, étant alors peu aguerris & plus mal armez: ainsi leur réputation & leur force ne sont venuës que de l'audace & du courage qu'ils ont marqué en résistant à leurs Souverains, & en les contraignant par une longue guerre qui les ruinoit sans esperance de s'enrichir, à renoncer au droit acquis qu'ils avoient de leur commander.

Dans une seule année que les armées d'Espagne ont été employées contre l'Allemagne, elles ont fait plus de conquêtes en ce Pais-là, qu'en quarante-cinq années de guerre dans les Provinces-Unies : en la continuant on peut se flater d'en faire encore de nouvelles, & qui seront bien d'une autre importance que celles que l'on pourroit esperer de faire sur les Hollandois, puisqu'une ou deux campagnes suffissent pour dompter le reste des Rebelles de l'Allemagne, & qu'en assujettissant tout-à-fait cette grande Province à la Maison d'Autriche, l'Espagne sera sûre d'en tirer à l'avenir de puissans secours qui la rendront redoutable à ses ennemis. C'est par cette unique voye que l'on doit songer à subjuguier la Hollande, & même l'Europe entiere si l'on en avoit le dessein, & si Vôtre Majesté ne renfermoit les bornes de son ambition dans les justes limites que sa pieté, sa moderation, & son équité lui ont prescrites.

Le desir de remettre les Provinces-Unies dans l'obéissance n'est pas un objet assez considerable pour un aussi puissant Monarque qu'est un Roy d'Espagne, & ne mérite pas que Vôtre Majesté y employe ses forces ni qu'elle y consume ses Revenus, parce que l'accès en est

très-difficile, & qu'on n'y peut gagner du terrain que pied à pied : c'est par des batailles & non par des sieges, par l'épée & non par la fappe, par de grandes victoires & non par des petites, que les Etats s'aggrandissent ; c'est à quoy les braves Espagnols doivent employer leur courage invincible, où les Italiens doivent montrer que leur valeur ne s'est point éteinte avec leur empire, & où les fidelles Wallons doivent donner des marques de leur intrepidité : là où l'on peut donner des batailles, là doivent être employées les armées de Vôte Majesté, composées des plus belliqueuses Nations de l'Europe, & non les emprisonner & ensevelir, pour ainsi dire, dans un tas de retranchemens & de fossez, entre une infinité de canaux & de rivieres, & au milieu d'un nombre innombrable de Fortereffes & de lieux fortifiez où leur bravoure n'est d'aucun usage, & où l'inaccessibilité du País rend leurs ennemis hardis & audacieux.

Le systéme du Gouvernement d'Espagne a été jusqu'ici d'user d'œconomie dans la dépense, d'entretenir la Paix en Italie, & de faire la guerre en Flandre : il peut avoir été excellent autrefois, mais je suis persuadé qu'on le peut changer à

présent, & qu'en occupant les forces de l'Allemagne chez elle, on peut bien n'être pas si scrupuleux observateurs de la Paix d'Italie, sans que les revenus de la Monarchie en soient fort alterez : de plus, quels avantages retire l'Espagne de la guerre de Flandre ? Il n'est pas sensé d'alleguer que les armées que Vôtre Majesté entretient dans ce País servent à la défense de ses autres Etats, puisque s'ils étoient attaquez, ils seroient envahis avant qu'ils en pussent être secourus, vû la grande distance qu'il y a entre eux ; & on peut encore moins croire qu'elles servent à tenir en respect ses ennemis quand elles sont employées à dompter ses Sujets rebelles. S'il étoit en la puissance de Vôtre Majesté de faire la guerre & la paix selon son bon plaisir, j'approuverois l'opinion de ceux qui lui conseillent la guerre : mais elle doit être persuadée que plus elle se trouvera dans le besoin de faire la paix, plus elle trouvera de difficulté à la conclure. Il me semble que le Roy Très-Chrétien Henry IV. lorsqu'il s'entremitt de procurer la Treve des Païs-Bas, en vûë de vous trouver désarmé quand il l ui prendroit envie de vous faire la guerre, étoit dans le même principe où sont ceux q ui s'opposent à la continuation de

cette Treve ; mais si la mort ne l'avoit point prévenu si-tôt, l'expérience lui auroit appris que son opinion étoit très-mal fondée ; parce qu'il se seroit vû lui-même embarrassé des mêmes armes dont il avoit débarrassé les autres.

Il faut se mettre en tête, que si l'Europe entière doit être soumise à un seul Monarque, le temps n'en est pas encore venu ; la preuve en est que le Ciel a permis par le passé que l'on commit toutes les fautes qui ont fait perdre à l'Espagne les Provinces-Unies, & qu'il pourroit bien tolerer encore celles que l'on pourroit faire à présent, pour achever de perdre le reste des Pais-Bas. Quelques-uns avancent que les Hollandois ont fait à la faveur de la Treve de grands progrès dans les deux Indes, mais ce raisonnement n'est plus dans sa place ; il falloit le faire lorsqu'on a conclu la Treve, & prévoir alors les inconveniens qui en arriveroient : présentement il ne peut servir d'argument pour en empêcher la continuation, puisque le mal est fait & que l'on ne peut plus le réparer. On a eu tort, si l'on veut, de faire cette Treve ; mais on en auroit un plus grand de ne la pas continuer ; le dommage souffert n'est point une rai-

son pour se priver d'un avantage à venir ; & renoncer à un bien présent , par le regret de celui qu'on a perdu par le passé , n'est pas un sentiment qui puisse être approuvé : si par la guerre on étoit sûr de dompter ces Rebelles , je serois le premier à la conseiller ; mais je suis persuadé qu'elle ne fera qu'augmenter leur puissance , & diminuer celle que l'Espagne conserve de les remettre un jour dans l'obéissance , sur tout dans les circonstances d'alors où ils pourront être assistez des Anglois à cause de l'affaire du Palatinat , & où ils le feront à coup sûr des François par rapport à celle de la Valtoline ; au lieu que la continuation de la Treve fera du moins que les choses resteront dans l'état où elle se trouvent présentement , & que Vôte Majesté pourra se prévaloir des conjonctures où elles pourront se trouver à l'avenir. Si sans passion l'on considère quelles sont les forces des Hollandois par mer & par terre ; combien il est difficile de porter la guerre dans leur Pais , environné de tous côtez de l'Océan , ou enfermé par une multitude de rivières & de canaux , & qu'ils ont pour voisins les François , les Anglois , & les Protestans d'Allemagne , tous si interesséz à leur conservation , qu'ils ne souffriront jamais

la destruction de leur nouvelle République qu'ils n'y soient forcez : si d'un autre côté on réfléchit sur la situation présente où se trouve l'Espagne engagée à soutenir la guerre en Italie , à entretenir des armées sur les bords du Rhin , & à remettre l'ordre dans ses Finances qui sont épuisées ; sans doute on ne peut sans illusion se flatter que la guerre puisse être plus profitable que dommageable , ni que la Monarchie y puisse plus gagner que perdre.

Enfin, SIRE, si Vôtre Majesté juge qu'il soit plus glorieux pour elle , & plus avantageux à ses Etats de recommencer la guerre , qu'elle prolonge du moins la Treve jusqu'à ce que les troubles de l'Allemagne soient apaisez ; parce qu'alors non seulement elle pourra être assistée dans cette guerre par Sa Majesté Impériale , mais qu'elle empêchera encore que les Hollandois n'en tirent des secours , qu'ils n'y contractent des Alliances , & qu'ils n'y fassent commerce , ce qui pourra infiniment contribuer à les opprimer avec plus de facilité , de certitude & de gloire pour Vôtre Majesté , &c.

A la reception de cette longue Dépêche de l'Archiduc , Sa Majesté Catholique fit aussi-tôt assembler son Conseil d'Etat pour que l'on y déliberât en sa présence sur

ce qu'elle contenoit : les avis y furent partagez , & ceux qui étoient pour la prolongation de la Treve étoient conçûs en ces termes :

La longue guerre que l'on a faite par le passé aux Hollandois a été très-funeste à l'Espagne ; puisqu'elle a donné lieu aux sanglantes tragedies qui se sont jouées dans la Flandre , qu'elle a servi à aigrir & envenimer de plus en plus les esprits & le courage de ces Rebelles , qu'elle a engagé les ennemis de la Monarchie à lui faire des insultes , qu'elle a épuisé le Tresor royal , & qu'elle a causé la perte d'une infinité d'Espagnols qui ont perdu la vie dans les divers combats qui s'y sont donnez. La Treve de douze ans au contraire a procuré autant d'avantages à la Couronne , que l'autre lui a fait souffrir de dommages ; la victoire que l'on remporte sur les ennemis , quand au moyen de la Paix on peut les affoiblir & les ruiner peu à peu , est plus glorieuse & plus utile que celle qui s'acquiert par des combats qui ne servent souvent qu'à prolonger la guerre , & toujours à apprendre à ceux que l'on a vaincus l'art de vous vaincre à leur tour. Tibere en écrivant à Germanicus se louoit de ce qu'ayant été envoyé neuf fois en Germanie par Auguste, il avoit

fait plus de progrès dans ce Païs par ses intrigues & par des Traitez de Paix, que par sa valeur & par la force des armes. Aussi c'étoit au moyen de la Paix & non par la guerre, que le Roy Marabodus, les Sueves, & divers autres peuples de Germanie s'étoient rendus tributaires de l'Empire Romain. Sextus Pompée s'étant emparé des Isles de Sicile & de Sardaigne durant les proscriptions du Triumvirat d'Auguste, d'Antoine, & de Lepide, mit la famine en Italie en empêchant que l'on ne transportât de ces Isles aucuns grains à Rome : le seul remede qui fut employé alors pour faire cesser cette famine, fut que les Triumvirs conclurent avec lui une courte Paix, au moyen de laquelle les grandes forces de cet illustre Romain diminuerent si considerablement en moins d'une année, qu'il succomba aisément dans la guerre qu'Auguste lui fit ensuite. Une Paix semblable doit être envisagée aujourd'hui comme la voye la plus efficace pour dompter les Hollandois; car en les laissant tranquillement s'occuper, sous le benefice de la Treve, à la Pêche, au Commerce, & à la Navigation, on leur fera oublier le métier de la guerre, aimer le repos, & devenir mauvais soldats: de plus on peut gagner les moins opiniâ-

trés des Rebelles en leur offrant des dignitez & des emplois d'éclat & lucratifs, & énerver le courage des plus obstinez par le charme enchanteur des voluptez & des plaisirs où l'on s'abandonne avec joye pendant la Paix ; au lieu qu'en recommençant la guerre on les réveillera de l'espece d'assoupissement où ils sont tombez ; on les fera penser à fortifier leurs Places , à augmenter leurs Troupes , & à se pourvoir de munitions de guerre ; & enfin on les déterminera à se servir des tresors qu'ils ont accumulez durant douze ans de Treve , pour se conserver les sources d'où ils les ont tirez : on peut ajoûter à cela que le terme de la Treve a été trop court pour que leurs forces soient déperies , leurs courages amollis , l'art de faire la guerre oublié , & l'amour du repos enraciné dans leurs cœurs. En continuant la Treve avec les Rebelles des Provinces-Unies, on en peut retirer des avantages qui pour être ordinaires sont presque certains , comme les divisions , les jalousies , & les querelles qu'elle enfantera parmi eux , & qui selon Tacite , en parlant des Cherusques , ne manquent jamais d'arriver au dedans quand on a la Paix au dehors : tous ces désordres ne s'appaisent aisément que quand un ennemi étran-

ger vient attaquer la commune Patrie ; car alors tous les esprits se réunissent pour penser au bien general , & pour résister courageusement à ceux qui veulent se prévaloir des discordes intestines pour envahir le país où elles sont nées. Les bœufs à la vûe du loup se joignent , font une haie ; & en mettant leurs cornes ensemble , forment comme une seule tête pour repousser plus vigoureusement les attaques de leur commun ennemi ; mais si-tôt qu'ils ne le voyent plus & qu'ils les a laissez en paix , ils se séparent dans l'instant les uns des autres ; & chacun de ces bœufs attentif à son interêt particulier , va sans plus se soucier du general chercher les meilleurs pâturages pour repaître , & les plus belles eaux pour s'abreuver.

Le Comte de Chincon dit de plus pour appuyer ce sentiment, du moins à ce qu'en publia la Renommée : Qu'il étoit inutile de rappeler le souvenir des premières causes qui avoient donné lieu au soulèvement des Provinces-Unies ; parce que le bien présent demandoit qu'on oubliât les vieilles fautes pour penser uniquement à n'en plus commettre de nouvelles : qu'il ne pouvoit cependant s'empêcher de blâmer la résolution trop pré-

cipitée que l'on avoit prise en ce temps-là de faire executer avec tant de rigueur les Comtes d'Egmont & d'Horn, sur le foible raisonnement qu'en faisant périr les Chefs des soulevez la populace se remettroit d'elle-même dans la premiere obéissance ; qu'il auroit été à propos de pratiquer auparavant la finesse dont usa Vitellius, en affectant de distinguer toujours Julius Civilis du nombre des Bataves revoltez qui sont les Hollandois d'aujourd'hui. L'Espagne a fait la funeste experience que le sang de ces deux Seigneurs, considerez & cheries de leurs concitoyens, a coûté la vie à une multitude infinie de ses Sujets qui ont inutilement versé le leur pendant plus de quarante années de guerre contre les mutins des Pais-Bas. C'est pourquoy on ne peut trop louer ceux qui en 1609. ont conseillé de faire une Treve ; parce qu'en fournissant les moyens d'user de clemence, & en faisant oublier les actions de severité du passé, elle pouvoit exciter peu à peu les Provinces rebelles à rentrer dans le devoir & sous l'obéissance de leur légitime Souverain dont elles auroient éprouvé la bonté & la douceur. Il est au pouvoir du Roy de prolonger la Treve, ou de la convertir en Paix, ou de re-

commencer la guerre & de renouveler les anciennes calamitez ; l'argent est le nerf de la guerre , sans lui on ne peut la faire ni on ne doit l'entreprendre. Ainsi comme le Tresor royal en est présentement tout-à-fait vuide, on devroit bien plutôt songer à le remplir en déchargeant les revenus de la Monarchie de plusieurs millions de dettes hypotequez dessus, qu'à l'épuiser davantage & à recourir à de nouveaux moyens de tirer de la bourse des Peuples de quoy entreprendre une guerre si périlleuse & dont les événemens sont si incertains. Il a toujours été d'une excellente politique d'abreger la durée de la guerre le plus qu'il est possible , de crainte d'apprendre à ceux à qui on la fait d'abord avec avantage, l'art de vous la faire à leur tour, à vôtre dommage. Les Perses de cette maniere, à force d'attaquer les Atheniens & les Lacedemoniens par mer & par terre, rendirent ces Peuples, de bergers & laboureurs qu'ils étoient, capables de les vaincre sur l'un l'autre élément. Les anciens Alle-mans apprirent de même dans les longues guerres qu'ils eurent à soutenir contre les Romains, à battre ces vainqueurs de la terre par qui ils avoient été souvent battus. Licurgue, ce fameux Légi-

Auteur de Sparte, avoit expressement statué dans ses Loix, que l'on ne fit pas long-temps la guerre aux mêmes ennemis, maxime qui est encore pratiquée exactement par les Turcs aujourd'huy. Ainsi je conclus à la prolongation de la Treve avec les Hollandois, afin de ne leur pas apprendre à devenir des ennemis redoutables: en les laissant jouir des douceurs de la Paix, ils oublieront le métier de la guerre; & contens de leur sort présent ils négligeront ce qui peut empêcher qu'ils ne retombent dans leur premier état: ce sera alors & non pas présentement, que l'Espagne pourra recommencer la guerre contre eux, avec une espee de certitude de les remettre sous son joug. Enfin il finit par cet apophtegme, qu'il y avoit de la folie à ébranler une ruche d'abeilles dormantes, à moins qu'on ne voulût s'exposer à être piqué en mil endroits de leurs éguillons.

Telles furent les raisons alleguées pour la continuation de la Treve, par la plus grande partie de ceux qui assisterent à ce Conseil d'Etat; mais le Roy ne s'y rendit point, & il se détermina en faveur de celles que lui alleguerent le Comte d'Olivarés & Dom Baltazar de Zuniga qui vivoit encore lors de la tenuë de ce Con-

seil, pour recommencer la guerre contre les Provinces-Unies. Le Comte d'Olivarés donc qui s'étoit proposé dès son avènement au ministère d'allier ses intérêts avec ceux de la Religion, & de gouverner sous ce voile toutes les affaires de la Monarchie, opina dans le Conseil, en ces termes :

Qu'il étoit honteux au Roy, & au glorieux surnom de Catholique qu'il portoit, de laisser plus long-temps en paix les Rebelles des Provinces-Unies qui profitoient de ce précieux don du Ciel pour se confirmer dans leur rebellion & favoriser ceux de leur secte ; que Dieu avoit élevé la Monarchie d'Espagne à ce haut degré de gloire & de puissance où elle se trouvoit, par la pieté de ses Monarques & par le zele qu'ils avoient toujours témoigné pour la propagation de la Religion Catholique ; de sorte qu'en faisant la guerre aux Hollandois, on la leur faisoit autant comme à des Heretiques, que comme à des Sujets rebelles ; que cette guerre non seulement combleroit de gloire les Espagnols, mais leur donneroit lieu encore de faire connoître à toute l'Europe, leur courage heroïque, leur valeur intrepide, & leur pieux zele pour la cause de l'Eglise Romaine. Enfin que le re-

gne de leur souverain Monarque ne se pouvoir commencer sous de plus favorables auspices, que par une guerre qui avoit pour principal objet la plus grande gloire de Dieu & l'extirpation de l'herésie; ainsi qu'il concluoit à n'écouter aucune proposition de Paix ni de Treve, de la part des Revoltez des Pais-Bas.

Dom Baltazar de Zuniga appuya l'opinion du Comte d'Olivarés par un long discours, ou plutôt par une espeece de Manifeste qu'il fit pour en prouver la solidité & l'utilité. Le voicy.

Toutes les actions des Rois doivent tendre à deux objets principaux, qui sont le Service de Dieu, & leur honneur propre: le premier exige de ne pas souffrir que la Religion Catholique soit bannie & chassée d'un Pais où elle a été reçüe & professée, & que l'herésie y prenne sa place; le second n'oblige point à entretenir une paix éternelle avec des Sujets rebelles, il engage plutôt à n'avoir aucune alliance ni aucun commerce avec eux, qu'on ne les ait domptez & fait rentrer sous l'obéissance dûë à leur légitime Souverain. Si les ames que l'on a avec tant de peines & de souffrances gagnées à Dieu dans les Indes se laissent perdre; & si l'on souffre que les Hol-

landois restent tranquilles possesseurs de ce qu'ils ont usurpé sur la Monarchie d'Espagne : si la République de ces Revoltez demeure dans l'état où elle est, les deux Indes s'acheveront de perdre & ensuite le reste de la Flandre, puis les Etats d'Italie ; & l'Espagne même ne se trouvera pas en sûreté, ayant perdu ce qui la rendoit si puissante & si redoutable. Les Espagnols ont versé tout leur sang pour en remplir les veines des Sujets qu'ils se sont faits dans les quatre parties du monde ; ils ont consumé toutes leurs richesses pour se les conserver ; ils ont rendu leur propre País désert & stérile, pour peupler & rendre féconds ceux qu'ils ont conquis : enfin ils ont vaincu par tout, & par tout ils ont habité les lieux qu'ils avoient soumis ; peut-on après cela se résoudre à perdre une partie de ce qui a tant coûté à conquérir & à conserver. Le principal fondement de ceux qui conseillent à V^ôtre Majesté la continuation d'une Treve si préjudiciable à sa gloire & à ses interêts, est l'épuisement où sont vos Finances, & qu'il faut de l'argent pour faire la guerre. Mais, S I R E, ces gens-là ne connoissent pas la grandeur de vos ressources & celle de votre puissance : la plupart des Souverains se perdent par la

trop grande opinion qu'ils ont de la leur ; & Vôtre Majesté se perd par la petite opinion qu'elle a de la sienne. Dieu ne fait rien de si grand & de si parfait en ce monde, qu'il ne puisse encore aller infiniment au-delà, & c'est-là la plus grande marque de sa toute-puissance. Vôtre Majesté, & c'est son impuissance, ne peut pas faire de même, parce que rien n'égale le suprême pouvoir de Dieu : mais du moins un Roy d'Espagne peut faire les plus grandes choses sur la terre puisqu'il y est le plus puissant. Comment peut-on alleguer que l'argent manque à un Roy qui a tant de millions de Sujets fidelles & affectionnez à son service ? Si le Tresor royal est épuisé de finances, les cœurs des Peuples soumis, SIR E, à vôtre Empire ne le sont pas. La valeur des Sujets, & non le patrimoine des Souverains, fait conquerir les Etats ; & il n'y a peut-être point d'exemple qu'un Roy riche ait fait de grandes conquêtes par son or ; mais on a vû beaucoup de Princes pauvres qui en ont fait par leur seule bravoure & par celle de leurs Sujets. Qui a conquis une partie de l'Allemagne, la France, l'Espagne, & l'Italie, sinon des Rois & des Peuples venus du Nord, qui étoient aussi braves & belliqueux qu'ils étoient pauvres &

miserables ? Vôtre Majesté ne sera jamais pauvre, que quand elle croira ceux qui administrent les Finances. Est-ce que les sources abondantes d'où découlent dans vos Etats l'or & l'argent sont tariées ? Est-ce que la Monarchie d'Espagne n'est pas ce qu'elle a été, & n'a-t-elle plus de forces, d'habitans & de richesses ? Ceux qui ont soin de vos revenus, ne sont point guerriers : ainsi ce n'est point sur leur calcul que l'on doit compter le nombre des soldats celui des entreprises que l'on pourra faire, l'argent qu'il faut pour soutenir une grande guerre, & la quantité de provisions pour la subsistance des nombreuses troupes que l'on aura sur pied ; puisqu'il arrive quelquefois qu'une petite armée, mais bien aguerrie, manquant de plusieurs choses, mais bien disciplinée, mal payée, mais bien obéissante, fait de plus grands progrès que celles qui ont tout en abondance, mais qui n'ont pas ces trois choses. L'exemple de Charles Quint bisayeul de Vôtre Majesté peut servir de preuve à cette vérité : cet invincible Empereur fut attaqué dans son Camp à Donavert par l'Electeur de Saxe, le Landgrave de Hesse, & autres Princes Protestans confederez de l'Allemagne, avec une armée de soixante-dix mille

mil hommes , pourvûë d'une quantité innombrable de munitions de guerre & de bouche ; la sienne n'étoit au plus composée que de vingt mille hommes & dépourvûë de tout : cependant non seulement il repoussa les attaques de ces formidables ennemis , mais de plus avec quelques petits secours qui luy vinrent , les batit en divers combats , assujetit toute l'Allemagne & fit avorter tous les grands projets de la fameuse Ligue de Smalcade. Tentez donc, SIRE , de dompter des Sujets rebelles par ceux qui sont fideles ; risquez de perdre encore une portion des Pays-Bas Catholiques , pour recouvrer ce que vous y avez déjà perdu , & redonnez à vôtre Couronne, en hazardant quelque chose , son premier lustre. La réputation est le plus précieux joyau d'un Monarque ; qui la perd , se met en risque de perdre son Etat ; qui n'ose entreprendre rien sur les autres , excite à tout entreprendre sur luy ; qui tolere une ancienne injure s'en attire de nouvelles ; enfin qui craint , se voit méprisé. Je n'ose pas affirmer qu'il y ait un esprit qui vivifie toutes choses , mais j'ose dire que celles qui sont inanimées retiennent en elles un certain je ne sçay quoy qui correspond avec proportion à

L'ame des animaux, bien que cette ressemblance ne soit pas de la même espèce. Un Royaume, selon moy, quand il perd sa réputation, quoiqu'il ne perde rien de son Domaine, devient un Ciel sans étoiles, un Soleil sans rayons, & pour ainsi dire, un Corps sans ame.

C'est une erreur de croire que les Hollandois puissent jamais se remettre volontairement sous le joug de l'Espagne & abjurer leur herésie; ainsi il n'y a donc que la guerre qui puisse les y contraindre. Les Républiques ont un grand avantage au-dessus des Souverains; car elles ne meurent point, & les Souverains sont sujets à la mort; de plus, ceux-cy ne naissent pas avec tous les talens propres à bien gouverner leurs Etats, & meurent même souvent sans les avoir acquis, au lieu que celles-là qui sont immortelles ont d'abord, ou acquerent avec le temps tous ces talens, & quand une fois elles les possèdent c'est pour toujours; parce que ces connoissances se perpetuent de l'un à l'autre dans leurs Sujets: Ceux d'entr'eux, par exemple, qui parviennent aux Magistratures, ont appris de ceux qui les ont précédés dans ces emplois de quelle maniere ils se doivent comporter pour l'avantage de leur Ré-

publique; en un mot les Républicains succent, pour ainsi dire, avec le lait les maximes qui conviennent à leur Gouvernement: d'ailleurs quand ceux qui exercent les Magistratures n'auroient pas eue la capacité requise, leur autorité est si limitée que cela ne tire point à conséquence pour le bien general, puisqu'ils sont obligez de se conformer en tout aux sentimens de ceux qui sont plus habiles qu'eux, & que leurs propres interêts sont joints inséparablement à ceux de l'Etat, d'où il arrive que les Républiques fondées sur des principes invariables, & toujours régies par les mêmes maximes, ne sont point exposées aux mêmes révolutions qui arrivent dans les autres Etats. Il n'en est pas de même des Souverains qui se succedent les uns aux autres, outre qu'ils ne rendent compte de leur conduite à personne, chacun se fait de plus des principes à sa mode, & gouverne par des maximes qui lui sont particulieres: comme il ne reconnoit point d'égal dans sa souveraineté que son Prédecesseur, il le dédaigne pour maître, le regarde d'un œil jaloux, & au lieu de suivre le chemin qu'il a tracé. il en prend un tout nouveau, soit pour satisfaire ses passions, soit qu'il se croye

plus habile que lui, soit enfin qu'il croye mieux faire que ce Prédecesseur. Les Républiques à la verité se détruisent quelquefois pour ne pas vouloir changer leurs maximes & ne pas s'accommoder au temps; mais les Souverains perdent souvent leurs Etats, & les ruinent toujours par les changemens qu'ils font dans l'ancienne forme du Gouvernement, ou par les nouveautez qu'ils y veulent introduire. Qui peut faire croire que les Rebelles des Provinces Unies perdront au moyen de la Treve la haine qu'ils ont pour la domination d'Espagne? s'ils la craignent ils ne peuvent l'aimer, & s'ils ne la craignent point ils voudront rester libres. Il faut de necessité, SIR E, que les Hollandois soient vos sujets ou vos ennemis: on ne peut les remettre dans vôtre obéissance sans leur faire la guerre; ils sont donc vos ennemis, & comme tels il les faut vaincre pour les faire redevenir vos sujets: on se persuade peut-être qu'en continuant la Treve on fera tout-à-fait cesser leurs hostilitéz contre les Espagnols; c'est un abus, en quelqu'endroit que Vôtre Majesté porte la guerre, elle les trouvera contre elle; nous les avons trouvez il n'y a pas long-temps à Gradisque & à Juliers, & nous les rencontrons

présentement dans le Palatinat, cecy est pourtant arrivé durant le cours de la Treve. Les mauvaises humeurs d'un corps ne bougent de l'endroit où elles se trouvent tant qu'il est sain, mais si-tôt qu'un membre est affligé elles y courent avec impetuosité, y augmentent le mal & y redoublent les douleurs; desorte qu'on est forcé pour le guerir, ou de les purifier, ou de les évacuer: il en est de même de ces Rebelles; quand la Monarchie est attaquée, ils augmentent le nombre de ses ennemis, & si elle fait quelque perte, ils l'aggravent; il faut purifier les uns en les remettant dans leur premier état, & évacuer les autres en les exterminant. Quels profits l'Espagne a-t-elle tirez de la Treve? de grosses pertes dans les deux Indes: de plus, elle a dépensé dans les guerres d'Italie plusieurs millions qu'elle auroit épargnez si celle de Flandre avoit continué: il en est arrivé la ruine d'une infinité de ses Sujets, & elle a vû augmenter la puissance, l'orgueil & les richesses des Révoltez. Que penseront, SIRE, les Provinces fideles des Pays-Bas Catholiques en voyant la rébellion de leurs voisins non seulement tolérée & même autorisée, mais encore accompagnée d'avantages infinis; cela ne

peut-il pas leur faire naître le sentiment de se soustraire aussi de vôtre obéissance, & par conséquent vous engager à faire les mêmes dépenses pour les contenir dans le devoir que vous ferez pour dompter la rébellion des autres? Les Suisses proposez pour exemple de la conduite que nous devons observer envers les Hollandois, servent plutôt de modele à ces mêmes Hollandois de ce qu'ils doivent faire contre la Couronne d'Espagne: un seul Esté suffit aux Suisses pour se tirer de servitude & se rendre libres; ainsi comme leur liberté leur avoit peu coûté, ils perdirent aisément le souvenir des injures reçues pendant qu'ils étoient sujets & devinrent sans répugnance les Confederez de leurs Souverains; ils n'ont pourtant jamais été sinceres amis de l'auguste Maison d'Atriche, & ont souvent agi contre elle en veritables ennemis. Il n'en est pas de même des Hollandois; leur liberté leur a trop coûté, & les injures qu'ils prétendent avoir reçues se sont trop enracinées dans leurs cœurs pendant le cours d'une longue guerre, pour esperer qu'ils deviennent jamais amis de l'Espagne & qu'ils oublient ces prétendues injures. Le monde est rempli de Suisses & de Hollandois, Vôtre

Majesté a un grand nombre de Sujets qui habitent comme eux des Pays entourez de Mers, de Rivieres & de Montagnes, & qui pourroient à l'imitation de ces derniers secouer le joug de la Monarchie d'Espagne s'ils croyoient le pouvoir faire en seureté; d'où il résulte qu'un Roy ne doit jamais avoir de paix avec des Sujets rebelles pour que les autres lui demeurent toujours fideles. Ce que l'on fait présentement à Madrid enseigne aux Hollandois ce qu'ils doivent faire à la Haye: icy on délibere si on leur accordera la Treve ou si on leur fera la guerre, & eux déliberent s'ils l'accepteront ou s'ils la rejetteront. Vôtre Majesté ne se peut dispenser d'entretenir toujours de grandes forces sur pied, & elle ne les peut employer plus justement & plus utilement que contre la Hollande: les conquêtes que vos Armées font au-delà du Rhin ne sont point pour elle, & elle ne prétend point les garder; celles qu'elles pourront faire dans les Provinces Unies lui resteront, parce que c'est son propre bien qu'elle reprend. Si la Maison d'Autriche n'entretient toujours quelque guerre, elle se trouvera defarmée en Allemagne où sa puissance est mal assurée par le grand nombre de Princes & d'Etats

Protestans qui lui sont opposez & qui cherchent à l'abaisser; elle se trouvera defarmée en Flandre & en Italie, où elle a tout à craindre des François, des Hollandois & des Puissances d'Italie. L'imagination de profiter des troubles qui pourront naître dans les Provinces-Unies est une idée éloignée & très-incertaine; les disputes qui y regnent entre les Gomaristes & les Arminiens, & dont on se flate de tirer de grands avantages, n'interessent que médiocrement les Habitans du pays; il faut beaucoup de temps pour qu'elles enfantent des dissentions dont on puisse tirer quelque fruit. Dans les Gouvernemens populaires la diversité des sentimens en fait de Religion ne va pas jusqu'à faire répandre du sang, elle excite seulement des haines particulieres sans diminuer en rien les forces de l'Etat. Les Hollandois sont résolus de conserver la liberté qu'ils ont usurpée, & si pour l'acquérir ils se sont servis avantageusement du prétexte de la Religion, ils ne feront point servir cette même Religion de sujet à leur ravir cette liberté qu'ils ont acquise à sa faveur. Mais supposé qu'il pût naître de grands desordres de cette disparité d'opinions, il est à présumer que plusieurs Puissances voisines s'em-

ployeront avec chaleur à les appaiser ; & si malgré leurs soins ils parvenoient à un point que Vôtre Majesté pût s'en prévaloir pour les remettre sous son obéissance , elle verroit alors se réunir contre elle , non seulement les Gomaristes & les Arminiens tous également heretiques , mais encore tous les autres Protestans de l'Europe. Il a paru à la verité quelques étincelles de discordes qui auroient pû devenir de grandes flammes , mais la mort de Barnevelt les a éteintes & ensevelies dans son tombeau.

Le destin de cette Monarchie est de vaincre ses ennemis à la longue & par une constance qui ne se rebute point : si l'attention de vivre en paix avec les Rebelles de Hollande pour les faire rentrer dans le devoir , avoit été la même à l'égard des Maures , jamais vos glorieux Prédecesseurs n'auroient chassé ces infideles de l'Espagne ; ce n'est que par une guerre qui a duré plusieurs siecles qu'ils les ont à la fin domptez & forcez de se retirer en Afrique. Les longues Treves énervent les courages & font oublier le métier de la guerre comme les longues Paix , sans en avoir les avantages. De conseiller d'entretenir au moins la Treve avec les Provinces Unies jusqu'à ce que

L'on ait terminé les Gurrees d'Allemagne ; ce n'est point une raison convaincante de l'utilité qui en peut revenir , puisqu'on ne peut se flater de tirer de grands avantages de la Paix d'Allemagne qu'en demeurant puissamment armé, & qu'en faisant les mêmes dépenses qu'il faudra faire quand on fera la guerre aux Hollandois , sans en retirer les mêmes utilitez. Les pertes & les dommages que la Monarchie reçoit dans les deux Indes par cette Treve, & ce qu'il en coute en Flandre pour la faire observer , mis en balance , on trouvera qu'il n'en coutera gueres davantage à faire la Guerre qu'à entretenir la Treve , & que cette Guerre fera en récompense recouvrer la réputation que nous avons déjà perduë en Europe & que nous commençons à perdre dans les Indes. Pour conclusion, mon sentiment est, que Vôtre Majesté doit rejeter toutes propositions de Paix ou de Treve de la part des Hollandois ; qu'elle doit faire vivement la Guerre à ces Rebelles pour les dompter une bonne fois, & mettre par là & pour toujours, ses fideles Sujets à couvert de leurs insultes & de leurs pirateties ; qu'elle doit faire en Italie une Paix sûre & durable pour pouvoir se donner tout entiere à la Guerre.

du Comte Duc d'Olivarès. Liv. II. 179
de Flandre, & qu'elle doit seulement
entretenir sur les bords du Rhin le nom-
bre des Troupes qui sont nécessaires pour
y conserver ses conquêtes, & non pour
en faire de nouvelles, de crainte qu'une
plus nombreuse Armée en rendant Vôtre
Majesté formidable à l'Allemagne n'exci-
tât les Protestans de ce pays à s'armer
contre elle, & à faire une puissante di-
version en faveur des Rebelles des Pays-
Bas.

Les expressions énergiques de ce dis-
cours, & la force des raisons de Dom
Baltazar de Zuniga contre la Treve, fi-
rent revenir presque toutes les opinions
du Conseil à ce sentiment : ainsi la Guer-
re fut résolüe contre les Provinces-Unies
si elles n'acceptoient pour préliminaires
de la prolongation de la Treve, d'accor-
der aux Catholiques le libre exercice de
leur Religion dans tous les lieux de leur
dépendance, de s'abstenir de la naviga-
tion des deux Indes, & de laisser le Com-
merce libre à la Ville d'Anvers. Tel fut
le résultat de ce fameux Conseil ; & com-
me on étoit persuadé que les Hollandois
n'accepteroient jamais ces préliminaires,
il fut arrêté de faire toutes les provisions
nécessaires pour recommencer la Guerre
& la continuer avec avantage, comme

étant le seul moyen de dompter ces Rebelles, ou du moins de les contraindre à faire une bonne Paix à des conditions moins onereuses à la Monarchie que celles de la Treve. Il fut de plus allegué que cette guerre n'engageroit pas à une si grande dépense que l'on se l'étoit figuré, puisque le Commissaire General qui étoit en Flandre & qui payoit les Troupes, assuroit positivement que toute la difference qu'il y avoit entre la Paix & la Guerre n'alloit qu'à cinquante mille écus de plus par mois en temps de Guerre qu'en temps de Paix. Cette délibération ainsi faite, le Roy ordonna d'en faire part à l'Archiduc; mais, le Comte d'Olivarés l'empêcha en représentant à ce Monarque que l'Archiduc & le Marquis de Spinola, qui avoient conclu la précédente Treve à des conditions très-désavantageuses à l'Espagne, & qui persistoient à leutenir qu'il la falloit prolonger comme étant utile & nécessaire, feroient de nouveaux efforts pour faire changer les résolutions qui venoient d'être prises & en prendre de nouvelles conformes à leurs intentions & à leurs inclinations.

La Guerre fut donc résolüe à Madrid, sans que l'on en scût rien à Bruxelles,

& sans la participation de ce Prince & de ce fameux General; & en ouvrant les portes du Temple de Janus, on ouvrit en même-temps celles qui retenoient enfermez tous les malheurs & les pertes qu'éprouva la Monarchie d'Espagne jusqu'à la Paix des Pyrenées. Cette Guerre entreprise mal à propos & plus mal soutenüe, fit perdre pour jamais à l'Espagne l'esperance de remettre les Provinces-Unies sous son obéissance, donna lieu aux François de former une conspiration generale contre toute la Maison d'Autriche, mit la balle en main aux Anglois pour jouier avec avantage, rendit le party Protestant plus puissant qu'il n'étoit, causa la perte du Royaume de Portugal, & au lieu de tenir en respect les ennemis de la Maison d'Autriche, excita ses Partisans à renoncer à son alliance dans la vüe de pourvoir à leur propre sûreté, ne pouvant plus compter sur sa protection parce qu'ils prévoyoit que la Guerre de Flandres en attireroit d'autres qui donneroit tant d'affaires & à l'Empereur & au Roy d'Espagne, que ces Princes ne seroient point en état de secourir leurs Alliez, & que le feu des discordes civiles qui commençoit à s'allumer en Hollande, & qui étoit capable

de causer une incendie generale par tout le pays, s'éteindroit tout aussi-tôt qu'on commenceroit les premieres hostilitez. On peut dire que cette résolution qui fut prise alors par les menées & à l'instigation du Comte d'Olivarés, contre le sentiment general des plus grands personnages qui fussent dans la Monarchie d'Espagne, parut si hors de sa place & si contraire aux intérêts présens de la Couronne, que ce n'est pas sans fondement que l'on a soupçonné ce premier Ministre de n'avoir en cela considéré que son avantage particulier & la gloire qui en pouvoit rejaillir sur son ministere. Ceux qui en parloient le moins à son desavantage se contentoient de dire qu'ayant promis à son Souverain, dès le commencement de sa faveur, de lui faire acquerir le surnom de Grand qu'il lui avoit fait prendre par anticipation, il s'étoit vû dans une espece de necessité d'exciter cette Guerre, parce que s'il ne commençoit pas l'execution de ses grands projets par la réunion de ces Provinces rebelles à la Monarchie, il ne pourroit pas accomplir toutes les autres grandes choses qu'il se promettoit de faire; l'Empire Romain ne s'étant pas accru par l'oïveté de la Paix, mais par le travail de la Guerre.

D'autres qui ne donnoient pas tant dans le merveilleux que ces premiers, disoient simplement que le Comte d'Olivarés n'avoit fait prendre cette résolution qu'en vûë d'augmenter & de perpetuer son autorité; que son ambition n'étoit point satisfaite de n'être qu'arbitre de la Paix; qu'il avoit voulu faire voir qu'il l'étoit aussi de la Guerre; de plus qu'il avoit crû se rendre plus considerable, plus necessaire & être moins en bute à ses envieux par la Guerre que par la Paix, parce que son ministere seroit alors plus acréité, la necessité de ses services plus pressante, & ses fautes plus cachées: Dans un Gouvernement pacifique & politique, continuoient-ils, les Courtisans ont tout le temps d'examiner la conduite & les actions d'un Ministre, d'approfondir ses desseins, & de remarquer ses fautes, au lieu que dans une administration qui est tumultueuse & accompagnée d'incidens, leur attention est plus dissipée, leur pénétration moins profonde & leur jugement moins certain, ce qui met un Ministre plus à couvert de leurs atteintes, & assure par conséquent la durée de son autorité.

Quelques-uns pensoient que le Comte d'Olivarés avoit incliné à la Guerre, afin

d'avoir toujours en main de prompts moyens pour avancer les créatures, & éloigner & perdre ceux qui auroient le malheur de tomber dans la disgrâce; la Guerre servant également à ceux qui ont la souveraine administration des affaires, & de voie pour élever & enrichir leurs Partisans, & d'instrument pour abaisser & ruiner ceux qui leur portent ombrage, ainsi qu'il arriva quelque temps après la déclaration de cette guerre, au Duc d'Uzede en Flandre où, selon le bruit de la renommée, il avoit été envoyé pour s'en défaire, & où effectivement il perdit la vie dans une occasion par les secrètes menées du Comte d'Olivarés qui, à ce que l'on disoit, voulut éteindre par sa mort le souvenir que l'on conservoit de la splendeur du ministère du Duc de Lerme son pere, & du sien, & qui voulut s'ôter pour toujours de devant les yeux un objet qui lui reprochoit incessamment sa noire ingratitude, car il lui devoit en partie son élévation: enfin il y en avoit un petit nombre qui s'imaginoient que ce premier Ministre n'avoit désiré la Guerre que pour disposer plus à son gré des revenus de la Monarchie, & s'attirer par là plus de considération auprès du Roy, & plus de crédit envers

les gens de guerre ; parce que les Souverains qui n'aiment pas naturellement à se charger du recouvrement des fonds qu'il faut pour soutenir la Guerre, cherissent & font grand cas de ceux qui les déchargent de ce soin, sans se soucier des moyens justes ou injustes qu'ils emploient pour cela ; & que les gens de guerre sans s'embarasser d'où vient leur solde, s'attachent & s'affectionnent avec zele à celui de qui ils la reçoivent : pour conclusion, tous convenoient en ce point que le motif de cette Guerre venoit de deux passions qui dominoient dans l'ame du Comte d'Olivarés, la vengeance & l'ambition ; l'une lui facilitant les voies de l'exercer, & l'autre celles de la remplir : mais sans approfondir la verité de tous ces jugemens, il est certain, quelle qu'ait été son intention, que cette Guerre a attiré une infinité de pertes & de disgraces à la Monarchie d'Espagne, & l'a mise à la veille de perdre avec le Royaume de Portugal, les Etats d'Italie, la Principauté de Catalogne & le reste des Pays-Bas, sans compter qu'elle a pensé causer à la branche de la Maison d'Autriche en Allemagne la perte entiere de ses Pays hereditaires.

La seconde chose d'éclat que fit le

Comte d'Olivarés à son avènement au ministère, fut de rompre la négociation du mariage projeté par le Duc de Lerme entre le Prince de Galles & l'Infante d'Espagne. Cette négociation marquée jusqu'alors de beaucoup d'égards pour la Religion Catholique, & entamée en vûes des avantages réels qui en pouvoient revenir à toute la Maison d'Autriche, a si fort exercé l'imagination des speculatifs & intrigué les Puissances de l'Europe, qu'elle mérite d'être rapportée en détail, personne ne sçachant précisément les véritables raisons & les causes secretes qui l'ont fait échoïer.

Le Comte d'Olivarés ayant empêché la prolongation de la Treve de Hollande sous le specieux prétexte d'un grand zele pour la Religion Catholique & de la haine qu'il portoit aux Heretiques, devoit en conséquence témoigner une grande aversion pour le mariage de l'Infante avec l'heritier de la Couronne d'Angleterre : il n'ignoroit pas de plus, que les Souverains ne marient leurs enfans que dans la vûe des avantages qu'ils en peuvent retirer, ou pour se préserver des infortunes qu'ils ont lieu d'appréhender ; ainsi il avoit souvent réfléchy sur le bien ou le mal que pouvoit produire cette

alliance, pendant que le Roy d'Angleterre en pressoit vivement la conclusion, & s'étoit à la fin déterminé à l'empêcher; mais ne l'osant pas faire ouvertement de peur d'irriter le Roy d'Angleterre, il prit le party d'y donner les mains en apparence & d'y faire naître en secret des obstacles invincibles; ce qui l'engagea à user d'une infinité d'artifices pour qu'on ne s'apperçût pas de sa supercherie.

Milord Digby, depuis Comte de Bristol, Ambassadeur d'Angleterre à la Cour d'Espagne, avoit le premier proposé en 1611. à Philippe III. au nom de son Maître, le mariage du Prince de Galles avec l'Infante Anne d'Autriche sa Fille aînée, à quoi il lui fut répondu que l'on ne pouvoit pas y entendre, parce que le Roy de France en avoit déjà fait la demande, qu'elle avoit été acceptée, & que vraisemblablement Sa Majesté Très-Chrétienne l'épouserait, comme cela arriva effectivement quelques années après; ainsi cette première proposition ne fut point écoutée: Mais dans la suite le Prince de Galles étant mort, le Roy d'Angleterre fit lui-même une seconde proposition au Comte de Gondomar Ambassadeur d'Espagne à Londres, de marier le Prince Charles son second Fils,

devenu son successeur par la mort de son frere aîné, avec l'Infante Marie d'Autriche seconde Fille de Philippe III. qui épousa l'Empereur, offrant en faveur de cette alliance d'accorder le libre exercice de la Religion Catholique dans les trois Royaumes à tous ses Sujets de cette Religion. L'Ambassadeur d'Espagne ne put répondre à cette proposition qu'en termes generaux, n'ayant aucun ordre là-dessus ; mais il donna pourtant à entendre qu'il croyoit que cette proposition pourroit être écoutée à Madrid ; ce qui engagea le Roy d'Angleterre d'y renvoyer le Comte de Bristol, jadis Milord Digby, en qualité de son Ambassadeur extraordinaire pour proposer ce mariage, & par la dignité de son titre, sa sagacité, & les habitudes qu'il avoit acquises dans cette Cour lors de sa premiere Ambassade, en faciliter plus aisément la conclusion. Le Roy d'Angleterre avoit extrêmement à cœur cette affaire, comme il parut dans les instructions qu'il donna à cet Ambassadeur, d'accorder toutes les conditions que l'on voudroit stipuler en faveur de la Religion Catholique, à l'observation desquelles il engageoit sa parole Royale, & contre sa coutume ordinaire d'user de détours &

d'artifices dans tout ce qu'il faisoit, de se comporter & d'agir avec toute la bonne foy possible dans cette négociation.

Le Comte de Bristol chargé de pareilles instructions, ne fut pas plutôt arrivé à Madrid qu'il fit dans sa premiere Audience la proposition de ce mariage : le Roy & son Conseil, non seulement l'écouterent, mais renvoyerent de plus cet Ambassadeur avec des réponses favorables & qui promettoient un heureux succès de cette affaire ; ce qui engagea l'Angleterre à entretenir cette négociation jusqu'à la mort de Philippe III. Philippe IV. lui ayant succédé, le même Comte de Bristol fut renvoyé derechef Ambassadeur extraordinaire en Espagne en l'année 1622. pour presser la conclusion de ce mariage, & obtenir en même-temps la restitution du Palatinat occupé par les Armes de la Maison d'Autriche, en faveur de l'Electeur Palatin gendre du Roy d'Angleterre : Commission dont cet Ambassadeur scût si bien s'acquitter, que quoiqu'il demandât la restitution du Palatinat comme une suite naturelle de la conclusion de ce mariage, il la rendoit pourtant toujours independante de cette conclusion, afin que l'une n'empêchât point de conclure l'autre ; & bien qu'elles

fulsſent inſéparables en effet comme il tâchoit de l'inſinuer adroitement dans les eſprits, il ne laiſſoit pas de les ſéparer en apparence dans les pourſuites qu'il faiſoit pour les terminer toutes deux à la ſatiſfaction de ſon Maître, demandant en public qu'on preſât la Cour de Rome d'accorder au plûtôt la diſpenſe neceſſaire pour la celebration du mariage projeté, & ſollicitant vivement la Cour d'Eſpagne en particulier d'engager l'Empereur à rétablir dans ſes Etats l'Electeur Palatin. Dans cette vûe il donna à Sa Maieſté Catholique au mois de Décembre 1622. un Mémoire par lequel il ſe plaignoit que la négociation du mariage du Prince de Galles avec l'Infante, n'étoit pas plus avancée à préſent qu'il l'avoit laiſſé en 1617. & faiſoit de ſi preſſantes inſtances de la finir, & les appuyoit de ſi bonnes raiſons, que le Roy en étant touché ſe déterminâ tout-de-bon à demander en même-temps la Diſpenſe au Pape pour ce mariage, & la reſtitution du Palatinat à l'Empereur, en faveur de cette alliance. Il paroiſſoit par-là que la négociation du Comte de Briſtol auroit bien-tôt une bonne iſſuë & qu'elle ſeroit à la fin terminée à ſa ſatiſfaction; cependant il n'en témoignoit pas une

grande joie & n'y faisoit pas beaucoup de fond, disant ouvertement à ceux qui lui en parloient, que c'étoit moins que rien quand les effets ne succedoient pas aux paroles, & que de la conclusion de cette affaire à sa rupture il n'y avoit pas grand chemin à faire.

Jusques-là le Comte d'Olivarés ne s'étoit point trop entremis de cette négociation, & s'étoit seulement contenté de regarder le train qu'elle prendroit; mais il fut retiré de cet état d'indifférence affectée, & contraint d'y entrer par les ordres de l'Infante, qui lui fit dire par Dona Marguerite de Tavare la Dame d'honneur de faire tout son possible pour rompre ce mariage sans la commettre, parce que plutôt que d'y consentir elle aimeroit mieux le faire Religieuse, & que si elle en avoit d'abord écouté les propositions sans répugnance, ce n'avoit été qu'en vûë des avantages qui en pouvoient revenir à la Religion Catholique persécutée si cruellement en Angleterre, qu'elle avoit cru que c'étoit le seul moïen de la faire cesser, & de retirer les Catholiques de ce pays de la dure oppression où ils gémissaient; mais qu'après bien des réflexions, étant persuadée que les Anglois n'exécuteroient aucun des

articles qui seroient stipulez dans son Contrat de mariage sur ce sujet, elle ne vouloit point épouser un Prince Héretique. Ce premier Ministre se prévalut admirablement bien de ce message de l'Infante pour se rendre le maître de cette négociation, pour témoigner son zele envers la Religion Catholique, son affection pour la Maison d'Autriche d'Allemagne qui y étoit opposée, & pour la faire échoüer sans que le Roy d'Angleterre eût lieu de s'en fâcher. Il proposa dans ce dessein au Comte de Bristol plusieurs autres partis aussi avantageux à l'Angleterre en apparence qu'ils étoient impossibles dans le fait, prétendant par-là lui donner le change, dégager son Souverain des engagements qu'il avoit pris, dispenser l'Empereur de restituer le Palatinat, & de satisfaire en même-temps le Roy d'Angleterre par des offres specieuses qui ne pouvoient être acceptées. Il proposa donc à cet Ambassadeur, que l'Infante épousât le fils aîné de l'Empereur, le Prince de Galles la fille aînée du même Empereur, & le Prince Palatin la cadete, à condition que ce dernier iroit demeurer à la Cour de Vienne pour s'y faire instruire dans la Religion Catholique, avec promesse de le mettre

du Comte Duc d'Olivarés. Liv. II. 193
en pleine possession du Palatinat aussi-tost
qu'il auroit abjuré ses erreurs & consom-
mé son mariage.

Toutes ces propositions captieuses ne
tendoient qu'à faire changer de face à la
premiere negociation , pour se donner
plus de temps de chercher les moyens
de la rompre tout à fait , sans que le
Roy d'Angleterre en pût imputer la
faute aux Espagnols ; ce fut pour cela
que le Comte d'Olivarés à quelque temps
delà , presenta à sa Majesté Catholique
ce long memoire.

S I R E ,

Pour peu qu'on réfléchisse sur le pro-
grés qu'a fait la negociation commencée
du vivant du feu Roy vôtre Pere au
sujet du mariage de l'Infante d'Espagne
avec l'héritier de la couronne d'Angle-
terre, on connoît évidemment, & ainsi l'a-
testent les Ministres de ce temps-là , que
ce grand Prince n'eut jamais un veritable
dessein de contracter cette alliance , à
moins que son prétendu Gendre ne se
fit Catholique , & qu'il ne parût entendre
aux propositions que luy en fit faire le
Roy d'Angleterre , & ne fit semblant de
les agréer , que pour se ménager l'amitié

de ce Souverain , qui luy estoit d'une conséquence infinie par rapport à la situation où se trouvoient alors les affaires de Flandre & d'Allemagne , & qu'il importe aussi extrêmement à V^ôtre Majesté de se concilier dans les conjonctures où elles sont à present.

Je suis persuadé , SIRE , que vous pensez de même que vostre prédecesseur , bien que les apparences y soient contraires , fondant ce sentiment sur ce que m'a fait dire la Serenissime Infante v^ôtre Sœur , qu'elle étoit résoluë d'entrer dans le Monastere des Descalces Realles le jour que V^ôtre Majesté concluroit ce mariage : sur cela il m'a paru que je luy devois représenter tout ce que mon zele me pourroit dicter pour tirer V^ôtre Majesté avec honneur des engagements qu'elle a pris insensiblement dans cette affaire , & ce que j'estime qu'il est à propos de faire pour que le Roy d'Angleterre ne s'en tienne point offensé , étant convaincu que c'est la principale intention de V^ôtre Majesté : c'est pourquoy je prens la liberté de luy donner ce Memoire , afin qu'elle decide elle-même , après l'avoit examiné & pris les avis de ceux de ses Ministres à qui il luy plaira le communiquer , de la

maniere dont il faut se comporter pour arriver au but que je me suis proposé.

Le Roy d'Angleterre se trouve aujourd'huy également interressé à consommer deux affaires qu'il à entreprises & qui luy tiennent extrêmement à cœur; l'une est l'alliance qu'il projette de faire avec Vôtre Majesté par le mariage de son Fils avec la Serenissime Infante vôtre Sœur, en veüe des grands avantages qui en peuvent revenir à ses Royaumes, & à sa propre maison. Le premier de ces motifs luy fait envisager la gloire qu'il acquiert en s'alliant à l'auguste Maison d'Autriche par ce mariage de son Fils avec la Serenissime Infante dont la naissance est la plus illustre du monde, & le second luy fait présumer qu'au moyen de cette alliance, il empêchera qu'il ne se forme dans les Royaumes des caballes contre son autorité, qui pourroient dans la suite devenir funestes à son successeur.

L'autre est la restitution du Palatinat, qui est le plus grand interest qu'il puisse avoir presentement, car outre sa propre reputation qui y est fort interressée, il y est encore porté par l'amitié paternelle qui luy fait ardemment desirer que ses petits - Fils - sortis de sa Fille unique

soient rétablis dans les Etats de l'Electeur Palatin leur Pere & son Gendre & par cette maxime de politique , qu'un Souverain ne doit point souffrir le trop grand agrandissement de ses voisins.

Je ne dispute point si le Roy d'Angleterre , en ce qui concerne le Palatinat , agit par un principe de politique ou par un mouvement d'affection paternelle , je croi que l'un & l'autre y ont part ; mais comme cette question est assez indifferente au but que je me suis proposé , je ne l'examineray point , quoyque je sois pourtant persuadé que la fin de ces deux négociations est si intimement unie , qu'on ne peut point conclure le mariage projeté , qu'on ne s'engage en même temps à la restitution du Palatinat.

Ainsi supposé que ce mariage se fasse en la forme qu'on s'est proposée , il en arrivera ces inconveniens : Vôte Majesté & le Roy d'Angleterre se broüilleront avec l'Empereur & la ligue Catholique d'Allemagne , ou elle ne tirera aucun fruit de cette alliance ; si elle prend le premier de ces deux partis , il luy faudra faire la guerre à l'Empereur & à la ligue Catholique , qui est une extrêmité dont la seule idée repugne certainement

à vos pieux sentimens : si elle choisit le second , au lieu de se faire un allié du Roy d'Angleterre , elle s'en fera un ennemi. De plus si V^ôtre Majesté en se détachant de l'Empereur & de la ligue Catholique affecte de rester neutre , outre le préjudice que cela causera aux Catholiques & les avantages qu'en retireront les Heretiques , elle mécontentera également l'Empereur & la ligue Catholique , le Roy d'Angleterre & les Protestans , & bien que les François paroissent favoriser aujourd'huy les Hollandois contre V^ôtre Majesté , cela ne doit point cependant l'exciter à envoyer des secours aux Huguenots rebelles de France , parce que cela ne convient ni à la religion , ni à la pieté dont V^ôtre Majesté fait profession.

On peut encore ajoûter à toutes ces grandes considérations des raisons d'Etat. Si V^ôtre Majesté s'unit étroitement avec le Roy d'Angleterre , elle engagera la ligue Catholique d'Allemagne à recourir à la protection du Roy de France & des autres puissances Catholiques mal affectionnées à l'Espagne , parce que les Anglois sont mortels ennemis de l'Eglise Romaine & du Saint Siége , & parce qu'elle aura besoin de leur assistance pour

resister aux Heretiques , & le Roy de France & ces Puissances qui protegent à present les Protestans au préjudice de la religion Catholique & du saint Siége , par la crainte qu'ils ont de voir augmenter la puissance de l'Espagne seront ravis d'embrasser la protection de la ligue Catholique en veüe de l'ôter à Vôtre Majesté & de la faire passer pour un fauteur d'heresie , tache dont aucun Roy d'Espagne n'a été souillé jusqu'ici.

D'un autre côté si le mariage projeté ne se conclut point , le Roy d'Angleterre s'en tiendra offensé parce qu'il croira qu'on l'a joiüé dans cette negociation ; ce qui joint à la perte de toutes les belles esperances qu'il fondoit sur cette alliance , comme d'assurer la fortune particuliere de sa maison , & de rétablir celle de son Gendre l'Electeur Palatin , luy causera un vif ressentiment d'avoir laissé dépouïller de ses Etats ce Gendre , & de n'avoir point pris la deffense de sa Fille & de ses petits Fils , par la consideration qu'au moyen de ce mariage dont on l'avoit leuré , il repareroit avantageusement tous les manquemens qu'on peut justement luy imputer.

L'Empereur en son particulier , quoy qu'il soit très-affectonné à la personne

du Comte Duc d'Olivarès. Liv. II. 199
de V^ôtre Majesté, & obligé à avoir toutes fortes d'égards pour elle, ne pourra pas néanmoins luy en donner des marques si le traité avec le Roy d'Angleterre se conclud suivant qu'il a été projeté, parce qu'il ne sera pas le maître de le faire executer en ce qui le concerne, ainsi que tout le monde en convient, & comme V^ôtre Majesté elle même le peut connoître par le Memoire que son Ambassadeur luy a présenté, puisque le Duc de Baviere en offrant de contribuer luy seul aux dépenses de la guerre que la ligue Catholique a entreprise autant que tous les autres conféderez ensemble, fait voir sa puissance, le peu d'envie qu'il a qu'on fasse la paix, son intention de conserver ce qu'il a acquis par la guerre, & enfin sa resolution de ne point souffrir qu'on luy impose des loix. Sa Majesté Imperiale est liée à cette ligue, elle est entrée dans tous les engagements qui en font le sceau, & par consequent elle ne peut point faire la restitution du Palatinat de sa pleine autorité, il y faut le consentement de tous les conféderez, & jamais le Duc de Baviere n'y donnera le sien : je suis persuadé que V^ôtre Majesté trouvera dans les Ministres qu'elle employera pour cette négociation, tout le

zele, la capacité, & la prudence nécessaires pour se bien acquiter de leur commission, mais les choses ne sont pas disposées pour qu'ils y puissent réussir en peu de temps, & tout retardement peut être très préjudiciable à la Monarchie d'Espagne.

Le même inconvenient se rencontre dans les mariages que j'ay imaginez pour dégager V^{ostre} Majesté de celuy d'Angleterre, de l'Infante avec l'Archiduc Ferdinand, de l'ainée des Archiduchesses avec le Prince de Galles, & de la cadete avec la Prince Electoral du Palatinat. Je suppose que celuy de l'Infante avec l'Archiduc ne rencontreroit pas grande difficulté, mais quand nous pourrions croire que l'Empereur seroit bien aise de marier sa fille ainée au Prince de Galles, & qu'il pourroit se résoudre à donner sa cadete au Prince Electoral du Palatinat, il faut du moins convenir que ces deux derniers mariages doivent être conclus avec une extrême diligence, & qu'il faut pour cela faire au Roy d'Angleterre tous les partis capables de l'unir étroitement avec nous & de l'engager à concourir dans nos desseins.

Je suis convaincu qu'entre toutes les raisons qui font si ardemment desirer au

Roy d'Angleterre le mariage de son Fils avec l'Infante, les plus fortes sont de s'acquérir en la personne de V^{ost}re Majesté un puissant allié contre les fréquentes mutineries de ses sujets, & de faciliter par ce mariage celui du Prince Electoral du Palatinat son petit-Fils avec une des Archiduchesses, afin que sans tirer l'épée ny sans délier sa bourse, pour lesquelles deux choses il a une antipatie naturelle, il puisse faire restituer avec honneur à son Gendre & à sa Fille le Palatinat.

L'Empereur peut non seulement penser comme le Roy d'Angleterre sur ce sujet de ne point s'exposer aux risques de la guerre, & d'épargner ses finances, mais encore y être excité pour se tirer de la grande sujétion où le Duc de Baviere qui sentant l'extrême besoin qu'il a de son secours, le force pour ainsi dire, de suivre ses volontez: de plus il en retirera deux avantages, l'un d'attacher toute la maison Palatine aux interests de l'auguste Maison d'Autriche, l'autre d'affoiblir d'autant le party protestant en Allemagne en faisant élever à la Cour de Vienne les Princes Palatins dans la religion Catholique, car je suppose que l'on ne doit conclure cette

double alliance qu'à cette condition.

Une negociation, SIRE, de cette importance, tant pour les avantages qui en peuvent revenir à la religion Catholique, qu'à la Serenissime maison d'Autriche, merite une attention singuliere : c'est pourquoy j'ay cru en devoir representer à Vôtre Majesté toutes les consequences & les reflexions qu'elle y doit faire ; & quand elle voudra se determiner sur le party qu'elle jugera le plus convenable au bien de ses Royaumes, je luy diray alors, si elle me l'ordonne, ce que je pense qui convient le mieux à sa gloire particuliere, & à l'avantage general de la Monarchie d'Espagne.

Vôtre Majesté ne doit point sur cela s'en rapporter à moy seul, mais consulter ceux de ses autres Ministres les plus versez dans les affaires d'Etat, & j'espere que tous ensemble avec l'assistance divine nous pourrons luy conseiller ce qui est du plus grand bien de son service, &c.

Le Comte d'Olivarés remit très secretement entre les mains du Roy ce memoire, dont le stile imitoit si bien le son enchanteur des Sireines, qu'il auroit

fallu faire comme ceux qui se bouchent les oreilles avec de la cire de peur d'être attirés par l'harmonie de leurs voix sur les écueils où elles faisoient leur séjour, pour ne pas s'apercevoir de son tour artificieux. Il ne vouloit absolument point que le mariage de l'Infante avec le Prince de Galles s'exécutât, & cependant il employoit des moyens si plausibles en apparence pour le rompre, que l'on étoit forcé de louer la bonne intention qu'il faisoit paroître pour le conclure, en même temps que l'on approuvoit les raisons qu'il alleguoit pour le rejeter & n'y plus entendre.

Quelques jours après que le Comte d'Olivarès eut donné son memoire à sa Majesté Catholique, & lorsque cette negociation du mariage d'Angleterre étoit pour ainsi dire dans sa crise, on fut bien surpris de voir arriver *incognito* le Prince de Galles à Madrid sans avoir fait part de son voyage, ni sans que la Cour en eût conçu le moindre soupçon, du moins à ce qu'en ont toujours affirmé les Espagnols: il étoit peu accompagné, mais de personnes de distinction, & entre autres du Duc de Bucquinkam Favory déclaré du Roy son Pere & le sien particulier. Le Comte de Bristol, à qui l'on avoit

fait un mystère de ce voyage , ne fut pas moins surpris que la Cour d'Espagne quand il vit arriver dans son Hôtel le Fils de son Souverain. Comme on se figura d'abord le sujet d'un tel voyage, & que l'envie d'épouser en personne l'Infante d'Espagne étoit un assez beau prétexte à un Prince amoureux pour l'avoir engagé à l'entreprendre, le grand étonnement que causa d'abord son arrivée ne fut pas de longue durée, & on s'accoutuma bien-tôt à cette surprenante nouvelle. Tous les Anglois qui se trouvoient à Madrid, avertis de la venue de leur Prince vinrent dans le moment luy rendre leurs devoirs, & accompagnèrent ensuite le Comte de Bristol chez le Comte d'Olivarés où il se rendit incontinent pour luy faire part de l'arrivée du Prince de Galles : il trouva ce premier Ministre à table, qui le voyant entrer dans la salle, luy dit d'un air riant, ne se doutant nullement du sujet de sa visite imprevue comme il l'a toujours assuré, ou feignant de l'ignorer comme il y a plus d'apparence, qui peut amener icy V^{otre} Seigneurie à pareille heure ? on diroit à l'air content qui paroît sur v^{otre} visage, que le Roy d'Angleterre vient d'arriver à Madrid

Je ne scay si le Roy mon maître est à Madrid , mais je scay bien que le Prince son Fils y vient d'arriver tout à l'heure , & que je suis venu exprés pour vous le dire , luy repartit l'Ambassadeur. Le Comte d'Olivarés resta tout interdit à cette reponse , mais il ne fit point connoître s'il estoit plus aïse que fâché de cette arrivée , quoy qu'il prévît pourtant bien dès lors que la présence un peu à contretemps du Prince de Galles rendroit plus difficile la rupture de son mariage qu'il s'étoit proposée.

Le Comte d'Olivarés si tost que le Comte de Bristol fut sorti de chez luy , s'en fut au Palais apprendre cette nouvelle au Roy qui n'en fut pas moins surpris que luy ; mais ce Monarque après un peu de réflexion , jugeant que ce voyage du Prince de Galles n'avoit d'autre motif que de vaincre par sa présence tous les obstacles qui retardoient son mariage , il se mit à genoux devant un crucifix qui étoit à côté de son lit , & prononça tout haut cette priere : Mon Dieu , je jure par l'union de la divinité de mon Sauveur à son humanité , qui a été crucifié pour moy , & que j'adore , que l'arrivée du Prince de Galles non seulement ne me fera rien faire au pré-

judice de la Religion Catholique , mais même que quand je devrois perdre tous les Royaumes que je tiens de vôtre divine bonté , je ne luy accorderay jamais ma soeur pour son épouse qu'il n'ait auparavant abjuré ses erreurs. Ensuite se retournant vers son premier Ministre, qui assura depuis que c'étoit là le second jurement qu'il avoit entendu faire au Roy , il luy ordonna de ne rien épargner pour défrayer & régaler le plus somptueusement qu'il seroit possible un si grand Prince pendant tout le temps qu'il resteroit à sa Cour.

Le Comte d'Olivarés s'en étant retourné chez luy , écrivit de sa propre main , dès la même nuit , le reglement qu'il vouloit être observé touchant les honneurs & le traitement que l'on feroit au Prince de Galles , nommant les Seigneurs qui devoient l'accompagner , & les Officiers qui le devoient servir , de maniere que quand les Conseillers de la Junte extraordinaire indiquée à cette occasion vinrent pour la tenir en sa presence , ils trouverent que tout le cérémonial de sa réception & du traitement qu'on luy devoit faire étoit déjà réglé , & qu'il les avoit entièrement débarrassés de ce soin.

En consequence de ce reglement il s'en fut luy-même le lendemain matin visiter le Duc de Bucquinkam, & après luy avoir fait force complimens, il le prit dans son carosse & le conduisit à l'audience du Roy, de qui il fut reçu & traité avec toutes les marques d'estime & d'affection qu'il pouvoit desirer.

Le même soir il fut au nom de sa Majesté voir le Prince de Galles avec l'appareil & l'ostentation que meritoit une commission si relevée, & luy faire des complimens sur son arrivée. Le jour suivant le Roy accompagné de toute sa Cour se rendit chez le Comte de Bristol & demanda à voir le Prince de Galles, lequel envoya le Duc de Bucquinkam à sa Majesté, la supplier très instamment en son nom de vouloir bien le dispenser de recevoir cet honneur en public, parce qu'il seroit bien aise de garder l'*incognito* pour pouvoir vivre en plus grande liberté à Madrid; mais que si elle l'avoit pour agréable il la verroit ailleurs que chez l'Ambassadeur du Roy son Pere; ce qui fut arrêté sur le champ, & ils se virent dans une maison voisine de celle du Comte de Bristol.

Les grandes demonstrations d'amitié & de joye que ces deux Princes se té-

moignerent mutuellement en cette visite , acheverent de confirmer le peuple dans la croyance que le mariage en question se termineroit bien - tost. Le Prince de Galles fut ensuite au Palais au milieu d'une infinité d'acclamations du peuple , rendre sa visite au Roy qui le fit asseoir à sa droite sous le dais , & puis le ména à l'appartement qui luy étoit préparé dans son même Palais , où toutes les personnes de distinction destinées à son service luy furent présentées. Tous les divets conseils de la Monarchie luy vinrent tour à tour rendre leur visite en corps , & luy dirent qu'ils avoient ordre d'expedier en ce qui étoit de leur ressort toutes les graces qu'il voudroit accorder aux coupables , quelques crimes qu'ils eussent commis , & toutes les faveurs qu'il voudroit faire à ceux qui auroient recours à sa protection. De ces complimens ils passerent aux effets , sans attendre même qu'ils en fussent requis , car ils donnerent grace à tous les criminels qui n'avoient point de partie declarée , & firent sortir de prison tous ceux qui y étoient détenus pour dettes , le Roy s'étant chargé de les acquiter de ses propres deniers. Tous les grands d'Espagne , accompagnez de tous

leurs parens , & avec un cortège magnifique furent pareillement luy rendre leurs devoirs , & luy offrirent leurs services.

Le Comte d'Olivarés de son côté , dissimulant avec tout l'art imaginable ses sentimens interieurs fit de son mieux pour gagner la confiance du Duc de Bucquinkam & entrer dans son étroite confiance , le comblant pour cela d'honnêtetez , luy témoignant toutes sortes d'égards , & s'efforcant de luy persuader qu'il se sentoit une inclination particulière pour sa personne. Le Prince de Galles usa avec grande moderation du pouvoir qui luy avoit été donné ; il fit pourtant donner plusieurs charges à differens particuliers qui s'étoient adrefsez à luy pour les obtenir , & son favori à son imitation , fit de son côté accorder plusieurs graces à ceux qui les lui avoient demandeés. Toutes les visites de ceremonies étant faites , le Prince en fit plusieurs particulieres à la Reine , où l'Infante sa maîtresse se trouva à quelques-unes. Ensuite on reprit tout de bon , du moins en apparence , la negociation de son mariage , & on en sollicita la dispence à Rome avec tant d'ardeur , que le Pape après avoir mis plusieurs fois cette affaire en délibération

dans la congregation qu'il avoit établie pour lui en faire son rapport, se déterminâ enfin de l'accorder, quand bien même le Prince de Galles persisteroit dans son hérésie, avec des clauses & conditions pourtant qui fussent honorables au saint Siege, & avantageuses à la religion Catholique en Angleterre.

Le voyage du Prince de Galles à Madrid paroissant un argument incontestable de son mariage, fit concevoir de merveilleuses esperances aux Catholiques, & il est certain qu'à la Cour d'Espagne on crut communément que son arrivée apportoit avec elle la carte blanche en faveur de l'Eglise Romaine. Le Comte d'Olivarés en son particulier se portant publiquement à tout ce qui pouvoit faciliter la conclusion de cette affaire, & donnant à l'exterieur toutes les marques qui pouvoient faire conjecturer qu'il en desiroit passionnément la fin, ne laissoit aucun doute qu'il s'y pût rencontrer la moindre difficulté. Il forma même pour la terminer deux Juntas extraordinaires, l'une composée de Théologiens & de Canonistes pour opiner sur ce qui concernoit les interets de la religion Catholique, & l'autre des plus habiles Ministres d'Etat pour veiller à ceux de la

Couronne d'Espagne : à l'égard de la première , le Roy voulut qu'elle s'en rapportât absolument à la décision du Souverain Pontife , s'étant fait un principe de ne jamais confondre ses avantages particuliers avec ceux de l'Eglise en general , à moins qu'elle n'en retirât du profit ; & pour la seconde il la soumit aux délibérations de son Conseil privé , de maniere que cela donna lieu à deux négociations différentes , l'une à Rome , & l'autre à Madrid. Pendant que cette affaire étoit ainsi sur le tapis , le premier Ministre fit diverses tentatives auprès du Prince de Galles , pour tâcher de découvrir si l'on ne pouvoit pas espérer de le rendre Catholique , mais il se para adroitement de toutes ces attaques , & sans se laisser penetrer , il le tint toujours en incertitude de ce qu'il étoit résolu de faire.

Quatre grands personnages parurent alors sur la scene chacun jouant son rôle selon ses veües , & tâchant de parvenir à ses fins. Le Roy d'Espagne vouloit au moyen du mariage de sa Sœur rétablir l'exercice public de la religion Catholique en Angleterre , & appaiser les troubles d'Allemagne : le Prince de Galles desiroit perseverer dans la religion

Anglicane , mais pour époufer l'Infante il auroit volontiers consenty à accorder la liberté de conscience aux Catholiques d'Angleterre , pourvû qu'on restituât le Palatinat à son beau frere ou à ses neveux, & qu'on luy fit quelques avantages personnels : le Duc de Bucquinkam copiant le caractere du Roy d'Angleterre paroissoit toujours sur la scene d'une maniere équivoque : il pressoit vivement en apparence la conclusion du mariage du Prince de Galles , & la retardoit en effet, par des promesses vagues & indeterminées de favoriser les Catholiques en Angleterre ; il en usoit de même pour la restitution du Palatinat , mais il n'offroit en échange que la reconnoissance que son Souverain en auroit : enfin le Comte d'Olivarés butoit uniquement à rompre ce mariage , & témoignoit le desirer plus que personne : dans les conseils il étoit de l'opinion de ceux qui le conseilloient, & en particulier il mettoit tout en usage pour en empêcher la conclusion , ce qui l'engagea pour mieux cacher son jeu , à écrire cette lettre au Roy.

SIRE,

Je suppose comme une chose vraie ;

que les Souverains Catholiques qui recourent à des moyens purement humains & à des mariages avec des Princes hérétiques pour parvenir à de fins particulières, hazardent beaucoup & méritent de n'y point arriver : tout le monde sçait & est persuadé que Vôtre Majesté veut & desire le mariage de la Serenissime Infante sa Sœur avec le Prince de Galles, par le seul zele d'augmenter le nombre des Catholiques en Angleterre & de faire cesser la persécution qu'on y exerce contre eux : dans cette persuasion qui n'est point sujette à illusion, je prens la liberté de luy dire mon sentiment & de luy en expliquer les raisons.

L'étroite alliance qui se traite presentement entre Vôtre Majesté & le Roy d'Angleterre, est la plus importante affaire que puisse avoir la Monarchie dans la conjoncture où elle se trouve, étant certain que si elle se termine de la maniere projetée, Vôtre Majesté & ses Royaumes en peuvent retirer des avantages considerables, independamment de ceux qu'elle peut procurer à la religion Catholique, parce que si l'Angleterre concourt une fois aux desseins de l'Espagne, le reste de l'Europe ne pourra point résister à ces deux puissances. Cet objet est

grand, il est flatteur, il est même séduisant; mais il ne faut pas pourtant s'en laisser éblouir, il merite qu'on y fasse de serieuses reflexions, & Vôtre Majesté plus que personne, par les engagements qu'elle contracte par cette alliance, & par les biens & les maux qui en peuvent arriver, est obligée d'y penser murement avant que de se déterminer.

Les mariages qui se font entre personnes de même religion & qui n'ont qu'un même interest, sont des moyens sûrs pour former de nouveaux nœuds d'amitié, parce qu'aux raisons de convenance qui les ont fait contracter, se joignent ordinairement les obligations de l'alliance, qui toutes ensemble servent à les resserrer de plus en plus, & dans les Souverains qui se trouvent joints & attachez par de semblables liens, cela fait leur force & leur reputation. La raison le demontre, & l'experience l'a fait voir bien des fois: mais ni la raison ni l'experience n'ont jamais convaincu que ces liens fussent necessaires pour se faire des allies, quand tout ce qui contribue à les rendre indissolubles ne se rencontre pas dans le sujet qui les a formez; & comme il est très rare que cela se trouve, aussi n'a-t-on guere vû que les

degrez de parenté entre les Princes les ayent engagez à vivre toujours en bonne intelligence avec leurs proches, les interets d'état prévalant sans cesse sur les alliances, & c'est une verité si reconuë qu'il n'est pas besoin pour la prouver d'en citer des exemples.

L'Espagne & l'Angleterre n'ont presque point eû de guerres ensemble, tant par une sorte de bienveillance qu'elles ont eû l'une pour l'autre, que par les dispositions naturelles où elles se sont trouvées de vivre en paix; & quoyque quelques accidens les ayent de fois à autres rendus ennemis, on peut dire néanmoins que ce n'a jamais été par une antipatie qui fût entre elles. Puis donc que ces deux nations ne se haïssent pas naturellement, il est aisé de les faire vivre en bonne union sans le secours d'une alliance plus étroite, étant certain au dire des hommes les plus sensez, que les avantages reciproques que les Espagnols & les Anglois trouvent à rester amis, suffisent pour entretenir une perpetuelle correspondance entre-eux. Cela doit dans la conjoncture presente engager Vôte Majesté à de grandes démonstrations d'amitié, d'estime & de consideration envers le Prince de Galles

qui est venu en la Cour & qui a bien voulu devenir son hôte, & à témoigner au Roy d'Angleterre, qu'elle se sent infiniment obligée & honorée de ce qu'il à exposé son Fils unique aux perils & aux fatigues d'un long voyage, pour venir dans un país éloigné de ses états dans la seule vûe de rechercher son alliance. Cela suffira pour conserver les bonnes dispositions de l'Angleterre envers la Couronne d'Espagne, sans que Vôtre Majesté soit obligée d'entrer dans de plus forts engagements avec ce Royaume, que ceux qu'elle a déjà.

Les honneurs & les bons traitemens que Vôtre Majesté fera à Madrid au Prince de Galles, & les complimens & remercimens qu'elle fera faire au Roy d'Angleterre à Londres, empêcheront que la rupture de l'alliance proposée entre vos deux maisons n'altère l'amitié & n'interrompe la bonne intelligence qui regnent entre les deux Couronnes; parce que comme j'ay déjà dit, les deux nations ne sont point naturellement ennemies l'une de l'autre, & que cette rupture ne sera imputée qu'à des conventions qui étoient incompatibles de leur nature, & que vos deux Majestez quelque bien intentionnées qu'elles fussent, n'ont pû ajuster ensemble.

Le

Le point de la difference de religion , entre la Serenissime Infante & le Prince de Galles , n'est point du tout de ma competence , Vôtres Majesté peut consulter sur ce sujet les plus celebres Théologiens de ses Etats , ce qui mettra sa royale conscience en repos , & fera connoître à tous ses sujets & au reste du monde qu'elle conserve pour la religion Catholique tout le zele , le respect , & l'attachement dont elle a toujours fait profession ; colonne sur qui est fondée la puissance & la conservation de la vaste & florissante Monarchie d'Espagne ; maxime constante qu'elle doit toujours pratiquer au risque des dommages qu'elle en peut recevoir , & pieuse resolution qui doit luy faire sacrifier ses Etats , plutôt que de se départir de cette sainte maxime pour quelque cause & raison que ce puisse être. Vôtres Majesté en prenant aujourd'huy cette resolution magnanime , assure pour toujours la durée de sa glorieuse domination , & j'ose luy promettre que bien loin que sa puissance & son autorité en puissent recevoir quelque atteinte par la suite , c'est au contraire un moyen assuré de les relever & de les accroître à un degré plus éminent dans l'avenir.

Je supplie instamment Vôtre Majesté bien que cela soit peu nécessaire après avoir entendu moy-même le serment & la promesse qu'elle a fait à Dieu, lorsque je lui appris l'arrivée du Prince de Galles, de risquer plutôt de perdre une partie de ses Etats, que de souffrir qu'il soit fait le moindre prejudice à la religion Catholique, quand même il luy en reviendrait la conquête du monde entier. Pour confirmer de plus en plus Vôtre Majesté dans ce pieux & juste sentiment & remplir les étroites obligations qui m'attachent si intimement à sa Royale Personne & à son service, je luy dirai franchement & exactement comme elle me l'a ordonné, tout ce que je pense sur cette importante affaire.

Les convenances & les avantages de ce mariage sont très considérables, je les connois, je les ay représentées à Vôtre Majesté & elle les a entendues : la décision en ce qui regarde la religion, en est réservée au Pape, & en ce qui touche la conscience, aux Docteurs en Théologie & Droit Canon. Il ne me reste donc plus qu'à luy faire remarquer les oppositions qui se rencontrent entre les interests d'Etat & ceux de l'Eglise Romaine. Comme il est question aujourd'huy

de conclure ou de rompre le traité de mariage qui se negocie entre l'Infante d'Espagne & le Prince d'Angleterre, & qu'on sçait que les Souverains ne regardent dans les alliances qu'ils contractent ensemble, que la gloire & le bien qui peuvent leur en revenir, il est certain, & aucun de vos Ministres n'en doute, que les avantages communs que les Espagnols & les Anglois retirent en vivant en bonne intelligence, suffisent pour entretenir la paix entre eux, & que le mariage proposé, quoy qu'il y puisse contribuer, n'est point du tout nécessaire pour cela; la negociation ne s'en étant introduite que pour resserrer les nœuds de l'amitié que Vôte Majesté & le Roy d'Angleterre se portent mutuellement, & dans la vûe de prevenir les sujets de discorde qui pouvoient naître entre les deux Monarchies: auquel dernier cas cette alliance étoit non seulement desirable, mais même avantageuse. Mais si par hazard il n'y a eu qu'un motif d'amitié qui ait porté à la désirer, alors l'on a eu très-grand tort de n'en pas rejeter les premières propositions, & l'on en auroit encore un bien plus grand à present d'en venir jusqu'à la conclusion.

Ce mariage à la rigueur n'est plus

permis d'abord qu'il ne devient pas absolument nécessaire pour entretenir la bonne intelligence qui regne entre les deux Couronnes, & l'on n'en devoit point souffrir la recherche, puisqu'en le concluant on se voyoit obligé de contracter de nouveaux engagements contraires à ceux que l'on avoit déjà pris avec l'Empereur & la Ligue Catholique d'Allemagne; je n'ai jamais pû comprendre quel étoit le but que l'on s'étoit proposé dans cette recherche, & je me réjouis infiniment, désirant au point que je fais la gloire de Vôtre Majesté & le bien de ses Royaumes, qu'il n'ait point été conclu avant que j'aye été à portée de lui représenter qu'il n'y a pas grand mal à craindre, du moins à ce que je prévois de la rupture de ce Mariage; si la Religion n'y étoit point intéressée, je pourrois me rendre au sentiment de vos autres Ministres qui croient que la Monarchie recevra de notables avantages de l'alliance d'Angleterre.

La raison d'Etat ne met point Vôtre Majesté dans la nécessité de contracter ce Mariage; puisque la négociation ne s'en est entamée sous le regne passé, & n'a continué sous le sien, que dans la seule vûe de procurer le bien & la propagation

de la Religion Catholique en Angleterre : c'est donc cette dernière raison qu'il faut envisager ; mais pour peu qu'on y réfléchisse , l'on ne doit pas y faire grande attention, puisque le Roy Jacques qui recherche vôtre alliance avec tant d'ardeur & qui témoigne tant d'envie d'en voir la conclusion , ne fait espérer d'autres avantages aux Catholiques de ses Etats , que celui de les tolerer dans l'exercice de leur Religion , sans vouloir même s'engager à cette tolerance par aucun Acte signé de sa main , se contentant de le promettre , & n'en donnant d'autre assurance que sa parole royale , qui certainement quelque inviolable qu'elle doive être sur tout dans les Souverains , n'est pas un gage suffisant à cet égard , vû qu'il ne la peut tenir en conscience ayant juré dans plusieurs Parlemens tout le contraire , & cela étant passé en loy fondamentale. Ainsi par le peu qu'il promet présentement pour parvenir à cette alliance , on peut bien juger qu'il ne sera pas excité à en faire davantage quand une fois elle sera faite ; d'autant plus que ses Sujets heretiques pourront même trouver à redire qu'il ait accordé cette simple tolerance à ceux qui sont Catholiques. Quelle raison donc a-t-on de croire qu'à la faveur de ce mariage le Roy d'Angleterre

& le Prince son fils protégeront & favoriseront, autant qu'il leur sera possible, une Religion contre laquelle ils sont prevenus qui ne leur paroît pas bonne, qui est ennemie de la leur, & qui est si décriée, à ce qu'ils disent eux-mêmes, qu'ils auront besoin de tout leur pouvoir & de toute leur adresse pour en introduire le libre exercice, comme ils veulent persuader qu'ils feront après la consommation du mariage; quelle utilité espere-t-on retirer de la tolerance de cette même Religion différente de celle de ce Roy, opposée à ses maximes, nuisible à ses interêts, abhorrée de ses peuples, & dont la pratique le gêne, quand la Serenissime Infante sera devenuë sa belle-fille; assuré par ce précieux gage il suivra indubitablement ses premières inclinations sans aucune crainte de nôtre ressentiment. Enfin qu'est-ce qui peut en bonne politique persuader qu'il suffit pour rendre une alliance utile & durable qu'une des Parties contractantes donne sans autre sûreté sa simple parole d'observer les conventions qui y seront stipulées, & que ce soit un lien assez fort pour l'engager à faire des choses contre sa conscience qu'elle croit injustes par leur nature, & qui lui peuvent être pernicieuses par leurs effets, & que l'autre

soit dans l'obligation, sous peine de perdre sa réputation, de faire tenir la parole qu'on lui aura donnée d'accomplir tous les articles du Contrat qu'elles auront fait ensemble, lorsque ces mêmes articles, comme je viens de le dire, sont entièrement opposez à ses propres inclinations, & formellement contraires à ses propres intérêts.

Si le Roy d'Angleterre & le Prince de Galles étoient Catholiques, ou que je scûsse qu'ils eussent envie de le devenir, je croirois qu'on pourroit se contenter des belles promesses qu'ils font sans rien exiger davantage, & qu'étant ou voulant être de la même Religion que nous, on les disposeroit par la consideration de V^ôtre Majesté, par les instances de la Serenissime Infante, & par les persuasions des Ecclesiastiques éclairés qui l'accompagneroient en Angleterre à faire & executer tout ce qu'ils auroient promis; parce qu'alors ils auroient un intérêt commun avec nous de favoriser & de protéger la Religion dont ils feroient profession: mais je ne puis croire ni seulement m'imaginer qu'ils ayent ce dessein: d'autant plus que le Prince de Galles qui paroît si fort désirer ce mariage en venant à v^ôtre Cour où il scait que les Protestans sont en hor-

reur, n'a amené avec lui aucun Seigneur Catholique parmi le nombre de ceux qui l'ont accompagné, ce qui prouve évidemment le peu d'inclination du pere & du fils à abjurer leurs erreurs; puisque dans une semblable occasion où ils devoient du moins témoigner leurs bonnes intentions envers l'Eglise Romaine, ils ont fait voir tout au contraire qu'ils l'avoient en aversion, n'y ayant dans la confiance du Roy & du Prince son fils d'autre Catholique qu'un simple Chevalier nommé Mr Thomas Chades, qui n'a pas même suivi ce Prince en Espagne; marque très-certaine du peu de cas qu'ils font de nôtre Religion; ils disent à la verité que l'arrivée de l'Infante en Angleterre fera déclarer beaucoup de Catholiques qui n'osent paroître tels de peur d'être exposez aux mêmes persecutions qu'ils ont souffert sous le regne de la Reine Elizabeth, mais doit-on les croire puisqu'ils avancent cela à l'avanture, & qu'ils n'en ont aucune connoissance.

Toutes ces reflexions démontrent que ce mariage ne procurera pas de grands avantages à la Religion Catholique en Angleterre; d'où il en résulte que les nouvelles propositions que l'on fait, & les convenances qu'on allegue pour y

faire consentir & confirmer la bonne intelligence qui regne entre les deux Couronnes, donnent à connoître que toutes les conditions que l'on veut apposer à cette alliance, sont formellement contraires aux maximes & aux intérêts du Roy Jacques & du Prince son fils, ce qui me fait conclure que si la Religion n'étoit point intéressée dans ce mariage on pourroit le contracter par rapport à certains avantages que l'on y entrevoit; mais Vôtre Majesté demeurant engagée par principe de conscience & pour l'honneur de sa réputation, à poursuivre l'exécution de toutes les promesses sans en excepter une seule: que feront le Roy d'Angleterre & le Prince de Galles en faveur des Catholiques, en considération de cette alliance; je ne me puis jamais persuader qu'il soit possible, ni même qu'on puisse croire qu'un pareil mariage servira à resserrer les nœuds de l'étroite alliance qui est entre l'Espagne & l'Angleterre, sur tout quand c'est à Vôtre Majesté à en faire les premières avances. Je n'insisteray point sur la nouveauté d'un tel exemple de donner réellement l'Infante en mariage au Prince de Galles sur des esperances incertaines, obmettant tout ce qui se pourroit dire là-dessus,

pour ne pas accroître les difficultez ; mais je ne puis renfermer en moi même toutes les raisons qui me forcent pour ainsi dire, à m'opposer à ce mariage, bien que je les aye combattuës plusieurs fois dans la vûë d'assurer par cette voye & avec plus de certitude le bonheur & le repos de l'Espagne, à qui il importe infiniment d'embrasser tous les moyens qui peuvent lui procurer une Paix stable.

Je changerois volontiers d'opinion si je voyois la moindre apparence à la conversion du Roy Jacques & du Prince son fils, ou que je fusse assuré d'une pleine liberté de conscience pour leurs Sujets Catholiques, ou enfin que la simple tolérance qui leur seroit accordée, jointe à quelqu'autres petits privileges de peu de consequence que l'on y pourroit ajoûter, fût du moins regardée du Roy & de son Parlement, comme une espece de Loy permanente & irrevocable : de plus que les Anglois professant ouvertement nôtre Religion fussent également admis avec les Protestans à tous les Emplois, Charges & Offices du Royaume & de la Maison Royale ; en ce cas on pourroit passer outre à la celebration du mariage de la Serenissime Infante, mais en differer le départ jusqu'à ce que les susdites clauses

eussent été acceptées, & qu'on pût s'assurer qu'elles seroient accomplies; parce qu'alors on pourroit se flatter que le nombre des Catholiques augmenteroit si considerablement en Angleterre, qu'il ne seroit plus au pouvoir du Roy ni de son Parlement, quelque mal intentionnez qu'ils fussent de révoquer des privileges qui leur auroient été accordez d'une maniere si autentique; au moyen de quoy ce Monarque se verroit dans la necessité d'avoir de grands égards pour eux, & peut-être même d'embrasser dans la suite par maxime d'Etat leur croyance.

Je puis, SIRE, en toute verité vous protester que ce n'est point dans la vûe de me singulariser, ni pour me croire plus habile que le reste de vos Ministres, que je lui écris cette longue Lettre, & que j'affecte une opinion nouvelle, j'ai tâché autant qu'il m'a été possible, de représenter à V^{otre} Majesté tous les inconveniens qui se presentoient à mon imagination dans ce mariage: du reste je me conformerai toujours à ses volonte, & aux délibérations de son Conseil, dont les lumieres & l'experience surpassent infiniment toutes mes connoissances, &c.

La force des raisons contenuës dans cette longue Lettre, ou plutôt la pen

naturelle du Roy d'Espagne à suivre aveuglément les conseils de son premier Ministre, détermina entièrement ce Monarque à rompre le mariage de sa sœur avec l'heritier de la Couronne d'Angleterre. Le sentiment du Comte d'Olivarés ayant donc prévalu sur celui de tous ceux qui inclinoient pour ce mariage; la négociation en fut enfin absolument rejetée lorsque tout le monde en regardoit la conclusion infaillible. En effet l'obligation imposée à Sa Majesté Catholique par la venue du Prince de Galles à Madrid; la vive sollicitation que faisoit sa presence pour lui faire obtenir sa demande; les avantages & les convenances que le zele du Pape & le bon sens de toute l'Europe faisoient envisager dans cette alliance pour le bien de l'Eglise & de la Monarchie d'Espagne; les décisions d'un grand nombre de Docteurs toutes favorables à ce mariage; les graces que l'on offroit d'accorder aux Catholiques d'Angleterre; le sentiment presque unanime de tous les Conseillers d'Etat pour effectuer ces Noces, & la conjoncture des temps; tout cela, dis-je, paroissoit comme les prémices qui annonçoient non seulement avec beaucoup de vraisemblance; mais encore sans laisser le moindre doute la celebra-

tion de cette auguste ceremonie, désirée des Anglois, applaudie des Espagnols, approuvée du souverain Pontife, confirmée d'un commun suffrage, & parvenue de si près au point de sa consommation que le jour avoit été désigné pour l'accomplir. Cependant tant de dehors apparens pour la certitude de ce mariage n'en imposèrent point au Prince de Galles ni au Duc de Buckingham; car lorsqu'on les felicitoit sur le progrès que faisoit cette affaire, ils se contentoient de répondre que s'ils ne reculoient point ils n'avançoient pas non plus: voulant dire par là, que si le Comte d'Olivarés s'opposoit à ce mariage, en vain en pressoient-ils la conclusion. Enfin après bien des instances & des remises, cette négociation ne se trouvant pas plus avancée que le premier jour où on l'avoit entamée, le Duc de Buckingham en témoigna publiquement un vif ressentiment, & ne put s'empêcher de dire en particulier au Comte d'Olivarés d'un ton mêlé de colere & de dépit, étant naturellement vain & emporté. Je vois bien Mr le Comte, par toutes vos allures, & par les difficultez que la Serenissime Infante & vôtre Excellence font naître journellement à la conclusion du mariage de mon Maître, que vous n'avez

nulle envie que ce mariage se fasse ; hé bien je vous avertis que je serviray le Roy d'Espagne en Angleterre , au risque de tout ce qui pourra m'en arriver , mais en tout ce qui regarde vôtre Excellence je luy declare que je seray toujours son plus grand ennemi. Monsieur le Duc , repliqua ce premier Ministre sans s'émouvoir , que Vôtre Excellence accomplisse sa promesse , comme elle le doit , & qu'elle exécute sa menace , comme elle pourra , je le luy pardonneray.

Tous ces déguisemens du Comte d'Olivarés , la froideur de l'Infante & la lenteur de la Cour de Rome à accorder la dispense , ayant enfin lassé la patience du Prince de Galles & rebuté le Duc de Buckingham. Ce Prince resolut de s'en retourner en Angleterre sans pourtant renoncer à sa recherche , voulant comme il l'insinuoit , dégager en premier lieu sa personne pour pouvoir dans la suite rompre plus facilement ses engagements Il prit donc congé de sa Majesté Catholique , sous prétexte que le Roy son Pere luy avoit écrit de s'en revenir au plûtost , & en partant de Madrid , il laissa un plein pouvoir au Comte de Bristol ou à l'Infant Don Carlos d'épou-

fer en son nom la Serenissime Infante , en cas que le Pape en accordât la dispense sous les dernières conditions qui luy avoient été proposées. Cela fait il se mit en chemin pour se rendre à l'Escorial , recevant du Roy & de toute la Cour à son départ les mêmes honneurs , bons traitemens & marques d'affection qu'il avoit reçûs à son arrivée , & donnant de sa part à l'exterieur tous les signes d'une grande reconnoissance envers l'Espagne , d'un impatient desir de consommer son mariage avec la Serenissime Infante & de faire des merveilles en Angleterre , en faveur de la religion Catholique. Mais à peine fut-il arrivé à Segovie qu'il revoqua secretement le pouvoir qu'il avoit laissé à l'Ambassadeur du Roy son Pere , sans neanmoins discontinuer pendant son voyage d'écrire presque tous les jours à Sa Majesté Catholique , & de l'assurer qu'il accompliroit tout ce qu'il avoit promis au sujet de son mariage , prenant grand soin de ne donner aucun soupçon qu'il eût changé de sentiment , n'y qu'on pût avoir le moindre doute de la revocation de la procuration qu'il avoit envoyée à Madrid par un de ses plus intimes confidens qu'il avoit chargé par un excès

de precaution de ne la remettre au Comte de Bristol que lorsqu'il apprendroit que la dispense de Rome pour son mariage, seroit arrivée, & que le jour de sa celebration auroit été indiqué, soit qu'il voulût cacher pendant quelque temps son changement, ou qu'il eût envie d'en faire un secret au Comte de Bristol, tant parce que le Duc de Buckingham son favory n'aimoit pas ce Ministre, que parce qu'il le soupçonnoit d'être Catholique, vû l'ardent desir qu'il avoit temoigné pour la conclusion de ce mariage.

Ainsi cette fameuse negociation s'évapore insensiblement en fumée : car à quelque temps de là, le traité de cette alliance, qui avoit tenu toute l'Europe attentive à voir quel en seroit le succès, fut rompu tout à fait sans aucune esperance de le pouvoir jamais renouer, ce qui attira un Bref Apostolique au Comte d'Olivarés, par lequel le Saint Pere le louoit du grand zele qu'il avoit temoigné en cette occasion envers le Saint Siege & la religion Catholique.

Le Prince de Galles piqué d'avoir été jöüé en Espagne & de l'espece d'affront qu'il y avoit reçu, ne fut pas plütoft arrivé en Angleterre qu'il chercha à s'en

vanger & à faire restituer le Palatinat à l'Electeur son beau-Frere par d'autres voyes que celles d'épouser l'Infante : ainsi pour y forcer la maison d'Autriche , il se rendit le premier Moteur de la ligue d'Avignon , qui fut une des plus redoutables machine qui eût encore été dressée contre la Monarchie Espagnole : car le projet n'en étoit pas moins grand que de renfermer la domination du Roy Catholique dans les limites de l'Espagne.

Le Comte d'Olivarés fut averty, quoyqu'un peu tard , des complots qui se tramoiérent au préjudice de la Maison d'Autriche , c'est pourquoy il usa de toutes les diligences possibles pour assembler des forces capables de faire avorter les projets d'un si grand nombre d'ennemis, & pour faire des fonds qui pussent subvenir à toutes les grandes dépenses qu'il falloit faire dans une occasion aussi urgente & aussi imprevûë qu'étoit celle de cette conspiration presque generale de l'Europe contre les Etats de Sa Majesté Catholique ; il envoya pour cette effet au Bresil , qui luy causoit le plus d'inquietude, parce qu'en le perdant l'Espagne perdoit un très riche pays.

Une armée navale , à qui pour sa force il fit donner le nom de Royale , sous le

commandement de Don Federic de Toledo, qui y reprima l'audace des Hollandois, & qui reprit sur eux une place considerable avec beaucoup de Canons & plusieurs Vaisseaux, ramenant ensuite la Flote à Cadix sans avoir presque souffert aucun dommage. Il fit tenir au Duc de Feria Gouverneur du Milanés de si grosses sommes d'argent qu'il le mit en état de faire des levées considerables d'Allemands & d'Italiens pour joindre au corps de troupes Espagnoles qui étoient déjà en ce pays, ce qui fit que ce Duc non seulement arrêta tout court les progrès que le Duc de Savoye & le Connétable de Lesdiguières avoient commencé de faire dans les Etats des Gennois, mais même qu'il les força de se retirer au plus viste en Piemont, & d'abandonner toutes leurs conquestes pour penser uniquement à la deffence de ce pays. Dans ces entrefaites la Flote Angloise étant venuë mouïller dans la Baye de Cadix, y débarqua dix mille hommes, qui furent contraints de se rembarquer après avoir perdu bien du monde, & à leur grande honte, sans avoir rien fait par la valeureuse oposition que leur fit Don Fernand Giron qui commandoit sur cette côte; & pour

comble de bonheur arriverent dans ce port incontinent après le départ de la Flote Angloise , les Gallions des Indes chargez de seize millions tant en argent qu'en marchandises , ce qui engagea le Roy d'Espagne , accoutumé de reconnoître par des demonstrations publiques, les graces qu'il recevoit du Ciel, d'ordonner que toutes les Eglises d'Espagne eussent dorénavant à celebrer le vingt-neuf Novembre , qui étoit le jour où les Gallions étoient entrez dans le Port de Cadix , par une Messe solemnelle du S. Sacrement en memoire & en action de grace de cette heureuse arrivée à la vûe pour ainsi dire , de l'armée Navale d'Angleterre.

Le Roy de Dannemarc de son côté assisté des Princes Protestans d'Allemagne se mit aussi en campagne en consequence des engagements pris avec cette ligue d'Avignon , pour faire diversion aux armes Imperiales & empêcher les secours qu'elles pouvoient donner aux Espagnols en Flandre & en Italie ; mais quoyque toutes ces diverses entreprises ne reussissent qu'à la gloire & à l'avantage de la Couronne d'Espagne , la conjuration neanmoins de tant de Puissances liguées contre elle ne fit que trop con-

noître que le sentiment de ceux qui vouloient le mariage & l'alliance d'Angleterre, étoit préférable à celui du Comte d'Olivarés qui l'avoit empêché : car bien que les premiers projets de la fameuse ligue d'Avignon eussent avorté par tout, il étoit cependant aisé de prévoir que la Monarchie en souffriroit tôt ou tard des dommages infinis, & que les sujets en seroient extrêmement foullez dans la suite, puisque dès le commencement on les avoit chargez de subsides extraordinaires qui n'avoient pas suffi pour une simple deffense, l'Etat ayant de plus contracté plusieurs millions de dettes.

A peine les étincelles de cette première Guerre parurent - elles éteintes, qu'il en parut de nouvelles qui en annonçoient une seconde bien plus à craindre que cette première, au sujet du Palatinat que l'on vouloit obliger la Maison d'Autriche de restituer à son legitime Souverain, ce qui contraignit enfin le Roy d'Espagne pour diminuer le nombre de ses ennemis, de remettre la Valtoline entre les mains des Grisons ses anciens Maîtres, d'où il arriva une infinité de plaintes & d'imprécations contre le Comte d'Olivarés qui avoit mis son Souverain dans cette honteuse nécessité, pour s'être

opposé mal à propos à l'alliance presque conclue avec l'Angleterre , & avoir fait rompre le mariage de l'Infante d'Espagne avec le Prince de Galles qui en devoit être le sceau , & qui auroit rendu la Monarchie si puissante , que les Espagnols auroient imposé la loy à toute l'Europe.

La troisième action par laquelle le Comte d'Olivarés prétendit signaler son ministère , en supposant toujours que le bien de l'Etat & la gloire du Roy le demandoient fut la Guerre faite en Italie en 1628. à dessein d'empêcher Charles de Gonzagues Duc de Nevers de recueillir la succession du defunt Duc de Mantouë qui luy appartenoit de plein droit. L'obligation que ce Premier Ministre s'étoit imposée à son avènement au ministère , de rendre son Maître le plus puissant Roy du monde , pour luy faire acquérir justement l'épithete de Grand qu'il luy avoit fait prendre par anticipation , le mettoit dans la nécessité de veiller avec application à tout ce qui pouvoit remplir ce magnifique projet, & à se prévaloir pour cela de toutes les occasions que le hazard , où la fortune luy presenteroit quelques justes ou injustes qu'en fussent les moyens ; il sçavoit très-bien que les Etats possédez par l'Es-

pagne en Italie donnoient un grand relief à sa Couronne , mais il n'y croyoit pas la puissance de son Souverain assez bien établie si en la faisant respecter par les autres Puissances d'Italie , il ne leur donnoit de nouvelles chaînes qui les tinsent en bride & qui les empêchassent de recevoir aucun secours de France & d'Allemagne ; il avoit tâché dans cette veüe de conserver la Valtoline , envahie par les Espagnols sous le Regne précédent , afin de fermer ce passage aux Allemands : ensuite il jetta les yeux sur Casal dont la possession , selon luy , devoit produire trois avantages considerables à la Monarchie d'Espagne , si les Espagnols en étoient une fois les maîtres ; le premier de servir de frein aux Ducs de Savoye , & de fixer chez eux leurs ambitieux desseins ; en les tenant , pour ainsi dire , sous le canon de cette place : le second de s'en servir comme d'une forte digue située dans un lieu avantageux , qui couvriroit non seulement les Frontieres du Duché de Milan , mais qui arrêteroit encore le débordement du torrent qui pouvoit venir de France , ou pour parler plus simplement , comme d'une Citadelle capable de resister à la premiere furie des François : le troisiéme d'en

du Comte Duc d'Olivarés. LIV. II. 239
faire le Boulevard du Milanés de même
que Malthe l'est de la Sicile, & Corfou
du Golfe de Venise.

Le Comte d'Olivarés avoit adopté cette ancienne maxime de la politique Espagnole, d'envisager pour ennemis ou du moins pour mal intentionnez tous les Princes qui ne sont pas dans une aveugle dépendance de la Couronne d'Espagne, & de changer le moindre soupçon que l'on peut concevoir de leur conduite en une certitude de leur mauvaise volonté. Sur ce principe il regardoit le Montferrat comme un Pais ennemi; parce que la Forteresse de Casal l'empêchoit d'obéir aux ordres de Madrid. Vincent de Gonzagues Duc de Mantouë & de Montferrat avoit ajoûté aux anciennes Fortifications de Casal, une Citadelle qui passoit pour une des plus belles Forteresse de l'Europe; il s'étoit attaché à la construire, dans la vûe de s'en servir pour favoriser des projets qu'il avoit formez, mais dont l'exécution paroissoit être encore fort éloignée: & comme il n'avoit pû fournir à cette dépense avec ses seuls revenus, il s'étoit vû obligé de recourir à la bourse des Princes ses voisins; lesquels avec leur désintéressement ordinaire, ne donnant jamais rien du leur que

dans l'esperance d'en retirer un grand profit , contribuerent aux frais de ce formidable édifice pour masquer la vûë terrible du Château de Milan , qui les faisoit trembler toutes les fois qu'ils le regardoient ; c'est-à-dire pour ne plus tant craindre les menaces de la Cour d'Espagne. Ainsi cette seule raison devoit être un puissant motif pour exciter les Espagnols à se rendre les maîtres d'une Forteresse qui n'avoit été construite que pour se mettre à l'abri de leurs insultes , à quoi ils se portoient d'autant plus aisément qu'ils croyoient y trouver une grande facilité parce qu'elle étoit très-mal munie , & même plus onereuse qu'utile aux Ducs de Mantouë par la nombreuse Garnison qu'ils étoient obligez d'y entretenir , & par la quantité de provisions de guerre & de bouche qui étoient nécessaires pour sa défense ; on peut même avancer que leurs moyens étoient tout à-fait disproportionnez aux dépenses qu'il leur falloit faire pour s'en assurer la possession.

Le Comte d'Olivarés étoit donc fort attentif à profiter de la premiere occasion qui lui pourroit fournir un pretexte plausible de s'emparer de la Citadelle de Casal , quand la mort du Duc Vincent de Mantouë lui en presenta une des plus favorables ;

rables ; puisque ce que l'on auroit pû qualifier du nom de violence & d'usurpation de son vivant , ne pouvoit plus s'appeler alors qu'une juste & sage prévoyance : aussi n'hésita-t-il point à dire d'abord qu'il eut appris cette mort : Que de laisser établir dans Casalle Duc de Nevers, Prince né & nourri en France , & auquel appartenoit la succession de Mantouë , c'étoit y introduire avec lui les armes du Roy Très-Chrétien ; & par conséquent la chose du monde la plus préjudiciable à la Couronne d'Espagne, & qui la mettoit dans une nécessité absolue de s'y opposer de toutes ses forces. De plus que Sa Majesté Catholique ne pouvoit se dispenser d'accorder sa royale protection à César de Gonzagues Duc de Guastalle qui avoit de justes prétentions à la succession de Mantouë ; qu'elle devoit même par un motif de reconnoissance faire tous ses efforts pour l'en mettre en possession ; parce qu'il étoit d'une branche affectionnée de tout temps à l'auguste Maison d'Autriche & petit-fils du fameux Fernand de Gonzagues qui avoit rendu de si grands services à l'invincible Empereur Charles Quint ; qu'elle y devoit encore être excitée par une maxime de politique ; puisque ce Duc n'étant pas en état de pourvoir à la

défense de Casal seroit obligé d'en confier la garde aux Espagnols ; ce qui non seulement ferviroit d'un fort rampart au Duché de Milan , mais assureroit encore en Italie les autres Etats de la Monarchie d'Espagne.

Toutes ces considerations furent alleguées par ce premier Ministre dans un grand Conseil qui se tint à ce sujet à l'Escurial , où Sa Majesté Catholique s'étoit renduë pour assister aux Prieres annuelles qui s'y faisoient pour le repos des ames de ses prédecesseurs.

Comme dans le même temps le Duc de Nevers fit donner à la Cour d'Espagne toutes les assurances de zele , d'affection , de respect & d'attachement qui pouvoient le plus contribuer à s'en concilier les bonnes graces , & à empêcher que l'on y prît des resolutions contraires à ses interêts ; cette affaire fut tout de nouveau mise en déliberation dans un second Conseil où le Comte d'Olivarés dit hautement qu'il n'opineroit point sur une matiere si importante , que tous les autres Conseillers d'Etat ne l'eussent fait auparavant , afin que les avis fussent plus libres. Tout le Conseil convint presque d'une voix unanime , qu'il y avoit pour préalable, trois reflexions à faire sur le su-

jet en question : la premiere , sur la nature & la justice de la cause ; la seconde sur ce qui regardoit la dignité Imperiale & les droits de l'Empereur ; & la troisiéme , sur ce qui convenoit le mieux au bien general de la Maison d'Autriche , & à l'avantage particulier de la Monarchie d'Espagne pour la sûreté de ses Etats d'Italie.

A l'égard de la premiere , il paroissoit évidemment par le Manifeste que le Duc de Nevers avoit envoyé à Madrid , que la succession des Duchez de Mantouë & de Montferrat lui étoit justement dévoluë à l'exclusion de tout autre ; que bien qu'il fût né en France son origine & les intérêts de sa Maison l'engageoient à redevenir Italien ; à se ménager l'amitié de l'Espagne & à épouser ses intérêts , étant comme il étoit entouré de toutes parts de ses forces , & exposé à chaque instant , pour peu qu'il témoignât de mauvaise volonté , à être dépouillé de ses Etats , que le caractere de la magnanimité Espagnole étoit de protéger les Princes foibles : qu'ainsi l'on devoit bien plutôt pratiquer cette maxime envers ceux qui sans être recherchés ni sollicités , recouroient à la protection de Sa Majesté Catholique , & se dévouoient à son service ; qu'à l'é-

gard des autres qui affectoient de vouloir demeurer dans une entiere indépendance ; qu'il ne paroïssoit pas d'autre raison pour exclure le Duc de Nevers de la succession de Mantouë que celle de sa naissance ; parce qu'à la verité l'on pouvoit raisonnablement présumer qu'il avoit sucé avec le lait une inclination toute Françoisise : mais que cette présomption n'étoit pas une cause suffisante au Roy d'Espagne ni aux autres Princes d'Italie, pour l'empêcher de recueillir cette succession qui lui appartenoit de plein droit, ni un motif assez juste pour lui disputer un bien qu'il avoit hérité de ses peres : nonobstant la force, l'évidence & l'équité de ces raisons, le Conseil de Conscience fut d'un contraire ayis.

Quant à la seconde, que l'on ne voyoit pas que la dignité Imperiale & les droits de l'Empereur fussent blessez & lezez en cette occasion par le Duc de Nevers, puisqu'il avoit envoyé à Vienne le Prince son fils, demander & requérir avec tout le respect possible & les formalitez prescrites, l'investiture des Etats qui relevoient de l'Empire, laquelle ne se refusoit jamais à ceux qui en étoient les légitimes héritiers ; que la raison alleguée de l'entrée de ce Prince dans Mantouë ayant que

d'avoir reçu cette investiture, ne paroiffoit pas lui devoir porter aucun préjudice; puisqu'il n'y étoit entré que comme simple particulier, qu'il n'y avoit point exercé d'Acte de Souverain; & qu'il ne s'y étoit point mis en état de donner le moindre soupçon qu'il refusât de déferer aux ordres de la Cour Imperiale; qu'il étoit de plus dangereux pour les communs interêts de la Maison d'Autriche, d'embarquer l'Empereur dans de nouvelles affaires, lorsqu'il étoit à peine sorti de celles que lui avoit suscitée la Ligue Protestante d'Allemagne, & dans un tems où l'on pouvoit dire que s'il avoit fait la Paix avec les principaux Chefs de cette Ligue il ne leur avoit pas pour cela ôté l'envie de recommencer la guerre.

Que la troisième enfin ne faisoit point envisager que l'Espagne eût intérêt d'empêcher que le Duc de Nevers ne succédât aux Duchez de Mantouë & de Montferrat par le droit de sa naissance; d'autant plus qu'elle devoit apprehender, en le faisant, d'irriter & de mécontenter le Roy Très-Chrétien, qui ayant pris la Rochelle, dompté les Rebelles de son Royaume, & porté sa puissance à un haut point, pourroit bien faire sa querelle propre, de celle du Duc de Nevers qui étoit né son

Sujet, & qu'on n'attaquoit que parce qu'il étoit François, & à la faveur de ses Troupes aguerries l'exciter à porter la guerre en Italie, & à assister les petits Souverains de ce Païs, amateurs de nouveauté & de l'indépendance pour se tirer de la servitude où les détenoit l'Espagne; que le Cardinal de Richelieu très-attentif aux occasions qui pourroient sous quelque ombre de justice lui fournir les moyens d'exercer l'humeur guerrière des François hors de chez eux, feroit ce moment pour donner de l'occupation à tous les factieux du Royaume, de craindre qu'en laissant rouïller leurs armes ils ne les aiguïssent contre leur propre Patrie; le naturel de cette Nation étant de se détruire elle-même, quand elle n'est point occupée à des guerres étrangères: qu'ainsi l'on ne devoit point s'opposer aux légitimes prétentions du Duc de Nevers, tant parce que cela étoit injuste, que pour ne lui pas donner lieu de recourir à la protection du Roy de France; mais qu'il falloit plutôt en le favorisant & protégeant dans ses justes demandes, tâcher de se l'attacher par des graces & des bienfaits, afin de l'éloigner peu à peu de l'alliance de France, & de lui donner même si l'on peut de la défiance de cette Couronne.

Ces trois reflexions parurent si judicieuses & si convainquantes que tout le Conseil s'y rendit ; d'où il en émana un Decret tout-à-fait favorable au Duc de Nevers. Mais le Comte d'Olivarés ne laissa pas néanmoins de persister dans le dessein de se servir de toutes sortes de moyens , de pretextes , pour faire tomber au moins la citadelle de Casal en la puissance des Espagnols. Il s'étoit mis trop fortement en teste ce projet pour l'abandonner si aisément en ayant même donné des signes prématurez ; car sur la nouvelle que l'on avoit eue à Madrid , que le Duc Vincent de Mantouë ne pouvoit plus gueres vivre , il avoit envoyé un ordre secret à Don Gonzales de Cordouë Gouverneur du Duché de Milan , que dans l'instant qu'il en apprendroit la mort , il fit tous ses efforts pour s'emparer de Casal , & avoit écrit au Comte d'Ognate & au Marquis de Castagnede , Ambassadeurs de sa Majesté Catholique à la Cour de Vienne , de mettre tout en usage pour engager l'Empereur , contre son propre sentiment & celui de ses plus habiles Ministres , à envoyer en Italie le Comte de Merodes avec une puissante armée , afin qu'il pût attaquer Mantouë en même temps que

les Espagnols s'efforceroient de prendre Casal.

Les instances que ces deux Ambassadeurs firent à la Cour Imperiale en consequence des ordres de ce Premier Ministre , furent ecoutées bien plus favorablement qu'ils ne l'esperoient , parce que l'on y apprit dans cette conjoncture que le Duc Vincent de Mantouë se voyant au dernier periode de sa vie avoit marié sa niece , Fille unique & seule héritiere du Duc François son Frere & son prédécesseur au Prince de Rhétel Fils aîné du Duc de Nevers ; ce qui joint à la promptitude & à la facilité avec lesquelles le Souverain Pontife Urbain VIII. avoit accordé la dispense de ce mariage y ayant fait naître de grands soupçons , donna lieu aux Ministres d'Espagne d'exagerer la honte & l'offense qu'en recevoit la Majesté de l'Empire , & les divers complots que faisoient les Princes d'Italie pour donner entrée aux armes de France dans ce pays , sous des prétextes specieux d'assurer la possession des Duchez de Mantouë & de Montferrat au Duc de Nevers independamment de l'investiture de l'Empereur , puisqu'au moyen du mariage de son Fils personne n'étoit en droit de luy disputer la moindre partie

de cette opulente succession des deux derniers Ducs de Mantouë , d'où ils con-
cluoient qu'en excluant tout le monde
d'y prétendre , c'étoit en quelque ma-
niere se soustraire de la juridiction
Imperiale & du devoir de Vassal en-
vers son Seigneur , & temoigner en
même temps que l'on faisoit peu de cas
du Roy d'Espagne & de la dignité de
cette Couronne, ainsi qu'il étoit de la
Majesté de l'Empire d'en punir le Duc
de Nevers & des interêts de la Maison
d'Autriche de s'opposer aux desseins des
Princes d'Italie , & d'empêcher que les
François ne prissent pied dans les Etats
de Mantouë & de Montferrat. Malgré
toutes ces raisons, les plus sages testes
de Vienne & de Madrid jugeoient
qu'il étoit autant dangereux de se dé-
clarer ennemi du Duc de Nevers, & de
luy disputer cette succession, qu'il étoit
avantageux de s'en faire un Allié & de
la luy laisser recueillir, comme à l'héritier
le plus naturel & le plus légitime ; c'est
pourquoy leur sentiment étoit de luy
faire seulement sentir sa faute, de rece-
voir ses excuses & de tâcher ensuite à
force de bons traitemens de luy faire
oublier l'alliance de France, le rendre
affectionné à la Maison d'Autriche & le

mettre dans une entière dependance de l'Empire & de la Monarchie d'Espagne.

Ce raisonnement avoit insensiblement fait impression dans les Cours de Vienne & de Madrid & les avoit disposées à accorder au Duc de Nevers l'investiture du Duché de Mantouë & à ne point s'oposer à ses justes pretentions, quand il arriva à celle de Madrid un Courier du Gouverneur du Milanés, qui apportoit la nouvelle qu'il venoit d'entrer avec une armée nombreuse dans le Montferrat, conformément aux ordres secrets qu'il en avoit eüs du Comte d'Olivarés, ce qui engagea ce Premier Ministre à se donner de grands mouvemens pour que l'on ne desapprouvât pas sa conduite, en quoy il reussit si bien que les hostilitéz commencées par ce Gouverneur furent non seulement approuvées, mais qu'il fut encore resolu dans une Junte extraordinaire qui se tint au Buenretiro, de declarer la Guerre dans toutes les formes au nouveau Duc de Mantouë, Guerre que l'on peut appeller très funeste à l'Espagne, puisqu'elle luy en a attiré plusieurs autres qui luy ont causé des pertes infinies : neanmoins le Comte d'Olivarés s'applaudissoit si fort de cette resolution, que trois ans après l'avois

prise, se promenant avec le Chevalier Hompton Ambassadeur d'Angleterre dans le même lieu où s'étoit tenue cette Junte, il lui dit : Que vôtre Seigneurie regarde cette longue allée couverte d'arbres qui font un si bel ombrage du côté du Mansanares ; c'est-là où l'on délibéra & où l'on conclut la Guerre de Mantouë & du Montferrat, laissant par ces paroles cet Ambassadeur merveilleusement étonné de ce qu'il sembloit faire vanité d'une pareille résolution, & de ce qu'il rappelloit ainsi hors de propos la mémoire d'une chose qui avoit été si préjudiciable aux Espagnols, & que sa seule autorité avoit fait résoudre.

Tout le monde tira de fâcheuses conséquences de cette Guerre, & les mauvais succès dont elle fut accompagnée en verifient le pronostic ; de sorte que le premier Ministre fut généralement taxé d'imprudence & de temerité pour avoir embarqué l'Espagne si mal-à-propos dans cette affaire, il reçut même un Billet sans nom, & dont plusieurs copies furent répandues par Madrid, où sa conduite étoit vivement critiquée, en voicy la teneur.

Comte d'Olivarés comment peus-tu être si inconsidérément amateur de tes

propres pensées ? Malheureux que tu es, tes oliviers ne donnent point à cette Monarchie l'huile savoureuse de la paix, mais bien l'huile amere qui vient de tes fades adulations au Roy, & qui cause la ruine de tout le monde ; il n'y a point de Gouvernement plus dangereux que celui où un seul homme gouverne tout à sa tête ; fais reflexion qu'un habile Ministre doit toujours être en garde contre les flatteurs, contre ceux qui épousent aveuglément ses sentimens, & plus particulièrement encore contre luy-même ; parce que les hommes sont bien plus sujets à l'illusion, en ne suivant que leurs propres lumieres ou celles de ceux qui ne cherchent qu'à leur plaire, qu'en se conformant aux avis du grand nombre qui ne veut & ne sçait point farder la verité. Le sentiment unanime des Espagnols est de maintenir la Paix en Italie, toy seul tu veux la Guerre ; & pour ôter sans raison à un François un bien qui lui appartient légitimement, tu troubles l'Allemagne, mécontente la France, & perds l'Espagne.

- Enfin on peut dire que cette Guerre de Mantouë servit de tocsin pour exciter toutes les Puissances de l'Europe à se liguier contre la Maison d'Autriche ; elle

attira les Suédois en Allemagne, où il s'en fallut bien peu que la Branche cadete de cette Maison ne perdît tous ses Etats héréditaires; elle fournit de prétexte aux François pour porter leurs armes en Italie, où ils se rendirent maîtres de Casal & de Pignerol, mirent en branle le Duché de Milan, & forcerent le Duc de Savoye à se détacher de l'Alliance d'Espagne; cette Guerre alluma un feu dans toutes les parties de l'Europe qui ne s'éteignit qu'à moitié par la Paix de Munster, & tout-à-fait par celle des Pyrennées.

La quatrième action du Comte d'Olivarès fut le projet qu'il forma de réduire la Principauté de Catalogne sous une obéissance de la Couronne d'Espagne, qui ne fût point conditionnelle comme elle avoit été jusqu'alors. Il ne pouvoit souffrir que les Catalans se distinguassent des autres Sujets de la Monarchie, & il avoit coutume de dire que c'étoit une espece de Sujets qui n'étoient point sujets & qui étoient plus à charge qu'à profit; parce qu'ils se gouvernoient par leurs propres Magistrats; qu'ils n'admettoient aux Charges & Benefices de la Province que les naturels du País; & qu'ils ne donnoient d'autres secours à l'Espagne que ceux qui partoient de leur pure & franche vo-

lonté. Ce qu'il fit pour la réduire la fit révolter, & au lieu de l'assujettir tout-à-fait, peu s'en fallut qu'il ne la perdît pour toujours; du moins cette révolte des Catalans fut-elle cause en partie de la révolution & de la perte du Royaume de Portugal.

Telles furent les quatre principales actions qui signalerent le ministère du Comte d'Olivarés; l'empêchement qu'il apporta à la prolongation de la Trêve avec les Provinces-Unies; la rupture du mariage d'Angleterre; la Guerre de Mantouë, & la révolte de la Catalogne d'où suivit celle du Portugal, en quoy l'on peut dire qu'il s'égara dans la route nouvelle qu'il s'étoit tracée pour arriver au but qu'il s'étoit proposé: car on ne peut disconvenir qu'en méprisant le droit chemin & les traces sur lesquelles avoient marché les habiles Ministres qui l'avoient précédé, c'est-à-dire les Ducs de Lerme, d'Uzede, & le ministère passé; & qu'en voulant se conduire par des routes écartées, & par des maximes singulieres & qui lui fussent personnelles, il n'ait causé les violentes secouffes & les longues agitations qu'a souffert la Puissance Autrichienne, & n'ait à la fin renversé le superbe colosse de sa propre fortune, sur

lequel il croyoit avoir posé des fondemens bien solides pour assurer la durée de sa faveur & de sa grande autorité : du moins a-t-on attribué tous les malheurs arrivez à la Monarchie & sa propre disgrâce, à cette singularité de n'avoir point voulu suivre les idées de ceux qui l'avoient précédé dans le ministere : ainsi de même que Sejan fut accusé de la chute de l'amphitheatre de Rome, & de l'embrasement arrivé au Mont Cœlio, quoiqu'il n'y eût peut-être point de sa faute, & qu'on le crût encore coupable de la mort prématurée de beaucoup de personages illustres ; aussi le Comte d'Olivarés fut-il regardé de toute l'Espagne comme l'auteur de toutes ses disgrâces, & de la mort précipitée des Serenissimes Infans qu'on crut avoir été empoisonnez par ses ordres.

Le Comte d'Olivarés vivoit en public d'une maniere très-reservée envers les Grands de l'Etat, il les traitoit même avec hauteur, dureté & froideur, soit par orgueil, soit pour plaire au Roy, ou qu'il crût que cela convenoit au bien general de la Monarchie & à son intérêt particulier : il préféroit toujours pour les grands Emplois les gens d'une médiocre condition, à ceux des premières Maisons de

l'Espagne, afin de leur pouvoir commander avec plus d'autorité; & à l'exception de ses parens ou de ses intimes confidens, on n'a gueres vû de Grands employez pendant son ministere. A l'égard du commun il en ufoit d'une maniere plus libre, plus familiere & plus gracieuse, écoutant ceux de ce rang avec patience, leur répondant avec douceur, & s'employant avec chaleur à leur faire plaisir; il affectoit de ne paroître jamais las ni rebuté du travail; il vouloit tout sçavoir & tout faire jusques aux plus petites choses, entrant même dans le détail de certaines minuties du service personnel du Roy, peu fortables à un premier Ministre chargé de toutes les grandes affaires de la Monarchie: & pour faire voir qu'il ne prétendoit pas s'approprier quelque portion de l'autorité Royale, il ne donnoit jamais d'audience à personne pour quelque Sujet que ce fût excepté aux Ambassadeurs, qu'on ne se fût auparavant adressé au Roy, s'exemptant par ce moyen de recevoir une infinité de visites. Dans tous les lieux où se tenoient les Conseils, il y avoit fait pratiquer de petits réduits, où Sa Majesté pouvoit tout voir & tout entendre, de même que le Grand Seigneur dans le Divan sans être

aperçû, afin que les Conseillers fussent plus attentifs à remplir leurs devoirs, & à n'épouser aucuns interêts. Il traitoit tous les étrangers, & particulièrement les Italiens avec de grandes marques d'estime, d'amitié & de politesse, pour faire voir que ce n'étoit pas par un principe d'orgueil s'il n'en usoit pas ainsi avec les Espagnols, mais pour pratiquer la maxime de Charles Quint, qui disoit que toutes les Nations de l'Europe vouloient être caressées, & les seuls Espagnols commandez : il étoit également liberal & désintéressé, & ce désir immodéré d'accumuler des trésors qui ternit le lustre des autres vertus dans un Favory ne lui fut jamais connu ; il coloroit le peu d'empressement qu'il témoignoit à élever ses plus affidées Creatures aux premiers emplois, du prétexte de ne pas donner matiere à ses envieux de blâmer ses plus pures intentions, se contentant de leur distribuer des graces si médiocres qu'elles ne pussent exciter l'envie de personne : aussi les personnes qui les reçurent s'en tinrent si peu obligées, que lorsqu'on vint à conspirer sa ruine, aucunes ne se crurent dans l'obligation d'accourir à son secours. Bien différent en cela du Cardinal de Richelieu qui gouvernoit la France de son

temps, & qu'il regardoit comme son Rival, lequel sçut si bien s'acquérir l'affection de ceux qui s'étoient attachez à sa fortune par de grands bienfaits, que l'on n'osa jamais l'attaquer ouvertement, de crainte de succomber dans une pareille entreprise, vû le grand nombre & la puissance de ses Partisans qui se feroient sacrifier pour ses interêts, & qui auroient tout risqué pour le défendre. Le Comte d'Olivarés ne connoissoit pas, ou ne vouloit pas pratiquer cette grande maxime : faites tout pour vos amis dans vôtre prospérité, si vous voulez qu'ils hasardent tout pour vous dans vôtre disgrâce.

LIVRE TROISIEME.

Révolte de la Catalogne. Révolution du Portugal. Conspiration contre le nouveau Roy de Portugal, Supplice des Conspirateurs.

ENTRE tous les Peuples Sujets de la Monarchie d'Espagne, les Arragonnois & les Catalans en vertu des Immunités, Franchises & Privileges dont ils jouïssent d'un temps immemorial, vivoient dans une espece de dépendance de

la Couronne de Castille, qui approchoit plus d'une entiere liberté dont ils étoient extrêmement jaloux, que d'une veritable sujétion qu'il abhorioient naturellement. Aussi depuis le regne de Ferdinand & d'Isabelle, qui avoient réuni en leurs Personnes les Couronnes de Castille & d'Arragon, tous les Rois d'Espagne avoient eu secretement pour maxime d'anéantir peu à peu tous ces Privileges, Franchises & Immunités des Arragonnois & des Catalans, qui empêchoient que ces Peuples ne fussent aussi soumis que les Castillans. C'est pourquoi dans toutes leurs Guerres avec la France ils avoient évité autant qu'ils avoient pû de porter leurs armes du côté de la Catalogne & de se servir de soldats Catalans, de crainte d'aguerrir ces Peuples; & que se ressouvénant de leur premiere liberté, ils ne se servissent des armes qu'on leur auroit mis à la main, pour secoüer tout à fait le joug de la Monarchie d'Espagne & se rendre entierement indépendans: voilà à mon sens, & comme le rapporte Guicciardin, le principal motif de la grande répugnance de Ferdinand le Catholique à attaquer la France par cette Province, quoiqu'il s'y fût engagé par plusieurs Traitez qu'il avoit faits avec les Ennemis de

cette Couronne, en quoy l'on peut dire qu'il en usa en habile & grand politique.

Les Arragonnois avoient perdu la plupart de leurs Privileges, que Philippe II. leur ôta en punition de ce qu'ils avoient donné asile à Antoine Perès contre ses défences, & de ce qu'en lui facilitant les moyens de se sauver en France, ils l'avoient mis à couvert de son ressentiment; mais pour les Catalans ils s'étoient maintenus constamment dans la possession de tous les leurs, & il étoit hasardeux de témoigner la moindre envie d'y donner atteinte; parce qu'ils étoient non seulement très-résolus à ne le point souffrir, mais encore parce qu'ils pouvoient être confirmez dans ce dessein par les secours qu'ils étoient à portée de recevoir par terre des François, & par mer des autres Puissances ennemies de la Couronne d'Espagne; ainsi plus ceux qui avoient gouverné sous les Regnes précédens avoient eu raison de ne point faire servir la Catalogne de théâtre à la Guerre contre la France; plus les Ministres de Philippe IV. devoient-ils pratiquer cette maxime dans la conjoncture où l'Espagne se trouvoit alors de la Guerre avec la France, du mécontentement qu'avoient les Catalans du

présent Gouvernement, & de leur haine pour l'administration du Comte d'Olivarés. Cette disposition des Catalans étoit si connue, que ce fut une des principales raisons qui engagea les François à porter leurs armes dans le Roussillon au commencement de cette Guerre, ce qu'ils n'avoient presque osé faire dans toutes les autres qu'ils avoient cy devant eues avec l'Espagne, ayant toujours regardé comme une entreprise très-halardeuse & remplie de difficulté d'attaquer les Espagnols dans leur propre País, où selon le commun Proverbe, *qui y va fort, y meurt de faim, & qui y va foible y est battu*, & où la Noblesse alors & les Communes s'arment & combattent à leurs dépens pour la défense de leur Patrie, ce qui n'arrive que rarement & par force, quand on veut les obliger de le faire hors de leurs limites.

Le mécontentement des Catalans & leur haine pour ce premier Ministre tiroient leur origine de l'Assemblée des Etats de la Province, tenue par le Roy d'Espagne à Barcelonne en l'année 1632. à l'occasion de plusieurs démêlez & dégoûts qui y étoient survenus entre le Comte d'Olivarés & les principaux Députez de cette Province, au sujet des Droits,

Privileges & Prerogatives de la Principauté de Catalogne. Les Catalans se croyant lezez dans leurs Immunités, & méprifés pour ainfi dire dans leur propre maifon, fe plaignirent amerement au Roy du Comte d'Olivarés, & lui déclarerent hardiment qu'ils ne vouloient plus à l'avenir traiter d'aucune affaire avec lui, ni avoir aucune relation avec un Miniftre qui en ufoit envers eux avec plus de hauteur & d'autorité que Sa Majefté même. Cette premiere aigreur s'envenimade plus en plus dans la fuite, par les foupçons que les plus accreditez parmi le Peuple répandoient par la Ville contre ce premier Miniftre, comme s'il avoit médité d'abolir ou de diminuer les Privileges dont ils avoient joui jufqu'alors, & dont leurs ancêtres avoient toujours été fi fcrupuleux confervateurs.

Les chofes s'étant ainfi aigries & envenimées & du côté de la Cour, & de la part de l'Affemblée, par les mutuelles offences que l'on avoit continué de fe faire tous les jours. Le Roy par le confeil du Comte d'Olivarés partit brusquement de Barcelone fans en faire part aux Etats, ni fans les licentier pour s'en retourner à Madrid, fe contentant de nommer le Cardinal Infant, affifté de quelques Commiffai-

res, pour y présider à sa place. Ce Prince qui étoit naturellement bon & affable, fit tout ce qu'il put pour adoucir l'esprit & appaiser les murmures des Députés; mais les remèdes qu'il employa pour cela quoique très-doux étant appliquez à contre-tems, ne servirent qu'à aigrir le mal, tant cette Assemblée se trouva choquée & indignée du soudain départ de leur Monarque, à qui elle écrivit sur ce sujet plusieurs Lettres remplies de fiel, de plaintes & d'invectives contre son premier Ministre, qu'elle accusoit d'être auteur de cette étrange révolution. De sorte que le Comte d'Olivarés informé du contenu de ces Lettres en conçut un si grand désir de vengeance qu'il aimoit mieux sacrifier le bien de l'Etat à son ressentiment particulier, qu'à l'oubli des offenses publiques qu'il croyoit avoir reçues. Dans ce dessein il fit entendre au Roy que les Catalans par leurs plaintes audacieuses attaquoient bien plus son autorité Royale que sa propre Personne; que n'osant pass'en prendre directement à lui, ils attaquoient son premier Ministre; mais que si leur temerité restoit impunie, ils pousseroient bien-tôt leur insolence jusqu'aux pieds du Trône: ainsi entrâchant d'irriter ce Monarque, il s'ef-

forçoit de vanger ses injures personnelles, sous ombre de punir celles qui étoient faites à la Majesté du Souverain.

Ce désir de vengeance du Comte d'Olivarés envers les Catalans n'ayant pas tardé long-temps à se manifester, servit d'aiguillon aux Ministres d'Espagne proposez au Gouvernement de la Catalogne, pour les exciter à mortifier & rabaisser l'orgueil & l'audace de cette Province qui devenoit de jour en jour plus rebelle aux ordres de Madrid, sous prétexte de vouloir maintenir & conserver ses anciens Privileges dans toute leur étendue; mais ce qui porta les choses à la dernière extrémité, fut le Siege de Salces que firent les François quelques années après la tenuë de ces Etats de Barcelonne; parce que les Catalans étant venus au secours de cette Place conjointement avec les Espagnols, crurent avoir été sacrifiez dans cette occasion, & abandonnez de ces derniers qui avoient mieux aimé laisser prendre cette Place, que de leur faire acquérir l'honneur d'avoir contribué à en faire lever le Siege: de sorte que pleins de colere & de dépit ils se licentierent sans congé de l'armée de Sa Majesté Catholique, & s'en revinrent chez eux, ce qui ne fit qu'accroître les méfiances & envenimer

envenimer les courages des deux Nations, dans la persuasion où l'on étoit de part & d'autre, que ce qui venoit de se passer cachoit quelque secret mystere, ou quelque maligne intention.

Le Comte d'Olivarès se prévalut de cette desertion des Catalans pour aggraver leurs prétendues fautes & les en punir; il remontra au Roy qu'il n'étoit plus permis de douter des mauvaises intentions des Catalans pour son service, & du peu d'affection qu'ils portoient à la royale Personne; qu'ils venoient d'en donner des marques authentiques en abandonnant lâchement son Armée de Roussillon, malgré toutes les instances que ses Generaux leur avoient fait de rester pour aider à reprendre Salces; que cette continuation de mauvaises volonté envers la Couronne d'Espagne étoit une nouvelle offense qui ne devoit pas demeurer impunie. Ce petit discours ayant fait impression dans l'esprit de Sa Majesté, on ne pensa plus qu'à restreindre les Privileges & à diminuer les Franchises de cette Province: à quoy le Conseil se porta d'autant plus volontiers qu'il faisoit par-là sa cour au Roy & à son premier Ministre; les premiers indices qui parurent de cette résolution allarmerent les Catalans, mais ils ne les épouvante-

rent pas, s'étant tout aussi-tôt déterminé d'un concert unanime à ne point souffrir que l'on donnât la moindre atteinte à leurs Immunités, & de risquer le tout pour le tout pour leur défense.

Les Catalans s'étant confirmés par plusieurs conjectures que la Cour avoit très-certainement conçu le dessein d'attenter à leurs libertés, envoyèrent des Députés à Madrid pour en faire des plaintes, & pour tâcher d'obtenir de la bonté & de l'équité du Roy, qu'il usât de son autorité pour empêcher la suite des pernicious desseins que l'on avoit conçus contre eux; mais comme ce Monarque étoit prévenu il ne fit aucune attention à leurs remontrances; & au lieu d'écouter leurs plaintes, il ne fit qu'augmenter leurs mécontentemens par les quartiers d'Hyver qu'il donna à ses Troupes en Catalogne, selon l'usage pratiqué en Lombardie, mais qui ne l'avoit jamais été chez eux; un de leurs plus beaux Privileges étant d'être absolument exempts du Logement de gens de Guerre. Une infraction de cette nature outrages les Catalans naturellement mutins & peu endurans à un tel point, qu'ils écrivirent à leur Souverain une Lettre par laquelle ils demandoient avec une audace extraordinaire, qu'il éloignât d'auprès

de sa Personne le Comte d'Olivarés, & les plus considerables d'entre eux; & se laissant emporter à une aveugle colere & à un vif ressentiment, ils aigriront si fort les esprits de leurs compatriotes, que tous conspirerent dans le moment à se couïer le joug de la Monarchie d'Espagne: commençant deslors par l'intervention de quelques Gentilhommes du Languedoc à nouïr des pratiques secretes avec la Couronne de France, pour pouvoir en recevoir à propos des assistances dans la révolte qu'ils méditoient. Flatez donc de l'esperance d'être puissamment secourus des François, toute la Province tendit à une rebellion manifeste sous prétexte de se délivrer d'Hôtes aussi fâcheux qu'étoient les soldats Espagnols, qui à la verité commettoient une infinité d'insolences dans tous les lieux où ils logeoient; en sorte que plusieurs Bourgs du Roussillon, & d'autres ensuite de Catalogne irritez de leurs excès; & ayant converti leur patience en fureur, s'étoient déjà soulevez & avoient pris la résolution hardie de chasser à force d'armes ces fâcheux Hôtes de chez eux.

La Ville de Barcelonne même, qui comme la Capitale de la Province, devoit montrer l'exemple d'une fidele obéis-

fance, fut au contraire la première à enseigner le chemin de la rébellion ; car piquée des désordres qu'avoient commis les gens de Guerre dans son Territoire, & du peu de cas que la Cour avoit fait des plaintes & des remontrances des Députez de la Province, elle donna lieu au premier soulèvement, en prenant tumultuairement les armes pour retirer des Prisons un de ses Magistrats que le Viceroy y avoit fait mettre en conséquence de l'ordre qu'il en avoit reçu de Madrid. L'emprisonnement de ce Magistrat ayant ainsi servi de signal pour commencer la sédition, toute la Ville se souleva au premier bruit de son Arrêt, & une grosse troupe de séditieux s'en fut en armes droit au Palais du Comte de Sainte Colombe qui étoit le Viceroy ; & ne l'y trouvant point, ni le prisonnier pour pouvoir massacrer l'un, & remettre l'autre en liberté ; elle s'avança au Couvent des Peres Franciscains où elle trouva ce dernier qu'elle tira de force d'entre les mains des Archers, & qu'elle conduisit chez lui avec de grands cris d'allégresse, n'étant guidée dans cette occasion que par l'extrême fureur qui l'animoit ; presque dans le même temps un grand nombre de Moissonneurs & de Païsans des environs étant

entré dans la Ville se joignit aux autres séditieux, & tous ne respirant que meurtres & carnage, marcherent de nouveau au Palais du Viceroy à dessein d'y mettre le feu & en criant, Vive le Roy, Vive la Religion Catholique & meure le mauvais Gouvernement.

A la premiere nouvelle de ce soulèvement general le Comte de sainte Colombe s'étoit retiré à l'Arsehal, mais ne s'y croyant pas en seureté nonobstant les assurances & les promesses que luy donnoient les Consuls & les autres Magistrats de la Ville, qu'il ne luy arriveroit point de mal, il en sortit incontinent pour se rendre sur le bord de la Mer, en veüe de s'embarquer sur une Galere qu'il faisoit toujours tenir preste en cas de quelque sinistre événement: cet excès de prevoyance luy fut funeste, car les séditieux l'ayant malheureusement pour luy apperçu comme il alloit vers les écüeils de saint Bertrand où cette Galere étoit ancrée, le joignirent & le massacrèrent inhumainement. Ce premier crime les ayant rendus plus hardis & plus furieux ils continuerent d'exercer leurs cruautez par le massacre & l'incendie des personnes & des maisons de tous ceux qu'ils soupçonnoient être dans le

party de la Cour. Le bruit de ee qui venoit d'arriver à Barcelonne ne se fut pas plutôt repandu dans le pays, que toute la Catalogne se révolta, prit les armes & chassa hors de la Province, tous les Espagnols qui y étoient en quartier d'hyver.

La Cour d'Espagne fut en même temps & fort irritée & fort consternée en apprenant cette étrange & inespérée revolution arrivée en Catalogue, prévoyant bien qu'il faudroit recourir à des remedes violens pour guérir un si grand mal, mais aussi que ces remedes pourroient bien l'empirer au lieu de le guérir; toutes fois se flattant que quoy que tous les Catalans en parussent generalement atteints, il n'avoit pas encore infecté ni corrompu la fidelité de ceux qui avoient à cœur le bien de leur patrie & le respect & l'obéissance dûs à leur legitime Souverain. Elle jugea à propos de se servir d'abord des voyes de la douceur pour éteindre cette rebellion, de crainte que celles de la rigueur ne l'enflammassent davantage, & d'essayer en offrant une amnistie generale à tous les Catalans d'amortir les ardeurs d'un feu naissant que si on ne l'éteignoit presentement, pourroit dans la suite consumer une par-

tie de l'Espagne. Sa Majesté Catholique, ou pour mieux dire le Comte d'Olivarès, resolut pour cela de se servir du ministre du Nonce & de l'entremise de la Duchesse de Cardonne, qui étoit Catalane & fort considérée de ses compatriotes, comme de deux personnes, l'une par son caractère, & l'autre par sa naissance propres à réussir dans cette commission & à la terminer à son gré.

Le Nonce & la Duchesse de Cardonne en vertu de leur commission s'étant donc abouchez avec les nouveaux Deputez de Catalogne arrivés à Madrid depuis le soulèvement general de cette Province, leur représenterent avec toute l'éloquence & la vehemence possible, les malheurs terribles & les desordres affreux dans lesquels les Catalans alloient indubitablement tomber s'ils persistoient opiniâtrément dans leur revolte; qu'il n'y avoit que le seul recours à la clemence du Roy, qui étoit disposé à leur pardonner, qui pût les en preserver, leurs pays étant ouvert de tous côtez aux troupes de Sa Majesté, enclavé dans ses Etats & à portée d'être envahi pour ainsi dire en un clin d'œil par les armées, puisqu'ils ne pouvoient par eux-mêmes, faire une longue & forte résistance;

n'ayant ni Soldats agueris, ni places fortes, ni assez d'argent pour faire teste à un si puissant Monarque; qu'il arriveroit à la Catalogne, en cas qu'elle fût si malavisée de recourir au secours des François pour se retirer de l'obéissance des Espagnols & se vanger des excès commis chez elle, à ce qu'elle pretendoit par les soldats Castillans, ce qui arriva à ce Vieillard de la Fable, lequel pour empêcher aux rats & aux souris de manger les viandes qu'il feroit dans son garde-manger, y enferma un chat, qui en deffendit à la verité l'entrée à ces animaux, mais aussi qui mangea les viandes que son maître luy avoit donnée à garder; ainsi qu'en se mettant sous la protection de la Couronne de France ils ne feroient que changer de maître & troquer leur legitime Souverain, qui les traitoit plutôt comme ses bons Allies que comme ses veritables sujets, contre un Etranger qui les traiteroit d'une autre maniere; enfin qu'ils fissent reflexion à la difference de mœurs & de coutumes qu'il y avoit entre les François & les Catalans & au peu de fond qu'ils devoient faire sur une nation naturellement legere & inconstante, qui ne se serviroit d'eux que pour faire une

paix plus avantageuse avec l'Espagne, & les laisser ensuite exposez à tout le ressentiment de cette Couronne.

Voilà en substance ce que le Nonce & la Duchesse de Cardonne représenterent aux deputez de Catalogne pour les exciter à s'employer auprès de leurs concitoyens, afin de les faire rentrer dans leur première obéissance; mais le courage des Catalans étoit alors trop aigri, & leur haine trop enflammée contre les Espagnols, pour qu'on les pût adoucir & les porter si-tôt au repentir de leur rebellion & ils recevoient de la part des François de trop flateuses marques d'affection & de trop grandes assurances de les secourir gratuitement, pour les faire revenir de leur felonie, & les empêcher d'y persister; ainsi cette tentative n'aboutit à rien: c'est pourquoy comme cette violente agitation des esprits ne donnoit aucune esperance d'un calme prochain & que la Cour ne se pouvoit plus flater de pacifier les troubles de cette Province par la voye de la negociation: le Comte d'Olivarés mit toute son application à chercher les moyens les plus prompts & les plus violents pour dompter cette monstrueuse Rebellion avant qu'elle eût le temps de s'enraciner da-

vantage. Il fit pour cela de grandes levées de soldats en Espagne, fit venir d'Italie quatre mille Napolitains, ne laissa en Roussillon qu'un petit corps de troupes; faisant revenir le reste en Arragon, & de tout cela il composa une nouvelle & nombreuse armée pourvue de tout ce qui luy étoit nécessaire pour pouvoir en peu de temps punir les Catalans & les faire rentrer dans leur devoir. Ces grands préparatifs n'allarmèrent point les rebelles, ils les exciterent seulement à rechercher avec plus d'empressement le secours des François & l'alliance des Hollandois afin de pouvoir tirer de ces derniers des Officiers aguerris & des munitions de Guerre, dont ils avoient grand besoin.

Comme les principaux Architectes du soulèvement de la Catalogne avoient fondé leurs plus grandes esperances pour soutenir leur revolte sur les secours qu'ils s'étoient menagez du côté de la France par une étroite & secreete intelligence qu'ils entretenoient depuis quelque temps avec cette Couronne: au premier bruit du grand armement qui se faisoit en Espagne pour entrer dans leur Province, ils envoyerent des députez au Roy très Chrétien pour le conjurer de leur don-

ner au plutôt une assistance égale à leurs pressans besoins; & afin de l'engager à les secourir avec plus de promptitude & d'affection ils offrirent de luy donner des ôtages de leur inviolable fidelité envers sa Couronne & de leur zele & attachement à son service.

Ils tenterent pareillement d'engager les Arragonnois dans leur querelle afin de faire servir leur pays d'un avant mur qui pût arrêter les premiers efforts des Espagnols contre la Catalogne; mais ces peuples plus fideles à leur Souverain qu'amateurs des avantages qu'ils pouvoient rencontrer en s'unissant aux Catalans, repondirent d'une maniere fiere & meprisante à leurs envoyez qu'ils ne se gouvernoient pas par les conseils des traîtres & des rebelles, que Philippe IV. étant leur legitime Souverain, ils ne luy manqueroient jamais de fidelité, & qu'ils verseroient toujours jusqu'à la derniere goutte de leur sang pour son service; qu'ainsi au lieu de leur alliance il se declaroient leurs mortels ennemis.

Cependant le Comte d'Olivarés outré au dernier point de ce que les Catalans le faisoient servir de pretexte à leur révolte & voulant venger son injure particuliere sous couleur de punir celle qui étoit

faite à la dignité royalle, mit à la teste de la nouvelle armée qu'il venoit de mettre sur pied le Marquis de Los Veles nommé nouveau Viceroy de Catalogne & luy donna des ordres secrets de mettre à feu & à sang tous les lieux qui auroient l'audace de faire la moindre résistance aux armées de sa Majesté Catholique, & de ne faire aucun quartier aux rebelles, ce qui prouve la verité de cette maxime: Qu'en fait de Gouvernement les Ministres suivent ordinairement leurs propres passions & causent souvent de notables préjudices aux affaires publiques & au Souverain pour des causes qui leur sont particulieres, exerçant leurs vengeances en feignant de venger leur Maître & élevant leur fortune en faisant semblant d'élever celle de l'Etat.

Le Roy parut avoir quelque envie d'aller en personne à l'expédition de Catalogne, mais de puissantes raisons & les interêts de son premier Ministre joint aux grandes difficultés qui se rencontroient à faire quitter le sejour de Madrid à une Cour qui sans se mouvoir étoit en possession depuis long-temps de donner le branle à toutes les autres de l'Europe, le firent changer de dessein &

en laisser toute la gloire au Marquis de Los Veles qui s'étoit déjà mis en marche pour cette expedition ; certainement on peut dire que ce Monarque contre son naturel prit cette affaire extrêmement à cœur & qu'il agit dans cette rencontre avec toute l'ardeur, la vigilance & l'activité que requeroit l'importance de cette revolte, capable si on ne l'étouffoit dans sa naissance de causer non seulement de grands maux à toute la Monarchie, mais même d'alterer la fidelité du reste de l'Espagne.

Il étoit effectivement de la dernière consequence aux Espagnols de remettre au plutôt la Catalogne sous son ancien joug, tant parce que cette Province est frontiere de France au Levant & au Septentrion & qu'elle en peut facilement recevoir des secours par mer & par terre, que parce qu'elle sert d'Arsenal à leurs Etats d'Italie, & qu'étant extrêmement peuplée & fertile, l'Espagne en peut tirer de très grands avantages. La nature a fait la Catalogne d'une forme triangulaire, deux de ses angles sont fermez par une longue chaîne de montagnes presque inaccessibles, & l'autre est clos par la Mer Mediterranée. Le premier angle regarde le Roussillon du côté

du Levant & du Midi, le second confine à la France par la Vallée d'Aran, & le troisième est bornée par la Mer vers le Midi & le Couchant, de maniere que l'accès en est très-difficile. Son circuit est environ de deux cent lieues, sa largeur de trente, & sa longueur depuis Salces jusqu'à Tortose de loixante dix. Il y a l'Archevêché de Terragone qui a huit Evêchez pour suffragans. On compte dans cette Province deux Duchez, cinq Marquisats, dix-huit Comtez & un bien plus grand nombre de Vicomtez & Baronnies situées dans la plaine qui est si fertile & si abondante en toutes choses, qu'outré ce qui est nécessaire à la vie, c'est quasi le seul canton de l'Espagne où l'on trouve dequoy fabriquer & équiper de gros Vaisseaux; les Villes, Châteaux, Bourgs & Villages y sont en si grand nombre qu'ils se touchent pour ainsi dire les uns les autres; enfin c'est generalement parlant la meilleure Province de toute l'Espagne, & ce n'étoit pas sans raison si Sa Majesté Catholique temoignoit tant d'ardeur pour recouvrer un pays qui de luy même étoit si important à la Couronne, & qui par les consequences de son mauvais exemple pouvoit luy être si préjudiciable.

Le Marquis de Los Veles étant donc entré en Catalogne à la tête d'une armée de quinze mille hommes, s'avança jusqu'à la portée du Canon de Tortose, & s'empara chemin faisant & sans résistance, de toutes les petites Places qu'il trouva sur sa route, en quoy il fut puissamment aidé par les principaux Habitans de ces lieux, qui avoient constamment perseveré dans la fidélité due à leur légitime Souverain : un si heureux début enfla les voiles de ses esperances à de plus hautes entreprises : ainsi il marcha précipitamment contre un gros corps de Rebelles, qui par le poste avantageux qu'ils occupoient s'étoient promis du moins d'arrêter pour quelque temps les premiers efforts de son armée ; mais ces Rebelles voyant les Espagnols venir droit à eux tête baissée, une terreur panique les saisit ; & comme Soldats peu aguerris, ils prirent honteusement la fuite. Ce premier échec arrivé aux Catalans vers la mi Decembre, donna lieu au Marquis de Los Veles de penetrer dans le País & d'attaquer Cambriel, petite Ville fortifiée à la hâte pour servir de Place d'Armes aux Catalans ; la Garnison répondit courageusement à la premiere sommation que lui fit le Marquis de Torrecuse de se rendre, qu'elle

étoit résoluë de se défendre jusqu'à l'extrémité : on fut donc obligé d'assiéger cette Place dans les formes , & d'élever un batterie de Canon qui en foudroya les murs pendant cinq jours , sans que les Assiegez parussent avoir envie de capituler ; à la fin pourtant les principaux d'entre eux engagerent les autres à se soumettre , & à ouvrir leurs Portes aux Assiegeans. Les Espagnols y étant ainsi entrez sans Capitulation , y mirent tout à feu & à sang , & massacrerent impitoyablement jusques aux femmes & enfans ; cette barbare cruauté exercée dans un commencement de Guerre devint dans la suite funeste aux Vainqueurs ; car les Rebelles au lieu d'en être intimidés en devinrent plus hardis , & se persuadant qu'il n'y avoit rien à esperer de la clemence de leur Souverain , ils résolurent de se battre dorénavant en désesperez pour le salut de la Patrie , & pour la conservation de leur liberté , leurs biens , & leurs propres vies.

Après la prise de Cambriel les Espagnols attaquèrent Villa Seva , petite Ville d'environ trois cent feux & l'emporterent d'assaut , non sans perte , la saccagerent & passerent tous ses Habitans au fil de l'épée , en vûë d'intimider les autres Places

pour mettre plutôt fin à cette dangereuse rébellion ; cet exemple à la vérité engagea plusieurs autres lieux de démettre de défense à ouvrir leurs portes au Marquis de Los Veles sans faire aucune résistance ; mais cela ne les exempta point d'être pillés par les Soldats, ni n'empêcha pas que plusieurs des Habitans ne fussent punis de différens supplices.

Cecy n'étoit qu'un prélude du désir de vengeance qui animoit les Espagnols ; c'étoit contre Barcelonne qu'ils vouloient l'exercer dans toute son étendue pour punir le Chef qui avoit fait révolter tous les membres ; c'est pourquoy les Habitans de cette Capitale, persuadés qu'ils étoient le principal objet de la haine & de la fureur des Espagnols, n'obmirent rien de tout ce qui pouvoit les en garantir, travaillant jour & nuit sans exception de personne à réparer les Fortifications de leur Ville, qu'ils voyoient dans un peril évident d'être prise & saccagée ; parce que n'étant ni aguerris, ni disciplinez, ils se jugeoient incapables de pouvoir défendre long tems de vieilles fortifications contre une Armée composée de braves & vieux Soldats : ainsi la consternation eût été grande parmi eux si l'esperance d'un prochain secours de la part des François ne les eût

encouragez. Ce prochain secours n'étoit pas cependant si prêt d'arriver qu'ils se le figuroient ; parce que le Conseil de France, bien informé qu'il avoit à traiter avec un Peuple mutin, léger, inconstant, & ennemi de tout temps des François, qui avoit à la verité secoué le joug du Roy Catholique, mais qui ne vouloit pas pour cela se mettre sous celui du Roy Très-Christien, ne s'empressoit pas beaucoup de leur envoyer ce secours, & se contentoit de donner des esperances aux Catalans pour les confirmer dans leur rebellion & les exciter à se bien défendre, afin de les engager par la crainte de retomber sous la domination de la Couronne d'Espagne, & d'en éprouver les plus rudes châtimens que méritent d'obstinez Rebelles à se donner à celle de France, & à accepter toutes les conditions sous lesquelles elle voudroit leur envoyer ce secours ; de plus le Cardinal de Richelieu, quoiqu'il fût bien aise de fomenter cette rebellion pour faire diversion aux forces d'Espagne, & empêcher cette Couronne de prendre part aux broüilleries de France, connoissant qu'il étoit d'un habile Politique de se décharger sur ses Ennemis d'un fardeau qui accable, ne laissoit pas néanmoins de témoigner assez

ouvertement , que son but étoit de laisser augmenter les besoins des Catalans à un certain point , que se trouvant dans l'impossibilité de résister par eux - mêmes au Roy d'Espagne , ils fussent contraints de se donner tout-à-fait au Roy de France , pour se préserver de retomber sous le joug des Espagnols : ainsi qu'il le fit bien connoître , en proposant aux Députés de Catalogne qui étoient à Paris de prendre pour leur Souverain le Duc d'Anjou second Fils de Sa Majesté Très-Chrétienne , en vûe de pouvoir réunir un jour cette Principauté à la Couronne de France dont elle avoit été autrefois démembrée , leur insinuoit adroitement pour cela que l'infraction de leurs Privileges les délioit de leur premier serment , & qu'ils pouvoient en prêter un second sans encourir le crime de felonie ; puisque par-là ils ne faisoient que rentrer sous l'obéissance de leur ancien Souverain , ce que les Catalans crurent effectivement être en droit de faire , comme il parut par le long Manifeste qu'ils publièrent à quelque temps de-là pour justifier leur rebellion , & la liberté qu'ils avoient de prendre le parti qu'ils jugeroient leur être le plus avantageux.

Les François cependant pour ne pas

désespérer tout-à-fait les Catalans, firent passer quelques troupes dans leur País, sous la conduite du Sieur d'Epenan, qui se jeta avec huit cent Chevaux dans Tarragone à dessein de défendre cette Place, où les Magistrats de Barcelonne lui avoient assuré qu'il trouveroit dix mille hommes de pied de leurs Milices pour joindre à sa Cavalerie, mais loin d'y trouver ce nombre, à peine en trouva-t-il mille, sans pouvoir se flater de tirer aucune assistance des Bourgeois qui étoient divisez en deux factions; c'est pourquoy peu après son arrivée le Sieur de Ste Colombe que le Marquis de Los Veles avoit relâché sur sa parole, lui étant venu représenter de la part de ce General le mauvais état de la Place où il s'étoit enfermé, & le peu de moyens qu'il avoit de la défendre; il fut en balance de se retirer & avoit même déjà donné les ordres pour en faire sortir ses Troupes, ce qui mit le parti qui tenoit pour la rebellion dans une grande consternation, se voyant à la veille d'être abandonné à la mercy des Espagnols. Dans cette extrémité les principaux de ce parti convoquerent sur le champ l'Assemblée de la Ville, pour chercher des remedes à un péril si proche, & il y fut résolu de prier

Mr d'Epenan & les autres Officiers François, de vouloir bien au moins surseoir la résolution qu'ils avoient prise de se retirer jusqu'à ce que l'on eût reçu réponse du Conseil Souverain de la Province, résidant à Barcelonne, à qui on alloit en toute diligence dépêcher un Courier pour recevoir les ordres sur la conduite que l'on devoit observer dans la présente conjoncture & dans le pressant danger où leur Ville étoit exposée: en consequence de cette délibération les Habitans fermerent leurs Portes, & firent entendre aux François qu'ils ne les laisseroient absolument point sortir qu'ils n'eussent fait auparavant une Capitulation qui assurât la vie & les biens des Citoyens. Le Sieur d'Epenan se voyant ainsi forcé de rester malgré lui, prit le parti de renvoyer le Sieur de Sainte Colombe au Marquis de Los Velez, pour lui dire que les François étoient déterminez à faire une vigoureuse résistance, à moins qu'il n'accordât une bonne & honorable Composition à la Ville de Tarragone & à ses Habitans; à quoy ce General ayant aisément acquiescé, la Capitulation fut tout aussi avantageuse qu'on la pouvoit désirer. Si-tôt qu'elle fut signée les François sortirent de la Place avec Armes & Bagages & dans l'o-

bligation de se retirer en France, & de ne plus retourner en Catalogne : ainsi le Sr d'Epenan se vit contraint de s'en revenir à Leucate quelques instances & promesses que lui fissent les Catalans pour l'engager à rester à Barcelonne, il ne jugea point à propos de les écouter.

Ces premiers succès de l'Armée Espagnole causerent une grande épouvante dans Barcelonne ; mais ils exciterent aussi les Citoyens à se fortifier de plus en plus, & à se mettre en état de faire une longue & forte défense ; tous les Ordres de la Ville, Séculiers & Reguliers sans exception, travaillèrent jour & nuit à tout ce qui pouvoit contribuer à leur commune sûreté avec une ferme résolution de s'enfvelir sous les ruines de leurs murailles, plutôt que de rentrer sous le dur joug des Espagnols qui continuoient à massacrer impitoyablement tous les Catalans qu'ils trouvoient en armes, & qui usoient de toutes sortes de violences & de barbaries envers les femmes ; ce qui aigrit & irrita les esprits & les courages à un tel point, que tous d'un commun concert se déterminèrent à se défendre jusqu'à la dernière extrémité, avant que de prêter l'oreille à aucun accommodement, dans la persuasion par l'exemple

des cruautés qu'ils voyoient exercer à leurs yeux, que leurs vies, leurs biens & leur honneur seroient toujours en proye à ces Maîtres inhumains, s'ils se remettoient une fois sous leur obéissance : effectivement il paroissoit qu'il auroit été plus prudent aux Espagnols d'user de clemence envers les Catalans que de les porter ainsi au désespoir par de si cruels traitemens : vû sur tout la proximité des secours qu'ils pouvoient se flater de recevoir des François pour soutenir leur rebellion ; & que la douceur & une amnistie generale étoient des moyens bien plus propres, en conservant tout le lustre de l'autorité Royale, de les faire rentrer dans le devoir, que les voyes de la rigueur.

Pendant que ces résolutions se prenoient à Barcelonne, Mr de Serignan Maréchal de Camp, qui commandoit le reste des Troupes Françaises demeurées en Catalogne, s'avança avec deux cent cinquante Chevaux & son Regiment d'Infanterie à Martorel, petite Ville à cinq lieuës au-delà de Barcelonne, pour défendre cette Place contre les attaques des Espagnols ; sa marche fut si prompte & si bien concertée, qu'il franchit tous les obstacles qu'il trouva à son passage, & qu'il y entra sans avoir perdu un seul de ses soldats.

Le 22. Janvier 1641. le Marquis de Los Veles qui avoit fait mine d'attaquer un petit Fort le jour précédent, ayant mis son Armée en bataille sur trois lignes & sa Cavalerie aux deux ailes avec le Canon, s'en vint investir le Bourg S. André à une petite lieuë de Martorel; à cette nouvelle le Député Militaire des Catalans fit aussi-tôt assembler le Conseil de Guerre, où il fut résolu de retirer les Troupes de cette dernière Place, & de l'abandonner comme un poste insoutenable; l'événement justifia bien-tôt la sagesse de cette Délibération: car nonobstant la diligence que l'on apporta à l'exécuter, les Espagnols arriverent assez à temps pour charger au passage d'un petit ruisseau, mais profond, à grands coups de carabine les Troupes qui se retiroient; ils les poussèrent même avec tant de vigueur, qu'ils les auroient mis indubitablement dans un fort grand désordre, si la Cavalerie Française qui fit ce jour-là des merveilles, n'eût vaillamment soutenu leurs efforts, & par sa brave résistance, donné le temps à l'Infanterie Catalane d'avancer son chemin, & de se mettre en sûreté par une marche continuë de trois heures. La bravoure de la Cavalerie Française dans cette occasion, fut le salut de toute la Catalogne,

logne, qui se seroit vûe sans elle réduite aux dernières extrémités en ce jour; puisque l'Armée d'Espagne, si elle n'avoit point été arrêtée par cet obstacle, auroit non seulement taillé en pièces cette Infanterie Catalane mal armée & plus mal aguerrie; mais elle auroit fait un grand carnage du Peuple de Barcelonne, qui étant sorti en tumulte de la Ville, s'étoit avancé à quelques milles de distance pour favoriser la retraite de ses compatriotes, ignorant absolument le combat où ils étoient engagez avec les Espagnols, lequel ne finit qu'à l'entrée de la nuit.

Immédiatement après cette action, les Officiers François dépêcherent un Exprès à la grande députation, qui étoit le Conseil Souverain de la Province résidant à Barcelonne, pour sçavoir ce qu'ils avoient à faire; attendu que la mauvaise intelligence qui étoit survenue entre eux & les Catalans au sujet de l'évacuation de Terragonne, & de la retraite de Mr d'Epenan à Salces, faisoit qu'ils n'osoient pas demander qu'on les laissât entrer dans Barcelonne; mais toute la Députation d'une voix unanime les pria d'y venir, & les assura qu'ils y seroient bien reçûs. Ainsi s'y étant acheminez dans l'instant, le Regiment de Serignat fut char-

gé dans la marche par un Escadron Espagnol à plusieurs reprises ; ce qui toutefois ne l'empêcha pas de continuer son chemin sans se rompre, mais non sans perdre quelques-uns de ses Officiers & Soldats : à la fin les François étant arrivés à la vûe de Barcelonne, où ils n'avoient plus rien à craindre des Ennemis, firent halte pour reprendre haleine, & pour donner le temps à deux mille Bourgeois qui étoient venus au devant d'eux pour favoriser leur retraite, de rentrer dans la Ville où ils les suivirent marchant à leur queue.

Le Marquis de Los Veles se trouvant par cette retraite maître absolu de la campagne, s'approcha le 26. Janvier à deux portées de Canon de Barcelonne, & ayant fait mettre en bataille toute sa Cavalerie au nombre de quinze cent Chevaux, formant dix-huit Escadrons, au lieu appellé les Moulins, fit charger cinq cens Cavaliers François & Catalans sortis de la Place, qui après avoir soutenu plusieurs attaques avec beaucoup de valeur, & jusqu'à se mêler l'épée à la main avec les Escadrons Ennemis, furent enfin obligés de rentrer dans Barcelonne en quoy ils furent favorisés par le Canon de la Place ; cette retraite ne se fit pas cependant

sans péril; car le Duc de Saint George General de la Cavalerie Espagnole, s'étant apperçû poursuivit avec tant d'ardeur à la tête d'un Escadron de Cuirassiers les Troupes qui se retiroient, que se voyant exposé à tout le Canon des Remparts pour s'être trop avancé en les voulant tailler en pieces, ou entrer pêle-mêle avec elles dans la Ville, il fut obligé de prendre un parti fort hazardeux, qui fut de se mêler au milieu des Escadrons Ennemis; ce qui lui auroit réussi avec beaucoup de gloire, si sa Troupe l'avoit secondé avec une valeur égale à la sienne; car il perça jusques sous la herse de la Porte de la Ville, d'où se voyant abandonné il se retira, nonobstant six blessures qu'il avoit reçues, à l'aide d'un seul Valet de Chambre qui l'avoit suivi au gros de sa Cavalerie où il expira un moment après, au grand regret de toute l'armée qui l'estimoit & le cherissoit pour sa rare valeur, & pour une infinité d'autres belles qualitez qu'il possédoit.

Pendant que ce combat de Cavalerie se faisoit dans la plaine, l'Infanterie Espagnole attaqua le Mont-Jouÿ, poste fortifié sur un Promontoire qui commande entierement la Ville & le Port de Barcelonne, ce lieu tire son nom ou du Mont Judaï-

que , pour avoir été autrefois habité par une ancienne Colonie de Juifs venue en Catalogne , ou plus vraisemblablement du Mont-Joue , à cause d'un Temple qui y avoit été édifié en l'honneur de Jupiter ; ce Poste est d'une si grande conséquence que celui qui en est le maître peut se vanter de tenir aux fers Barcelonne : c'est pourquoi les Catalans l'avoient mis en état de défense & garni de leurs meilleurs Soldats. Le destin de la Ville dépendant donc de la prise ou de la conservation de ce Mont , le Marquis de Los Vells fit tous ses efforts pour s'en emparer ; il prit pour cela l'élite de son Armée au nombre de huit mille hommes , dont il forma six gros Bataillons , & le fit attaquer en trois differens endroits par les trois premiers , donnant ordre aux trois autres soutenus de quelques Escadrons , de secourir celui de ces premiers qui en auroient le plus de besoin : mais cette attaque ne s'étant point faite en même temps comme il l'avoit commandé par les trois endroits qu'il avoit désignez , cela donna le temps aux Catalans de repousser les premiers assaillans , & de venir ensuite s'opposer aux seconds ; en quoy ils trouverent d'autant plus de facilité que la disposition du terrain leur étoit extrême-

ment favorable , combattant d'un lieu élevé contre ceux qui en les venant attaquer s'exposeroient à découvert non seulement à tout le feu de leur Mousqueterie , mais qui avoient encore à grimper des rochers , & affranchir des précipices pour venir à eux. Le troisième Bataillon ayant marché par un vallon qui sépare la montagne en deux , & qui ne se termine qu'à la Tour de garde , ne fut apperçû des Catalans qu'au moment qu'ils s'en virent attaquez , si bien que cette attaque imprévûë les ayant épouvantez , & n'étant pas d'ailleurs fort aguerris , ils commençoient déjà à abandonner ce poste & à prendre la fuite , quand il arriva fort à propos à leur secours une cinquantaine de Soldats François du Vieux Regiment d'Aubijoux , qui arrêterent tout court la premiere furie des Espagnols , & qui leur donnerent le temps de se rallier sous un petit Fort voisin , d'où il sortit trois cent hommes des leurs , qui dans la crainte d'être punis de leur rebellion , ou par l'impossibilité de leur retraite combattirent si vaillamment & avec tant d'intrepidité , qu'ils rechassèrent ce troisième Bataillon de toute la montagne , & contraignirent la Cavalerie commandée pour le soutenir de se retirer pareillement ,

après avoir perdu nombre de Cavaliers par les fréquentes décharges de plusieurs petits Canons chargez à cartouches qui étoient dans cet endroit-là. Les deux premiers Bataillons ne voyant plus aucune apparence de pouvoir forcer ce Poste, prirent aussi le parti de la retraite, ce qu'ils firent en bon ordre malgré le désavantage du terrain, & toujours en combattant courageusement jusqu'à ce qu'ils fussent arrivez à Oliveto, où ils s'arrêterent & se retrancherent pour que ceux de leurs Compagnons qui s'étoient séparés du gros pussent les rejoindre en sûreté.

Cette tentative ayant si mal réussi aux Espagnols, fit désespérer au Marquis de Los Veles quoique la perte eût été assez égale de part & d'autre, de s'emparer du Mont-Joüy, cela l'engagea à en abandonner le dessein, & le fit penser à se retirer dans son Camp, ce qu'il executa même sur le champ; parce qu'il eut avis d'un nouveau renfort de six mille hommes qui venoit aux Assiegez, & qu'il avoit fondé toute l'esperance de l'heureux succes de son entreprise sur la promptitude de son execution; ce fut là où se terminerent tous les progres de l'Armée Espagnole: & depuis ce mauvais événement

elle n'entreprit plus rien de considerable. La suite qu'eut la rebellion de la Catalogne, fit voir que s'il est toujours bon de joindre la crainte du châtiment à l'esperance du pardon, il n'est jamais à propos d'unir la crainte d'être puni, le désespoir de n'être jamais pardonné; car les Catalans épouvantez de cette crainte d'être punis, & désesperant d'obtenir le pardon de leur révolte, résolurent de persister opiniâtrément dans leur rebellion, & de tout risquer pour s'empêcher de retomber sous le joug de la Couronne d'Espagne; à quelque temps de là l'Armée d'Espagne fut forcée de se retirer tout-à-fait hors de la Catalogne ayant perdu toute esperance de remettre cette Province dans sa premiere obéissance; tant parce qu'elle se trouvoit extrêmement affoiblie, que parce que les Rebelles avoient considerablement augmenté leurs forces.

Les Catalans en general & la Ville de Barcelonne en particulier n'avoient pas été moins consternez lors de l'attaque du Mont-Jouy, que le furent les Espagnols après en avoir été repoussez; ils s'étoient vûs dans ce moment à la veille de leur ruine totale, & leur naissante liberté sur le point d'être opprimée, avant qu'ils en

eussent seulement goûté les douceurs ; le terreur dont ils avoient été saisis à l'aspect de l'Armée Espagnole avoit fait une si forte impression dans leurs esprits , que quoiqu'elle se fût retirée de leur País , ils ne laissoient pas néanmoins d'être encore incertains de leur sort , & de floter entre l'esperance & la crainte , que renforcée de nouvelles Troupes elle ne revint derechef faire une seconde tentative qui plus heureuse que la premiere , pourroit bien leur être funeste. Telles étoient les tristes reflexions que faisoient les Catalans , quand la nouvelle de la révolte du Royaume de Portugal les tira de leurs apprehensions, envisageant avec raison cet événement comme une diversion favorable , qui mettoit les Espagnols dans l'impossibilité d'employer toutes leurs forces contre eux , ou qui suspendroit du moins pour quelque temps les effets de leur vengeance.

Cette soudaine révolution arrivée en Portugal fut causée par la mauvaise disposition où étoient les esprits dans ce Royaume depuis quelques années ; ainsi il ne sera pas hors de propos de rapporter d'où étoit venue cette mauvaise disposition des esprits , pour faire connoître les raisons qui ont porté les Portugais à

secoïer le joug de la Couronne d'Espagne, il est nécessaire pour cela de remonter au Siecle precedent.

Philippe II. qui par sa prudence & le raffinement de sa politique dans le Gouvernement de la vaste Monarchie d'Espagne, a mérité du consentement de tout le monde, le glorieux surnom du Salomon de son Siecle, considerant que les Royaumes ne se conservent pas toujours par les mêmes moyens qui les ont fait conquerir, tâcha de s'assurer la possession de celui de Portugal qu'il venoit d'ajouter à sa Couronne, par des voyes toutes contraires à celles qui l'en avoient rendu le maître : ainsi comme les Espagnols abhorrez des Portugais, s'étoient emparez de ce Royaume par la seule force des Armes, il voulut qu'ils s'y maintinssent par l'unique affection des Peuples, persuadé que ce qui assure la durée des Empires, est la volontaire obéissance des Sujets. Dans cette vûe, quoiqu'il pût comme Conquerant imposer de dures Loix aux Portugais, il leur rendit néanmoins sa domination agreable par la douceur du Gouvernement qu'il y établit, & les accoutuma sans peine à force de bons traitemens, à subir un joug pour lequel ils avoient naturellement une horrible aver-

sion, leur accordant d'amples Privileges qu'il fit graver sur une grande pierre de marbre exposée à la vûe de toute la Ville de Lisbonne, comme un gage assuré de sa bonne volonté, & de l'obligation qu'il imposoit à ses Successeurs de n'y donner aucune atteinte, lesquels Privileges se trouvent inferez tout au long dans plusieurs Histoires, ce qui m'a dispensé de les rapporter.

De temps immemorial il y avoit entre les Portugais & les Castillans la même antipatie, qui se rencontre aujourd'hui entre les Espagnols & les François, ou pour parler plus juste, qui y étoit avant qu'un Fils de France fut parvenu au Trône d'Espagne: l'union de la Couronne de Portugal à celle de Castille, bien loin de la faire cesser par cette réunion, ne fit au contraire que l'augmenter davantage, par le ridicule entêtement où étoient les Portugais que leur Roy Dom Sebastien n'étoit point mort en Afrique, comme le bruit en avoit couru, ce qui leur avoit inspiré tant d'horreur pour la domination d'Espagne qui leur sembloit usurpée, que les Curez & les Predicateurs à la fin de leurs Messes & Sermons, exhortoient leurs Paroissiens & leurs Auditeurs à prier Dieu qu'il les délivrât, pour user de leurs

du Comte Duc d'Olivarès. LIV. III. 299
termes , de la tyrannie des Castillans , attendant tous avec beaucoup d'impatience quelque occasion favorable de secouer leur joug ; cependant les Peuples pendant tout le Regne de Philippe II. se continrent dans le devoir , & ne firent paroître aucune envie de se soustraire de son obéissance ; parce qu'ils ne s'appercevoient point d'avoir changé de Souverain , tant ce Monarque avoit bien sçû ajuster la forme de son Gouvernement à leurs maximes & à leurs désirs ; mais après sa mort le Conseil d'Espagne n'apportant plus la même application à conserver la bienveillance des Portugais par une exacte observation de leurs Privileges , vint à traiter cette Nation comme des Peuples subjugués , ce qui commença à leur faire haïr leur condition , & dans la suite la leur rendit insupportable , leur inspirant en même temps un ardent désir de rentrer sous la domination d'un Roy Portugais.

L'état florissant où se trouvoit la Monarchie d'Espagne , plutôt que la prudence de temporiser fit souffrir patiemment aux Portugais toutes sortes de vexations jusqu'au temps que s'appercevant qu'elle tomboit de jour en jour en décadence , & que ne la craignant plus ils s'anime-

rent d'un nouveau courage , & résolurent de changer leur dissimulation en fureur , & leur soumission en une publique défobéissance , ainsi qu'il parut en l'année 1636. dans le soulèvement de la Ville d'Evora , & de quelques autres lieux du Portugal , où parmi le tumulte & les clameurs d'une Populace mutinée , on entendit plusieurs voix qui crioient Vive le Duc de Braganze. A la verité ce premier feu de sédition fut aussi-tôt éteint qu'allumé ; néanmoins la Cour d'Espagne craignant qu'il ne se r'allumât , jugea à propos d'affoiblir les Portugais par de grosses levées de Soldats de leur Nation , & en obligeant toute la Noblesse du Royaume à payer le Centième denier de ses Fiefs , & des biens Royaux dont elle jouissoit : non contente de cela elle résolut encore de donner des Charges & des Emplois considerables aux premiers de l'Etat , pour sous prétexte de leur distribuer des graces proportionnées à leur Naissance , ôter aux mal intentionnez les secours qu'ils en pouvoient esperer ; & pour avoir à tout événement entre les mains des gages certains de leur fidelité incertaine.

Dans la suite les Catalans s'étant révoltez , Sa Majesté Catholique dans la

pressante nécessité où elle se trouvoit de les réduire avoit été contrainte de charger le Portugal de nouveaux Impôts, ce qui avoit en même temps inspiré ce même désir de rebellion aux Portugais, aliéné leurs esprits, & arraché le reste d'affection qui les tenoit encore attachez à leur Souverain : ainsi ils aspireroient tous unanimement à un changement de domination ; de maniere que les colonnes qui soutiennent les Etats, comme l'affection, le respect & la crainte des Sujets étant tombées, celles qui les renversent ; comme la haine, le mépris & l'audace, prirent leurs places.

Il y a dans le Royaume de Portugal près de cinq cent Commanderies, avec d'autres Domaines de la Couronne appelez Patronages, que les Rois ont coutume de donner aux Gentilhommes Portugais pour les posseder & en jouir comme à titre de Baux ampiteotiques. Le Roy ordonna à tous ces Titulaires de se rendre à Madrid pour l'accompagner dans l'expédition qu'il projetoit de faire en Personne contre les Rebelles de Catalogne ; peu défererent à ces ordres, & presque tous s'excuserent sur le peu de moyens qu'ils avoient de faire ce voyage ; parce qu'étant naturellement fiers

& orgueilleux ils avoient honte de paroître à la Cour sans un train conforme à leur qualité, & qui pût du moins égaler, s'il ne surpassoit, celui des Seigneurs Espagnols; leurs excuses ne furent point admises, & ils reçurent de seconds ordres plus étendus & plus précis encore que les premiers, portant injonction à tous Nobles Portugais de se rendre en armes en Catalogne sous peine d'être déchus de tous leurs Privileges, & privez des Commanderies & Domaines qu'ils tenoient de la Couronne; ces seconds ordres leurs devinrent insupportables, tant parce qu'ils avoient une aversion invincible pour ce voyage de Catalogne, que par l'autorité absoluë & les menaces avec lesquelles on vouloit les contraindre d'obéir, moyens que selon eux, le Comte d'Olivarés ne mettoit en usage qu'en vûë de les mortifier & pour satisfaire la mauvaise volonté qu'il leur portoit, en quoy ils ne se trompoient peut-être pas, puisqu'effectivement ce premier Ministre plus il leur voyoit de répugnance à obéir, plus il s'opiniatroit à les y forcer; quoiqu'il en soit il est toujours certain que la maniere imperieuse dont il usa en cette occasion, mit toute la Noblesse Portugaise au désespoir.

Le Peuple mécontent de son côté entra dans le ressentiment des Gentilhommes , en quoy il fut imité par la plus grande partie du Clergé piquez de ce qu'on avoit fait sortir du Royaume le Collecteur du Pape à l'occasion de ce qu'en l'année 1630. quelques Laïcs ayant demandé à sa Majesté Catholique de certains benefices nommez Chapellenies avoient obtenu une ordonnance Royale qui attribuoit aux tribunaux Laïcs du Royaume la connoissance & le pouvoir de disposer de ces sortes de benefices , ce qui en privoit le plus souvent le commun des Ecclesiastiques lesquels en ayant porté leurs plaintes à Rome , le Pape envoya en Portugal l'Evêque de Nicastro pour y exercer l'employ de Collecteur Apostolique. Ce Prélat donc en vertu de sa commission fit interpellier tous ceux qui pouvoient donner connoissance des biens d'Eglise possédez par des Laïcs avec des menaces foudroïantes de fulminer contre eux les censures Ecclesiastiques , s'ils ne venoient pas dénoncer les détempteurs de ces biens. Une si violente procédure ayant allarmé tous les particuliers qui avoient de ces Chapellenies , quelqu'uns d'eux en interjetterent apel au suprême tribunal Laïc du Royaume

qui après s'être instruit de cette affaire, prononça le 19. Janvier 1638. que le Collecteur du Pape s'étoit juridiquement comporté dans sa charge, attendu que les biens d'Eglise ne pouvoient être légitimement possédez par des Laïcs puisque leur destination regardoit les seuls Ecclesiastiques soit seculiers ou reguliers. Cet Arrest non seulement ne fut point confirmé à Madrid, mais de plus la Cour en fut irritée à un tel point que tous les Magistrats qui y avoient donné leurs voix, furent punis de prison, d'exil, ou de quelqu'autre châtiment avec ordre aux Ministres du Roy à Lisbonne de chasser du Portugal le Collecteur du Pape, ce qui causa un grand scandale dans tout le Royaume & un mécontentement universel parmi le bas Clergé & le commun Peuple, lesquels s'accrurent bien davantage dans la suite par la fulmination de l'interdit qui fut lancé quelque temps après sur le Portugal.

A tous ces divers sujets de mécontentement que la Cour de Madrid donnoit aux trois ordres du Royaume se joignit de plus la haine generale que tous les Portugais portoient à Michel de Vasconcellos Premier Secretaire, Confident & Favory de Marguerite de Savoye

Duchesse Douairiere de Mantouë & petite fille d'Espagne qui étoit alors Vice-Reine du Portugal ; Vasconcellos qui s'étoit arrogé la Souveraine dispensation de toutes choses , ne laissant à la Duchesse de Mantouë que le vain nom de Vice-Reine , gouvernoit despotiquement ce Royaume selon son caprice & le desir insatiable qu'il avoit de s'enrichir ; & dispoit de tout sous le nom de la Vice Reine à sa fantaise , traitant & terminant les plus importantes affaires sans luy en faire part , ou pour mieux dire , il se comportoit dans son administration si imperieusement & sur tout à l'égard de la Noblesse, que ses manieres étoient devenues encore plus odieuses que sa personne, de façon qu'il étoit universellement abhorré & détesté de tous les Portugais.

Outre ce personnage , la Vice-Reine avoit encore une espece de Pedagogue qui étoit le Marquis de la Puebla frere du Marquis de Leganés sans le consentement duquel elle ne pouvoit rien faire , pas même sortir du Palais. Ce Seigneur étoit l'homme du Roy , mais Vasconcellos possédoit seul avec une audace insupportable les bonnes graces de la Vice-Reine sa maîtresse : pour tous

les autres Ministres Espagnols , la Duchesse de Mantoué les regardoit comme d'honnêtes espions que la Cour d'Espagne luy avoit donnez pour éclairer sa conduite. D'un autre côté toutes les affaires de la Couronne de Portugal , qu'il falloit traiter à Madrid , passioient par les mains de Diego Suarez beau-pere & beau-frere de Vasconcellos , qui y résidoit au nom de cette Couronne ; ainsi tout ce qui concernoit ce Royaume étoit entierement en proye & en la disposition de ces deux personnages , la Vice-Reine ne servant pour ainsi dire que d'ombre & de masque ; aussi tous les peuples ne se prenoient qu'à eux seuls de tous les desordres & de tous les maux qui alloient croissant de jour en jour dans leur patrie.

Tous ces mécontentemens generaux joints à l'ancienne antipatie des Portugais pour la domination d'Espagne , furent les veritables causes qui enfanterent en peu de jours un soulèvement general qui fut executé en même temps par tout le Royaume , car les principaux d'entre la Noblesse ayant reconnu ces mauvaises dispositions des peuples pour le Gouvernement present , songerent aussi-tôt à s'en prévaloir pour se tirer de la dureté

du joug que leur imposoient les Espagnols, de sorte qu'ils commencerent à tenir des assemblées secrettes où ils se representoient les uns aux autres la multiplicité & la continuation de leurs vexations, les excessives impositions qui apauvriffoient le Royaume, l'orgueil des Ministres Espagnols qui les traitoient avec le dernier mépris, la tyrannie de Vasconcellos, l'infraction des Privileges accordez aux Portugais, les immunités du Clergé violées & la noblesse envoyée à une mort certaine, puisqu'en la forçant d'aller servir en Catalogne on l'exposeroit indubitablement aux plus grands perils comme gens que l'on ne se soucioit gueres de perdre : que cependant toutes ces violences & ces injustices exercées par tout contre les bonnes & justes intentions de sa Majesté Catholique par les Ministres Espagnols, étoient qualifiées du beau nom de paix & d'une heureuse felicité dont jouïssent les Portugais, quand ils éprouvoient toutes les miseres de la Guerre & les rigueurs d'une rude servitude ; qu'il étoit donc de leur prudence, de leur interest, & de leur honneur de changer ce vain nom de paix & de bonheur en une veritable Guerre & en une heureuse liberté, sur tout dans

les conjonctures presentes , où la maison d'Autriche se trouvoit si fort affoiblie qu'à peine pouvoit - elle conserver son propre Patrimoine : de plus que la rebellion de la Catalogne enseignoit au Portugal ce qu'il devoit faire pour se delivrer de la domination Espagnole & recouvrer la précieuse liberté où il avoit vécu sous ses Rois naturels.

Ces mutuelles remontrances firent insensiblement une si forte impression & un tel progrès que tous les Portugais aspirerent secrettement à une revolution; enfin leurs mécontentemens vinrent à un point qu'ils resolurent de se tirer de la dure servitude où ils gémissoient & de s'unir pour cela intimement tous ensemble , afin, disoient-ils , que si la discorde de leurs Peres avoit facilité les voyes aux Espagnols de les assujettir , leur bonne intelligence pût leur faire recouvrer leur premiere liberté : qu'il falloit pour une bonne fois s'armer d'un genereux courage puisqu'il sembloit que la Fortune leur tendoit les mains, & ne point apprehender le nombre des titres qui rendoient la puissance du Roy d'Espagne respectable , puisque cette Monarchie étoit épuisée de forces : de plus qu'ayant la Guerre à soutenir en Flandre , en

Allemagne, en Italie & en Catalogne & tous les Partisans de la Maison d'Autriche occupez à leur propre défense, elle ne pouvoit recevoir des secours d'aucun endroit; qu'ils devoient donc se prévaloir de cette favorable conjoncture pour chasser de chez eux de si rudes maîtres attaquez de tant de côtez, étant de la prudence de ne pas laisser échaper la Fortune quand elle se presente, & étant de la sagesse de profiter des avantages que le pur hazard procure; que la noblesse de Portugal brave & magnanime au point où elle l'étoit devoit hardiment fermer les yeux à tous les perils qui pouvoient accompagner sa genereuse resolution & se bien représenter que si les dangers où l'on s'expose dans les grandes entreprises retenoient les braves gens jamais l'on n'en formeroit aucune, puisque l'évenement en étoit toujours douteux & le peril certain, mais que tous les Portugais étoient persuadez qu'il n'y en avoit point dans leur corps d'assez lâches pour que la peur l'empêchât d'employer sa valeur à délivrer sa patrie de l'insupportable joug des Espagnols.

Tout le Portugal conspirant donc unanimement à changer de maître, il fut question ne se fixer sur celui que l'on

se choisiroit, ou sur une forme de Gouvernement qui pût convenir & être avantageuse au Royaume : là-dessus quelques-uns des principaux d'entre la Noblesse proposèrent de s'ériger en République puisqu'il convenoit tous de ne point déferer la Couronne à aucun Prince étranger & que l'élection d'un Portugais engendreroit infailliblement la discorde parmy eux à cause de l'émulation & de l'envie que causeroit cette préférence entre les premières maisons du Royaume. L'Archevêque de Lisbonne combatit ce sentiment par de si puissantes raisons qu'il en fit bien-tôt perdre la pensée ; il dit qu'une pareille idée ne pouvoit jamais justifier la révolution qu'ils méditoient de faire, puisque l'injustice d'un semblable dessein ne la pouvoit jamais rendre legitime, considération néanmoins qui méritoit de très sérieuses réflexions pour pouvoir prendre un bon party dans une affaire aussi importante & aussi perilleuse qu'étoit celle qui faisoit la matiere de leurs délibérations ; que ce bon party qui devoit être l'unique but de tous leurs desirs étoit, selon lui, d'engager le Duc de Braganze heritier legitime & présomptif du Royaume à en accepter la Couronne, parce qu'y ayant

un droit acquis & certain, son élection ôteroit non seulement tout sujet de haine & de jalousie entre la Noblesse mais fourniroit encore un juste prétexte pour exciter tous les Portugais à prendre les armes & pour se procurer l'assistance des Puissances étrangères, ce qui joint aux richesses qu'une longue paix leur avoit fait accumuler & à la grande affection que les peuples portoient à la maison de Braganze, feroit que le Royaume resteroit tranquille au dedans & seroit au dehors en état de faire teste aux Espagnols & de repousser vivement toutes leurs attaques, pouvant de plus ajoûter à ces raisons que l'on ne secoüoit le joug de la Monarchie d'Espagne que pour rentrer sous celui de son legitime Souverain pour la conservation de ses privileges & pour empêcher que la Noblesse Portugaise ne fut contrainte malgré elle & contre ses prérogatives d'aller faire la Guerre hors de sa Patrie : ces divers sentimens firent que l'on ne se determina à rien pour lors, on convint seulement de saisir la premiere occasion favorable qui se presenteroit pour exciter un soulèvement general par tout le Royaume afin de passer de la délibération à l'exécution de leurs projets, & qu'ensuite on délibereroit sur le party qu'il faudroit prendre.

Jean Duc de Braganze que l'Archevêque de Lisbonne propoſoit pour Roy, étoit fils de Theodoſe Duc de Braganze, fils de Catherine de Portugal, fille d'Ordoadt de Portugal, frere d'Henry dernier Roy de Portugal de la maiſon de Portugal. Ce Seigneur, tant par ſa Royale extraction, par ſes grandes richesses, par le nombre de ſes Vaffaux, & par l'étenduë de ſes Domaines qui contenoient quaſi le tiers du Royaume, que par l'affection des Portugais, ſes alliances, & le ſaſte de Souverain avec lequel il vivoit, étoit ſans contredit regardé non ſeulement comme le premier Seigneur de Portugal, mais même de toute l'Eſpagne. Sur quoy l'on peut dire que les Miniſtres de Philippes II. Philippes III. & Philippes IV. avoient eu bien de la bonté, ou témoigné une grande ſécurité, en laiſſant demeurer en Portugal les Princes de la Maiſon de Braganze qui avoient de ſi juſtes prétentions à la Couronne, & qui y avoient de ſi puisſans établiſſemens, qu'ils n'avoient plus qu'un pas à faire, pour ainſi dire, pour arriver juſqu'au Trône; certes ce fut une action de juſtice bien bizarre à Philippes II. d'envahir le Portugal, & d'y laiſſer demeurer les Ducs de Braganze qui le regardoient comme l'uſurpateur

surpateur de leur bien , & même de les aggrandir & de les y rendre plus puissans qu'ils n'étoient originairement : une telle conduite qui paroïssoit si contraire aux maximes d'une saine politique , engagea un Ministre étranger quelque temps avant la révolution du Portugal , à demander à des Seigneurs Espagnols bien instruits des Délibérations des Conseils de Madrid , quelle étoit la raison qui avoit engagé à ne pas faire sortir de Portugal le Duc de Braganze qui avoit de légitimes prétentions à la Couronne , qui étoit cheri des Portugais , appuyé par ses grandes Alliances , & fort accredité par ses dignitez & ses richesses ; puisque ces motifs paroïssent plus que suffisans pour rendre sa fidélité suspecte & sa présence dangereuse : il lui fut répondu que Sa Majesté Catholique n'avoit pas crû devoir rien craindre du Duc de Braganze ; parce que son grand crédit & son grand pouvoir , étant balancez par l'envie que lui portoient ses propres parens qui s'estimoient autant que lui , & par la jalousie & par l'émulation des autres Grands du Royaume , qui ne pourroient jamais se résoudre à lui obéir , il n'y avoit pas d'apparence qu'il osât dans aucun temps aspirer à la Royauté , risquer pour cela

les établissemens certains qu'il avoit, pour un qui seroit incertain, & hazarder une grande fortune présente pour une plus grande à la verité, mais qui seroit peu stable si elle n'étoit pas même fort douteuse.

Cependant les legers soupçons que la Cour d'Espagne pouvoit naturellement concevoir du Duc de Braganze s'étant augmentez considerablement dans ces derniers temps, engagerent le Comte d'Olivarés à rechercher les moyens de le tirer de Portugal; parce que dans le tumulte arrivé à Evora, où quelques voix l'avoient proclamé Roy, quoiqu'il eût paru mortifié de ce qui s'y étoit passé en sa faveur, & témoigné non seulement de l'horreur pour les acclamations qui s'y étoient faites, mais qu'il se fût encore employé avec bien du zele, & servi de son autorité pour l'appaiser & reprimer les mutins, cela n'avoit pas laissé de faire impression dans l'esprit de ce premier Ministre; & informé du péril évident où son Maître avoit été de perdre le Royaume de Portugal, il avoit depuis ce temps-là observé soigneusement les actions de ce Seigneur, & formé le dessein de l'ôter de la vûe d'un Peuple qui lui marquoit tant d'affection; de sorte que pour l'eu-

du Comte Duc d'Olivarés. Liv. III. 315
gager à s'exiler volontairement de son
Pais par l'appas de quelque bel Employ,
il lui offrit le Gouvernement du Duché
de Milan, & fit tous les efforts pour le
lui faire accepter; mais toutes les finesses
& les instances furent vaines, rien ne
put le faire départir de la ferme résolu-
tion qu'il avoit prise de ne point sortir
pour quelque sujet que ce fut de sa Pa-
trie. Il refusa donc absolument cette gran-
de Charge, ce qui déterminâ le Conseil
de Madrid, après avoir mûrement refle-
chi sur les naturelles dispositions qu'a-
voient les Portugais de secouer le joug
de la Monarchie d'Espagne, à user de tou-
tes sortes de voyes pour attirer le Duc
de Braganze & toute la Noblesse de Por-
tugal à la Cour, & les envoyer ensuite
en Catalogne, afin d'ôter toute espéran-
ce aux Portugais de pouvoir choisir un
jour pour leur Roy le Duc de Braganze,
& de voir leur choix appuyé par les ar-
mes de cette Noblesse. Dans cette vûë le
Comte d'Olivarés usant d'une politique
rafinée, fit hautement publier par tout
que le Roy vouloit aller en Personne ré-
primer la révolte des Catalans; & pour
mieux persuader la vérité de cette nou-
velle, il fit notifier à tous les Nobles d'ex-
traction, & à tous les titrez Sujets de la

Monarchie, de se rendre dans le terme de quatre mois à Madrid, pour accompagner Sa Majesté Catholique dans son voyage de Catalogne.

Dans ces circonstances le Duc de Braganze connoissant d'une part, combien les Portugais supportoient impatiemment le joug de la domination d'Espagne, & de l'autre, que la Cour de Madrid commençoit à concevoir de grands soupçons de sa personne, se retira à Villa - Viciosa, principale Ville de son Duché, & éloignée de tout commerce avec la Noblesse du Royaume qui faisoit son séjour ordinaire à Lisbonne, pour ne point précipiter par sa présence la révolte des premiers, & pour ôter à la seconde par son éloignement, toutes sortes d'ombrages de sa conduite. Là il s'adonna tout entier aux seuls plaisirs de la chasse, sans vouloir se mêler en rien du Gouvernement, ni entrer dans aucune faction; ainsi bien que la Cour le pressât par plusieurs Dépêches, & par des promesses très-flateuses de se rendre à Madrid, il ne s'empressoit pas beaucoup d'obéir, & s'en excusoit sur ces deux raisons. La première, parce que les trois Ordres du Royaume s'y opposoient, & ne vouloient point qu'il commit le salut de sa Personne à la mer-

cy & à la foy suspecte du Comte d'Olivarés ; & la seconde , parce qu'il apprehendoit de ne pas jouir auprès du Roy des mêmes honneurs & prérogatives accordées à ses ancêtres , & qui lui donnoient un rang distingué parmi les autres Grands d'Espagne , comme de s'asseoir en public avec Sa Majesté sous le Daiz Royal, distinction que tous ceux de sa Maison avoient toujours regardé comme la plus glorieuse qui fût dans leur famille.

Telles étoient les excuses que le Duc de Braganze alleguoit en public , pour se dispenser du voyage de Madrid ; mais dans les réponses particulières qu'il faisoit aux pressantes sollicitations de la Cour , il se contentoit de dire que le mauvais état de ses affaires , & le manque d'argent le mettoient dans l'impossibilité de s'y rendre ; & que n'y pouvant paroître ni servir le Roy avec la dignité & l'accompagnement convenable à sa naissance, il aimoit mieux se tenir en Portugal, où en l'absence de toute la Noblesse du Pais mandée à Madrid, il pourroit rendre de plus grands services à la Couronne que ceux que l'on attendoit de lui en Catalogne. Le Comte d'Olivarés voyant donc que sans en venir à la violence il n'y avoit aucune esperance d'attirer le Duc

de Braganze à la Cour, prit le parti d'ufer dans cette occasion, où la défobéiffance de ce Seigneur augmentoit fes méfiances, d'une profonde diffimulation à fon fujet : dans ce deffein il feignit en apparence de prendre pour bon tout ce qu'il lui alleguoit, & le louant du zele qu'il témoignoit de vouloir fervir l'Etat en demeurant en Portugal, il lui écrivit que non feulement il approuvoit fa réfolution, mais même que pour qu'il y pût refter avec plus de dignité, il vouloit lui faire donner le Souverain Commandement des Armes dans ce Royaume, & vingt mille piftolles de gratification pour qu'il le pût exercer avec plus de fplendeur & fans en recevoir d'incommodité dans fes affaires. Non content de cette premiere Lettre, il lui en écrivit peu après une feconde pour le faire tomber dans les pieges qu'il lui tendoit, par laquelle exagerant les grands préparatifs de la France & de la Hollande par mer, & témoignant une grande apprehenfion que ces forces Navales ne fuflent deftinées contre le Portugal, il lui ordonnoit de la part du Roy de fe rendre dans le voifinage de Lisbonne, fans pourtant y entrer, pour prendre le Commandement des Troupes qui s'affembloient aux environs, comme Grand Connétable du Royaume.

Ce premier Ministre avoit choisi cette voye entre plusieurs autres pour perdre plus sûrement & avec moins d'éclat le Duc de Braganze, parce que toutes les Fortresses situées le long du Tage étant gardées par quatre ou cinq mille Espagnols, & la Ville de Lisbonne dénuée de sa plus brave Jeunesse, qui avoit été envoyée à la défense des côtes de Galice & de Biscaye, il étoit aisé de s'assurer de sa Personne; dans cette vûë il avoit envoyé un ordre secret à Dom Lope d'Offis de se rendre avec toute l'Armée navalle, renforcée des Escadres de Dom Antoine d'Ocquendo, & de Dunquerque, dans la Riviere de Lisbonne, pour (aussi-tôt que le Duc de Braganze, conformément aux ordres du Roy & aux devoirs de sa Charge, iroit visiter l'Armée navalle) qu'on l'arrêtat prisonnier & qu'on lui fit faire voile à Cadix, pour le transferer de-là à Madrid. Rien n'étoit mieux imaginé que ce piege & difficilement ce Seigneur pouvoit-il s'empêcher d'y être pris: sans un combat suivi d'une furieuse tempête, qu'essuya cette Flotte dans le Canal d'Angleterre, & qui en fit périr & disperser tous les Vaisseaux, de sorte que le Comte d'Olivarés fut obligé de recourir à un autre artifice, qui fut d'envoyer ordre au Duc de Braganze

d'aller visiter tous les Forts qui étoient à l'embouchure du Tage, dans l'un desquels il devoit être arrêté prisonnier. Ce dernier dessein ne réussit pas mieux que le premier : car l'ayant peut-être pénétré, il s'excusa sous differens prétextes d'accepter cette nouvelle Commission, & comme la fin de la belle saison s'approchoit, & par conséquent qu'il n'y avoit plus rien à craindre des forces Maritimes des François & Hollandois sur ces côtes, il demanda & obtint la permission de s'en retourner à sa résidence ordinaire.

Il parut si extraordinaire & si fort contre les maximes de la bonne politique, qu'on eût conféré dans ces conjonctures le suprême Commandement des Armes au Duc de Braganze, que ceux qui n'envisagent même que la superficie des choses en murmurèrent hautement, & dirent publiquement ; que le Comte d'Olivarés avoit habilement trouvé l'unique moyen d'élever au Trône de Portugal le Duc de Braganze, puisque dans le même temps qu'il le tiroit de sa solitude de Villa-Viciosa, il l'exposoit à la vûe & aux acclamations de tout le Peuple de Lisbonne, qui avoit toujours regardé la Maison de Braganze comme la véritable & légitime héritière de la Couronne de ce

Royaume; que la présence de ce Seigneur augmenteroit les esperances & fomenteroit les désirs impatiens qu'avoient les Portugais d'avoir un Roy de leur Nation; & enfin qu'il étoit de la dernière imprudence de mettre toutes les forces d'un Royaume dans la même main qui aspireroit à en tenir le Sceptre. Mais le Comte d'Olivarés peu ému des vains raisonnemens de tous ces discoureurs qui ignoroient les secretes vûes de sa mysterieuse conduite, ne cessa point pour cela de suivre la route qu'il avoit commencé à tenir, & que ses maximes raffinées lui avoient indiquée, se souvenant d'avoir souvent plus gagné par de feintes caresses que par de publiques menaces; & son dessein n'étant pas de se fier au Duc de Braganze, mais bien que ce Seigneur se fiât à lui; ainsi il ne pouvoit mieux faire pour le lui persuader que de décorer sa demeure en Portugal d'une grande dignité, de l'envoyer commander dans tout le territoire de Lisbonne, de le mettre à la tête des Troupes, & de lui faire toucher une grosse somme d'argent. Tant de marques de confiance & de bonne volonté & des pieges si artistement tendus, auroient sans doute trompé le Duc de Braganze, si accoutumé qu'il étoit aux finesses & aux dé-

tours de ce premier Ministre , il ne se fût méfié que plus on lui accorderoit de graces plus on auroit envie de le perdre.

Cependant la Duchesse de Mantouë, que son Employ de Vice-Reine rendoit responsable des bons ou mauvais événemens qui arriveroient pendant son administration , surprise au dernier point de l'occasion favorable que la Cour d'Espagne fournissoit aux Portugais de se révolter & des moyens qu'elle mettoit en main au Duc de Braganze pour s'emparer de la Couronne, écrivit au Roy Lettres sur Lettres remplies de remontrances sur la conduite que l'on observoit en cette rencontre ; mais on n'y répondit qu'en maniere d'oracle , c'est-à-dire en peu de mots & en termes ambigus ; ses craintes & ses inquietudes s'augmenterent bien davantage quandquelque temps après l'on retira sans sa participation du Château de Saint Jean qui commandoit tout Lisbonne , & qui tenoit en bride la nombreuse Populace de cette Capitale , la Garnison Espagnole ; & cela précisément lorsqu'il y avoit tout lieu d'apprehender un soulèvement general de la part des Portugais , vû les mauvaises dispositions où ils étoient alors. Il fallut toutefois qu'elle prit patience, si c'étoit pour elle un my-

stere où elle ne comprenoit rien que cette sortie des Soldats du Château de S. Jean, ce n'en étoit pas un pour le Comte d'Olivarés, qui pour sa dernière ressource vouloit endormir par-là la vigilance du Duc de Braganze, & voiler ses secrètes intentions jusqu'à ce qu'il trouvât jour à les manifester. Les choses resterent ainsi comme assoupies pendant quelque temps; mais vers le milieu de l'année 1640. ce premier Ministre recommença de nouveau à solliciter le Duc de Braganze de faire une grosse levée de Soldats Portugais & de l'amener lui-même à Madrid, attendu le pressant besoin que l'on en avoit en Catalogne, lui écrivant pour cela en des termes fort obligeans & pleins de marques d'affection. Il le loüoit même pour flater sa vanité & le mieux séduire, de sa fidélité pour son Souverain, de son application à se bien acquitter de l'employ de General des Armes qui lui avoit été confié, & des services qu'il avoit rendus à l'Etat dans cette occasion; il convenoit des avantages qui revenoient à l'Espagne de sa grande autorité parmi les Portugais, & il lui représentoit confidemment le grand & éminent péril où se trouvoit la Monarchie par les pertes qu'elle avoit faites en Flandre, les accidens

survenus en Italie à l'occasion de la défection du Prince Thomas, le formidable Armement des Turcs, & plus que tout cela par l'entrée des François & Catalans en Arragon, dans l'expulsion desquels consistoit à présent l'entier salut de l'Etat, & l'unique esperance de faire revenir les Peuples de l'extrême conternation où ils étoient. De maniere que si les Grands d'Espagne & la Noblesse de Portugal ne faisoient pas dans une occasion si pressante leurs derniers efforts pour secourir le Roy, la Monarchie se verroit en grand danger d'être démembrée; que le seul Duc de Braganze comme le premier & le plus considerable des Grands d'Espagne, pouvoit par sa présence & par un puissant secours tiré de ses propres Vassaux remedier à de si grands maux, rendre au milieu de tant de bou-rasques le calme à l'Etat, & procurer au Roy la victoire sur tous ses Ennemis; que cette confiance que l'on avoit en lui, faisoit que Sa Majesté attendoit sa venuë avec bien de l'impatience pour l'honorer de nouveaux titres, & le gratifier des plus beaux Emplois qu'elle pût donner. Il étoit difficile de ne pas se laisser prendre à des amorces si flateuses, néanmoins le Duc de Braganze quoiqu'il

ne passât pas pour un grand génie sçut s'en préserver ; il envoya bien un grand renfort de ses Vassaux & d'autres Soldats Portugais à l'Armée de Catalogne ; mais il se dispensa adroitement de l'y conduire, & éludant avec art les instances qui lui en étoient faites, il se renferma dans sa solitude de Villa-Viciosa, pour ôter tout soupçon aux Espagnols qu'il tramât quelque complot contre leur Monarchie. Le Comte d'Olivarés étant à bout de ses finesses, & ne sachant plus que faire pour amener le Duc de Braganze à son but, fit semblant d'admettre ses raisons, & de prendre en bonne part ses excuses : ainsi l'un & l'autre continuerent avec une égale dissimulation à se donner des marques mutuelles d'une sincere amitié & d'une entiere confiance.

La Vice-Reine de son côté qui étoit très-attentive à toutes les actions des Portugais, & qui avoit chaque jour des avis qu'il se brasloit quelque dangereuse conspiration que l'on verroit éclore bien-tôt, informoit sans cesse la Cour par ses Lettres réitérées du péril éminent d'une révolution en Portugal, assurant que si l'on n'apportoit de prompts remedes aux griefs des Peuples on perdroit indubitablement ce Royaume, mais on ne fit au-

cune attention à ses remontrances. Le premier Ministre qui la regardoit comme une femme plus propre à l'administration œconomique d'une famille qu'au Gouvernement politique d'un Royaume, insinuant d'un ton railleur à ce Monarque, que si elle ignoroit les mysteres du Cabinet, du moins n'épargnoit-elle pas ses Conseils. Cette Princesse ne se rebutant point cependant pour tous ces mépris, & voyant les mécontentemens qui s'augmentoient & le danger qui s'approchoit, envoya tout de nouveau au Comte d'Olivarés une longue Dépêche, par laquelle elle lui faisoit un détail circonstancié de la mauvaise disposition où se trouvoit le Royaume de Portugal, & se plaignoit modestement de se voir tout-à-fait inutile dans sa Vice-Royauté par le peu de confiance que l'on avoit en elle, & par le peu d'autorité qu'on lui laissoit dans l'exercice de sa Charge. Cette dernière Dépêche eut le même sort que ses précédentes Lettres, on n'y fit point de réponse, & Diego Suarez à Madrid, & Vasconcellos à Lisbonne s'étant emparés de la direction de toutes les affaires du Gouvernement de Portugal. Le crédit de la Vice-Reine déchut à un tel point que les Portugais même par une teme-

du Comte Duc d'Olivarès. Liv. III. 319
raire audace n'en faisoient aucun cas &
la méprisoient ouvertement.

Ce fut dans ces conjonctures qu'il vint un ordre du Roy à toute la Noblesse de Portugal de se disposer sous de grieves peines au voyage de Catalogne, pour lequel elle avoit une extrême répugnance ; cela fit que les cabales déjà commencées pour secouer le joug de la domination d'Espagne, se renouvelèrent plus vivement que jamais, & que l'on pensa tout de bon à élever le Duc de Braganze sur le Trône de Portugal. Toutefois les Portugais n'étoient pas bien certains qu'il fût dans la disposition de cooperer à leur dessein, tant parce que plusieurs projets de cette nature ayant été faits en faveur de son Pere, & de l'Infante Dona Catharina de Portugal son ayeule, non seulement ils n'y avoient pas voulu entendre, mais en avoient même déferé les auteurs, qu'à cause qu'il étoit lui même naturellement timide & irresolu ; de plus les Portugais ne sçavoient pas trop ce qu'ils pouvoient se promettre de ce Seigneur qui avoit fait peu de séjour à Lisbonne, & qui semblable à une étoile fixe n'avoit bougé de ses Terres ; de maniere qu'étant comme inconnu à la Nation, ils n'agissoient qu'en

tremblant dans une affaire si délicate. Il avoit paru néanmoins quelque étincelle de son caractère dans le séjour qu'il avoit fait à Almeda en 1639. lorsqu'il commandoit les forces du Royaume ; car il avoit reçu & traité tous les Gentilhommes qui l'y étoient venus voir avec tant d'affabilité & de politesse qu'ils en étoient demeurez extrêmement satisfaits, vivant avec eux familièrement, & s'intéressant obligamment dans leurs intérêts. A l'égard du Peuple il s'étoit pareillement acquis son affection par sa modestie, par ses caresses, & par son abord gracieux : plusieurs des principaux de la Noblesse séparément les uns des autres, parce qu'ils n'osoient pas trop se communiquer leurs pensées, lui avoient en différens temps témoigné quelque chose de ce qu'ils avoient envie de faire en sa faveur, ce que le Duc de Braganze n'avoit ni approuvé ni rejeté ; & comme il voyoit que leurs intentions butoient à l'agrandissement de sa fortune, il avoit aussi donné à connoître par ses réponses indirectes qu'il compatissoit extrêmement aux miseres de sa Patrie, leur insinuant quelquefois ce qu'il falloit faire pour réprimer l'arrogance & la tyrannie de Vasconcellos & d'autres Ministres Espagnols ; & quelquefois aussi

les exhortant en termes ambigus à la patience, ce qui aiguillonnoit les courages & tenoit les esprits en perplexité. Dans la suite des temps ces Seigneurs ayant reconnu qu'il n'avoit point revelé à la Cour de Madrid les discours qu'ils lui avoient tenus, se persuaderent qu'ils pouvoient prendre une entiere confiance en lui, & s'ouvrir davantage les uns avec les autres: ainsi ces principaux de la Noblesse s'étant mutuellement communiqué leurs sentimens, & s'étant déterminez à élever sur le Trône le Duc de Braganze, résolurent de lui faire part de leur résolution; mais comme une affaire de cette importance se devoit traiter avec de grandes précautions, par le péril qu'il y avoit à courir si les Espagnols venoient à la penetrer, ils chargerent le seul Dom Gaston Cotigno du secret de cette négociation; & pour qu'on n'en pût concevoir aucun soupçon, ils firent servir de prétexte à son absence une querelle qu'il avoit eüe avec un Gentilhomme de ses parens, auquel il avoit fait quelques legeres blessures, ce qui en le rendant criminel l'avoit contraint de s'absenter de Lisbonne & d'aller errant par le Royaume. Contigno se rendit donc secretement à Villa Viciosa sans que l'on en

conçût le moindre ombrage , & en feignant de n'y être venu que pour se mettre à couvert des recherches de la Justice , il fonda le Duc de Braganze , & essaya de découvrir ses plus secretes pensées en lui faisant connoître celles de toute la Noblesse Portugaise , & l'excitant de plus à se prévaloir de ses favorables dispositions.

Il lui representa combien le joug de la domination d'Espagne étoit rude & odieux , & à quel point les déportemens de Vasconcellos étoient devenus tyranniques & insupportables ; que depuis le tumulte d'Evora les Espagnols avoient continuellement buté à mettre le Portugal à la chaîne , à décrediter la Noblesse , & à l'exterminer en l'envoyant à la guerre de Catalogne ; que comme leurs plus grands soupçons & leurs plus grandes craintes le regardoient particulièrement , il devoit aussi s'attendre de voir employer à sa ruine leurs plus subtiles inventions & leurs plus malins artifices , ainsi que le moindre des maux qu'il avoit à apprehender étoit au moins de se voir exilé de sa Patrie , & traité en esclave dans la Cour du Roy Catholique , par les orgueilleux Ministres de ce Monarque , ou bien d'être envoyé au dehors de l'Es-

pagné ; sous le prétexte honorable d'y exercer quelque grand Employ où il n'auroit qu'une ombre d'autorité ; qu'à des maux si visibles & si extrêmes il falloit user de remedes prompts & violens, comme ceux de secouer le joug de la Couronne d'Espagne, & de chasser les Espagnols de Portugal ; que pour le prix de son consentement à une pareille execution toute la Noblesse & les autres Ordres du Royaume, étoient disposés à sacrifier leurs vies & leurs biens, pour lui mettre sur la tête une Couronne qui lui appartenoit à tant de titres, que les conjonctures presentes le devoient porter à embrasser sans hésiter une proposition aussi glorieuse pour lui, & aussi nécessaire à sa conservation que celle qu'on lui faisoit, puisqu'elles pouvoient (vû l'état où se trouvoit alors la Maison d'Autriche occupée à tant de guerres où elle avoit par tout du désavantage, & toutes les forces d'Espagne employées contre la Catalogne où elles ne faisoient aucun progrès) lui faciliter le recouvrement d'un Royaume qui avoit été usurpé sur ses ancêtres, & par les mêmes voyes lui en assurer la possession ; d'autant plus que les envieux & les ennemis de la Puissance de la Maison d'Autriche concourroient

infailliblement à le maintenir sur le Trône, quand ils n'y trouveroient d'autres avantages que ceux de diminuer cette énorme Puissance qui leur faisoit ombre, que la fortune offroit rarement des Couronnes aux Particuliers : de sorte que s'il manquoit cette occasion, elle le laisseroit long-temps soupirer après un bien qui lui appartenoit, de même qu'elle lui laisseroit implorer en vain le secours des Portugais quand il se verroit chargé de fers, & mené comme en triomphe à Madrid. Qu'il devoit de plus bien réfléchir s'il ne se déterminoit à cette heure de faire ce que l'on désiroit de lui, que toute la Noblesse & les autres Ordres du Royaume, étant absolument résolus de changer de Gouvernement, érigeroient le Portugal en République, auquel cas devenant simple particulier, il se trouveroit non seulement déchû des prérogatives de sa naissance & des honneurs qu'on lui rendoit, mais encore que l'amour & le respect que lui portoient les Portugais se changeant en haine & mépris par le refus qu'il auroit fait d'être le Libérateur de sa Patrie, & le restaurateur de sa liberté, il deviendroit le plus vil Sujet de cette République, & un objet de risée pour la Populace ; que

du Comte Duc d'Olivarès. Liv. III. 333
e'toit-là le discours que lui faisoit par sa
bouche tout le Royaume de Portugal,
attendant de sa magnanimité & de sa
prudence une réponse précise à sa requê-
te, & conforme à la generosité de son
cœur, à la splendeur de sa naissance, à
sa propre conservation & celle de sa Mai-
son, & aux nobles sentimens qu'il doit
avoir.

Le Duc de Braganze qui n'avoit point
pressenti la mission de Contigno, & qui
avoit pris pour bon le prétexte de sa re-
traite chez lui, demeura extrêmement
surpris à la fin de ce discours, aussi im-
portant que sérieux, & aussi surprenant
que pressant, & il ne fut pas peu emba-
rassé à y répondre; une infinité de di-
verses pensées & sous différentes formes
se présenterent en foule dans ce moment
à son imagination; à la fin pourtant,
après avoir gardé pendant quelque temps
un profond silence, il s'expliqua & dit:
Que de même qu'il se sentoit infiniment
obligé à la Noblesse en general, & à lui
en particulier, de la singuliere affection
qu'elle lui témoignoit en voulant courre
de si grands hazards, & s'exposer à de
si éminens périls, pour le placer sur le
Trône, & mettre en sa Maison la dignité
Royale; aussi jugeoit-il à propos, pour

ne la pas commettre témérairement, vñ les dangers & les suites du parti qu'elle lui proposoit, de faire de mûres & sérieuses reflexions sur sa proposition, qu'il connoissoit très-bien que cette affaire étoit de l'espece de celles où il n'y a aucun milieu entre la plus haute élévation & le plus profond précipice, ou pour mieux dire entre la Couronne & l'Echafaut: ainsi qu'il le prioit de lui donner le temps d'y rêver jusqu'au jour suivant. La nuit d'après il fit part de cette conversation à la Duchesse son épouse, qui dans un corps de femme renfermant les sentimens d'un Heros, l'encouragea & le persuada de tenter cette hazardeuse entreprise, si bien que le lendemain ayant fait venir dans sa Chambre Dom Gaspard Cotigno, il lui dit: Qu'il sçavoit bien qu'en se conformant aux desirs de la Noblesse Portugaise, il hazardoit son repos, sa vie, & toute la fortune de sa Maison, contre un avenir incertain d'acquiescer une Couronne, qui supposé même qu'il l'obtint, ne le mettroit pas à couvert du fer, du poison, & d'une infinité d'autres périls, & ne l'affranchiroit pas d'une longue suite de travaux; ainsi que s'il n'étoit question que de son seul intérêt, il ne se laisseroit point prendre à

L'apas d'une si flateuse & douteuse esperance ; mais qu'ayant plus d'égard au bien general des Portugais , & aux avantages particuliers de la Noblesse qui lui donnoit de si grandes marques d'affection , qu'aux affreux dangers où il se précipitoit , il vouloit bien contribuer de tout son cœur à délivrer les premiers de la dure servitude où ils gémissaient , & les seconds de l'horrible tyrannie que les Espagnols exerçoient en son endroit ; d'autant plus qu'en faisant tout ce qui lui seroit possible pour réussir dans cette glorieuse entreprise , le pire qui lui en pouvoit arriver étoit de s'ensevelir genereusement sous les ruines de sa Patrie , au malheur de laquelle il ne vouloit point survivre. Le Duc de Braganze ayant de cette sorte donné son consentement à cette conspiration generale qui se traçoit pour l'élever au Trône : l'execution en fut remise au huit Decembre , Fête de l'Immaculée Conception de la Vierge ; mais comme quelques-uns de ceux qui en étoient avoient été forcez en vertu des ordres rigoureux de la Cour , de se rendre à Madrid vers la fin du mois de Novembre , cela fut cause que les autres conjurez craignant d'être découverts par ceux là , où impatiens d'exécuter leur

entreprise, prévinrent le jour désigné & résolurent de la faire éclore le premier de Decembre à neuf heures du matin. Ils se rendirent pour cet effet à l'heure marquée, accompagnez d'une grosse suite aux differens postes dont ils étoient convenus; une partie s'arrêta dans la Salle de la Garde Allemande, une autre s'avança jusqu'à l'Appartement de la Vice-Reine, quelques-uns se posterent vis-à-vis les Portes du Château, quelques-autres marcherent vers le Port pour contenir l'Armée navalle d'Espagne, & le reste se sépara en deux bandes; l'une se mit devant le Corps de Garde Espagnol qui étoit à la Porte du Palais Royal, & l'autre du côté de l'Appartement de ce même Palais, où logeoit Vasconcellos; indépendamment de ceux-là, plusieurs encore étoient dispersez en differens quartiers de Lisbonne.

Neuf heures ayant sonné il fut aussi-tôt tiré un coup de pistolet devant la porte du Palais qui étoit le signal désigné pour commencer l'attaque, à ce bruit les plus proches mirent les armes à la main, & les plus éloignez entendant la rumeur, sortirent de plusieurs lieux où ils s'étoient tenus cachez & parurent pareillement armez. Dans l'instant ceux qui étoient
destinez

destinez pour surprendre la Garde Allemande s'étant approchez des rateliers où on posoit les armes pendant que ces Gardes qui ne se mésoient de rien se promenoient par leur Salle, s'en saisirent si promptement qu'à la reserve du seul sentinelle qui fut tué en voulant faire quelque resistance, tous les autres furent mis hors de combat. Ceux qui étoient sur le port surprirent avec la même facilité la Flote & firent Prisonniers les Espagnols qui étoient dessus; ceux qui devoient attaquer Vasconcellos & l'immoler à la haine publique enfoncerent les portes de son appartement & le trouverent caché dans une grande armoire, d'où l'ayant tiré ils le massacrerent & jetterent ensuite son corps par les fenêtres, afin que la vûe de son cadavre pût assouvir la vengeance de la populace, recevant ainsi la digne recompense du mauvais usage qu'il avoit fait de sa grande autorité: ceux qui étoient preposez pour attaquer le Corps de garde Espagnole, étant sortis avec la même diligence de plusieurs carosses où ils se tenoient enfermés pour ne donner aucun soupçon de leur dessein, environnerent si brusquement les Espagnols qui se tenoient tranquillement devant leur Corps de

garde sans se douter de la moindre chose, qu'ils les desarmèrent avant qu'ils eussent fait mine seulement de mettre l'épée à la main. Alors plusieurs des principaux conjurez étant entrez dans la chambre de la Vice-Reine qui avoit déjà appris la mort de Vasconcellos, elle leur dit que si ce tumulte & le grand bruit que l'on entendoit hors du Palais, n'avoit d'autre objet que la vengeance publique & la punition particuliere de Vasconcellos, ils fissent cesser le desordre & appaisassent la sédition les assurant sur la foy que le Roy d'Espagne leur accorderoit un entier pardon de ce qui venoit d'arriver : mais il luy fut répondu que de même qu'ils s'étoient vangez de leurs vexations passées par la mort de cet indigne Ministre qui en avoit été l'auteur, ils avoient aussi pourvû à leur liberté à venir en se choisissant pour Roy Dom Juan IV. cy-devant Duc de Braganze : à ces mots la Vice-Reine indignée & irritée au dernier point, les appella traitres, rebelles, & avec un visage enflammé de colere, les menaca de les faire tous pendre : sur quoy un de la troupe luy dit de calmer son courroux & de faire treve à ses menaces, qu'il ne luy convenoit plus d'user avec eux de ces termes qui

pourroient l'exposer à recevoir quelque déplaisir. Et que pouvez vous me faire, repartit-elle? Rien autre chose, Madame, repondit-on, que de jeter seulement V^{otre} Altesse par les fenêtrés.

Alors l'Archevêque de Brague present à ce discours, transporté de fureur & oubliant son caractere, se jetta impetueusement sur une epée, & la tirant du fourreau se mit en devoir d'en frapper quelques conjurez en les apostrofant, de même que la Vice-Reine, des noms de traîtres & de rebelles; mais Dom Michel d'Almeida luy arrêrant le bras, luy dit: qu'il avoit la nuit passée employé toute sa rethorique jusqu'à verser des larmes de sang pour luy sauver la vie & le preserver d'être immolé comme il avoit été resolu à la haine des Portugais aussi bien que Vasconcellos; qu'il se tint donc en repos & fit de même que les autres s'il ne vouloit s'exposer à être mis en piéces par le peuple; ce discours reprima sur le champ le zele indiscret de ce Prelat & sa bravoure hors de saison; il fit plus même, car faisant de necessité vertu, il joignit sa voix aux generales acclamations de *Vive le Roy Dom Juan IV.* lesquelles se firent entendre dans un instant, non seulement aux environs

du Palais, mais encore dans tous les quartiers de la Ville de Lisbonne. La nouvelle de cette surprenante revolution s'étant ainsi repandue de tous côtez, les uns coururent precipitamment aux Places publiques, & les autres au Palais pour en apprendre les circonstances desquelles ils ne furent pas plutôt instruits que tant par le desir de choses nouvelles que par l'ennui de leur état present, en témoignèrent tous une extrême joye, & se joignirent au nombre des conjurez.

Depuis le commencement de l'émotion jusqu'à midy les boutiques furent fermées mais dans l'après-diné elles s'ouvrirent toutes : alors tous les Portugais transportez de joie oubliant les offenses reçues & mettant bas toute rancune s'embrasserent les uns les autres avec des mouvemens de tendresse, de plaisir & de contentement qui marquoient une extrême satisfaction. On obligea ensuite la ViceReine de sortir du Palais, & on la conduisit pour sa plus grande sureté à la maison où les Infants de Portugal avoient coutume d'être élevez, laissant à la porte de cette maison quelques Bourgeois armez pour la garder.

Le Duc de Braganze ayant donc été par-tout pour ainsi dire reconnu pour

Roy dans un moment , & le tumulte étant tout à fait appaisé , l'Archevêque de Lisbonne accompagné de tout le Clergé fut en procession par tous les quartiers de la Ville pour encourager le peuple par cet acte de religion à persister courageusement & constamment dans la revolution qui venoit de se faire & dans le choix de son nouveau Souverain; & pour mieux confirmer ce peuple dans ces sentimens , il luy persuada que ce changement étoit approuvé du Ciel en luy faisant croire que le bras droit du crucifix qu'il tenoit en ses mains s'étant détaché de la Croix pendant la Procession , ce que le pur hazard avoit produit c'étoit une marque du consentement que Dieu donnoit à ce qui venoit d'arriver , & une sorte d'assurance qu'il faisoit son affaire propre de la cause de la Maison de Braganze.

Pour insinuer de plus en plus aux Peuples que le Ciel favorisoit leur revolte , on ajouta au prétendu miracle du crucifix dont ils s'étoient laissez persuader aisement plusieurs anciennes Propheties & de nouveaux prodiges , faisant valoir entre autres en faveur du Duc de Braganze une certaine apparition de Jesus-Christ au Roy Alphonse sur le point

qu'il étoit de donner bataille à cinq Roys Maures , par laquelle il ſçut non ſeulement qu'il remporteroit la Victoire mais encore que ſa poſterité regneroit en Portugal juſqu'à la ſeizième generation & qu'alors ſa race paroiffant tout-à-fait éteinte refleuriroit quand on y penſeroit le moins : on alleguoit de plus une prédiction qui portoit qu'un Roy Portugais leveroit l'interdit qui auroit été fulminé ſur la Ville de Liſbone laquelle ſe trouvoit alors dans ce cas , & on faisoit encore remarquer qu'il avoit été prédit qu'un Roy Jean délivreroit cette Ville d'une ſervitude étrangere à un pareil jour que celui où elle y avoit été ſoumiſe ; d'où l'on concluoit que Philippe II. s'en étant emparé le premier Decembre & les Eſpagnols en ayant été mis dehors un premier Decembre , l'on devoit regarder cette époque comme le point fatal de l'heureuſe revolution qui venoit d'arriver. Entre les prodiges que l'on dit avoir paru & dont on fit un grand bruit pour rendre la menuë populace plus affectionnée & plus fidele au nouveau Roy , un des plus conſiderables prodiges fut que la chambre de Vaſconcellos ſe trouva ſi pleine de rats le lendemain de ſa mort qu'il ne fut pas poſſible d'y

pouvoir entrer : tous ces prestiges vrais ou faux confirmerent merveilleusement les Portugais dans leur revolte , mais sans s'arrêter à tous ces signes équivoques, ce qu'on peut envisager comme une espece de miracle , est le grand secret qui fut religieusement gardé pendant quelques mois parmi tant de personnes si différentes d'humeurs , de qualitez & d'interêts en une affaire de cette importance où il étoit question d'engager le Clergé , la Noblesse , le tiers Etat , en un mot jeunes , vieux , pauvres , riches , amis & ennemis , sans cependant qu'aucun ait jamais donné le moindre indice ni connoissance d'une entreprise qui en ne reüssissant point entraînoit avec soy la perte de la vie & des biens de tous ceux à qui on la confioit.

On peut encore mettre au nombre des miracles la rapidité avec laquelle cette revolution se fit generalement par tout le Royaume ; car en huit jours de temps tous les Espagnols en furent chassés & toutes les Forteresses qu'ils gardoient remises entre les mains des Portugais sans qu'il en coutât la vie à un seul homme.

Le Château de Lisbonne où il y avoit une garnison de trois cent hommes ca-

pitula le Dimanche au soir, ceux de Cascaïs & de Torre-Vechia, les Forts de Belem, de Cabecca-Secca, les deux de Setubal & tous les autres se rendirent de même sans faire aucune résistance, parce que outre qu'ils furent inopinément attaquez & qu'ils n'avoient nul secours à esperer, ils étoient encore dépourvus de tous ce qui étoit nécessaire pour se bien deffendre, & les Soldats qui étoient dedans frappez d'une telle terreur panique qu'ils n'imaginèrent pas seulement de pouvoir faire la moindre défense; ce qui seul rend le succès de cette revolution tout à fait singulier.

La Ville de Lisbonne qui est si peuplée & où l'émotion fut la plus vive, ne perdit dans ce tumulte & cette horrible confusion que deux ou trois de ses Citoyens, quoique de semblables changemens soient ordinairement accompagnez d'une infinité de meurtres & de désordres. Le fort Château de Saint Jean situé à l'embouchure du Tage à dix mille de Lisbonne se rendit pareillement moyennant quarante mille cruzades que l'on donna au Gouverneur; mais ce que l'on aura peine à croire & qui est pourtant vray, c'est que malgré la haine que l'on portoit aux Espagnols

les Portugais ne leur firent aucun mauvais traitement, pas même dans le plus fort de la sédition, se contentant d'arrêter seulement prisonniers les principaux d'entre eux, comme le Marquis de la Puebla Cousin du Comte d'Olivarés, Don Diego de Cardenas, Thomas Dibi Calderon, le General Boccanegre, & quelqu'autres pour servir purement d'otages à la seureté des Gentilshommes-Portugais qui se trouvoient à Madrid ou en differens lieux de l'Espagne.

Cette fameuse conspiration qui avoit éclos le Samedy premier Decembre 1640. ayant eu tous le succès possible, les conjurez nommerent pour gouverner le Royaume jusqu'à l'arrivée du nouveau Roy, l'Archevêque de Lisbonne qui ne voulut point accepter cette charge qu'on ne luy donnât pour Collegue celui de Brague afin de le mettre à couvert par ce moyen de la furie du peuple qui le regardoit comme un zelé partisant des Espagnols : le Jeudy suivant le Duc de Braganze arriva à Lisbonne où il fut reçu de tous les ordres de la Ville avec de grandes marques d'allegresses & au bruit d'une infinité d'acclamations du menu peuple qui alloit devant luy, criant de toute sa force Vive

le Roy Don Jean de Braganze , tout le Canon des Vaisseaux qui étoient au Port & celuy des Châteaux , tira à son entrée dans la Ville & tous les cloches de même que celles de tous les lieux des environs sonnerent en carillon , les rues de Lisbonne furent aussi éclairées durant les trois nuits qui suivirent cette entrée, qu'en plein jour par la multitude infinie de lumieres qu'on mit à toutes les fenê- tres , l'interdit où étoit la Ville fut levé dans l'instant & tous les prisonniers élargis. Enfin le Roy pour donner à ses nouveaux sujets des marques éclatantes de sa bonté & de sa gratitude & s'acquérir l'affection universelle des Portugais , abolit plusieurs impôts extraordinaires que les Espagnols avoient mis sur les Peuples & diminua considérablement celuy qui étoit sur le sel comme le plus onereux aux habitans de la campagne : non content de cela il rétablit encore dans toutes les charges & emplois du Royaume que l'on avoit ôtez aux heritiers des maisons qui les avoient autrefois possédez sous leurs anciens Rois naturels ; ceux qui restoient de ces familles chargeant leurs plus proches parens lorsqu'ils étoient trop jeunes pour en remplir les fonctions de les exercer

jusqu'à ce qu'ils fussent en âge de le faire eux-mêmes ; pour conclusion il donna tant de témoignages de sa magnanimité, de la douceur de son naturel, de son humeur bienfaisante & de sa libéralité que les Portugais l'aimèrent & le cherirent dans peu au delà de l'imagination : pour les autres Charges & Emplois de la Maison de la Couronne & de la Guerre il les partagea entre la première Noblesse & le commun des Gentils-hommes avec une si juste dispensation que tous furent contents de leur sort, & s'appliquerent avec beaucoup de zele & d'affection à s'en bien acquiter.

Le pas que venoient de faire les Portugais les engageoit nécessairement à fournir au Duc de Braganze, les moyens d'affermir sur sa tête la Couronne qu'ils venoient d'y poser, aussi s'y porterent-ils avec tant d'affection, que Prêtres, Moines, Gentilshommes, Roturiers, hommes, femmes, jeunes, vieux, tous lui offrirent à l'envy, non seulement leur or & leur argent, mais encore leur vaisselle d'argent, leurs bijoux, leurs bagues, & tout ce qu'ils avoient de plus précieux, chacun allant au devant de ses besoins, & s'empessant de lui témoigner combien sa nouvelle domination lui

étoit chere ; le Clergé lui fit un don de six cent mille cruzades , la Noblesse un autre de quatre cent mille , & le Tiers Etat un troisiéme d'un million d'or. Lui-même pour montrer l'exemple aux autres envoya toute sa vaisselle d'argent à la Monnoye , pour la convertir en especes courantes , & la fortune voulant contribuer de son côté à tout ce qui pouvoit assurer la durée du nouveau Gouvernement que les Portugais venoient d'établir , fit que le pur hazard amena à Setubal un Gallion qui venoit de l'Amerique chargé de sept cent mille écus , lequel entra dans ce port sans sçavoir aucune chose de la révolution qui venoit de se faire en Portugal. Peu après tous les Ordres du Royaume prêterent serment de fidelité à leur nouveau Souverain , qui fut ensuite couronné & installé sur le Trône par les deux Archevêques de Lisbonne & de Brague , avec une grande pompe , & au milieu d'un nombre infini d'acclamations.

Les Etats Generaux du Royaume s'étant tenus le mois de Janvier suivant à Lisbonne , le Duc de Braganze fut derechef reconnu Roy , & déclaré le seul & légitime héritier des derniers Rois Portugais , à qui la Couronne appartenoit de

plein droit ; & il fut enjoint à tous de lui être fideles , & de lui obéir sous peine d'encourir le crime de leze-Majesté , & d'être punis du dernier supplice. Ce nouveau Monarque se voyant ainsi bien affermi sur le Trône , tourna toutes ses vûes à se procurer les appuis nécessaires pour s'y bien maintenir ; son premier soin fut d'envoyer en qualité de Roy , se dépouillant alors tout-à-fait de celle de Duc de Braganze , quelques Seigneurs de la Cour faire de sa part un compliment fort honnête à la Princesse de Savoye, Duchesse Douairiere de Mantouë , & cy devant Vice - Reine de Portugal , l'assurant de toutes sortes de bons traitemens , & qu'il ne manqueroit jamais à tous les égards qui étoient dûs à une Princesse de son rang & de son mérite , & la priant en même temps de vouloir bien s'abstenir de tenir aucun propos de lui , qui pût blesser les oreilles de ses nouveaux Sujets , de crainte que cela ne lui attirât malgré lui & à son très-grand regret quelques insultes , ou quelques mortifications de la part de la menuë Populace. Mais cette Princesse avec cette intrepidité si naturelle au Sang de la Maison de Savoye , après avoir répondu obligamment à ce compliment , fit une vive remontrance à

ceux qui étoient venus le lui faire, & leur dit : Qu'ils fissent une sérieuse réflexion sur une pareille résolution qu'étoit celle qu'ils avoient prise de secouer le joug de leur légitime Souverain, à qui ils avoient juré une fidelle obéissance, pour se faire un Roy à leur fantaisie, qu'ils connoïtroient alors qu'outre l'infamie des noms de traitres & de rebelles qu'ils encoureroient auprès de tout le monde, ils se trouveroient encore exposez à une infinité de travaux, de craintes, & de périls dont ils ne verroient jamais la fin ; puisqu'au lieu qu'ils ne haïssent que quelques Ministres de Sa Majesté Catholique, qu'ils ne pouvoient ou ne vouloient souffrir de legeres Impositions, & que la Noblesse ne pouvoit se résoudre à quitter son País pour aller faire une Campagne ou deux en Catalogne, ils seroient contraints dorénavant à endurer de bien plus rudes travaux, à se voir maltraitez par un Duc de Braganze, à souffrir l'insolence de ses Ministres, & à voir multiplier & perpetuer les Impôts à l'infini pour le soutien d'un usurpateur pauvre par lui-même, mal établi dans sa Domination, & peu instruit de l'art de regner ; qu'indépendamment de tout cela leur Patrie devenuë le théâtre de la

guerre & un champ de bataille, fourniroit matieres aux scenes les plus tragiques & aux plus affreuses calamitez, puisque le Portugal étant environné de toutes parts des Etats de la Couronne d'Espagne, deviendroit la proye des armées de cette Couronne, & l'objet de la fureur de ses Soldats; quelle étoit la ressource de ce phantôme de Souverain intrus dans un Trône, sans argent, sans Alliances, & sans Troupes aguerries, pour pouvoir faire tête à un aussi puissant Monarque qu'un Roy d'Espagne qui ayant tant d'entrées dans le Portugal, pouvoit, pour ainsi dire, dans un instant porter ses armes jusques sous les murs de Lisbonne; qu'elle les prioit de rappeler dans leur mémoire la facilité avec laquelle Philippe II. avoit conquis leur Royaume; qu'il étoit certain que Philippe IV. auroit encore moins de peine que son ayeul à le recouvrer, pourvû qu'il eût seulement le temps de respirer un moment dans la guerre qu'il soutenoit presentement lui seul contre toute l'Europe; que le Duc de Braganze ne devoit point tant fonder ses grandes esperances sur le peu de forces qu'avoient alors les Espagnols, non plus que sur la bonne fortune qui accompagnoit les armes de France; puisque la

Monarchie d'Espagne pour quelques échets qu'elle pouvoit avoir reçûs, n'étoit point si affoiblie qu'à la faveur de quelque heureux événement elle ne se pût remettre aisément dans son premier lustre & dans le même degré de puissance où on l'avoit vûë il n'y avoit pas long-temps : ainsi que les Portugais ne devoient point mépriser les forces de la Maison d'Autriche pour les voir dispersées en plusieurs guerres, qu'elle avoit encore pour elle nombre de Royaumes, des millions de Sujets fideles, des armées qui n'étoient point découragées par des revers de fortune, & le Ciel vangeur des injustices; qu'elle s'étoit déjà vûë ébranlée, mais qu'elle s'étoit rafermie bien vite, qu'il n'y avoit pas cinquante ans qu'on regardoit la Monarchie Françoisë comme aneantie, & que cependant elle étoit à présent dans un état florissant, qu'il pourroit fort bien arriver de celle d'Espagne la même chose qu'aux corps malades qui se purgent & se rétablissent en meilleur état, par de grandes & longues maladies qui leur donnent une santé plus parfaite & plus vigoureuse qu'ils n'avoient avant que d'avoir été malades : ainsi que l'auguste Maison d'Autriche n'avoit été pour ainsi dire, obscurcie par quelques

éclipses que pour reparoître après plus brillante que jamais ; que differens États pouvoient esperer du changement en leur mauvaïse fortune , parce que la source de leurs calamitez se tarissoit quelque-fois ; mais que la France ne pouvoit point se flater du même bonheur , vû qu'elle renfermoit toujours en elle-même la cause de ses propres miseres par l'inconstance naturelle de ses Peuples ; que si les affaires du Roy Catholique paroïssent maintenant un peu délabrées , ils se souvinssent qu'elles avoient été en pire état dans les siècles passés , & que toutes les choses humaines étant sujettes au changement , & les événemens de la guerre sur tout fort incertains ; cette même fortune qui sembloit avoir abandonné le parti de la Maison d'Autriche pour passer dans celui de ses Ennemis , pourroit bien le reprendre & lui devenir favorable ; que le Roy de France & le Cardinal de Richelieu pouvoient mourir , & la France par-là être agitée de troubles intestins, ce qui dans ce cas empêcheroit les Portugais d'en retirer les secours qu'ils s'en promettoient , ou du moins d'en recevoir peu d'utilité par les difficultez insurmontables qui se rencontroient à leur en envoyer , à cause de la grande distance

qu'il y avoit entre eux & les François; & que ces secours ne pouvoient venir que par mer, ce qui les expofoit à mille inconveniens; qu'ils n'ignoroient pas non plus que les associations réuffiffoient fouvent d'une maniere contraire à leur projet, témoin la fameufe Ligue de Cambray, qu'une bataille gagnée en Allemagne pouvoit redonner le deffus à la Maifon d'Autriche; que celle de S. Quentin avoit mis Philippe II. en état d'impofer des Loix à la France, en la forçant de reftituer toutes les Places qu'elle avoit conquifes depuis quarante ans. Que toutes ces chofes confiderées, ils ne devoient point fe précipiter dans un gouffre de miferes d'où ils ne sortiroient de leurs vies; que le prétexte de leur révolte étoit injufte, puifque de même que l'on fupporte la fterilité de la terre, les intemperies des faifons, & les autres accidens de la nature, ils devoient auffi tolerer quelques petites vexations que la néceffité du tems autorifoit, ou qui venoient de l'infolence & de l'avarice d'un mauvais Miniftre d'un bon Souverain; qu'il y auroit des hommes vicieux tant que le monde durerait, mais que ce malheur étoit compensé par un plus grand nombre de gens vertueux; enfin qu'ils confideraffent eux-

mêmes ce qu'ils avoient à esperer d'un Duc de Braganze, foible, nécessaire, & qui leur seroit toujours à charge, ou de leur Monarque légitime, riche, puissant, & qui les pouvoit combler d'honneurs & de biens. Si donc, continua-t-elle, cette soudaine révolution n'a eu d'autre objet que de vous affranchir de choses trop onereuses à la Nation, je vous jure foy de Princesse, que Sa Majesté Catholique non seulement en perdra la mémoire, mais qu'elle déchargera encore les Portugais des Impositions qu'un extrême besoin l'avoit contraint de mettre sur eux, & qu'elle rétablira la Noblesse & le Royaume dans ses premières Immunités, Franchises & Privileges. Vous ne devez point douter que le Roy n'accorde tout ce que je vous promets en son nom, & qu'il ne s'y porte de tout son cœur, tant pour prévenir tous sujets de mécontentemens à l'avenir, que pour donner présentement aux Portugais les récompenses que leur prompt obéissance leur fera mériter; faites un peu attention à combien d'entre vous Sa Majesté Catholique confie les principaux Emplois de ses Royaumes, & au moyen desquels ils enrichissent leur famille, illustrent leurs noms, & décorent leur Patrie par de

somptueux édifices , ce que vous ne pouvez point esperer ni attendre d'un Duc de Braganze ; envisagez le triste sort des Catalans , pour que l'exemple de ce qu'ils font & de ce que vous ferez , vous enseigne à préférer une obéissance légitime accompagnée de tant d'avantages , à une rebellion odieuse suivie de tant de miseres. Les Portugais ont tout à gagner dans l'une & tout à perdre dans l'autre ; rendez-vous donc à une demonstration si sensible , & rentrez dans vôtre juste devoir. Persuadez au Duc de Braganze pour son propre bien , de renoncer à un Sceptre que quelques factieux lui ont seulement donné pour peu de jours , & assurez-le que de cette action & du nouveau serment solennel de fidelité qu'il prêtera au Roy nôtre souverain Seigneur, il recevra en échange un ample pardon du passé , & une grande & prompte récompense du présent.

Voilà mot à mot le Discours que la Vice-Reine tint aux envoyez du nouveau Roy de Portugal , mais le rubicon étoit passé , & l'affaire trop embarquée pour que les beaux raisonnemens de cette Princesse pussent faire quelque impression sur les esprits & pour que sa foible éloquence pût persuader au Duc de Braganze de

descendre d'un Trône où il se voyoit placé; aussi ceux qui avoient écouté ses remontrances faisant peu de cas de ses promesses & de ses menaces, non seulement rejetterent audacieusement ses propositions; mais encore plus obstinez que jamais dans leur révolte, ils lui répondirent: Qu'aux maux extrêmes il falloit user de remèdes violens; & que la condition du Portugal ne pouvoit jamais être pire qu'elle avoit été sous le joug des Espagnols, ses calamitez étant arrivées à un point où elles ne pouvoient plus souffrir d'augmentation; c'est pourquoy ils étoient résolus de continuer jusqu'au dernier souffle de leur vie à défendre leur liberté recouvrée, sous un Roy de leur Nation; que cette précieuse liberté leur étoit maintenant aussi chere depuis le peu de temps qu'ils en goûtoient les douceurs, que leur servitude leur avoit été amere & odieuse pendant qu'ils l'avoient soufferte par le passé; que si les divisions des Portugais avoient jadis facilité à un Roy d'Espagne la conquête du Portugal, que la bonne intelligence qui regnoit aujourd'hui entre eux, empêcheroit bien celui-cy de le conquérir une seconde fois; que leur étroite union faisoit qu'ils étoient en état de ré-

sister seuls aux Espagnols ; mais qu'ils se roient bien-tôt à portée de les aller attaquer jusques dans leur propre País , quand ils auroient reçu les secours que les François & les Hollandois interreslez en leur querelle , ne manqueroient pas de leur envoyer , & dont on ne pouvoit douter sans avoir perdu l'esprit ; enfin que le Portugal ne pouvoit plus se passer d'un Roy naturel , qu'ils l'auroient été chercher au bout du monde s'ils ne l'avoient pas trouvé chez eux , & qu'ils auroient élu celui qu'ils avoient si sa naissance & les loix ne lui avoient pas déferé la Couronne , puisque ses seules vertus le rendoient dignes du Diadème , quand bien même il n'eût pas hérité du droit incontestable qu'y avoient ses peres.

Jamais la Monarchie d'Espagne depuis l'invasion des Maures ne s'étoit vüe si ébranlée qu'elle le fut au temps de la révolution du Portugal , ni exposée à d'aussi grands dangers que ceux qui l'environnoient dans ce temps-là de toutes parts , les Ennemis étrangers & ses propres Sujets combattant à l'envi à la mettre en pieces , & la perte d'un Royaume de si grande importance , & qui faisoit une si terrible breche aux Etats de la Maison

d'Autriche, la menaçant d'une prochaine catastrophe. En effet le Portugal que Philippe II. regardoit comme le plus précieux joyau de sa Couronne, peut-être encore regardé comme le plus fort rempart de l'Espagne par rapport à sa situation, & à ses forces de mer. Ce Royaume joint aux Couronnes de Castille & d'Arragon, formoit de toute l'Espagne une seule Monarchie dont les branches s'étendoient dans les quatre parties du monde, & la rendoit pour ainsi dire inaccessible, puisque par-là elle étoit close d'un côté par les Monts Pyrennées, & fermée de tous les autres par l'Océan & la Méditerranée; ainsi cette perte étoit certainement d'un préjudice infini à la Couronne d'Espagne.

Lorsque le Duc de Braganze fut élevé au Trône de Portugal, il étoit âgé de trente ans, d'une taille un peu au-dessous de la médiocre, mais bien formée, il avoit les cheveux noirs, la barbe tirant un peu sur le blond, le front grand, le regard doux, le nez aquilin, la bouche ni grande ni petite, un assez beau tein, une contenance modeste, & l'abord fort gracieux; il affectoit une grande simplicité dans ses habits & dans sa table, ayant coutume de dire, que le véritable caractère

des Grands étoit l'affabilité ; que toutes fortes d'étoffes les habilloient bien , & que les viandes les plus communes les nourrissoient auffi-bien que les plus rares ; il jouïſſoit d'une bonne fanté , à quelques legeres attaques de colique près , dont il étoit atteint de fois à autre ; il avoit une teinture des belles Lettres , aimoit paſſionément la chaffe & la muſique , dormoit fort peu , contant pour perdu tout le temps qu'il employoit à dormir ; il étoit très-adroit à tous les exercices du corps & ſi diſpos que perſonne ne le pouvoit devancer à la courſe. Il avoit épouſé la ſœur du Duc de Medina Sidonia , & il en avoit eu deux Fils & quelques Filles.

On peut dire que la révolution du Portugal porta une atteinte mortelle à la Couronne d'Eſpagne ; car non ſeulement elle perdit par-là un Royaume , qui par ſes richesses , ſes forces maritimes & les avantages de ſon heureuſe ſituation , en faiſoit le plus beau Fleuron ; mais elle entraîna encore avec elle la perte des Indes Orientales , du Breſil , & des Places d'Afrique , & fit une puiffante diverſion aux forces de Sa Majeſté Catholique. Le ſecret qui fut obſervé dans cette entrepriſe , la facilité avec laquelle elle réuſſit

& l'heureux succès qu'elle eut, sont de ces événemens qui tiennent du prodige, & qui font voir que la prudence humaine ne peut point parer aux coups du destin. Quoiqu'il en soit, la Monarchie d'Espagne se vit si ébranlée par cette révolution, par la révolte des Catalans, par les pertes continuelles qu'elle faisoit en Flandre, par le mauvais état de ses affaires en Italie, & par le grand nombre d'ennemis qui l'attaquoient alors, pour ainsi dire, jusque dans le cœur; que c'est un autre miracle de ce qu'elle ne fut pas totalement renversée; on la crut si bien proche de sa ruine, qu'il n'y eut aucune Puissance attachée par intérêt ou affection à sa conservation, qui ne fit de funestes prédictions sur son sujet, & qui ne commençât à apprehender tout de bon qu'elle ne succombât à la fin sous le poids de tant de désastres & de tant de pertes.

Le nouveau Roy de Portugal à peine se vit-il assis sur le Trône, qu'il songea à s'y maintenir en se faisant des Alliez; ainsi il envoya incontinent des Ambassadeurs en France, en Angleterre, & en Hollande pour s'y ménager des secours, chargeant particulièrement celui qu'il envoyoit en Hollande de quantité de joyaux d'un prix inestimable, pour les

mettre en gage, & en retirer de quoy se pourvoir de vivres, de Munitions de guerre, d'Armes, de Vaisseaux, & de tout ce qui pouvoit servir à le mettre en état de résister vigoureusement aux grandes forces que l'Espagne préparoit contre lui; non content de cela il rechercha encore l'Alliance des Catalans, & leur envoya un Député pour les requérir d'unir ensemble leurs communs interêts, ce qu'ils accepterent avec grande joye; ravis d'avoir un tel Compagnon dans leur révolte, & que leur crime fût autorisé par ce nouveau Roi, qui en augmentant leurs forces les garentiroit du châtiment que méritoit leur felonie. Toutes ces mesures prises, les Portugais mirent ensuite au jour un long Manifeste pour justifier leur conduite, auquel les Espagnols répondirent par un autre qui le réfutoit dans tous ses chefs: ce combat d'écritures fut comme le prologue de la sanglante tragédie qui s'alloit bien-tôt jouer sur le theatre de Portugal.

Le 26. Decembre 1640. arriva à Lisbonne la nouvelle Reine à qui l'on fit une Entrée solennelle, accompagnée d'une infinité d'acclamations, elle n'avoit pas peu contribué à déterminer le Duc de Braganze à accepter la Couronne qui lui

du Comte Duc d'Olivarès. LIV. III. 363
étoit offerte ; car comme il consultoit un
jour avec elle , s'il défereroit aux prieres
de la Noblesse Portugaise , ou s'il obéiroit
aux ordres de la Cour ; elle lui dit : Mon
cher , si tu vas à Madrid , tu vas à la mort ,
si tu t'avances à Lisbonne tu cours au trépas :
ainsi mourir pour mourir , il vaut mieux
que tu meure glorieusement dans ta Patrie ,
que honteusement en Espagne : de sorte que
le Duc de Braganze encouragé par cette réponse
magnanime de son Epouse , qui à un esprit
sublime joignoit un courage héroïque , ne
balança plus , & dit au sortir de cette
conversation à Dom Francisco de Mello son
premier Ecuyer , qu'il étoit entièrement
résolu de se conformer aux intentions de la
Noblesse. Au milieu de toutes ces réjouissances
publiques , le Roy ne laissoit pas de pourvoir
à sa sûreté & à ce qui pouvoit affermir la
Couronne sur sa tête ; il prit pour cela de
grandes précautions pour se défendre du fer
& du poison , & fit publier plusieurs
Decrets , par un desquels il étoit défendu
expressément sous de rigoureuses peines à
tous les Portugais , d'avoir aucun commerce
ni correspondance avec les Espagnols , pas
même de Lettres , sous quelque prétexte
que ce fût , & de for-

tir du Royaume sans en avoir une permission signée de sa propre main ; tels furent les prémices de cette nouvelle Royauté, & les mesures qui furent prises pour en assurer la durée.

La nouvelle de la révolution arrivée en Portugal remplit de deuil & de tristesse toute la Cour d'Espagne, & y mit la consternation ; il n'y eut que le Comte d'Olivarés qui paroissant en faire peu de cas, du moins à ce que la renommée en publia alors, fut avec un visage riant & d'un air content l'annoncer au Roy, en lui disant : SIRE, qu'est-ce que Vôtre Majesté me donnera pour l'heureuse nouvelle que je lui apporte, elle est présentement maîtresse absoluë du Portugal, rien n'y peut plus faire ombre à son autorité ; & elle a en sa disposition plusieurs grandes Terres, Charges & Dignitez, dont elle peut gratifier tels de ses Sujets qu'il lui plaira ; la tête a tourné au pauvre Duc de Braganze, & il a été assez fou pour consentir qu'on le proclamât Roy : ainsi son Domaine qui fait la quatrième partie du Royaume est dévolu à Vôtre Majesté, avec ses autres biens & titres qui le rendoient si puissant, de même que ceux de tous les Gentilshommes qui lui ont adheré ; cependant

comme cet événement pourroit avoir quelques suites fâcheuses, il est bon de couper d'abord le cours à cette rébellion & empêcher qu'elle ne prenne racine; d'autant plus qu'il paroît à ce que l'on en peut juger, que ce Monarque de nouvelle impression fonde ses plus grandes esperances sur l'assistance secrète & la déclaration publique de beaucoup de Seigneurs, qui suivant en cela le génie ordinaire des hommes, se laissent surprendre au premier instant, par ce qui les ébloüit; mais qui dans la suite regardant d'un œil d'envie l'élevation de ceux qui étoient leurs égaux, se dégoutent aisément de contribuer à affermir la grande fortune d'un simple particulier, qui avec leur assistance pourroit devenir leur Maître.

Le Roy ne prit pas tout-à-fait pour bon la première partie du discours de son premier Ministre, mais il se rendit sans peine à la seconde: ainsi il fut enjoint au Duc de Medina Sidonia d'assembler en Andaloufie le plus grand nombre de gens de Guerre qu'il se pourroit, & de s'avancer avec ces Troupes sur les confins du Portugal: le même ordre fut donné à plusieurs autres Grands d'Espagne de faire aussi des levées de Soldats & de s'a-

cheminer sur les autres Frontières de ce Royaume : on détacha encore de l'Armée de Catalogne un bon corps de vieilles Troupes pour joindre à ces nouvelles levées , nonobstant les oppositions qu'y apportèrent quelques-uns du Conseil , qui soutenoient que les Catalans ayant donné le premier exemple de rebellion , il falloit les dompter les premiers , pour pouvoir ensuite réprimer plus sûrement les Portugais puisque si l'on ne punissoit pas ces premiers de leur felonie , & que la Catalogne se perdit pour l'Espagne , cela confirmeroit les seconds dans leur révolte , & feroit courir le risque de perdre le Portugal. Effectivement cet affoiblissement de l'Armée de Catalogne rendit les Catalans plus fiers & plus opiniâtres que jamais , sans en tirer aucun avantage du côté du Portugal , soit que cela provint du manque d'argent , du défaut de munitions , du mauvais ordre , ou de l'incapacité des Chefs , soit que cela vint de l'extrême confusion où étoient les affaires à la Cour par la crainte que l'on y avoit de nouveaux soulevemens en Arragon & en Andalousie ; quoiqu'il en soit , ces Troupes ne firent ni peur ni mal aux Portugais , ainsi on perdit beaucoup en Catalogne , sans rien gagner en Portugal ,

du Comte Duc d'Olivarès. Liv. III. 367
tant étoit grande pour lors la foiblesse des
Espagnols.

Il parut peu après deux Lettres, l'une
du Roy d'Espagne au nouveau Roy de Por-
tugal, & l'autre de ce dernier, en réponse
à Sa Majesté Catholique, lesquelles quoi-
que je les croye apocrifes, je ne laisserai
pas de rapporter dans les mêmes termes
où elles parurent en diverses Cours de
l'Europe.

*Lettre du Roy d'Espagne au Duc de
Braganze.*

MON COUSIN LE DUC,

J'ay reçû quelques nouvelles auxquelles
j'ajoute peu de foy, tant est grande la
confiance que j'ay en vôtre fidelité, man-
dez-moy le fonds que j'y dois faire com-
me j'ay lieu de l'esperer de vous, ne
vous troublez point de ce qui est arrivé,
& ne commettez point l'estime que je
fais de vôtre vie, avec les transports fu-
rieux d'une populace mutinée; supposez
que vous ayez été forcé d'adherer à ce
qui s'est passé, que vôtre prudence vous
fasse agir en cette rencontre, de manie-
re que vôtre Personne puisse éviter les
peines que mon Conseil va décerner con-

tre tous les Révoltez. Dieu vous garde.
Vôtre Cousin, LE ROY.

Réponse du Duc de Braganze.

MON COUSIN,

Les Portugais désirant remettre leur Sceptre entre les mains de celui à qui il appartient légitimement, & se trouvant accablez & vexez par de nouveaux Impôts & par de continuelles infractions de leurs Privileges, ont enfin executé en me plaçant sur le Trône de Portugal, ce qu'ils avoient déjà tenté de faire à diverses reprises: ainsi comme ils m'ont rendu ce que ma naissance m'avoit donné, si que'qu'un me le veut ravir, je chercheray dans la justice de mes Armes les moyens de me le conserver, puisqu'il est permis à tout le monde de se défendre quand on est attaqué. Dieu garde Vôtre Majesté. DOM JEAN IV. Roy de Portugal.

Si les pertes que la Couronne d'Espagne avoit faites sur mer & sur terre depuis la rupture de la Treve d'Hollande, la Guerre de Mantouë, & celle que la France lui avoit déclarée en l'année 1635. avoient paru l'ébranler, il est

certain que la révolte de Catalogne , & la révolution de Portugal , pensèrent , pour ainsi dire la renverser tout-à-fait ; puisque déjà épuisée de forces & de richesses par toutes ces différentes guerres qu'elle avoit soutenuës , elle se vit de nouveau attaquée jusques dans le cœur par ces deux rebellions nées dans ses propres entrailles , & presque sans esperance de pouvoir résister à un si grand nombre d'Ennemis ; car l'Empereur qui étoit son unique ressource se trouvoit lui-même si empêché à résister aux forces des François & des Suedois liguez contre lui , qu'il étoit hors d'état de pouvoir lui envoyer aucun secours : ainsi les Espagnols connoissant que leurs foibles efforts n'étoient pas capables de réduire le Portugal , ils recoururent à d'autres moyens , & peu s'en fallut qu'un seul coup ne devint funeste à ce Royaume , par la conspiration de quelques Seigneurs Portugais , contre la vie de leur nouveau Monarque , dont les parens les plus proches y étoient non seulement entrez , mais en avoient même été les principaux auteurs.

Le Chef de cette conspiration fut Dom Sebastien de Matos Archevêque de Brague , le même qui avoit témoigné tant

d'empotement contre ceux qui étoient venus annoncer à la Vice-Reine la révolution qui se venoit de faire ; ce Prélat comme créature très-affectionnée du Comte d'Olivarés , de qui il tenoit toute sa fortune , songeoit continuellement à ce qu'il pourroit faire pour renverser du Trône le Duc de Braganze , & pour remettre le Portugal sous la domination de la Couronne d'Espagne ; ce qui lui avoit fait entretenir toujours une étroite & secrete correspondance avec ce premier Ministre : dans cette vûë il se mit à la tête des conjurez avec le Marquis de Villarealle , qu'il avoit engagé dans son complot , & en qui il avoit trouvé de promptes dispositions à le seconder par l'ennui où il étoit de sa nouvelle servitude , & par le désir qu'il avoit d'élever sa propre Maison sur les ruines de celles de son nouveau Souverain. Il vouloit encore faire part de son dessein au Duc de Camine fils dudit Marquis ; mais le pere l'en empêcha , en lui representant que cela n'étoit pas nécessaire , puisqu'il obéiroit aveuglément à tout ce qu'il lui ordonneroit de faire , & qu'il étoit sûr de son entier dévoüement à ses volonte : ainsi ce jeune Seigneur ne sçut rien de la conspiration que quelques jours avant

celui où elle devoit éclore. L'Archevêque de Brague ne trouva pas les mêmes oppositions de la part du Marquis de Villa Reale à l'égard du Comte d'Almanar qui étoit son neveu ; de sorte qu'il lui parla de son projet & l'engagea aisément à y entrer. Plusieurs autres personnes moins considérables que ceux-cy poussées par des motifs de haine & de vengeance par le mécontentement de leur état présent, & par l'espérance des récompenses à venir, ou par leur inconstance naturelle entrèrent pareillement dans cette conspiration, & tous ensemble se mirent à entretenir secrètement des intelligences avec la Cour de Madrid, d'où ils recevoient à toute heure de magnifiques promesses, & de pressantes instances de se défaire au plutôt du Duc de Braganze, de sa femme & de leurs enfans, les assurant en même temps que l'on feroit mourir pareillement Dom Duarte de Braganze, frere du Duc, dans le Château de Milan où il étoit détenu, & où il avoit été amené prisonnier d'Allemagne y servant dans les Armées de l'Empereur, afin que par l'entière extinction de la Maison de Braganze, ils fussent à couvert de tout ressentiment ; que le Portugal rentrât avec moins de répu-

gnance dans sa premiere obéissance ; & que les Portugais se vissent sans aucune esperance de pouvoir jamais avoir un Roy du Sang de leurs anciens Souverains.

Enfin cette conspiration tramée contre toute la famille de Braganze , fut ménagée avec tant d'art , de secret & conduite si près de son but , que sans que l'on en eût conçu le moindre soupçon , le jour qu'elle devoit éclore fut fixé au troisième Juillet 1641. & tous les ordres étoient déjà donnez pour cela , quand sur le point de son execution elle fut heureusement découverte au Roy par un de ses Domestiques qu'il employoit à faire de frequens voyages sur les Frontieres pour y épier les mouvemens des Espagnols. Ce Serviteur qui étoit fin , rusé , intelligent ; en un mot un bon Espion , s'étant dans un de ses voyages arrêté par hazard dans une Hôtellerie sur sa route , y rencontra un Bohemien porteur des Lettres des Conjurez , avec qui il se lia d'amitié , & de qui après lui avoir fait quelques fausses confidences en grande familiarité , il tira de certaines paroles qui lui firent soupçonner qu'il exerçoit un Emploi pareil au sien de la part des Espagnols , & qu'il rendroit un service im-

portant au Roy son Maître s'il pouvoit le saisir de ses Dépêches ; c'est pourquoi après avoir bien bû ensemble , il le suivit sur sa route , & il le poignarda à un quart de lieuë de l'Hôtellerie , & s'étant tout aussi-tôt saisi de tous les Paquets & Lettres qu'il avoit sur lui , il revint en grande diligence à Lisbonne pour les remettre entre les mains du Roy , qui apprit par ce moyen le péril éminent qui le menaçoit. D'autres ont crû que cette découverte fut dûë à la pénétration de Dom Alphonse de Portugal Comte de Vimiose , Gouverneur de la Province de l'Alenteio. Ceux-là disent que le Roy ayant ôté ce Gouvernement à ce Seigneur , il en parut très-mécontent ; ce qui persuada à l'Archevêque de Brague qu'il lui seroit facile de le faire entrer dans son complot , il voulut donc le sonder , & lui en tint quelques propos sans pourtant lui rien particulariser , & comme si ce qu'il lui disoit ne venoit que de la part qu'il prenoit à son juste ressentiment ; mais le Comte de Vimiose qui avoit l'esprit vif & pénétrant , ayant d'abord compris que la simple ouverture qu'on lui faisoit de ce que l'on pourroit faire , étoit un projet formé & sur le point d'être exécuté , s'en fut trouver le Roy & lui communi-

qua ses pensées ; ce Monarque de son côté qui étoit déjà entré en quelque soupçon qu'il se formoit quelque conspiration contre lui par quelques mots énigmatiques que l'Archevêque de Brague avoit lâchez assez inconsidérément & par d'autres indices, pria ce Seigneur, & l'engagea de faire semblant d'écouter ces premières ouvertures qu'on lui avoit faites, afin de pouvoir tirer tout le secret de cette importante affaire : ainsi il fut convenu qu'il témoigneroit vouloir entrer dans cette conspiration, & qu'il tâcheroit par le doute & la crainte qu'il marqueroit de temps en temps qu'elle ne pût réussir faute de gens & de moyens pour l'exécuter avec quelque certitude d'un bon succès, de découvrir à la fin tous les complices, & l'ordre qu'ils devoient observer entre eux ; après quoy il informeroit Sa Majesté si-tôt qu'il l'auroit appris. Quelques-uns se sont figurez que c'étoit le Duc de Medina Sidonia lui-même, qui avoit instruit très-secretement le Duc de Braganze son beau-frere de ce qui se tramoit contre lui : enfin il s'en est fait de si différentes Relations que l'on peut conclure qu'il est bien difficile de sçavoir au vray ce qui se passe dans le Cabinet des Souverains.

Mais de quelque maniere que cette conspiration fût découverte, il est toujours certain que le Roy en eut une pleine connoissance, & qu'il donna de si bons ordres que presque tous les conjurez furent arrêtez prisonniers sans que cela excitât le moindre tumulte. Il fit pour cela publier qu'il vouloit sortir en public & s'aller promener : ainsi conformément à l'usage de la Cour de Portugal cette publication s'étant faite dans les Places de Lisbonne, toute la Noblesse se rendit promptement au Palais pour faire cortège au Roy. Lorsqu'elle fut arrivée, ce Monarque feignit qu'une affaire imprévüe l'obligeoit avant de sortir de tenir Conseil, dont étoient entre autres les principaux des Conjurez : lorsque chacun eut donc pris sa place dans la Salle où il se devoit tenir, le Roy fit appeller les Conjurez l'un après l'autre dans sa Chambre, de maniere qu'ils se virent arrêtez prisonniers sans qu'aucun scût le sort de son Compagnon. Alors à un signal que l'on fit du Palais, tous les Bourgeois & la Garnison de Lisbonne prirent les armes pour être en état en cas d'accident d'appuyer ce que le Roy venoit d'exécuter ; dans le même temps la Justice ordinaire de la Ville s'affura de leurs Complices,

de sorte que sans éclat ni désordre tous ceux qui étoient de cette conjuration furent emprisonnez, aussi-bien que l'Inquisiteur general Dom François de Castro, non qu'il fût de ce complot, mais pour ne l'avoir pas revelé à son Souverain, ce qui faisoit dire au Peuple que son crime étoit celui d'une bête.

La maniere dont cette conspiration se devoit executer, étoit que Laurent Pides qui comme Tresorier de la Maison du Roy, avoit les clefs de la premiere Porte du Palais s'introduiroit avec cent hommes à la petite pointe du jour dans l'appartement de la Reine où le Roy & les Infants couchoient, & qu'il feroit main-basse sur eux tous sans en épargner aucun; que d'autres mettroient le feu à la même heure aux Vaisseaux de guerre qui étoient à l'anchre devant Belem; que quelques-uns mettroient pareillement le feu aux quatre coins de Lisbonne, afin que le Peuple y courant pour l'éteindre ne pût faire aucun obstacle à ce qui se devoit faire au Palais; enfin l'Archevêque de Brague de son côté pour contenir la populace & l'empêcher de massacrer les Conjurez, devoit sortir de la grande Eglise un Crucifix à la main, & aller criant par les ruës: Vive la Loy

de Jesus-christ , & meure la Loy de Moïse. Si-tôt que le Roy eut fait arrêter les Conjurez , il r'entra dans le Conseil à qui il fit part pour lors de cette Conspiration ; & il y fut fait un Decret Royal que l'on publia ensuite par tous les Carrefours de la Ville , qui accordoit grace & pardon à tous ceux qui ayant eupart à cette Conspiration , viendroient dans le terme de quatre jours reveler tous leurs complices , passé lequel temps il n'y auroit plus de misericorde pour eux , & tous les coupables seroient punis comme criminels de leze-Majesté au premier chef. Il n'est pas concevable à quel point fut la haine & la fureur du Peuple contre les Conjurez lorsqu'il eut appris cette nouvelle ; il n'y en eut pas un qui ne s'offrît de tout son cœur à être le bourreau de ces traîtres à la Patrie & à leur Roy.

Le procès fut fait ensuite aux Prisonniers , & le 29. Août la Sentence de mort qui avoit été prononcée contre eux eut son execution. La nuit qui preceda ce jour le Marquis de Villa-Realle , le Duc de Camine son fils , proches parens du Roy , le Comte d'Almanar , & Dom Augustin Manuel , furent menez en la Maison de Diegue Duarte , proche la Pla-

ce Losia où l'on avoit dressé un échaffaut, & d'où l'on alloit par une Gallerie sur le plus haut de cet échaffaut qui étoit à deux étages : on avoit mis deux chaises pour le Marquis de Villa-Realle & le Duc de Camine, au-dessous une troisième pour le Comte d'Almanar, & plus bas une quatrième pour Dom Augustin Manuel. Le 29. Août donc vers le Midi quatre Juges de la Cour accompagnez d'autres Officiers de Justice vinrent visiter ce funeste appareil, pour voir si tout y étoit dans l'ordre prescrit; si-tôt qu'ils se furent retirez, le Marquis de Villa-Realle s'avança vers l'échaffaut par la Gallerie avec un bâton à sa main, & son manteau sur les épaules, & en y posant le pied se mit à genoux & fit quelques Prieres; après quoy s'étant relevé il commença un long discours au Peuple pour l'exciter à déplorer son malheureux sort, & le finit en demandant s'il n'y avoit point de grace & de misericorde à esperer pour lui, à quoy la multitude ne répondit que par des cris de meure, meure le traître de Marquis; il répliqua: ainsi crierent les Juifs contre Jesus Christ. Alors le Boureau commença à dire à haute voix: Le Roy nôtre Seigneur veut que Justice soit faite, &

que Dom Louis, jadis Marquis de Villa-Realle ait la tête tranchée, comme traître à son Souverain, aux trois Ordres du Royaume & à tout le Peuple, que comme tel, tous ses biens soient confisquez au profit dudit Seigneur Roy, & sa mémoire abolie à jamais; Sa Majesté désire sçavoir si le Peuple approuve cette Sentence. Aussi-tôt tout le Peuple frémissant de colere se mit à crier: Oui, oui, Justice, Justice. Ce bruit confus de tant de voix étant cessé, le Boureau se tourna vers le Marquis, & lui lia les bras & les jambes à la chaise où il s'étoit assis, puis faisant mine de lui vouloir couper la tête par derriere, il lui posa une main sur le front comme pour la renverser, & lui coupa la gorge avec un couteau, couvrant ensuite son corps d'un grand manteau d'étoffe noire. Le Duc de Camine vint ensuite sur l'échaffaut dans le même équipage que son pere, & passant près de son corps, il fléchit les genoux & lui baïsa plusieurs fois les pieds pour emouvoir à compassion les spectateurs; mais rien ne les put toucher, & il eut la gorge coupée comme son pere. La multitude vouloit qu'on leur tranchât la tête par derriere, ainsi que l'on en usoit envers les traîtres; mais le Roy n'y put con-

sentir pour éviter cette ignominie à des Seigneurs qui le touchoient de si près. Dom Augustin Manuel & le Comte d'Almanar parurent après & furent exécutez de même ; Pierre Baëzza & Antoine Correa principaux Commis à la Secretairie avec quelques autres furent pendus dans la même place , & leurs corps mis en quatre quartiers & furent attachez aux Portes de la Ville, où ils servirent longtemps de funeste spectacle & d'objet de terreur à tous les Portugais. A l'égard de l'Archevêque de Brague & de beaucoup d'Ecclesiastiques qui étoient du nombre des Conjurez , le Roy se contenta de les faire resserrer étroitement en diverses Prisons , & il porta le deuil vingt-quatre heures pour la mort de ses deux cousins le Marquis de Villa-Realle & le Duc de Camine. Telle fut la catastrophe de cette Conspiration qui ne servit qu'à affermir de plus en plus le Sceptre en la main du Duc de Braganze , & cette soudaine révolution de Portugal , qui à ce qu'avoit dit le Comte d'Olivarés , lorsqu'il en apprit la nouvelle à Sa Majesté Catholique , devoit produire la réunion de plusieurs grandes Terres au Domaine Royal , fit au contraire perdre pour jamais à la Couronne d'Espagne un de ses plus beaux Royaumes.

LIVRE QUATRIEME.

Disgrace du Comte d'Olivarès ; sa Retraite de la Cour. Changement du ministère. Maniere de vivre du Comte Duc dans sa Retraite.

LA disgrace du Comte Duc d'Olivarès ne fut point imprévüe aux esprits déliez, aux contemplatifs, ni aux Courtisans de Madrid : ils s'étoient aperçûs depuis quelque temps, que sa faveur & son crédit panchoient vers leur déclin ; ce qui en donna le premier indice, fut le voyage que Sa Majesté Catholique fit à Colmenero à la fin de l'année 1642. On remarqua deslors que le Roy à son départ n'avoit point reçu ni regardé ce premier Ministre avec la même affection, & du même œil qu'il avoit coûtume de faire ; d'où l'on conjectura que sa fortune étoit ébranlée, & que pour peu que ceux qui avoient commencé à le décrediter auprès de ce Monarque, & à lui faire perdre l'aveugle confiance qu'il avoit en lui, voulussent faire de nouveaux efforts, il ne leur seroit pas difficile de le ruiner entierement. Ce coup qui me-

naçoit ce superbe Favory, partoit d'une main puissante qui avoit plusieurs flèches dans son carquois à lui décocher pour ne le point manquer, & leurs atteintes étoient d'autant plus sûres qu'elles venoient d'un lieu dont l'accès lui étoit interdit, ainsi il ne s'en pouvoit parer.

La plus commune opinion est que ce fut la Reine qui contribua le plus à la disgrâce du Comte Duc d'Olivarés, & qu'elle s'étoit prévaluë pour cela de la conjoncture des mauvais succès qu'avoient eu les Armes d'Espagne dans le courant de l'année 1642. en Roussillon, & sur les Frontieres d'Arragon, de Valence, & de Portugal. Cette Princesse qui étoit Elizabeth de France Fille de Henry IV. avoit gagné l'estime & la confiance du Roy son Epoux, par la sagesse & l'habileté qu'elle avoit témoignée dans l'administration des affaires du Gouvernement, dont ce Monarque l'avoit chargée pendant son voyage de Catalogne : ainsi désirant de se venger de cet orgueilleux Ministre & de sa femme, qui abusant de leur crédit l'avoient non seulement méprisée, mais même avoient empêché que le Roy ne vécût avec elle familièrement, & ne lui donnât toutes les marques de tendresse que sa beauté & sa vertu lui faisoient

justement mériter ; elle se prévalut adroitement du misérable état où se trouvoit la Monarchie d'Espagne des grandes pertes qu'elle avoit faites , & de la décadence où elle étoit tombée , pour faire sentir à son Epoux que tous ces malheurs n'étoient arrivez que par la faute du Comte d'Olivarés qui n'avoit pas les épaules assez fortes pour soutenir le poids du Gouvernement qu'il lui avoit confié , ni assez de lumieres pour se bien acquitter d'un si important Emploi. Ces remontrances faites avec art , & dans ces momens que les femmes sçavent si bien ménager à leur avantage , firent insensiblement impression sur l'esprit du Roy , & commencerent à lui donner du dégoût pour son premier Ministre , & à le faire revenir de la forte prévention qu'il avoit en sa faveur.

Si-tôt que les Courtisans se furent aperçus de ce refroidissement , plusieurs d'eux se joignirent à la Reine & entre autres le Comte de Castiglio , qui étoit un Seigneur d'un grand mérite , bien auprès du Roy , & fort considéré à la Cour ; il fut incité à entrer dans le ressentiment de la Reine , parce qu'il étoit piqué personnellement contre le Comte d'Olivarés de ce qu'étant oncle comme lui de

Dom Louis de Haro , il avoit préféré les interêts de son Bâtard à ceux de ce neveu , & avoit donné à ce premier , ce qui naturellement ne devoit appartenir qu'au second. Il est rare qu'un Favory puisse se conserver long-temps l'affection de son Souverain , quand d'autres que lui s'apperçoivent qu'elle est diminuée , & que sa faveur commence à être chancelante , parce que ses ennemis & ses envieux attaquent alors hardiment sa fortune , & se prévalant admirablement bien de ces éclipses d'affection du Souverain , ils essayent de donner les derniers coups à sa faveur mourante ; c'est pourquoy un Favory doit tout mettre en usage pour empêcher que le Courtisan curieux ne remarque cette décadence de sa faveur , & qu'il est des momens où son Maître est susceptible de toutes les mauvaises impressions qu'on voudroit donner de lui. Il faut , pour ainsi dire , qu'il veille sans cesse à mettre des mouches sur les moindres égratignures que reçoit sa faveur ; car s'il ne le fait pas , chacun y donne son coup d'épingle pour les accroître. Le Comte d'Olivarés verifia à son dommage la justesse de cette comparaison ; car pour avoir négligé de mettre un bandeau sur les yeux de ceux qui pouvoient

pouvoient s'appercevoir que la Reine avoit commencé à donner quelque atteinte à sa faveur, & qu'elle avoit fait une breche dans le cœur du Roy, par où l'on pouvoit entrer pour l'en chasser, plusieurs de ceux-là qui n'auroient pas osé y penser sans cela, se joignirent à elle pour le perdre entierement; & arracher les restes d'affection que son Souverain conservoit encore pour sa personne.

Le Comte d'Olivarés s'apperçut à la fin qu'il se formoit au dessus de sa tête un épais nuage qui le menaçoit de quelque tempête prochaine, & d'autant plus à craindre pour lui, qu'il voyoit bien que le Roy ne se soucieroit pas beaucoup de l'en garentir comme il auroit fait autrefois; de sorte que dans le chagrin & l'aprehension que lui causerent ces reflexions, il écrivit un Billet à ce Monarque, par lequel il le supplioit de vouloir bien lui accorder la permission de se décharger du poids du Gouvernement; de se démettre de ses Charges, & de se retirer à Locches, Terre qui lui appartenoit à cinq lieues de Madrid, pour y passer le reste de ses jours en repos, & y vaquer uniquement à son salut, attendu que tous les désastres & les mauvais succès arrivez à la Monarchie pendant

son ministère lui étoient imputez, quoiqu'il eût fait humainement tout ce qui étoit possible non seulement pour les empêcher, mais même pour les prévenir, & pour se bien acquitter de l'important Emploi dont Sa Majesté l'avoit chargé; le Roy ne fit d'autre réponse à ce Billet, sinon qu'il eût à continuer ses fonctions ordinaires.

Tous les Espagnols en general desiroient également la chute du Comte d'Olivarés & son éloignement de Madrid parcequ'ils attribuoient à sa malheureuse administration toutes les pertes qu'ils avoient faites, toutes les vexations qu'ils avoient souffertes; & qu'ils étoient persuadez qu'il n'y avoit qu'un changement de Ministère qui pût reparer tous ces maux; c'est pourquoy comme ce desir étoit universel & que chacun souhaittoit que le Roy se deffit de son ancien Favory pour en prendre un nouveau dont on attendoit des merveilles, tous les Courtisans s'empresserent à l'envy de fixer le choix de leur Monarque sur l'un des deux sujets qu'ils voyoient le plus à portée de parvenir à ce Poste; Dom Louïs de Haro & Dom Michel de Borgia étoient ces deux Sujets sur qui il sembloit que ce choix dût tomber, le premier parce qu'il

s'impatisoit en tout , au genie , à l'humeur , & aux inclinations du Roy ; & le second parce que son integrité, sa complaisance, & sa douceur l'avoient mis en grande consideration auprès de ce Prince: ainsi toutes les affections de la Cour étoient partagées pour l'un ou l'autre de ces deux Seigneurs ; & le Comte d'Olivarès qui n'ignoroit pas les brigues qui se faisoient pour le supplanter & en substituer un autre à sa place, feignoit de ne pas s'en appercevoir & attendoit tranquillement le moment favorable que l'émulation entre ces deux concurrents pour remplir un poste si éminent , fit naître entre - eux des querelles & des jalousies dont il pourroit se prévaloir pour les ruiner tous deux sans se commettre avec ceux qui cherchoient à le détruire dans l'esprit de son Souverain & qui étoient d'un rang trop élevé pour qu'il osât s'en prendre directement à eux. Car à la Reine qui s'étoit déclarée ouvertement contre lui & à quelques-uns des principaux Seigneurs de la Cour qui tramoient sourdement sa ruine s'étoit joint encore la Duchesse Douairiere de Mantouë cy-devant Vice-Reine de Portugal.

Cette Princesse qui par les secretes

enées du premier Ministre avoit été
 releguée à Occagne à son retour de la
 Vice-Royauté de crainte qu'elle n'apprit
 au Roy des choses au sujet de la revolu-
 tion du Portugal qu'il vouloit qu'il
 ignorât, étant partie secrètement du lieu
 de son exil, se rendit inopinément à
 Madrid le quatrième Janvier 1643. où
 elle grossit le nombre des ennemis du
 Comte d'Olivarés, qui en fut si consterné,
 qu'ayant appris à son reveil son arrivée,
 il ne pût s'empêcher tout versé qu'il
 étoit dans l'art de feindre d'en témoigner
 publiquement bien du chagrin, de la sur-
 prise & du ressentiment : la véritable
 cause du prompt départ de la Duchesse
 de Mantouë d'Occagne sans en avoir
 reçu la permission, fut un ordre secret
 de se rendre à Madrid qu'elle avoit re-
 çeu de la Reine, laquelle la prioit de
 venir à son secours, & souhaittoit de
 l'avoir pour compagne dans l'entreprise
 qu'elle avoit formée de perdre ce pre-
 mier Ministre ; mais le prétexte appa-
 rent de son voyage fut l'état miserable
 où on la laissoit & dont toute l'Espagne
 avoit compassion & en murmuroit, n'ayant
 pas même dequoy subvenir à ses plus
 pressans besoins, puisque depuis neuf
 mois qu'elle étoit revenuë de Portugal

elle n'avoit reçu d'autre argent de la Cour que ce qu'il luy en falloit pour sa subsistance & l'entretien de sa maison pendant deux mois, quoyque le Comte Baineti son Major-Dome eût fait toutes les instances possibles pour qu'on luy fournit du moins dequoy servir sa table & l'empêcher de mourir de faim.

A la verité le sort de cette Princesse faisoit pitié, on l'avoit laissée manquer du necessaire à un tel point, qu'à son arrivée à Occagne elle avoit été obligée de recourir à la charité de deux Couvents de Religieuses qui l'avoient nourrie & défraiée l'espace de quinze jours, au bout desquelles elle avoit reçu une Ordonnance pour toucher trois mille écus sur les recettes de cette Ville qui ne luy avoient néanmoins point été payez par les diverses chicannes que luy avoient fait les Receveurs; ainsi elle disoit que la faim l'avoit chassée d'Occagne & forcé de s'en venir à Madrid pour demander elle-même au Roy dequoy vivre & entretenir sa Maison avec la splendeur convenable à sa qualité, ou du moins qu'il luy permit de s'en retourner en Italie afin qu'elle pût trouver dans sa propre maison & auprès des Princes ses Freres la subsistance qu'on luy re-

fusoit en Espagne. Effectivement à l'exterieur de cette Princesse , il sembloit que l'habit du tiers-Ordre de Saint François qu'elle portoit par devotion l'avoit reduite dans le même état de pauvreté & de mandicité que ceux qui le portent par obligation : on ne voyoit dans sa parure, dans sa suite & dans sa Maison , aucunes de ces marques exterieures de grandeur & d'opulence qui caracterise les personnes d'une naissance distinguée , ou d'un rang fort élevé ; cependant à son port majestueux , à son air fier & dedaigneux ; & à la maniere imperieuse avec laquelle elle traitoit les Grands d'Espagne qui pour cela ne l'aimoient gueres , on connoissoit bien malgré les marques de misere qui l'accompagnoient , ce qu'elle étoit.

Son voyage à la Cour ne parut donc d'abord avoir d'autre motif que celui de solliciter le payement des pensions & appointemens qu'on luy avoit assignez en la faisant venir à Madrid & pour demander la dote qui luy avoit été promise comme petite Fille d'Espagne en épousant le feu Duc de Mantoué dont elle n'avoit jamais rien touché ; moyennant quoy elle temoignoit être toute preste à s'en retourner en Italie & à y

du Comte Duc d'Olivarés. LIV. III. 391
faire sa résidence en tel lieu qu'il plai-
roit à sa Majesté Catholique de luy mar-
quer.

La Comtesse d'Olivarés fut rendre vi-
site à la Duchesse de Mantouë incont-
nient après son arrivée, & la conduisit
elle même à l'appartement qui luy avoit
été destiné dans le Monastere des Reli-
gieuses de l'Incarnation : si-tôt que l'on
avoit sçu qu'elle étoit à Madrid. Elle
ne fut pas mieux traitée dans ce Cou-
vent qu'elle l'avoit été à Occagne & on
luy donna si peu de chose pour son en-
tretien afin de l'obliger à y retourner,
que toute la Cour en fut scandalisée.
Pour le Comte d'Olivarés il ne la voulut
point voir, & quoique son impolitesse
envers cette Princesse fit murmurer bien
des gens, il ne laissa pas pour cela de
faire encore tout son possible pour
l'empêcher de voir le Roy ; toutefois
il ne pût y réussir, car la Reine en dé-
pit de luy obtint de son Epoux qu'il ver-
roit la Duchesse de Mantouë dans son
appartement ; à la verité la Comtesse
d'Olivarés fut admise dans cette premiere
audiance qui se passa toute en compli-
mens, mais dans plusieurs autres entre-
vûes qui suivirent celle cy, la Femme
du premier Ministre n'y fut point appel-

lée & il ne s'y trouva que le Roy, la Reine, & la Duchesse de Mantouë, ce qui fit que l'on y discourut librement sur tous les defastres arrivez à la Monarchie d'Espagne pendant le Ministère du Comte d'Olivarés, & particulièrement sur la perte du Royaume de Portugal que la Vice-Reine offrit de prouver par les propres lettres de ce Ministre être uniquement arrivée par la faute: enfin la Reine & cette Princesse firent voir si visiblement au Roy que la malhabileté, la fierté & la fausse politique du Comte d'Olivarés avoient causé toutes ces infortunes que ce Monarque leur promit de ne plus se servir de luy & même de l'éloigner de sa Cour.

Le Marquis de Grana Ambassadeur de l'Empereur qui haïssoit personnellement ce premier Ministre & qui cherchoit l'occasion de se vanger de plusieurs dégousts qu'il en avoit reçus à Molina Ville d'Arragon au sujet des Conseils qu'il y avoit donnez au Roy contre le sentiment de son Favory de se transporter en personne sur les Frontieres de Catalogne pour exciter par sa Royale presence les Rebelles à rentrer dans le devoir vint encore à la charge, & de concert avec la Reine, il rendit à ce

Monarque une lettre de Sa Majesté Imperiale dont tout le contenu ne rouloit que sur les disgraces qu'avoit essuïées la Maison d'Autriche par le passé & sur l'état perilleux où elle se trouvoit presentement, ce que cet Ambassadeur exagéra avec toute la force & l'éloquence dont il étoit capable, représentant hardiment à Sa Majesté Catholique que tous ces malheurs ne pouvoient être imputez qu'au Comte d'Olivarés, & que si elle ne luy ôtoit pas l'administraëion du Gouvernement, l'Auguste Maison d'Autriche ne se retablirait jamais dans sa premiere splendeur.

Il étoit difficile que le premier Ministre pût se maintenir contre de si puissans adversaires qui avoient conjuré sa ruine; cependant comme si ce n'eût pas été assez de la Reine, de la Duchesse de Mantouë, de l'Ambassadeur de l'Empereur, & pour ainsi dire de toute l'Espagne, il se joignit encore à ce grand nombre une simple femmelette qui ne contribua pas peu à lever de dessus les yeux du Roy le voile qui lui cachoit les défauts de son Favory, & à arracher de son cœur les restes d'affection qui l'y tenoient encore attaché. Dona Anna de Guevare qui avoit nourri le Roy fut cette femme har-

die, qui osa entrer dans la lice qui étoit ouverte contre le Comte d'Olivarés, à quoi elle fut poussée par le désir de se venger de l'injure qu'elle avoit reçûe de la Comtesse d'Olivarés qui l'avoit fait chasser de la Cour; parce qu'elle la regardoit comme une creature du Duc de Lerme que son mary avoit dépossédé du ministere. Cette femme donc piquée d'un vif ressentiment attendit le moment où le Roy passoit ordinairement de son appartement dans celui de la Reine, & si-tôt qu'elle vit ce Monarque, s'étant présentée à son passage & jettée à ses genoux, elle le supplia à mains jointes de vouloir bien lui donner un moment d'audience, ayant des choses de la dernière consequence que sa fidelité & son zele pour la sacrée Personne, l'obligeoient de lui reveler. Ensuite usant des privileges de son sexe & de ceux de sa qualité de Nourrice, elle lui dit librement: Que le déplorable état où ses Sujets étoient réduits, les pertes qu'avoit souffert la Monarchie, & les nouveaux périls qui menaçoient sa Couronne, si la malheureuse administration du Comte d'Olivarés ne finissoit bien-tôt, la forçoit de parler: que tous ces fleaux du Ciel ne s'étoient fait sentir que parce que Sa Majesté s'étoit

du Comte Duc d'Olivarés. LIV. IV. 395
déchargée du poids du Gouvernement ,
sur des épaules trop foibles pour le por-
ter , & sur un Ministre qui par un esprit
de singularité avoit quitté les maximes
du précédent ministere , qui avoient ren-
du la Monarchie si florissante , pour en
prendre de nouvelles qui lui avoient cau-
sé des pertes infinies ; que tous ses Royau-
mes retentissoient de plaintes , que son
aveugle confiance en son premier Mini-
stre , & sa nonchalance à lui laisser tout
faire , étoient cause de tous les malheurs
arrivez à la Couronne d'Espagne ; & que
si elle n'y apportoit un prompt remede ,
on verroit bien-tôt les plus fermes ap-
puis de sa Puissance ébranlez & prêts à
tomber , d'où s'ensuivroit l'entiere déca-
dence de l'auguste Maison d'Autriche.

Le Roy ne fut point insensible aux
vives remontrances de sa Nourrice ; car
il lui répondit : Qu'il ne connoissoit que
trop la verité de tout ce qu'elle lui ve-
noit de dire & qu'il y mettroit ordre.
Tant d'arcs bandez contre le Comte d'O-
livarés ne pouvoient pas manquer de fai-
re l'effet que ses ennemis en attendoient ,
& il étoit impossible qu'avec toute sa dex-
terité & son crédit il pût se parer des flé-
ches qu'ils tiroient continuellement cou-
tre lui ; ainsi toutes choses se dispoient

pour abaisser la plus haute élévation, & détruire le plus autorisé Ministre & le plus puissant Favory que l'on eût jamais vû en Espagne. Tous les Grands qui se trouverent alors à Madrid, donnerent encore un rude choc à ce superbe colosse déjà fort ébranlé, par la résolution qu'ils prirent de concert de ne plus aller à la Cour, & l'affectation qu'ils observerent à n'en point dire les raisons, fit plus d'effet envers le Roy que tout ce qu'on lui avoit dit jusqu'alors. Plusieurs Dames des plus chéries de ce Monarque & des plus avant dans la confiance de la Reine, entrèrent pareillement dans cette conspiration presque generale contre le Comte d'Olivarés, & lui porterent les plus rudes atteintes, parce qu'il ne les avoit pas prévûes, & qu'elles partoient pour ainsi dire d'une main invisible. Quoiqu'elles agissent toutes par des motifs differens, elles conspiroient unanimement à la ruine de ce premier Ministre, & se servoient pour cela des mêmes moyens qui avoient été alleguez par les autres: pertes, disgraces, malheurs arrivez à la Monarchie pendant le long cours de son ministere; ajoutant de plus pour flater le Roy, que pour s'être opposé opiniâtrément à la résolution magnanime qu'il

avoit prise de l'avis de son Conseil, d'aller commander en personne son Armée de Catalogne, il avoit été cause que cette Armée la plus léste & la plus nombreuse que l'Espagne eût vüe depuis long-temps sous ses Enseignes, non seulement n'avoit fait aucun progrès, mais même s'étoit dissipée & avoit péri faute de subsistance, ce qui n'avoit pû arriver sans que la Monarchie n'en souffrît un dommage irreparable.

Enfin le Roy assailli de tant de côtez & par des Personnes qui lui étoient chères, & qui ne sembloient respirer que la gloire, le bonheur de ses Sujets, & l'avantage de sa Couronne, ne put tenir plus long-temps contre des remontrances si plausibles & si souvent réitérées, & il se détermina absolument à congédier le Comte d'Olivarés, & à lui ôter tous ses Emplois; tant il est vrai que les Favoris les plus chéris, & les Ministres les plus accreditez ne doivent nullement compter sur la durée de leur faveur & de leur autorité, & qu'ils trouvent souvent un précipice où ils tombent, lorsque trompez par les illusions de la Cour, ils croient marcher dans un chemin droit, uni, & semé de fleurs.

Le Roy ayant donc résolu d'éloigner

de la Cour le Comte d'Olivarés, fit une partie de Chasse le 17^e Janvier 1643. & avant son départ il lui écrivit un Billet par lequel il lui mandoit : Que tous ses Sujets se plaignant de ce qu'il ne les gouvernoit pas lui-même, & la constitution des affaires requerant qu'il satisfit promptement à leurs plaintes, il avoit jugé à propos de lui accorder la permission qu'il lui avoit plusieurs fois demandée de se retirer de la Cour, l'assurant au reste qu'il étoit satisfait de sa conduite & de ses longs services ; ce Billet semblable à un coup de foudre qui détruit dans un instant un superbe édifice, surprit & consterna étrangement le Comte d'Olivarés, qui vit par là quoiqu'il eût feint de demander son congé, évanouir les belles esperances qu'il avoit conçûes de perpetuer son ministère & sa faveur jusqu'à la fin de ses jours. Il envoya aussi-tôt ce même Billet à la Comtesse sa femme qui étoit alors à une de ses Terres proche Madria, ce qui la fit revenir sur le champ malgré le trouble & le chagrin que cette nouvelle lui causa : elle arriva sur le minuit, & se présenta toute fondante en larmes à son Epoux qui l'embrassa sans paroître étourdi de sa chute, & qui affectant une grande constance dans son malheur, fit tout

son possible pour secher ses pleurs, en lui représentant que ce qu'elle envisageoit comme une cruelle disgrâce, étoit le plus grand bien qui leur pouvoit arriver de la part de leur Souverain.

La nouvelle de ce grand & subit événement ne se répandit dans Madrid que le jour suivant, & tout le monde alors en parut transporté de joye à un point que le Peuple ignorant ne pouvant retenir la volubilité de sa langue, on entendit de tous côtez proferer des invectives atroces & de piquantes railleries contre ce même Ministre que l'on n'osoit deux jours auparavant regarder qu'en tremblant, & aborder qu'avec de profondes reverences. Cet emportement & ce déchaînement ne furent pas à la vérité universels, les plus sages & les plus considérables d'entre le Peuple, se contentèrent de louer ce qui venoit d'être fait envers un Ministre à qui ils imputoient tous les maux arrivez à la Monarchie, & d'applaudir à la résolution que le Roy avoit prise de gouverner dorénavant lui même ses Etats, sans plus se rapporter de ce soin à un autre.

Si le commun du Peuple témoigna ouvertement une extrême allegresse de la disgrâce du Comte d'Olivarés, il n'en fut

pas tout-à-fait de même des Grands d'Espagne & du reste des Courtisans, quelques-uns en furent véritablement fâchez par les liaisons qu'ils avoient avec lui, & à cause des graces & des bienfaits qu'ils en avoient reçûs, le plus grand nombre en fut bien aisé, mais les uns & les autres cachèrent sous le voile de la dissimulation leurs secrets sentimens; les premiers de crainte de déplaire au nouveau ministere, & les seconds parce qu'ils soupçonnoient qu'il n'y eût de l'artifice dans cette apparente disgrâce, ou que le Roy par un retour d'amitié, ne le reprît en plus grande affection que jamais. Tous néanmoins parurent être touchez de son malheur, & lui firent ou firent faire des complimens sur ce qui venoit de lui arriver, il y en eut plusieurs même de ceux qui souhaitoient le plus la perte de ce premier Ministre, & qui sçavoient fort bien que ces changemens de scenes sont très-naturels & très-frequents dans les Cours des Souverains, qui ne pouvoient se persuader que cette nouvelle fût bien véritable & qui n'osoient témoigner au dehors la secrette joye qu'ils en ressentoient au dedans; d'autant plus que ce premier Ministre contre l'usage pratiqué de tout temps envers les disgraciez, avoit après

avoir reçu son congé assisté à deux Conseils où il avoit agi avec la même autorité, & traité ceux qui en étoient avec la même hauteur, dont il avoit coûtume d'user avant sa disgrâce. Effectivement la chute du Comte d'Olivarès eut quelque chose de si singulier & de si différent de celles des autres Favoris, que ce n'étoit pas sans raison que l'on avoit tant de peine à croire qu'elle fût bien vraie, non seulement elle fut adoucie par des marques exterieures de consideration & de satisfaction; mais le Roy le traita encore avec la même bonté & la même familiarité qu'il faisoit durant sa faveur: de plus il se trouva le Lundy suivant au Conseil d'Etat, & donna le Mercredi d'après les Audiances à l'ordinaire, ce qui fut cause que l'on eut à la Cour quelque soupçon que tout cecy étoit une mascarade qui ne dureroit qu'autant que le bal, ou un stratagème du Favory pour connoître les différentes inclinations des Courtisans, ou bien que le Roy lui-même n'étoit pas encore bien déterminé à le congédier, & que supposé même qu'il en eût formé le dessein, il pourroit bien changer de résolution & le rétablir dans le Poste suprême qu'il lui avoit fait quitter. Pour la Populace, plus habile en ce-

la que tous ces faiseurs de subtiles réflexions, elle prit le tout pour bon, crut la disgrâce du premier Ministre bien réelle, & continua d'y applaudir jusque-là même que le Roy étant sorti de son Palais, hommes & femmes, petits & grands accompagnèrent son carosse en criant continuellement à tue tête : Vive le Roy, puisqu'à présent il le veut bien être, on trouva même affiché aux Portes du Palais ce Placard : Présentement tu seras véritablement Philippe le Grand, puisque le Comte Duc ne te rendra plus Philippe le Petit.

Cette effrenée licence du Peuple, & son déchainement contre le précédent ministere, ayant fait apprehender au Comte d'Olivarés de recevoir quelque insulte à sa sortie de Madrid, il en partit un jour plutôt qu'il n'avoit dit ; ainsi hors le Roy, personne ne sut son départ que le Comte de Grasciale, qui monta avec lui dans un carosse sans Armes & sans livrée, & l'accompagna incognito jusqu'au Buen-Retiro, d'où ce premier Ministre montant dans un des siens qui l'y attendoit, se rendit accompagné du seul Pere Ripalta son Confesseur à sa Terre de Loëches où il avoit projeté d'aller finir ses jours. Quelque soin qu'il eût

pris de cacher sa sortie de Madrid, la nouvelle néanmoins s'en répandit bientôt par la Ville; de sorte que plusieurs de ses parens & de ses amis particuliers, coururent en grand haste au Buen-Retiro pour le voir; mais ils l'en trouverent déjà parti & trop éloigné pour espérer de le pouvoir joindre; ils s'en revinrent donc à Madrid, à l'exception de quelques-uns qui voulurent aller jusqu'à Loëcches, & qui n'en furent pas pour cela plus avancez que les autres, car il n'en voulut voir aucun; déclarant hautement qu'il ne recevroit de visites que de sa propre famille, & d'autres Lettres que celles de Sa Majesté & de la Comtesse son épouse, voulant absolument renoncer à toutes les choses de la terre, pour ne plus penser uniquement qu'à celles du Ciel.

Le Roy ayant ainsi congedié le Comte d'Olivarés par un Billet écrit de sa main le 17. Janvier 1643. informa le 26. suivant son Conseil de Guerre, par un autre Billet de la même nature, du changement qu'il venoit de faire dans l'administration du Gouvernement, & lui fit sçavoir que le Comte Duc l'ayant supplié plusieurs fois de lui accorder la permission de se démettre de ses Emplois, & de se retirer de

la Cour, attendu que ses incommoditez ne lui permettoient plus de vaquer comme par le passé aux affaires de la Monarchie, il avoit enfin acquiescé à sa demande, quoiqu'il fût très-satisfait de ses services, & du grand désintéressement qu'il avoit témoigné pendant la longue durée de son ministère, & qu'il vouloit à présent se charger lui même de tout le poids du Gouvernement; qu'ainsi ils eussent dorénavant à s'adresser directement à lui pour tout ce qui regarderoit le devoir de leurs Charges.

La disgrâce du Comte d'Olivarés ne rejaillit pas d'abord sur ses créatures, Sa Majesté Catholique fit même à quelques-unes de ses plus affidées diverses gratifications dans cette conjoncture, & entre autres au Sieur Carnero son Secrétaire, qu'elle gratifia de la Charge de Secrétaire de sa Chambre, qui outre les gros appointemens qui y sont annexez, est encore une des plus honorables de la Cour; elle conserva aussi beaucoup d'égards pour la Comtesse d'Olivarés, lui faisant dire qu'elle pouvoit rester à Madrid tant qu'il lui plairoit, & venir au Palais aussi souvent & aussi librement qu'elle faisoit avant l'éloignement de son époux: ainsi la chute de ce premier Mi-

ministre ne produisit alors aucun changement considerable à la Cour, si ce n'est que le Roy prit lui-même en main les rênes du Gouvernement, & qu'il résolut de s'appliquer à l'avenir à réparer toutes les pertes que l'Espagne avoit faites sous le précédent ministere. Il eut soin pour cela d'assister très-regulierement à tous les Conseils, & voulut qu'on lui rendît un compte fidele & exact de tout ce qui arriveroit dans les differens états de sa vaste domination, afin qu'il pût plus sûrement & plus facilement pourvoir à leurs besoins; sa résolution magnanime causa une joye indicible à tous les Espagnols par l'esperance qu'ils conçurent de voir bien-tôt changer en leur faveur, la face des affaires, & que leur Monarchie ne tarderoit gueres à reprendre son ancienne splendeur, & à se rétablir de ses pertes passées.

Dans le commencement de ce nouveau ministere, ce Monarque ne parut pas avoir une prédilection particuliere pour aucun de ses Ministres, il leur communiquoit également à tous les plus importantes affaires de l'Etat, & témoignoit beaucoup de répugnance à se choisir un second Favory. Il faisoit appeller souvent ceux d'entre eux qu'il croyoit les plus

habiles, & qui passoient pour être les mieux instruits des interêts de la Couronne, pour pouvoir dans leur entretien acquérir les connoissances qui lui manquoient faute d'expérience, & qui lui étoient nécessaires pour bien remplir les devoirs de la Royauté. Non content de cela, il remit encore tous les Conseils dans leur premier état, & leur enjoignit très-expressément de faire executer le plus promptement qu'il seroit possible les Délibérations qui en émaneroient, afin que ses Sujets & les affaires de la Monarchie ne reçussent plus de préjudice de la lenteur avec laquelle on avoit coûtume de les mettre à execution.

Ces ordres une fois établis au dedans, le Conseil d'Etat ne pensa plus qu'au dehors, & aux projets de la Campagne prochaine, sur quoi les avis furent partagés; les uns vouloient que les plus grandes forces de la Couronne fussent employées contre le Portugal, pour faire rentrer ce Royaume dans sa première obéissance, & que l'on se tint seulement sur la simple défensive en Catalogne, disant pour appuyer leur sentiment, que les Catalans ne se sentant point pressés, se dégouteroient peu à peu d'avoir chez eux de tels Hôtes que les François; que

ces dégoûts produiroient insensiblement des querelles & des divisions entre les uns & les autres, & que cela seul étoit capable de les engager à se soumettre à leur légitime Souverain, sans avoir recours à la force des armes; de plus que ces Rebelles déjà confirmés dans leur révolte & soutenus par les François, n'étoient pas si faciles à dompter que les Portugais, dont la rébellion étoit plus récente & les secours plus éloignés, qui avoient peu de Places fortes, & rien du côté de l'Espagne qui pût empêcher qu'on ne pénétrât aisément dans le cœur du País, outre que la Noblesse Portugaise, quicqu'elle se fût d'abord déclarée pour le Duc de Braganze, pourroit peut-être dans la suite, par un esprit de jalousie envers la Maison de Braganze, n'assister que foiblement ce nouveau Roy à s'affermir sur le Trône, pour ne pas voir si haut au dessus d'elle un Sujet qu'elle avoit vû pendant un si long-temps son égal; enfin qu'il ne falloit pas laisser le temps au Duc de Braganze de contracter des Alliances avec les Puissances Ennemies de l'auguste Maison d'Autriche, de crainte qu'à leur faveur il ne se maintint dans son usurpation, ou que du moins on ne pût reconquerir ce Royaume qu'au moyen

d'une longue guerre, avec de grandes dépenses & bien du sang répandu.

Ceux qui n'étoient pas de cette opinion remontoient pour la combattre, que le peu de Troupes que l'on pouvoit mettre en campagne, n'étoit pas suffisant pour tenter de réduire le Portugal, & s'opposer en même temps aux progrès que les François tâcheroient de faire en Arragon, où il n'y avoit presque d'autre Place forte que celle de Monzon dont ils s'étoient déjà emparez : qu'ainsi on ne pouvoit les empêcher de pénétrer dans ce Royaume sans leur livrer combat ; & comment l'hasarder, continuoient-ils, avec les médiocres forces que l'on veut employer de ce côté-là, sans exposer le centre de la Monarchie à un péril évident, & la Couronne d'Espagne à perdre pour toujours la Catalogne.

Cette diversité de sentimens entre les principaux du Conseil d'Etat, faisoit qu'ils inclinoient quelquefois tous à faire la paix, ce qui leur paroissoit d'autant plus facile que le Cardinal de Richelieu, qui par sa grande autorité avoit seul jusqu'alors perpetué la guerre, venoit de mourir ; de maniere qu'il y avoit des momens où la Cour de Madrid sembloit quasi résolüe, pour applanir toutes les difficultez qui se

rencontroient à conclure cette Paix sans ternir la réputation de l'Espagne, de proposer le Mariage de l'Infante Marie-Therese d'Autriche avec le Dauphin de France, bien entendu néanmoins que l'on prendroit avant de le conclure toutes les précautions & les sûretés possibles, pour empêcher que la Couronne d'Espagne ne pût être un jour par le moyen de ce mariage réunie à celle de France. Cependant comme cette Cour n'en vouloit venir à la susdite alliance qu'à la dernière extrémité, elle ne laissoit pas de négocier sourdement avec les Hollandois pour les porter à faire un Traité particulier avec l'Espagne, persuadée que ce Traité particulier procureroit une Paix generale sans qu'elle fût obligée de donner son Infante au Dauphin de France, ou que du moins n'ayant plus rien à craindre du côté de la Hollande, elle pourroit réunir toutes ses forces contre la France, & la contraindre par là à abandonner les Catalans & les Portugais. Les Espagnols ne faisoient aucun doute que les Hollandois ne prêtassent volontiers l'oreille à leurs propositions, tant par les avantages qu'ils se flateroient d'obtenir d'eux par un Traité particulier, dans la décadence où se trouvoit alors leur Monarchie, que par la

crainte & la jalousie que leur caufoient les conquêtes des François en Flandre, & la trop grande puissance du Prince d'Orange dans leur Republique, lequel au moyen des nouvelles alliances qu'il venoit de faire, commençoit déjà à agir en petit Roy en Hollande, ce qui donnoit à penser aux Etats Generaux que si la guerre continuoit il pourroit bien songer à faire le grand Souverain, c'est-à-dire en se prévalant du commandement des Armes qu'il avoit durant la guerre, & qui ne lui donnoit pas un grand relief pendant la Paix, attenter à leur liberté & se rendre leur Maître.

Si le Roy Catholique & son Conseil faisoient quelque fond sur les diverses négociations qu'ils projettoient de faire avec la France ou la Hollande, pour se tirer de l'espece de labyrinthe où ils étoient engagez, le reste de la Cour ne concevoit pas de moins belles esperances de ce qu'il paroïssoit que la fortune avoit envie de favoriser désormais en Italie les Espagnols, par une Ligue qui se faisoit entre le Pape, les Princes Italiens, & la Couronne d'Espagne, & que les Cardinaux Espagnols & les Ambassadeurs de Sa Majesté Catholique, à Rome & aux autres Cours d'Italie, avoient déjà mandé être

du Comte Duc d'Olivarés. LIV. IV. 411
comme concluë sur une frivole croyance à laquelle ils s'abandonnoient, par les artifices des Barberins. Cette nouvelle fut si bien reçue à Madrid, que le ministère laissant en arriere toutes les autres affaires de la Monarchie, ne pensa plus qu'à conclure promptement cette prétendue Ligue que tous les Ministres désiroient si fort & qu'ils croyoient si certaine, qu'il fut délibéré d'envoyer un plein pouvoir pour la signer au Duc de Medina de Las Torres Vice-Roy de Naples, qui de son côté en croyoit la négociation si avancée, qu'il s'étoit proposé de n'y entrer qu'après que tous les articles en seroient reglez avec les Puissances qui en devoient être, afin qu'il n'eût d'autre peine que de la signer.

Le Comte d'Olivarés même peu avant sa disgrâce persuadé que cette affaire ne pouvoit manquer de reussir, s'étoit laissé engagé à en parler au Marquis de Grana luy disant que si cette ligue se concluoit comme il n'y avoit pas lieu d'en douter, l'Espagne en retireroit de très grands avantages, que cependant il n'ajoutoit pas foy entiere à toutes les assurances qui luy en venoient de Rome parce qu'il se méfioit un peu des Barberins. Le soupçon que ce premier Mi-

nistre avoit conçu que les Barberins agissoient peut-être artificieusement dans cette negociation l'avoit engagé d'en faire part à cet Ambassadeur de l'Empereur afin de se servir de son ministere auprès du Nonce pour découvrir si les sentimens de ce Ministre du Pape étoient entierement conformes à ceux des Ministres de sa Majesté Catholique à Rome, & s'il parleroit le même langage qu'on luy mandoit se tenir à Rome, sçavoir que le Souverain Pontife se porteroit facilement à restituer l'Etat de Castro au Duc de Parme, pourvû que les Princes qui s'étoient liguez pour l'obliger à faire cette restitution voulussent bien faire une contre-ligue avec le Saint Siege pour bannir la Guerre d'Italie & y faire regner une paix perpetuelle. Le Comte d'Olivarés ne fut donc pas peu surpris quand il connut par le recit que luy fit le Marquis de Grana d'une conversation qu'il avoit eüe avec le Nonce sur ce sujet ; que ce Ministre du Pape s'exprimoit à Madrid en des termes bien differens de ceux dont s'expliquoient les Barberins à Rome : car cet Ambassadeur luy dit que le Nonce luy avoit avoué ingenuement que sa Sainteté avoit une si grande répugnance à restituer Castro au

gré des Princes liguez qui l'y vouloient forcer, qu'il avoit grande peur que cette nouvelle ligue dont il luy parloit, ne fut pas aussi facile à faire à Rome qu'on se l'étoit figuré à Madrid : que le Pape même avoit déjà fait assez entendre à ces Princes confederez que le bruit de leurs armes ne l'épouventoit pas, & qu'ils n'étoient pas assez puissans pour le contraindre à faire malgré luy cette restitution.

Ce libre discours du Nonce au Marquis de Grana commença à percer le nuage qui avoit voilé jusqu'à lors à la Cour de Madrid les secrets motifs qui avoient porté celle de Rome à mettre en avant cette negociation : & quoyque le plus grand nombre eût peine à revenir de la prévention où il étoit que cette affaire auroit une issue telle qu'il l'esperoit & la desiroit, néanmoins les plus habiles crurent que tous ces précédens projets de ligue & d'union avec l'Espagne, n'avoient été proposez par les Barberins que pour détourner l'orage que les armes de tous ces Princes confederez avoient formez sur leurs testes & qui étoit prêt à crever, & qu'ils n'avoient eu d'autre but en proposant une contre-ligue que de gagner du temps, afin que sous le

specieux prétexte de bannir pour tous jours la Guerre d'Italie ils pussent à la faveur des difficultés insurmontables qu'ils feroient naître dans cette négociation traîner si fort en longueur ce traité que l'on perdroit insensiblement la memoire de la restitution de Castro qu'ils avoient promis de faire, & qu'étant ainsi parvenus à leurs fins par cette voye ils trouveroient alors assez de moyens pour éluder d'entrer dans une ligue où il n'y avoit rien à gagner pour eux & tout à esperer pour l'Espagne. La suite qu'eut cette affaire fit bien connoître que le raisonnement de ces derniers étoit juste & décisif : car si tôt que la Cour de Rome connut que les Princes liguez pour la restitution de Castro ne prenoient point le change, elle laissa tomber cette negociation : ainsi cette intrigue commencée sur la fin du ministere du Comte d'Olivarés finit peu de temps après sa disgrâce sans que l'Espagne en tirât aucun avantage.

La Cour d'Espagne changea de face & devint brillante après la retraite du Comte d'Olivarés ; car plusieurs Grands qu'il avoit chagrinez & maltraitez pendant sa faveur ne pouvant alors se venger publiquement de lui, avoient dissi-

du Comte Duc d'Olivarés. Liv. IV. 415
mulé leur ressentiment, & n'avoient donné d'autres marques de mécontentement, sinon qu'ils s'étoient abstenus d'aller au Palais; mais d'abord qu'ils eurent appris sa disgrâce, ils sortirent de leurs retraites, & témoignant qu'ils ne s'étoient dispensés d'aller au Palais que par l'inimitié particulière qu'ils portoient à ce premier Ministre, ils se mirent tous à faire leur Cour avec plus d'assiduité qu'ils n'avoient jamais fait, & à accompagner le Roy à toutes les Ceremonies & fonctions publiques avec magnificence. Les Seigneurs qui avoient le plus souffert de l'administration imperieuse du Comte d'Olivarés qui vouloit que tout fléchit sous son autorité, étoient les Ducs d'Albe, d'Uzedé, d'Ossune, & de l'Amirante de Castille; pour le Duc d'Ijar & le Marquis d'Ajetone, quoiqu'ils n'eussent jamais voulu plier sous sa puissance, ils s'étoient néanmoins en dépit de lui toujours maintenus à la Cour en grande considération par une certaine prédilection particulière que le Roy avoit pour eux, & qui étoit fondée sur la grande conformité d'humeurs & d'inclinations qu'il y avoit entre lui & ces deux Seigneurs; celui de tous les Grands, qui témoigna le plus ouvertement sa joye de la disgrâce de ce

premier Ministre , fut le Duc de Medina-Cœli ; il avoit comme les autres discontinué de faire sa Cour , mais dans l'instant qu'il sçut qu'il étoit disgracié , il y parut en superbe équipage & insulta audacieusement à tout ce qui avoit flaté le précédent ministere. Tous ces Seigneurs non contents de témoigner publiquement le contentement qu'ils ressentoient de la disgrâce du Comte d'Olivarés , s'unirent encore ensemble pour faire expulser les creatures des Charges & Emplois qu'elles possédoient , & particulièrement le Protonotaire , & le Carnero ses deux plus intimes confidens , comme trop remplis des maximes dures , imperieuses , violentes & nouvelles , avec lesquelles ce premier Ministre avoit gouverné , & qui avoient attiré tous les désastres arrivez à la Monarchie pendant sa malheureuse administration.

Toute la Cour témoignoit une extrême passion pour qu'on punît severement le Marquis de Leganés & le Comte de Sirvele , à qui elle imputoit diverses grandes fautes commises dans le Commandement des Armées qu'ils avoient eu sous leur charge , & qu'elle accusoit d'avoir , par leur mauvaise conduite, leurs faux soupçons & leur trop grande fierté,

aliené les esprits des Souverains & des Partifans les plus dévoüez à l'auguste Maison d'Autriche. Comme ces défirs n'étoient pas personnels aux seuls Courtifans, & que toute l'Espagne unissoit ses vœux aux leurs, aussi le changement qui se fit dans la forme du Gouvernement peu après la retraite du Comte d'Olivarés de la Cour, caufa-t-il une joye univerfelle à tous les Espagnols, & tout retentit des loüanges, des acclamations & des applaudiffemens que l'on donnoit au Roy de ce qu'il prenoit une route nouvelle pour gouverner ses Etats, & qu'il destituoit toutes les Creatures de ce premier Ministre, qui n'avoient d'autre mérite que de lui être alliez, d'avoir une aveugle complaisance pour sa personne, & de lui obéir ponctuellement en tout ce qu'il commandoit.

Entre tous ceux à qui la disgrâce du Comte d'Olivarés fut contagieuse, un des plus considerables fut le President de Castille, qui, quoique d'une naissance des plus communes, d'un génie borné, & d'une capacité très-médiocre, & pour s'être toujours montré un vil adulateur du Favory, & avoir été regardé par lui comme un homme dont le peu de lumieres ne terniroit point les siennes, avoit été

élevé à ce suprême Poste qui donne le premier rang dans tous les Conseils de la Monarchie, & dont il fut dépossédé presque aussi-tôt qu'il eut perdu son Patron, par la nomination que Sa Majesté fit de sa personne à l'Archevêché de Terragone où il fut obligé d'aller résider. Ce ne fut pas sans peine qu'il abandonna le champ de bataille; car il tenta toutes fortes de voyes pour conserver sa Charge, soit par de très-humbles supplications & de vives remontrances auprès du Roy, soit par le refus de l'Archevêché qu'on lui donnoit pour avoir un prétexte de le destituer; mais tout ce qu'il allegua ne fut point écouté, & Sa Majesté irritée des longueurs qu'il apportoit à lui obéir, lui écrivit un Billet en des termes qui marquoient si précisément que s'il ne se conformoit au plutô à ses volontez, il pourroit bien s'en repentir, qu'il fut trop heureux de recevoir comme une grace cet Archevêché, qu'il avoit refusé comme une trop médiocre récompense de ses services; cette belle charge fut donnée avec l'approbation generale à Dom Jean Chacon qui avoit été Ambassadeur à Rome, & qui possédoit dans un degré éminent toutes les qualitez requises pour remplir dignement un si important Employ.

La Charge de Major - d'ome - Major de la Maison du Roy, que le Duc d'Albe avoit possédée de son vivant, & qui n'avoit point été remplie depuis son décès, étoit alors l'objet qui flatoit le plus l'ambition des Grands, & tous aspiroient également à cette belle Charge, une des plus grandes, des plus considérables & des plus lucratives de la Couronne d'Espagne : cependant comme elle ne pouvoit être donnée qu'à un seul, le Comte d'Ognate fut le prédestiné, & le choix que fit le Roy de sa personne, non seulement fut approuvé de tout le monde, mais il le fut encore de ses concurrens. Il parut même que ce Monarque en donnant cette belle Charge au Comte d'Ognate, avoit eu en vûe de venger la mémoire du Duc d'Albe de toutes les outrages que ce Seigneur avoit reçus pendant sa vie du Comte d'Olivarés, qui l'avoit perfecuté à un point que ne pouvant plus exercer sa Charge avec honneur, par tous les dégoûts & les mortifications qu'il lui faisoit donner journellement à cause de l'inimitié déclarée qu'il portoit à la Maison de Tolède dont il étoit le Chef, il s'étoit exilé volontairement de Madrid, & s'étoit retiré à Albe où il étoit mort; de sorte qu'il sembloit que le Comte

d'Ognate n'avoit succédé au Duc d'Albe dans cette Charge, que pour le venger par une espece de compensation des persecutions que lui avoit faites le Comte d'Olivarés; parce que ce premier Ministre ne le haïssoit pas moins alors qu'il avoit haï cy-devant le Duc d'Albe: ainsi rien ne pouvoit mortifier davantage le Comte d'Olivarés que de voir cette Charge remplie par un homme qui se croiroit en droit d'épouser le ressentiment de son Prédecesseur. La haine du Comte d'Olivarés pour le Comte d'Ognate provenoit de plusieurs choses qui s'étoient passées entre eux, à l'occasion des affaires d'Allemagne où il avoit toujours été d'un avis opposé au sien. De plus ce premier Ministre avoit conçu une extrême jalousie contre lui, de ce que la superiorité de son génie, sa grande capacité, & sa longue experience dans les affaires du Gouvernement, détruisoient l'opinion qu'il vouloit établir, qu'il n'y avoit que lui seul qui fût capable de bien regir la Monarchie; le Comte d'Ognate de son côté rencherissoit sur la haine que lui portoit le Comte d'Olivarés, pour deux mortelles offenses qu'il pretendoit en avoir reçues; l'une par la mort de son Fils, le Comte de Villa-Mediana, le plus bel es-

prit & le plus parfait Courtisan qu'il y eût en toute l'Espagne, dont il l'accusoit d'être auteur; & l'autre parce qu'il avoit empêché que le Roy ne lui accordât pour lui & pour toute sa posterité la Grandesse qui lui avoit été promise, qu'il croyoit avoir bien méritée par ses longs & importants services, & qui pourtant ne fut déferée qu'à lui seul.

Dans le même temps l'Amirante de Castille, aussi ennemi déclaré du Comte d'Olivarés, fut nommé à la Vice-Royauté de Naples à la place du Duc de Medina de Las Torres qui fut destitué seulement en vûe de mortifier ce premier Ministre qui avoit pour lui une singuliere affection. L'Amirante avoit toujours été regardé de mauvais œil par le Comte Duc, tant par une forte d'antipatie qu'il avoit pour lui, & le secret désir qu'il nourrissoit d'abaisser toutes les grandes Maisons d'Espagne, afin que la sienne primât par dessus toutes les autres, que parce qu'il s'étoit allié dans la Maison de Sandoval ayant épousé la Fille du Duc de Lerme & sœur du Duc d'Uzede, qu'il faisoit tout son possible non seulement de dégrader de la haute élévation où elle étoit montée sous le Regne précédent; mais même de la ruiner de fond en comble. Le Duc de Me-

dina de Las Torres étoit le bien-aimé du Comte d'Olivarés, qui avoit toujours eu une prédilection particuliere & conservé une tendre amitié pour lui, tant pour avoir été son gendre, que parce que la Comtesse son épouse pour qui il avoit des déferences infinies, l'affectionnoit comme s'il eût été son propre enfant: ainsi l'élevation de l'un & la chute de l'autre, ne pouvoient manquer de faire bien du chagrin à ce premier Ministre. Le pere de Soto Major Dominicain, Confesseur du Roy, grand Inquisiteur & President de la Cruzade fut pareillement congédié, non pas tant à cause de son grand âge, que parce qu'il étoit entierement dévoué au Comte d'Olivarés, on le renvoya à Salamanque sa Patrie pour s'y reposer, & y attendre la mort que son extrême vieillesse lui devoit faire envisager comme prochaine, & sa Charge de Confesseur du Roy fut donnée au Pere Jean de Saint Thomas, Chantre d'Alcala, personnage d'une profonde érudition, d'une grande integrité de mœurs, & qu'aucune considération humaine n'empêchoit de parler selon sa conscience; il passoit de plus pour un homme qui n'étoit point esclave de la faveur, n'ayant jamais voulu adherer aux

sentimens du Comte d'Olivarés quand ils bleſſoient les Loix, ou donnoient atteinte aux privilèges des Peuples, de même qu'il avoit refusé en diverses occasions, avec une grande fermeté de se conformer aux viles adulations de la Cour.

Dom Jean Darze Evenoso Evêque de Placentia, fut fait Inquisiteur General, quoiqu'il fût d'une naissance médiocre; son mérite personnel, & son éminent sçavoir l'avoient cy-devant élevé à la dignité de Conseiller d'Etat, & il n'en avoit été dépouillé & relegué à son Evêché, que parce qu'il n'avoit pas voulu dépendre absolument du premier Ministre, & qu'il s'étoit hautement opposé en différentes occasions à plusieurs choses injustes qu'il vouloit faire.

Enfin Dom Pierre Paveco fut revêtu de la Charge de President de la Croza-de, en consideration des pertes que sa famille avoit faites dans les Navigations des Indes, lesquelles ne lui étoient arrivées que parce qu'elle avoit eu le malheur d'encourir la disgrâce du Comte d'Olivarés, peu après Dom Pierre d'Arze premier Secretaire d'Etat fut encore congédié, comme on ne pouvoit lui reprocher d'autres défauts que d'être trop ri-

gide & trop severe dans l'exercice de sa Charge ; sa disgrâce ne fut pas de même que celles des autres approuvée généralement de tout le monde , Dom Philippe de Silva eut le commandement de l'Armée de Catalogne , ce qui mortifia de plus en plus le Comte d'Olivarés dont il étoit ennemi déclaré , à cause de plusieurs mauvais traitemens qu'il en avoit reçûs , ayant été par ses intrigues rappelé de Flandre où il commandoit la Cavalerie , & arrêté assez injustement prisonnier à son arrivée en Espagne. Le Duc de Ferdinandine qui avoit été destitué de sa Charge de General des Galeres , & détenu pareillement en prison pendant un an sous le ministere du Comte d'Olivarés , y fut non seulement rétabli , mais on lui donna de plus le Commandement de toute l'Armée Navalle destinée pour la Mer Mediterrannée. Le Duc d'Albe qui commandoit l'Armée envoyée contre le Portugal , & qui s'étoit voulu battre plusieurs fois contre le Comte d'Olivarés au sujet des offences qu'il en avoit reçûës , & des chagrins qu'il avoit causez au feu Duc d'Albe son pere , fut nommé dans le même temps Ambassadeur extraordinaire en France , sous prétexte d'y aller faire des Complimens de condoléance sur

la mort de la Reine , mere du Roy Très-Chrétien , décedée à Cologne ; mais c'étoit uniquement pour tâcher d'y noüer quelque négociation de Paix.

Sa Majesté Catholique non contente d'avoir ainsi ôté aux creatures du Comte d'Olivarés toutes leurs charges & tous leurs emplois & de les avoir donnez à ses plus grands ennemis , revoqua encore les Juntas extraordinaires que ce premier Ministre avoit établies & dont il s'étoit servi pour anéantir entierement l'autorité des conseils ordinaires parce que n'y appellant que ses confidens il étoit le maître absolu de leurs délibérations & éludoit par là tout ce qui étoit resolu dans tous les autres conseils de la Monarchie auxquels il ne laissoit plus d'autre fonction que celle de dire simplement leurs avis & de faire executer tout ce que ces Juntas extraordinaires jugeoient à propos d'ordonner.

Tous ces divers changemens & autres qu'on prévoyoit encore se devoir faire à la Cour & dans la forme du Gouvernement , convinquirent enfin tout le monde qu'il n'y avoit plus à esperer pour le Comte d'Olivarés aucun retour dans les bonnes graces du Roy , quoy que ce Monarque continua toujourns en

apparence à donner des marques qu'il conservoit beaucoup d'affection pour luy & qu'il étoit très satisfait de ses services, peut être aussi ne donnoit-il ces demonstrations exterieures que pour sa propre gloire : car il ne pouvoit si bien se déguiser que l'on ne s'apperceut qu'il n'en étoit pas aussi content au dedans, qu'il affectoit de le faire paroître au dehors. Quoy qu'il en soit, la disgrâce de ce premier Ministre entraîna après elle celle de toutes ses creatures & fit entièrement changer de face au Gouvernement. Dom Jean d'Autriche Fils naturel du Roy & de la belle Calderone celebre Comedienne de Madrid, commença à paroître à la Cour & à entrer dans les affaires dont le Comte d'Olivarés l'avoit toujours tenu éloigné de crainte que sa presence en reveillant l'affection paternelle ne luy fit partager avec luy celle du Roy qu'il vouloit posséder toute entiere; enfin Dom Louïs de Haro qui succeda à la faveur & au ministere du Comte d'Olivarés son Oncle ne se crut point obligé par aucun motif de parenté ou de reconnoissance de conserver les moindres égards pour tout ce qui avoit été attaché au précédent Ministère : ainsi par une juste compensation

L'Oncle vit traiter toutes les creatures par son propre Neveu de la même maniere qu'il avoit traité celles du Duc d'Uzede son bienfaicteur.

Tant de sujets de mortification pour le Comte d'Olivarés ne parurent le toucher que très médiocrement, & il affectoit même d'ignorer la plûpart des choses qui se faisoient à Madrid ; il vivoit dans sa retraite de Loëcches, sequestré du commerce de tout le monde s'étant réduit à un petit nombre de domestiques choisis pour l'y servir, & ne recevant de visites & de lettres que de la seule Comtesse son Epouse ; il se levoit tous les jours de grand matin, & si-tôt qu'il étoit habillé, il se rendoit à la tribune d'une Eglise de Religieuses attendant son château qui avoient été établies & fondées en ce lieu là par la Comtesse d'Olivarés : là, il demouroit ordinairement trois heures qui s'écouloient à entendre plusieurs Messes & à assister au Service divin, ensuite il alloit un peu se promener par la campagne dans son carosse ; de-là il venoit dîner, & après son dîné il se récréoit pendant deux heures à divers jeux avec ses Gens, puis il se retiroit tout seul dans son appartement où il passoit le reste de la journée ;

sur le soir il faisoit une seconde promenade, au retour il faisoit une heure d'Oraison dans l'Eglise, le reste du temps il jouoit avec ses chiens, s'entretenoit avec des Religieux, & s'appliquoit quelquefois pour diversifier un peu ses amusemens à l'Agriculture, faisant entendre par-là, que semblable à Denis de Syracuse qui ayant été chassé de son Royaume, n'avoit point dédaigné de se faire Maître d'Ecole à Corinthe, aussi lui dépoüillé de sa grandeur & banni de la Cour ne méprisoit-il pas le vil métier de Jardinier. L'extrême affection que le Roy lui avoit portée autrefois, & qui avoit paruë à tout le monde si bien enracinée dans son cœur que l'on ne croyoit pas qu'elle en pût jamais être arrachée, s'étoit éteinte peu à peu par son éloignement, & parce que ce Monarque reconnoissoit de jour en jour que ses maximes dans l'administration du Gouvernement, la singularité qu'il avoit affectée dans sa conduite, & l'incapacité ou le mauvais choix de ceux qu'il avoit employez, soit à la guerre ou aux négociations, soit à la conduite des affaires du dedans & du dehors de la Monarchie d'Espagne, étoient causes de toutes les pertes qu'elle avoit faites, des disgraces qu'elle avoit essuyées,

& de la décadence où elle étoit tombée pendant son long ministere ; d'où l'on peut conclure que les creatures & les parens de ce fameux Favori ne furent entraînez dans sa chute , que par le ressentiment des malheurs que son ministere avoit causez à l'Espagne , & que les heureux succès arrivez à la France pendant l'administration du Cardinal de Richelieu, firent que ses creatures & sa famille se maintinrent dans une grande consideration après sa mort.

F I N.



T A B L E

Des Matieres qui sont contenuës
dans les Anecdotes du ministere
du Comte Duc d'Olivarés, pre-
mier Ministre d'Espagne & du
Roy Philippe, & ensuite dis-
gracié.

A

ALIAGA. Frere Louis, Confesseur du
Roy. Son ambition, 32. Il est ren-
voyé dans son Convent par le Comte
d'Olivarés, page 54

AMIRANTE de Castille est nommé à la
Viceroyauté de Naples, à la place
du Duc de Medina de Las - Torres,

421

ANNE D'AUTRICHE Infante d'Espagne, se
marie avec le Roy de France en mê-
me temps que son frere épouse la sœur
du Roy de France, 14

AZUEDO. Dom Fernand est dépossédé par
le Comte d'Olivarés, de la Charge de
President de Castille, 57

TABLE DES MATIERES.

B

- B**ENEVENT (le Comte de) est mis à la place de Fernand Borgia pour les affaires de Naples , 38
- BORGIA.** Dom Fernand favorise le Duc de Lerme; reçoit du Roy la Viceroyauté d'Arragon , 37
- BRAGANZE.** (Duc de) Sa famille , 312
 Les Portugais lui envoient Dom Gaston Cotigno pour le sonder , 229. Il y consent , 334. Il est reconnu Roy par tout , 340. Son entrée dans Lisbonne , 345. Il est reconnu derechef Roy par les Etats Generaux , 348. Il envoie à la Vice-Reine de Portugal des Ambassadeurs , auxquels elle fit un grand Discours , 349. & seq. La réponse des Ambassadeurs , 351. Ses qualitez , 259. Envoie des Ambassadeurs en France , en Angleterre & en Hollande pour se faire des Alliez , 361. Sa femme fait son entrée à Lisbonne , 362. Sa réponse au Roy , 368. & seq. Conspiration contre sa vie , 369. Elle est découverte , & comment , 372. Il fait arrêter tous les Conjurez , 375. & seq. Comment elle devoit s'exécuter , 376. L'on fait mourir les Conjurez , 378

CALDERONE (Dom Rodrigue) a la tête coupée pour être soupçonné d'avoir empoisonné la Reine Marguerite d'Autriche , épouse de Philippe III.

132.

CARPIO (le Marquis del) est honoré par le Roy Philippe IV. de la Charge de la Clef d'or ,

55

CATALANS. Ils se licentient sans congé de l'Armée de Sa Majesté Catholique , & ils se révoltent , 264. Envoyent des Députez à Madrid pour se plaindre de ce qu'on veut leur ôter leurs Privileges , 266. La Cour d'Espagne par le moyen du Nonce & de la Duchesse de Cardonne tâche de les appaiser , 271. L'on fait un grand Armement pour les combattre , 272. Description de la Catalogne , 277. & seq.

CHACON (Dom Jean) est revêtu de la Charge de President de Castille , 417

COLOMBE (le Sr de Ste) fut massacré sur le bord de la Mer par les Revoltez de Barcelone ,

269

CONSEIL que l'on fait assembler pour les affaires importantes de la Treve entre la Hollande & l'Espagne , les differens

DES MATIERES.

differens avis des Conseillers, 139. & seq. Le résultat des Délibérations des Conseils des Indes & de Portugal, 144. Lettres de l'Archiduc au Roy d'Espagne, 147. & seq. Avis de ceux qui sont pour la prolongation de la Treve, 157. & seq. L'on propose trois questions à l'égard de la succession du Duc de Mantouë, 243. Differens sentimens des Conseillers sur la Campagne prochaine, 407. & seq.

CONTRERAS (François) est revêtu de la Charge de President de Castille, 57.

E

ELIZABETH. Son mariage avec le Prince d'Espagne, 14. Elle fait disgracier le Comte d'Olivarés, 382. La Duchesse Douairiere de Mantouë cy-devant vice Reine de Portugal, se joint à elle pour perdre le Comte d'Olivarés, 387

EPENAN commande les Troupes que l'on envoie aux Catalans pour secours, 284

EVENOSO (Dom Jean Darze Evêque de Placentia) est revêtu de la Charge de Grand Inquisiteur, 425

T

T A B L E

G

GALLES. Ce Prince arrive incognito en Espagne, 203. Va rendre visite au Roy, qui le fit asseoir à sa droite sous son Dais, 208. Tous les divers Conseils de la Monarchie lui vont rendre visite, & les Grands d'Espagne, *idem & seq.* Le Pape accorde une Dispense pour son Mariage, 210. Il prend congé de Sa Majesté Catholique, 230. Il reçoit de la Cour beaucoup d'honneur en partant, 231. *& seq.* Il se rend le premier moteur de la Ligue d'Avignon, 233

GONZAGUES (Charles) Duc de Nevers, donne à la Cour d'Espagne toutes les marques de son attachement & de son zele 242. Les Cours de Vienne & de Madrid lui accordent l'investiture du Duché de Mantouë, 250

GUSMAN (Dom Pierre) ayeul du Comte d'Olivarés, que Charles-Quint honora du titre de Comte d'Olivarés, 1

H

HARO (Dom Louis) est honoré par Philippe IV. de la Clef d'or, 55. Succede au Comte d'Olivarés dans le ministère, 429

DES MATIERES

L

LEMOS (le Comte de) sert le Duc de Lerne auprès du Roy, pour faire tomber le Comte d'Olivarés, 21. Est interdit de l'appartement du Prince, *ibid.*

LERME. (le Duc de) Sa fine politique pour faire échoüer les desseins du Comte d'Olivarés, 15. Lui & son fils le Duc d'Uzede se portoient une haine implacable, 16. Il fait proposer au Comte d'Olivarés la Charge de Major-dommajor de Sa Majesté Catholique, le Comte la refuse fierement, 19. Il employe d'autres voyes pour faire échoüer les esperances d'Olivarés, 20. Son caractere & sa vie, 28. Le Duc de Lerne se voit attaqué tout d'un coup par deux puissans ennemis le Duc d'Uzede son fils, F. L. d'Aliaga, 34. Il demande le Chapeau de Cardinal, & l'obtient, 35. Est congédié par une Lettre du Roy, 39. Ses differens moyens pour obtenir quelque délai à l'execution des ordres du Roy, *idem.* Tous échoüent, *idem.* Differens discours qui se tiennent sur le Duc de Lerne après son éloignement, 40. & *seq.*

T A B L E

M

M A T O S (Dom Sebastien) Archevêque de Brague, est le chef de la Conspiration contre le nouveau Roy de Portugal, 369

M E D I N A Sidonia (le Duc de) est chargé de lever des Troupes pour aller contre les Révoltez de Portugal, 365

N

N U N N E S (Dom Ramire) épouse Dona Maria de Gusman fille unique du Comte d'Olivarés, 96. Il est revêtu de la Grandesse, de la Charge de Sommelier du Corps, & de celle de Chancelier des Indes, 97. Il prend le nom de Duc de Medina de Las Torres, *idem*. Ses envieux veulent l'empêcher de prendre possession de la Grandesse, 98

O

O G N A T E (le Comte) eut la Charge de Major-dome de la Maison du Roy, 419. Sujet de la haine qu'il portoit au Comte d'Olivarés, 420

O L I V A R E ' S . Sa naissance, 3. Sa famille, 2. On le destine à l'état Ecclesiastique, 3. Il accompagne son Pere dans son Ambassade à Rome, *idem*. On lui fait continuer ses études dans l'Université de Salamanque, *idem*. On l'élit Recteur

DES MATIERES:

de cette Université à cause de sa profonde science dans le Droit Canon & Civil, *idem*. Il est honoré de la Commanderie de Veteras par Philippe III. Roy d'Espagne, 4. Il prend le parti de l'épée son frere Dom Jérôme Gufman étant mort, *idem*. Il se rend à la Cour pour recueillir sa succession, & pour obtenir la Grandesse que son Pere n'avoit pû attirer dans sa Maison pendant sa vie, *idem*. Il est incertain quel parti il prendra, s'il fera sa Cour au Prince d'Espagne heritier présomptif de la Monarchie, ou au Duc de Lerme premier Ministre, 4. & 5. Il suit le Prince, successeur de la Monarchie, 5. Differens discours qui se firent à la Cour sur ce Duc, *idem*. Il fait beaucoup de largesses, 7. Il dépense beaucoup de bien par ostentation pour sa Maîtresse; sa galanterie se termine au mariage, 9. La grande politique qu'eut ce Prince en faisant ce mariage, 10. Il se met en consideration à la Cour par ce mariage & ses liberalitez, *idem*. Differens avis que ses envieux lui donnent pour l'écartier de la Cour, 11. Il demande en apparence l'Ambassade de Rome pour éluder les coups de ses envieux, 12. Il obtient malgré tous

T A B L E

les efforts du Duc de Lerme la Charge de Gentilhomme de la Chambre, 17. Discours au Prince, 22. Réponse du Prince, *idem*. Il étudie les inclinations du Prince, 23. lui fournit plusieurs divertissemens, 24. Discours que l'on tient sur lui à l'égard de sa conduite envers le Roy 25. Conversations du Duc de Lerme avec le Comte d'Olivarés, 26. & 27. Il obtient un ordre du Prince pour empêcher le Duc de Lerme de revenir à la Cour, 46. Son portrait & son caractere, 48. Differens moyens pour appuyer sa fortune, 52. Il fait répandre un Ecrit par lequel il blâme la conduite des Ministres précédens, 60. & *seq.* Il établit un Conseil qui fit des Decrets contre ceux qui avoient régi les Finances, 64. Il présente au Roy un Mémoire sur les Finances, 67. Ce Mémoire reçoit un applaudissement general, 81. Il fait prendre au Roy le surnom de Grand, 84. Sa conduite pour le mariage de sa Fille unique, 89. Il présente au Roy un Mémoire, 92. La Réponse du Roy, 93. Il est pourvû par le Roy de la Charge de Capitaine general que le Roy avoit crée pour lui, 101. Il fit donner à son Epouse la Charge de Camerera Major

DES MATIERES ¹⁴⁴

& de Gouvernante des Infantes, 102. Il employe divers moyens pour captiver la bienveillance du Monarque, 104. Il se rend le maître de toutes les Délibérations des Conseils & des résolutions auprès du Roy, 110. Son avis contre la prolongation de la Trêve entre l'Espagne & la Hollande, 166. *& seq.* Il rompt le mariage que le Duc de Lerne avoit projeté entre le Prince de Galles & l'Infante d'Espagne, 186. Il présente un long Mémoire au Roy pour le détourner du mariage de l'Infante avec le Prince de Galles fils du Roy d'Angleterre, 193. Il écrit une Lettre au Roy pour le détourner de ce mariage, 212. Il se prépare à faire avorter tous les desseins de la Ligue d'Avignon, *idem.* Il allume la guerre en Italie au sujet de la succession de Mantouë, 237. Il reçoit un Billet sans nom où l'on critique sa conduite, 251. *& seq.* Il forme le dessein d'ôter aux Catalans tous leurs Privileges, 253. Son caractère, 256. Il prend differens moyens pour perdre le Duc de Braganze, aucun ne lui réussit, 316. *& seq.* annonce au Roy d'un air riant la révolution du Portugal, 364. Sa disgrâce, 380. *& seq.* Il se retire à Loec-

T A B L E

ches , 385. Le Roy lui envoie un Billet pour se retirer de la Cour ; il l'envoie à sa femme , 398. & *seq.* Sa conduite dans sa retraite , & sa maniere de vivre , 427. & *seq.*

P

PAVECO (Dom Pierre) est revêtu de la Charge de President de la Cruza-de, 423

PHILIPPE III. Roy d'Espagne donne la Commanderie de Veteras , de l'Ordre militaire de Calatrave à Dom Gusman Olivarés, 2. Philippe va à Lisbonne avec la Cour pour se faire couronner Roy d'Espagne , 42. Le Roy tombe dangereusement malade à Casarubis revenant de Lisbonne à Madrid , sa convalescence : Il retombe malade & meurt, 44. & *suiv.* Le Comte de Bristol fait la proposition de mariage entre Charles second fils du Roy d'Angleterre , & l'Infante d'Espagne ; & on lui donne des réponses favorables , 189

PHILIPPE IV. s'apprête de recommencer la guerre contre les Hollandois , 179. Il va chez le Comte de Bristol pour voir le Prince de Galles , 207. Sa Lettre au Duc de Braganze , & la Réponse du Duc , 367. & *seq.* Sa Nourrice lui fait des remontrances sur la conduite du

DES MATIERES.

Comte d'Olivarés, 394. Ligue entre le Pape, l'Espagne & les Princes Italiens, 410. Il chasse de la Cour toutes les Creatures du Comte d'Olivarés, 416. Il congedie son Confesseur le Pere de Solo Dominicain, Grand Inquisiteur, & President de la Cruzade, 422. Il prend à sa place le Pere Jean de saint Thomas, Chantre d'Alcala ; il fait la distribution de toutes les charges du Royaume, 424

POLITIQUES. Leurs differens raisonnemens sur la conduite du Comte d'Olivarés lorsqu'il fit prendre le nom de Grand à Philippe IV. 86. Differens sentimens sur la guerre que l'on entreprend contre la Hollande, 182. & seq.

PORTUGAL. Sa révolution ; sujet de la révolte, 296. & seq. La Conspiration éclate, 336

R

RÉVOLUTION des Catalans, 264. Du Portugal, 296. Des Indes Orientales, du Bresil, & des Places d'Afrique, 360

RICHELIEU (le Cardinal de) propose aux Catalans pour Roy le Duc d'Anjou fils de Sa Majesté Très - Chrétienne, 283

TABLE DES MATIERES.

V

V ELES (Marquis de Los) est nommé General des Troupes contre les Catalans, 276. Il a quelque succes contre les Catalans, 279. Il attaque Barcelone, 290. Il attaque le Mont-Jouÿ ; sa tentative est vaine, 294

VILLA REALLE, un des Chefs de la Conspiration contre le nouveau Roy de Portugal, 370. Il y enveloppe le Comte Dalmenar son neveu, 371

UZEDE (le Comte.) Haine mortelle qu'il porte à son pere le Duc de Lerme, 16. Le Comte d'Olivarés lui fait ôter sa Charge de Majordome de la Maison du Roy, & le fait exiler sous un faux prétexte, Z 54

ZUNIGA (Baltazard), oncle du Comte d'Olivarés, tient la place du Comte auprès du Prince pendant son absence. Son esprit & sa capacité, 43. Est chargé du soin des affaires au commencement du ministere du Duc d'Olivarés. Sa mort, celle de son épouse & de son fils unique, 116. On trouva après sa mort un Mémoire dans ses papiers pour l'administration de la Monarchie, 116. & seq. Son avis contre la prolongation de la Treve entre l'Espagne & la Hollande, 167. & seq.

A P P R O B A T I O N.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Chancelier un Livre intitulé: *Anecdotes du ministère du Comte Duc d'Olivarés*, & j'ay crû que la lecture en seroit agreable au public. Fait à Paris ce 23. Juin 1721.

VEISSIERE.

P R I V I L E G E D U R O Y.

L OUIS par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre à nos amez & feaux Couseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requestes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conseil, Prévot de Paris, Baillifs, Senechaux, leurs Lieutenants Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, Salut, Nôtre-bien amé JEAN MUSIER, Libraire à Paris, nous ayant fait remontrer qu'il luy auroit été mis en main un ouvrage qui a pour titre: *Anecdotes du Comte Duc d'Olivarés*, & dont il souhaiteroit faire imprimer & donner au public, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce necessaires: A ces causes, voulant favorablement traiter ledit Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces presentes de faire imprimer ledit Ouvrage cy-dessus spécifié, en tels volumes, forme, marge, caractère, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon luy semblera, & de le vendre, faire vendre, & débiter par tout nôtre Royaume, pendant le tems de six années consecutives à compter du jour de la date desdites presentes; Faisons defenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs & autres d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage cy-dessus expliqué, en general ou en particulier, en tout ou en partie, ni d'en faire aucuns Extraits, sous quelque pretexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages &

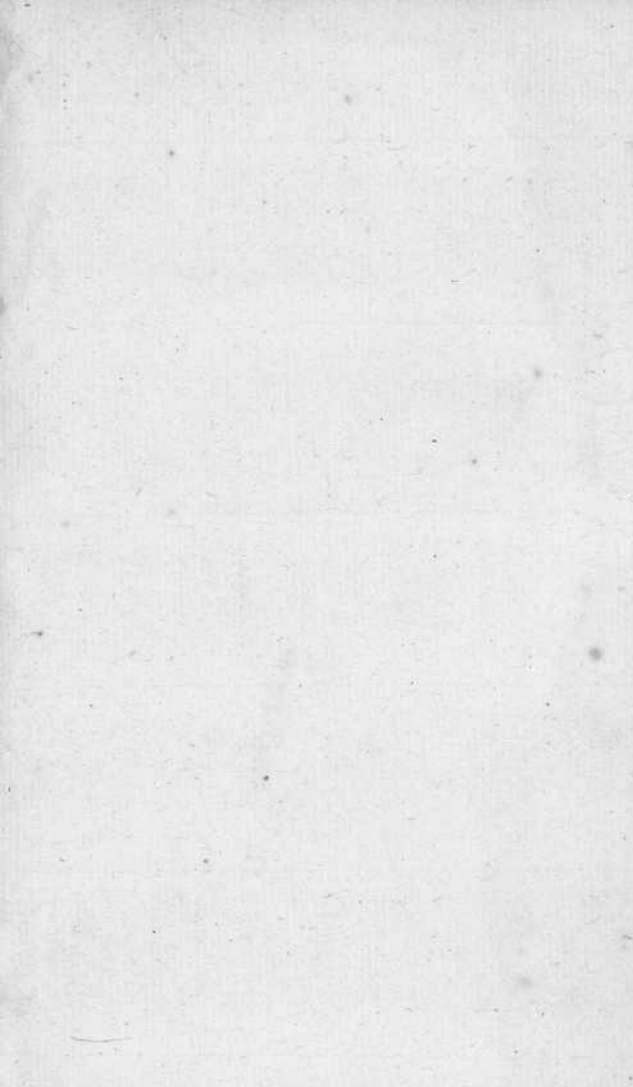
Intereſts ; à la charge que ces Preſentes ſeront enregistrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion de cet Ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & en beaux caractères, conformément aux Reglemens de la Librairie ; & qu'avant que de l'expoſer en vente le manuſcrit ou imprimé qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage cy-deſſus ſpécifié. ſera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, éſ mains de notre très cher & ſeal Chevalier Chancelier de France le Sieur Dagueſſeau, & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de vôtredit très cher & ſeal Chevalier Chancelier de France le Sieur Dagueſſeau ; le tout à peine de nullité des Preſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Expoſant ou ſes ayans cauſe, pleinement & paisiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement ; voulons que la copie deſdites Preſentes qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenuë pour dûëment ſignifiée ; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conſeillers & Secretaires, ſoy ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiffier ou ſergent de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permission, & nonobſtant clameur de Haro, Chartre, Normande, & Lettres à ce contraires ; Car tel eſt nôtre plaifir. Donné à Paris le 27. jour du mois de Novembre l'an de grace 1711. & de notre Regne le ſeptième. Par le Roy en ſon Conſeil.

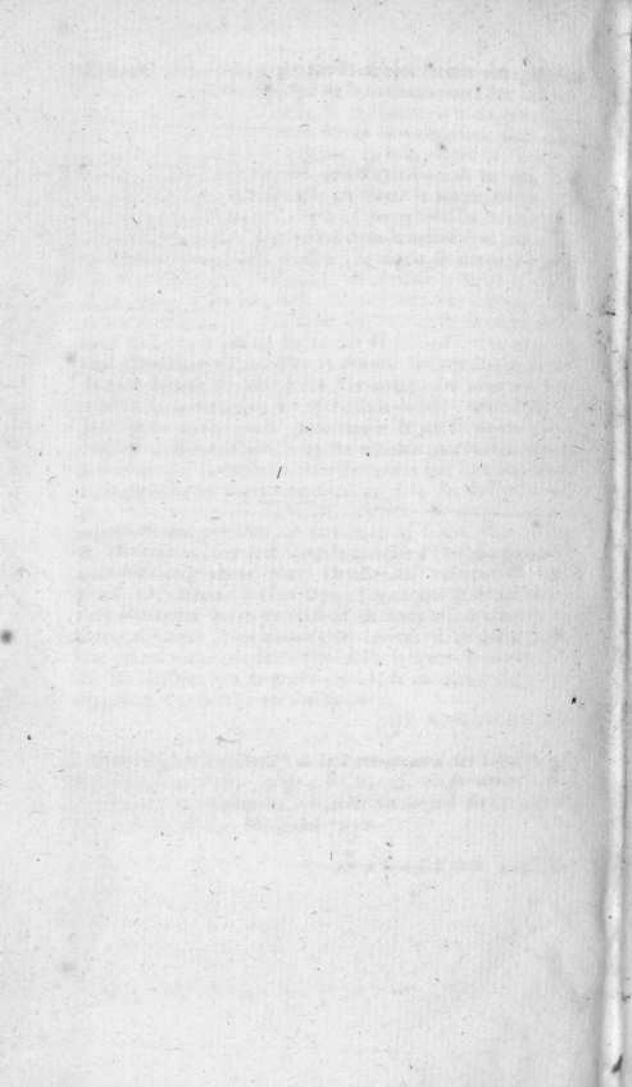
DE S. HILAIRE.

Regiſtré ſur le Regiſtre V. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 27. N. 23. conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrêt du Conſeil du 13. Août 1703. A Paris le 4. Decembre 1721.

DE LAULNE, Syndic.

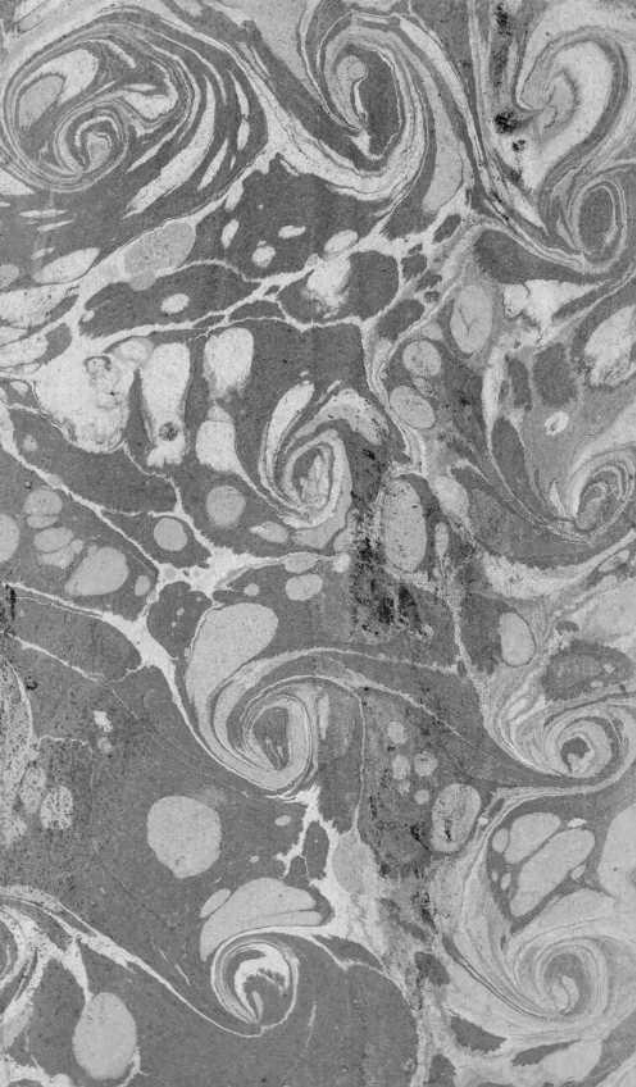














LIBRARY OF THE

UNIVERSITY OF TORONTO



1877

1877

ANECDO

DOLIVA

1877

1877

1877



1877

1877

1877

1877

1877

1877

1877

1877

1877

1877

1877

1877

1877

1877

1877

1877

1877

1877

1877